

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abou-Bakr Belkaid
Tlemcen



Faculté des Lettres et des Langues
Département d'Anglais
Filière : Traduction-interprétariat.



Thèse de Doctorat
Spécialité : Traduction
Présentée et soutenue publiquement le 14/02/2017 par

SAID-BELARBI Djelloul

**«La Rédaction technique comme fondement didactique
de l'enseignement des langues spécialisées pour la
formation du traducteur en Algérie»**

Sous la direction de Monsieur le Professeur Saidi Mohamed

Jury :

Qualité	Nom et Prénom	Grade	Etablissement
Président :	Guitri Sidi Mohamed	Professeur	Université de Tlemcen
Rapporteur :	Saidi Mohamed	Professeur	Université de Tlemcen
Examineur :	Oustani Youcef	Professeur	Université de Setif 2
Examineur :	Boumedini Belkacem	Maitre de conférences	Université de Mascara
Examineur :	Dahmane Nourredine	Maitre de conférences	Université de Chlef
Examinatrice :	Oudjedi-Damerdji Aouicha	Maitre de conférences	Université de Tlemcen

Année : 2016

Remerciements :

Je tiens à remercier d'abord mon encadreur en l'occurrence le professeur Monsieur Saidi Mohamed, pour avoir accepté de suivre mon travail de thèse et pour son soutien constant, sa précieuse aide ainsi que ses conseils au cours de ce parcours scientifique pour améliorer la qualité de mes recherches.

Je remercie infiniment le docteur Monsieur Benkhenafou Rachid de m'avoir lié avec le professeur Sanagustin Florial de l'université Lumière Lyon 2 pour réussir ce travail.

J'adresse mes plus vifs remerciements à l'ensemble des membres de jury d'avoir accepté de lire mon travail et d'en faire une analyse.

Dédicaces

A la mémoire de mon ex-encadreur, le Professeur CHERIFI Abdelouahed, qui aurait bien souhaité voir le fruit de ce travail.

A ceux qui me sont chers :

Ma femme et mes enfants : Islam, Asma, Mohamed.

Résumé :

Notre réflexion se focalise sur les raisons et les modalités d'un enseignement/apprentissage des langues dites spécialisées qui ne se dissocie pas des usages de la langue des textes pragmatiques. Son orientation est donc à la fois théorique et didactique au sens traductologique.

C'est la place de la rédaction technique dans l'enseignement des langues spécialisées qui est, bien entendu l'enjeu de notre travail.

Notre objectif est de développer chez l'apprenant traducteur des compétences rédactionnelles à utiliser lors d'une opération de traduction spécialisée.

Rédaction technique et langues spécialisées sont donc deux vecteurs d'une même activité. Si rédiger techniquement peut, sous certaines conditions, apprendre à mieux produire un texte de spécialité, rédiger apprend donc à mieux effectuer une traduction spécialisée.

Il semble donc que la maîtrise de la terminologie des deux langues est une condition nécessaire mais elle n'est pas suffisante : l'acte de traduire en langue spécialisés obéit à un autre critère à savoir la rédaction technique dont le futur traducteur doit recevoir comme une formation de base pour une pratique liée étroitement avec l'acte de traduire au sens spécialisé.

Mots-clés:

Rédaction technique, langues spécialisées, traduction spécialisée, discours, terminologie, phraséologie ...

ملخص :

ينحصر تفكيرنا حول أسباب و تفاصيل التدريس و التعليم للمسمى "اللغات المتخصصة" التي لا يمكن فصلها عن استخدامات لغة النصوص البراغمية :

توجيهها على حد سواء : النظري و التعليمي تحت نموذج علم الترجمة.

هذا هو المكان من التحرير التقني في تدريس اللغات المتخصصة، التحدي المتمثل في عملنا.

هدفنا هو تطوير مهارات الكتابة لدى المترجم المتعلم لاستخدامها في عملية الترجمة المتخصصة :

التحرير التقني و اللغات المتخصصة متجهان نحو النشاط نفسه حيث إذا كانت الكتابة من الناحية التقنية يمكن لها الحصول على أفضل إنتاج نص متخصص، في ظروف معينة، فالكتابة تعلم، بشكل أفضل أداء الترجمة المتخصصة.

لذلك يبدو أن التمكن من مصطلحات اللغتين "هو شرط ضروري و لكنه غير كاف" : ففعل الترجمة المتخصصة يخضع إلى معيار آخر - مهم جدا- ألا و هو التحرير التقني الذي يجب على مترجم المستقبل الحصول عليه كتكوين أساسي لممارسة الفعل الترجمي بالمعنى المتخصص.

إن الاهتمام بترجمة مجرد المصطلحات، لن يتأتى ذلك إلا إذا كان المترجم عارفا ليس فقط بالمصطلحات و إنما باللغة و كتابتها ليتمكن من توظيفها في سياقاتها توظيفا سليما. فكان لزاما علينا وضع المترجم و نعني هنا – طالب الترجمة – في ميزان التحرير التقني لأجل قياس قدراته ليتأتى لنا الحكم على أهليته لحمل لواء النهضة من خلال ممارسة عمله كمترجم.

الكلمات المفتاحية :

التحرير التقني، اللغات المتخصصة، الترجمة، الترجمة المتخصصة، الخطاب، المصطلحات، بناء الجملة.

Abstract :

Our thought is limited about the causes and details of the teaching and learning in specific languages name that cannot be separated from the pragmatic uses of the language texts:

A trend on both the theoretical and the educational under the translation science.

This is why technical writing in teaching has challenged on our working.

Our aim is to improve and develop writing skills of the learner translator and used them in specialized translation process.

Technical writing and specialized languages is well done technically, it can get the best text specializing in specific circumstances, the production of writing is learned better performance in translation.

So, the mastery of language term is compulsory, but it is not enough. It is very important to get a specialized subject to another standard and the future translator must get technical writing through training session as essential to practice the act of specialized translation.

The interest in the translation is not only knowing the terminology but be aware about the terminological terms used in a written context.

So, it is necessary for us to give a help to the translator, teach him and support him by giving him a balance of technical writing for his measuring abilities. And it's us who judge the banner of the renaissance and improvement through the practice of his task as a translator.

Keys word :

Technical writing, specialized languages, translation, specialized translation, speech, terminology, phraseology.

Table des Matières

Remerciements et dédicaces	I
Résumé	III
Table des Matières	V
Liste des Tableaux.....	IX
Liste des Figures	XI
Introduction	1
Partie première : Cadre général et théorique	7
Chapitre 1 Espace linguistique et historique en Algérie	8
I.1.1- Le berbère ou Tamazight	9
I.1.2. L'arabe	12
I.1.3. Les langues étrangères	14
I.1.3.1. Le français	14
I.1.3.2- L'anglais	15
I.1.3.3. L'espagnol	16
Chapitre 2 Parcours de l'enseignement de la traduction en Algérie	
-Etat des lieux-	19
I.2.1- Parcours de l'enseignement de la traduction en Algérie	20
I.2.1.1- Etat des lieux	20
I.2.1.2- - L'université et la traduction	21
I.2.1.3- Le problème linguistique en Algérie	21
I.2.1.3.1- Enseignement et Espace sociolinguistique du :	
Français	22
I.2.1.4-Dimensions de l'enseignement/Apprentissage de la traduction dans les départements de traduction	27
I.2.1.5- Enquête auprès des étudiants et des enseignants de département de traduction : niveau 3ème et 4ème, modules perfectionnement linguistique et langue de spécialité, arabe, français, anglais. (Universités: Oran, Tlemcen, Bel-Abbes, Constantine, Sétif, Bechar)	31
I.2.1.5.1- Evaluation des méthodologies de l'enseignement ...	38
I.2.1.5.2- Résultats et commentaires des enquêtes auprès des enseignants des langues spécialisées	41
I.2.1.5.3- Remarques générales des résultats des enquêtes auprès des enseignants des langues spécialisées ?	43

I.2.2- Synthèse	44
Partie deuxième Cadre spécifique et Réflexions	48
Chapitre 1 : La Rédaction Technique Définitions Et Constats	49
II.1.1- Définitions de l'expression « rédaction technique ».....	50
II.1.2- Constat universel	55
II.1.3. Trois mutations	56
II.1.3.1- Mutation économique	56
II.1.3.2- Mutation sociale	57
II.1.3.3- Mutation linguistique	57
II.1.4- Constat particulier	58
II.1.5- Précisions sur les caractéristiques de la rédaction technique	61
II.1.6- La réalité objective du discours de la rédaction technique	62
Chapitre 2 : LES LANGUES SPECIALISEES	70
II.2.1- Langue générale et langue de spécialité	71
II.2.2- En quoi se distingue une langue spécifique et la langue générale ?	71
II.2.3- Qu'appelle-t-on donc une langue de spécialité ?	73
II.2.4- Qu'est-ce qu'une langue de spécialité au sens linguistique ?.....	76
II.2.5- La typologie définitoire des langues spécialisées	86
Partie troisième Typologie textuelle et approches méthodologiques	90
Chapitre 1 Typologie textuelle	91
III.1.1- Discours à géométrie variable	93
III.1.2- Discours/texte	93
III.1.3- Typologies des discours	95
III.1.4- Type ou genre de discours	96
III.1.5- L'instabilité des typologies	97
III.1.6- Les discours spécialisés	99
III.1.7- Discours et critères didactiques	100
III.1.8- Traduction et typologie de textes	103
III.1.8.1- Caractérisation des textes aux besoins de la traduction	104
III.1.8.2- Types textuels et communicatifs	105
III.1.8.3- Une typologie des textes, est-elle un choix pertinent pour une qualité de traduction et d'enseignement ?	108
III.1.9- Constat	111
Chapitre 2 Les approches méthodologiques de la traduction	115
III.2.1- Les approches méthodologiques de la traduction.....	116
III.2.1.1- Les théories linguistiques	117

III.2.1.2- Les approches fonctionnelles et leurs processus d'exploitation	118
III.2.1.3- Approche des typologies de texte de : Katharina Reïss	119
III.2.1.4- L'approche fonctionnelle du Skopos de : Hans Vermeer ..	1 21
III.2.1.5- Les approches basées sur l'analyse du discours	123
III.2.1.5- Approche de Jean Delisle	124
III.2.1.6- Approche de Hatim et Mason	128

**Partie quatrième : Espace de la proposition didactique :
ses paramètres théoriques et ses aspects pratiques 133**

Chapitre 1 : Domaine méthodologique 134

IV.1.1. Corpus : les textes pragmatiques	135
IV.1.2. Nature des textes pragmatiques	137
IV.1.3. Fondements théoriques de la proposition didactique	139
IV.1.4 Approche méthodologique	141

Chapitre 2 : Rédaction technique : Objectifs et techniques d'apprentissage 146

IV.2.1 Objectifs et procédés d'apprentissage	147
IV.2.2 Comment enseigner une langue	150
IV.2.3- Objectifs et processus d'exploitation en apprentissage	151
Rédaction technique et traduction Objectifs et techniques d'apprentissage ..	173
- Premier objectif : mettre dans le bain l'apprenant vis-à-vis de la rédaction technique des textes pragmatiques.....	174
- deuxième objectif : comprendre que l'écriture de divers types de texte comporte une intention, un sujet et un destinataire : aspect discussif	176
- troisième objectif : compréhension et explication de texte pour parvenir à la connaissance de la langue d'une spécialité.....	178
-quatrième objectif : la charnière du fond et de la forme face à la rédaction technique	180
- cinquième objectif : mettre en évidence l'importance de l'aspect fonctionnel de la terminologie et de la phraséologie du rédacteur technique dans les textes pragmatiques : langues spécialisées.	183
Traduction et rédaction technique : Objectifs et techniques d'apprentissage	187
- premier objectif : produire en français et en arabe un texte juridique, médical, économique, en adaptant la rédaction aux spécificités du public cible.....	189
- deuxième objectif : préparer les marques linguistiques majeures du français et de l'arabe par l'observation de supports concrets professionnels : juridique, économique, médical.....	191
- Troisième objectif : préparer une traduction en tenant compte de la terminologie spécialisée et en comparant la	

phraséologie du document spécialisé : juridique, économique ou médical, employée en français et en arabe.....	193
- Quatrième objectif : produire deux traductions d'un même document en fonction du besoin rédactionnel adaptés au public visé (français/ arabe).....	195
Proposition d'un cours modèle : « Texte exploité : Jugement » Type : Discours Juridique	198
Conclusion	221
Annexes	223
Annexe 1	224
Annexe 2.....	225
Annexe 3.....	236
Bibliographie	239

Liste des Tableaux

Tab I.1.1 : répartition par année scolaire 1996	16
Tab I.1.2 : répartition par année scolaire 1997	16
Tab I.2.1 : répartition des modules (3ème année)	1
Tab I.2.2 : répartition des modules (4ème année)	1
Tab I.2.3 : Quels types de textes en français , en arabe, ou en anglais avez-vous lus ? Et à quel moment ? (Niveau 3ème et 4ème année)	31
Tab I.2.4 : Quels types de texte de spécialité en français, en arabe, en anglais avez-vous lus? et à quel moment ? (niveau 3ème et 4ème année).....	32
Tab I.2.5	1
Tab I.2.5 : parmi les types de textes de spécialité en français, en arabe, en anglais, lesquels préférez-vous lire ou étudier ? (Niveau 3ème et 4ème)	33
Tab I.2.6 : Au moment de lecture ou d'étude des textes scientifiques en français, en arabe, en anglais, quelles difficultés avez-vous eues ? Niveau 3ème et 4ème année	34
Tab I.2.7 : Au moment de lecture ou d'étude des textes techniques en français, en arabe, en anglais, quelles difficultés avez-vous eues ?	34
Tab I.2.8 : Au moment de lecture ou d'étude des textes de vulgarisation en français, en arabe, en anglais, quelles difficultés avez-vous eues ?	35
Tab I.2.9 : Afin de bien comprendre un texte de spécialité, en français, en arabe, en anglais, qu'est-ce-que devriez-vous faire en priorité ?	35
Tab I.2.10 : Profil des enseignants de langue générale enquêtés : arabe-français-anglais	37
Tab I.2.11 : Profil des enseignants de langues spécialisées	41
Tab I.2.12 : y a-t-il des activités visant sur ses différentes formes : discursive, terminologique, rédactionnelle ?	42
Tab I.2.13 : suivez-vous une liaison strictement pédagogique de l'enseignement des textes spécialisés entre vous ?	43
Tab II.1.1 : Tableau synoptique explique les concepts de lisibilité et d'intelligibilité	62
Tab III.2.1 : les caractéristiques de chacune des approches	131
Tab IV.2.1 : Prépositions composées d'une seule lettre	162
Tab IV.2.2 : Autres prépositions usuelles	163
Tab IV.2.3 : Quasi-prépositions (lieu et temps)	163
Tab IV.2.4 : Locutions prépositionnelles : préposition + nom (en annexion)	163
Tab IV.2.5 : Particule de mise en exergue	164

Tab IV.2.6 : Particule d'exception	164
Tab IV.2.7 : Particule de restriction	164
Tab IV.2.8 : Particules et locutions de concession	164
Tab IV.2.9 : un tableau à travers lequel l'apprenant essaye selon sa compétence cognitive de mettre ensemble les termes déjà connus et les termes dont il ignore	184
Tab IV.2.10 : Exemples de connotation	185
Tab IV.2.11 : Exemples de connotation	186
Tab IV.2.12 : Tableau synoptique contenant les différentes parties du « jugement »	207
Tab IV.2.13 : devons présenter aux apprenants la flexibilité de l'origine de cette unité logique é	210
Tab IV.2.14 : les variantes de certaines termes utilisés	214
Tab IV.2.15 : les différentes constructions phraséologiques (français)	215
Tab IV.2.16 : les différentes constructions phraséologiques (arabe)	216
Tab IV.2.17 : quelques illustrations servant à faire comprendre cette catégorie (Arabe/Français)	217
Tab IV.2.18 : Donner pour chaque terme commun, son synonyme en terme technique des phraséologies	219
Tab IV.2.19 : canevas en langue arabe au discours juridique	1

Liste des Figures

Fig. II.1.1 : schéma de la communication	61
Fig II.1.2. : Espace de la rédaction technique	68
Fig II.1.3 : Plan de la rédaction technique	69
Fig II.2.1 . : représentant la langue comme espace englobant, la spécialité comme étant un tremplin, inclus et vocabulaire de spécialité comme un résultat englobé.	76
Fig II.2.2. : représentant les différentes propriétés d'une langue spécialisée.	88
Fig III.1.1 : triplement l'émetteur, le récepteur et la situation de communication	105
Fig III.1.2 : Caractérisation par typologie discursive.....	107
Fig III.1.3 : Classification de textes	110
Fig III.2.1 : Schéma de la communication de R. Jakobson	119
Fig IV.1.1 : schématiser le parcours de notre proposition didactique	144
Fig IV.2.1 : présentation de trois types de texte	177
Fig IV.2.2 : les variantes possibles pour le reste des termes des parties sus-indiquées	214
Fig IV.2.3 : synonyme de chaque terme commun, en terme technique des phraséologies ..	218

Introduction

1. Réflexion de départ

Le monde du travail en général et notamment celui des entreprises, vis-à-vis de l'enjeu économique et industriel, participe avec véhémence à la construction de l'aspect linguistique.

Du montage d'une armoire à l'installation d'un magnétoscope en passant par la mise en marche d'un logiciel ou d'un four à micro-ondes, chacun d'entre nous s'est, un jour, trouvé confronter à la lecture et à l'utilisation de mode d'emploi, de notices techniques ou scientifiques.

Ainsi, pour tenir compte des besoins de l'utilisateur du produit, moult textes seront rédigés selon toute une stratégie rédactionnelle aux besoins des consommateurs de la part du rédacteur technique. En effet, la conception et la rédaction de la documentation technique et scientifique sont une affaire très complexe et un enjeu économique qui peut avoir corollairement un impact sur la production.

Compte tenu de l'enjeu économique, le rédacteur de la documentation doit nécessairement mettre en scène l'utilisateur final, imaginer quelles sont les conditions concrètes de son activité, les autres appareils qu'il utilise en même temps et les savoir-faire qu'il est supposé avoir acquis en les utilisant.

Face à ce travail rédactionnel titanesque, l'ensemble des entreprises, des universités, des instances politiques se voit obliger de se plier devant une peine de production de textes non seulement bien rédigés, mais surtout à géométrie variables : textes scientifiques, documents techniques, etc.

D'où l'émanation d'une typologie textuelle.

En l'espèce, on n'ignore pas l'importance de la communication internationale moderne des discours spécialisés dont le volume et le spectre ne cessent de grossir et de se diversifier par la suite des nouvelles conditions socioculturelles, économiques, professionnelles, etc. on peut donc bien comprendre l'attention accrue qu'accordent de nos jours, aux langues de spécialité, les responsables et les organismes chargés de la valorisation et de la diffusion des grandes langues de la communication internationale.

Dans cette optique, la traduction en général et notamment la traduction spécialisée, en tant qu'arme stratégique, économique et culturelle, doit s'appuyer sur des compétences professionnelles et une démarche appropriée, prenant en compte ses fonctions et ses finalités.

Cependant, l'enseignement des langues spécialisées pose des problèmes complexes. Le problème central est, à notre avis, celui qui concerne la composante rédactionnelle, qui y est trop négligée.

Nous savons tous qu'il s'agit de variétés linguistiques ou de modalité d'usage de la langue liée aux domaines scientifiques et techniques et aux activités professionnelles.

Cela ne nous empêche pas, cependant, de reconnaître que ces modalités d'usage de la langue partagent quelques grands traits qui attestent leur spécialité tant au niveau lexical qu'au niveau syntaxique et notamment discursif.

Toutefois, l'enseignement/apprentissage des langues spécialisées en rapport étroit avec la traduction vit aujourd'hui un vent de changement où les universités voient le besoin d'élargir l'orientation de l'enseignement des langues spécialisées vers les publics spécifiques qui sont adultes professionnels ou les universitaires en formation initiales dans des disciplines non linguistiques.

Le focus d'une telle formation ne sera pas sur la langue elle-même. Il portera plutôt sur une optique utilitaire tenant compte des situations de communication dans lesquelles les apprenants seront amenés à utiliser la langue.

Ainsi, notre réflexion de départ pour la suite du travail de cette thèse est née.

Mais avant d'entamer le vif du sujet, nous voudrions exposer brièvement l'orientation et la problématique de notre travail afin d'en donner au lecteur une vision plus globale et de justifier la méthodologie de la recherche que nous avons choisie

2. Cadre général de la recherche

2.1 Problématique

Depuis quelques années, l'Algérie s'ouvre à une activité en pleine expansion dans le domaine de l'enseignement supérieur : le système L.M.D

L'apparition de ce nouveau système nécessite une autre nouvelle perspective d'enseignement des langues définie en fonction d'une situation précise à savoir les langues dites spécialisées. Cette formation vise non pas la maîtrise de la langue pour la langue mais plutôt pour la pratique, l'usage de la langue dans un domaine donné : la traduction dans notre cas.

Cela nous amène à poser la question suivante : comment peut-on donc enseigner une langue de spécialité au profit d'un futur traducteur-apprenti ?

Est-ce que sa formation sera axée uniquement sur la terminologie, ou bien, orientée davantage vers l'usage de la langue correspondant à une rédaction technique mettant en relief un discours spécialisé synonyme d'une communication de dimensions professionnalisantes ?

L'apprentissage doit être donc utile aux apprenants par rapport à leur future profession. Cela nécessite une sensibilisation de l'enseignant et de l'apprenant aux discours produits dans le domaine spécialisé. L'analyse de discours constitue par voie de conséquence la clé de voûte à l'entrée dans ce champ spécialisé. Ce point de vue est également exprimé par D. Abry : « L'analyse des discours spécialisés permet donc de mettre en évidence leurs caractéristiques linguistiques et pragmatiques et de les situer dans une pratique professionnelle ou disciplinaire, afin de cibler des compétences que les apprenants doivent acquérir pour maîtriser ces discours ».¹

C'est dans cette perspective là que se situe notre problématique.

2.2. Hypothèses et objectifs

Compte tenu de la croissance du nombre des typologies textuelles et leurs sceaux scripturaires spécialisés, nous avons choisi d'orienter notre recherche vers l'emploi de l'aspect linguistique (Arabe/Français) sans ce domaine et plus spécifiquement du fonctionnement de leurs discours.

Dans cette recherche, nous nous situons dans une perspective qui n'est pas strictement linguistique mais plutôt pragmatique. Ce qui nous intéresse c'est la compétence rédactionnelle des types de discours particuliers. En effet, la langue s'y réalise à chaque fois différemment d'où l'intérêt de familiariser les apprenants avec ces différents types de discours à savoir le juridique, l'économique, le médical qui font l'objet des textes pragmatiques.

Nous faisons l'hypothèse qu'il y a des particularités dans les discours spécialisés qui occasionnent en situation d'opération traduisante des difficultés rédactionnelles discursives et pragmatiques. Notre objectif est de montrer les spécificités et l'originalité des discours. Il sera également de décrire ces difficultés particulières et de proposer une formation dans la dernière partie et de surcroît une proposition d'un cours modèle pédagogique en adoptant comme texte pragmatique le discours juridique d'un jugement (Arabe/Français).

2.3 Orientation du travail et méthodologie de recherche

Pour ce faire, nous avons drapé notre travail de textes pragmatiques servant comme corpus initial pour la suite de notre recherche. Ces textes qui montrent que le sens n'est pas présent a priori dans les signes linguistiques mais qu'il est construit à travers sa mise rédactionnelle technique. Autrement dit, les textes pragmatiques sont d'abord une affaire de compétence rédactionnelle notamment dans les textes dits spécialisés.

¹- Abry, Dominique, « le français sur objectifs spécifiques et la classe de langue », Paris, CLE international, 2007, P.39.

Plus on s'approche des écrits à l'instar des textes scientifiques et techniques et plus la problématique de la traduction est centrée autour de l'efficacité de la transmission d'une information par le truchement d'une compétence rédactionnelle technique appuyée d'une terminologie et d'une phraséologie idoine au texte reformulé sous la cire d'un discours typique.

En somme, le texte pragmatique se distingue d'autres textes (littéraires, religieux, etc.) par le fait qu'il est objectif, conçu comme une adaptation plus ou moins à ce qu'on a à dire par écrit en fonction de la nature du message et de ses destinataires. Dans cette optique, Jean Delisle déclare que « le texte pragmatique est didactique ».²

Ainsi, bon nombre d'éléments linguistiques viennent certainement caractérisés l'espace scripturaire du texte pragmatique permettant par voie de conséquence de fonder éventuellement une méthode d'initiation pour l'apprentissage des langues spécialisées et par là même adopter une technique de traduction idoine résonnant une pratique pédagogique efficace pour la formation du futur apprenti-traducteur.

Raison pour laquelle notre choix vis-à-vis à ce type de texte était longuement réfléchi en vue de concevoir l'enseignement pratique des langues dites spécialisées comme un apprentissage de la communication fonctionnelle et le futur traducteur apprenti tel un rédacteur technique qu'on lui confie la reformulation des idées d'un texte pragmatique : juridique, médical, économique, etc.

Pour entreprendre la démarche que nous nous proposons et vérifier nos hypothèses, nous avons recueilli certains textes pragmatiques à géométrie variable en exploitant deux approches qui se complètent : celle de Katharina Reïß, méthode sur la typologie textuelle et celle de la théorie fonctionnelle (Skoposthéorie).

3. Organisation du travail

Cette thèse est structurée en quatre parties. La première porte sur le cadre général et théorique de l'étude : elle est composée de deux chapitres. Le premier présente l'espace linguistique et historique en Algérie. Le deuxième chapitre présente le parcours de l'enseignement de la traduction en Algérie : Etat des lieux.

La deuxième partie s'articule autour d'un cadre spécifique terminologique et réflexions. Deux chapitres sont envisagés : Le premier porte sur la rédaction technique avec ses définitions multiples et constats. Le deuxième chapitre présente les langues spécialisées avec ses différentes définitions et constats.

²- Jean Delisle, « l'analyse du discours comme méthode de traduction », Canada, Ed. P.U.O, 1980. P.14.

La troisième partie s'organise selon deux chapitres : le premier met en exergue la typologie textuelle et les différents discours. Quant au deuxième, il sera l'objet d'analyse des approches méthodologiques de la traduction.

Enfin la quatrième partie sera l'apanage du cadre pratique sous le titre de :

Espace de la proposition didactique : ses paramètres théoriques et ses aspects pratiques.

Le premier chapitre englobera le domaine méthodologique pour céder la place au deuxième chapitre qui fonde ses analyses sur des aspects pratiques :

Rédaction technique et traduction : objectifs et techniques d'apprentissage.

Traduction et rédaction technique : objectifs et techniques d'apprentissage.

Proposition d'un cours modèle :

Texte exploité : jugement.

Type de texte : discours juridique.

Partie première :
Cadre général et théorique

Chapitre 1

Espace linguistique et historique en Algérie

I.1.1- Le berbère ou Tamazight

Historiquement les Berbères ou Tamazighen -pluriel de Amazigh qui signifie «homme libre»- sont les populations qui occupaient le nord du continent africain de la Tripolitaine à l'Atlantique au moment des premières conquêtes phéniciennes et romaines de l'Afrique du Nord¹. Ces conquêtes n'affecteront aucunement les traits culturels ni le type d'organisation sociale et économique encore en usage dans les trois grandes régions de l'Algérie où se concentre cette population berbérophone qui ne se distingue que par l'utilisation vernaculaire du tamazight et par des pratiques culturelles spécifiques :

Au nord de l'Algérie; le Kabyle est la variété en usage dans un ensemble qui regroupe la région centre (Algérois, Grande Kabylie, Massif du Djurdjura) et la région centre-Est (de l'Algérois à Bejaïa et à Sétif, capitale des hautes plateau de l'Est Algérien);

Au Sud-est, dans le Constantinois, le Chaoui s'emploie depuis le massif des Aurès jusqu'aux contreforts de l'Atlas saharien;

plus au Sud enfin, les variété Mozabite et Targuie sont utilisées dans le M'zab et le massif du Hoggar.

L'observateur avertit que les régions mentionnées comme lieux d'implantation du Tamazight sont montagneuses et d'accès difficile, ce qui confirme l'aspect minoritaire de cette population par rapport à la population Arabophone majoritaire qui vit dans le reste du pays. Nous ne pouvons pas cependant parler de sphère linguistique Amazighophone ou Arabophone (dialectal) hermétiquement close, car un tel découpage méconnaîtrait les mouvements de population pendant la guerre d'indépendance, l'immigration d'une partie des habitants des zones déshéritées vers la France et les déplacements des populations en direction des grandes villes industrielles de l'Algérie (Alger, Constantine, Annaba, Skikda, Arzew, Tlemcen, Naama, Hassi-Messaoud, Oran) lors du développement du tissu industriel Algérien. Ces déplacements ont permis un important brassage et une interpénétration sociale des groupes linguistiques en présence, si bien qu'il n'existe pas de berbérophone monolingue ignorant totalement l'arabe dialectal, surtout si l'on tient compte de l'impact de la scolarisation effectuée en langue arabe.

Il n'en demeure pas moins que le Tamazight doit être donc considéré comme un substrat et qu'il est un élément constitutif fondamental de la réalité linguistique algérienne, au même titre que l'arabe dialectal et le français.

Langue longtemps considérée comme faisant partie du patrimoine culturel et folklorique de l'Algérie, mais confinée strictement à un rôle vernaculaire, le Tamazight se

¹- Julien Charles-André, «l'histoire de l'Afrique du nord», Tome 1, édition payot, 1953, P.49.

voit discrédité dès 1962 par le pouvoir en place et son élite arabophone qui le marginalisent et le censurent jusqu'en 1980¹. Les événements du «printemps berbère» (avril/mai 1980) obligent les autorités à nuancer leur position; à partir de juin 1980 et de la session du comité central du FLN, le discours politique à l'égard du statut de Tamazight se modifie légèrement et l'on voit se dessiner une politique culturelle², caractérisée principalement par la volonté de renforcer la généralisation de la langue arabe, et secondairement par «un intérêt très superficiel» pour la revendication berbère (création d'un Secrétariat d'Etat à la culture populaire et de quelque Département d'Etudes post graduées sur les Langues et Cultures populaires) dont celui créé à Tlemcen et assurent une formation nationale en culture populaire niveau magister et doctorat.

Sur le terrain, les mesures de censure, de restriction et de contrôle des activités artistiques et culturelles mises en place en 1970 persistent jusqu'en 1988 et ne s'estompent qu'avec la relative ouverture démocratique induite par les émeutes d'octobre 1988³. La conjoncture politique et l'avènement de l'islamisme politique violent conduisent le pouvoir à instrumentaliser dès 1990 la revendication berbère. Un changement se produit dans le discours officiel qui reconnaît timidement l'existence de fait du berbère comme élément de la culture du peuple algérien. Le volume horaire de la chaîne 1 augmente, la télévision nationale réduit sa censure et diffuse chaque jour, à raison d'une dizaine de minutes, une revue de presse en berbère à la fin des informations nationales en arabe standard. La pression du Mouvement Culturel Berbère sur le pouvoir s'accroît et ses militants exigent la reconnaissance institutionnelle du statut officiel et national de la langue et de la culture berbère ainsi que l'enseignement obligatoire de cette langue dans les établissements scolaires des zones berbérophones. Un boycott de l'école est engagé par le M.C.B. en septembre 1994 et ne prend fin qu'en février 1995 avec la reconnaissance par les autorités du statut de la langue berbère.

Cette reconnaissance du statut national de la langue berbère-dont les multiples implications sur les données sociolinguistiques se feront sentir dans quelques années- pose beaucoup plus de problèmes qu'elle n'en résout. S'inscrivant dans la logique du pouvoir, elle ne confère aucune «officialité» constitutionnelle à la langue Tamazight et participe de la logique unioniste en vigueur depuis 1962. La traduction de cette reconnaissance officielle sur le terrain de l'enseignement n'est pas aisée, d'autant que cette langue est essentiellement orale et comporte de multiples réalisations régionales, voire même spécifiques à chaque tribu. Si cette diversité dans le code oral est une richesse en soi, l'absence d'une codification de la transcription au niveau des caractères utilisés (latin, tifinagh, arabe), l'absence de normalisation et de standardisation des règles syntaxiques et

¹- Cf. Chaker Salem, «Linguistique Berbère», Paris, Peeters, Louvain, 1995, P2.

²- Cf. K.T., Ibrahim, «Les algériens et leur(s) langue(s)», Alger, Editions El-Hikma, 1997, P.328.

³-Conjoncture sociale et notamment politique de l'état algérien sous la présidence du feu CHADLI, ex président de l'Algérie.

grammaticales (en dépit des travaux de linguistes réputés comme M. Mammeri, S. Chaker, R. Kahlouchen S. Benrabah et le manque d'enseignants spécialisés sont autant de facteurs qui tempèrent l'euphorie et l'engouement résultat de la reconnaissance du statut officiel du berbère. La revendication Tamazight initiée par le M.C.B., légitime à tout point de vue, semble avoir été récupérée par le pouvoir qui la diluée dans les structures administratives et scientifiques d'un haut comité de l'Amazighité (H.C.A) chargé de banaliser toutes les exigences liées à la matérialisation dans les faits de cette reconnaissance.

Aujourd'hui, l'avenir du tamazight en Algérie n'est pas incertain, si même l'arabe dialectal algérien, la langue maternelle de la grande majorité des locuteurs, est devenu depuis 1988 l'outil de communication même du pouvoir qui se plaisait jusque là dans l'utilisation d'une langue arabe classique, châtiée, très éloignée de la population. l'intervention de l'arabe algérien dans les médias importants (TV et radios) et dans les diverses situations formelles de la vie de l'Etat, en remplacement de l'arabe moderne, a surtout été sensible lors de la campagne électorale des élections présidentielles et législatives. Il laisse prévoir une reconfiguration de la situation des langues en présence sur le marché linguistique, ainsi que l'établissement de nouveau rapport induits de la reconnaissance du tamazight, du recul de l'arabisation et de la formidable vitalité de l'arabe dialectal.

Les participants aux rencontres sur l'édition et la diffusion du livre en Tamazight ouvertes à Bouira (Labylie) les 6 et 7 Décembre 2013 plaident pour l'élargissement de l'enseignement du Tamazight à «toutes les régions de l'Algérie» pour un double objectif : donner une plus grande visibilité» à cette langue et promouvoir le livre qui la véhicule. plusieurs intervenants lors de cette rencontre, notamment des éditeurs affirment que les difficultés qu'ils rencontrent en tant que professionnelles spécialisés sont liées au «manque de visibilité de tamazight, à l'exception de quelques régions du nord du pays (Alger, Bouira, Tizi-Ouzou et Bejaia) qui se distinguent par une forte concentration de berbérophones. Cette situation se traduit par la «quasi-absence» des ouvrages en tamazight dans les librairies et bibliothèques publiques, notamment dans les écoles de ces régions où cette langue «reste tout de même facultative» alors que son enseignement est inexistant sur le reste du territoire national. Pour Ramadane Achab, directeur de la maison d'édition éponyme, il est «urgent» de disposer de données «précises et fiables» puisées du terrain sur la réalité du lectorat tamazight «surtout que les auteurs en cette langue» sont de plus en plus nombreux».1

«Le responsable des éditions Assirem, spécialisées dans le livre et le multimédia pédagogique en tamazight en appelle aux pouvoirs publics pour apporter tout le soutien nécessaire aux éditeurs en tamazight, «peu nombreux et souvent débutants. Monsieur Brahim Tazaghart, directeur des éditions Tira, considéré lors de cette rencontre sur le livre

¹- El -Watan du 06 et 07 Décembre 2013

en Tamazight à Brouira, que les problèmes d'édition et de diffusion en tamazight relèvent de la situation générale du livre en Algérie. Ce poète, écrivain et traducteur milite lui aussi pour la généralisation Amazight qui représente autant que l'arabe, un «facteur d'intégration» dans la pluralité linguistique algérienne et un moyen de renforcement de la culture algérienne». Dans un point de presse toujours Bouira, le 05 Décembre 2013, Youcef Merahi, Secrétaire général du HCA, a wilaya où elle est enseignée. Des carences ont été relatées par le secrétaire général du HCA «dont le caractère facultatif imposé à l'enseignement de cette langue alors qu'il devait être obligatoire» devait-il conclure.

L'année 2014 a vu naître la publication d'un riche dictionnaire de tamazight, dont l'auteur n'est que Mohand Akli Haddadou illustre linguiste et écrivain. Ce dictionnaire viendra enrichir la bibliothèque des ouvrages sur la langue et la culture Amazighte, bilingue (Kabyle en français Kabyle) édité par les éditions Berti.¹

I.1.2. L'arabe

l'expression «Langue arabe» recouvre plusieurs variétés linguistiques plus au moins proches les unes des autres, différentes par leur statut et employées dans plusieurs espaces géopolitiques. En Algérie, comme dans tous les pays arabes, cette expression suscite bien des controverses dans les milieux culturels et surtout politiques, tout son sémantisme est porteur de conflits idéologiques et religieux en fonction de différentes approches dont il est l'objet.

L'arabe est une langue sémitique qui appartient génétiquement à la même famille que l'akkadien, l'amorite, l'ougaritique, le cananéen (hébreu, phénico-punique, moabite), l'araméen, le sudarabique et divers idiome éthiopiens (guèz, amharique, etc.). Les grammairiens et linguistes arabes attestent son existence dans la péninsule arabique quelques siècles avant la naissance du Prophète Mohamed (que le salut soit sur lui). Parlé par diverses tribus nomades, utilisé comme langue de grande communication, l'arabe présentait la particularité d'être employé «dans les différentes manifestations sociales, commerciales et culturelles. Ces manifestations qui avaient lieu particulièrement à la Mecque, lieu de pèlerinage séculaire, permettaient aux poètes et tribus de se livrer à des joutes oratoires mémorables».²

Parmi ses diverses variétés la plus ancienne, la plus soutenue, devient au VII siècle, la langue de la révélation du Coran : appelée «classique», «littéraire», «coranique», elle offre «un corps qui, par son existence de texte, constitue un élément fondamental de cohésion linguistique. De plus, apparaissant comme la propre parole éternelle et immuable

¹- El-Watan du 01/03/2014.

²- Cf. K.T. Ibrahim, Op.cit, P.332.

de Dieu, il prend un valeur de norme définitive».1 L'articulation de la religion sur la langue arabe classique confère à cette dernière une dimension de sacralité qui, toujours présente, institue des rapports de nature existentielle et mystique entre l'homme et l'instrument de communication. langue sacrée, langue du Coran, langue de l'Islam, cet arabe classique qui a servi à la diffusion de la religion musulmane, peut être considéré comme une langue intertribale ou supratribale accessible à l'ensemble de tous les arabes»2. Cette variété, la langue du Coran, a perduré à travers les siècles sans aucune altération ni modification notoire. Elle est restée la langue des exégètes et savants spécialistes de théologie, la langue de l'étude du coran, du Hadith, de toute la poésie et de la littérature arabo-musulmane ancien. les premières études sur la langue arabe, qui remontent au VII siècle, ont été motivées par le double objectif de fixer le texte du Coran et d'en enseigner la langue aux non-arabophones convertis à l'islam.

L'ouverture du monde arabo-musulman sur le monde occidental et les sciences mais surtout sur l'esprit de la modernité à la suite de la colonisation européenne d'une variété d'arabe dite «moderne», assez éloignée de l'arabe classique. Le recours à l'emprunt aux langues étrangères européennes (l'anglais et le français) a été la principale procédure néologique utilisée pour adapter la langue arabe aux exigences de la vie moderne. Cette deuxième variété également déterminée par les caractérisants «standards», «médiants», et même «intermédiaires» est utilisée dans médias et les institutions de souveraineté des Etats arabes (radios, télévisions, presse écrite, discours politiques, relations diplomatiques, enseignement, manuels scolaires et Universitaires).

La troisième variété l'arabe «dialectal», essentiellement parlé, se distribue en un ensemble de parlers locaux, typiques de chaque pays arabe singularisés par des spécificités phonétiques, morphosyntaxiques et sémantiques. En Algérie, l'arabe dialectal, langue maternelle de la plus grande partie de population (85%), constitue la langue de la «première socialisation linguistique, de la communauté de base» 3 et une grande intercompréhension existe entre les différents parlers locaux. Selon Cherrad Benchefra, il est la (les) «véritable(s) langue(s) des population qui n'avaient pas accès à l'arabe littéraire dans les foyers. En effet, même si l'arabe dialectal semblait plus proche du littéral que le berbère, la majorité de la population, qui était analphabète, n'accédait pas à la compréhension de cette langue hautement littéraire (l'arabe littéraire)4. Le dialectal arabe se caractérise par une opposition urbain vs rural et par l'existence de grandes variétés régionales géographiquement circonscrites. La variété urbaine concerne les cités d'obédiences arabo-andalouse et turque, marquées par une longue tradition citadine héritée

¹- Cohen, David, «Langue Arabe», Paris, Encyclopédia Universalis, S.A.P., P.707.

² - Cohen David, op cit, P7013.

³- Cf. K.T. Ibrahimi op. Cit, P341.

⁴- cf. Cherrad Benchefra, «Le soir d'Algérie», du 18/08/2015.

www.lesoirdalgerie.com/articles/2015/08/18/article.php?sid...cid=41

des dynasties arabes ou beylicales; elle caractérise bien le parler des villes telles que Constantine, Tlemcen, Alger, Nédroma et Bejaia, parler dénommé «bledi» par opposition au parler rural (barani ou hawzi)». En outre, quatre grandes variétés se partagent l'espace algérien:

- A l'Ouest, l'Oranais qui s'étend de la frontière Algéro-marocaine jusqu'aux limites de Ténès;
- A l'Algérois, qui couvre toute la zone centrale du pays jusqu'à Bejaia;
- A l'Est du pays, sur les hauts plateaux et leur capitale Sétif prédomine un parler rural spécifique à la région, réputée pour son folklore populaire et son rai égrené de mots français; plus à l'Est, dans le constantinois et jusqu'à la frontière Algéro-tunisienne, existent des parlers propres aux villes de Constantine et d'Annaba.;
- Au Sud, une variété dont les contours géographiques recouvrent «l'air saharienne», participe, plus intimement d'un grand ensemble dialectal s'étendant de la péninsule arabe aux cotes atlantiques».1

Cependant, ce découpage ne reflète qu'imparfaitement la réalité de la distribution des parlers dialectaux en Algérie, en raison de la forte interprétation des différentes sphères linguistiques résultant des multiples mutations socio-économiques. l'existence de petites poches linguistiques berbères et/ou arabes à l'intérieur des grandes aires susmentionnées ainsi les mouvements de populations rendent difficile l'établissement de la carte linguistique de l'Algérie : elles traduisent le caractère fondamentalement hétérogène de la réalité sociologique et linguistique d'un pays essentiellement dominé par l'arabe dialectal algérien dans ses diverses variétés.

I.1.3. Les langues étrangères

I.1.3.1. Le français

Bien après l'indépendance de l'Algérie, cette langue d'origine étrangère possède un statut privilégié par rapport à toutes les autres langues en présence y compris l'arabe moderne; elle a marqué profondément l'inconscient de plusieurs générations d'Algériens parce que sa diffusion a été le prolongement logique de la domination coloniale et des diverses politiques linguistiques et culturelles mises en place à partir de 1830 en substitution à la langue et à la culture arabe.

A l'indépendance, le FLN s'est attaché d'abord à l'édification urgente des différentes institutions de l'Etat algérien et à la récupération des référents identitaires, culturels et linguistiques : l'Islam consacré religion de l'Etat et l'arabe proclamé langue nationale. L'impact de la domination linguistique coloniale a fait du français- dans l'immédiate après -indépendance- la première langue étrangère à jouir d'un statut de langue véhiculaire,

¹- Cf. K.T. Ibrahimi. Op.cit, P346.

d'idiome de grande communication et de médium de fonctionnement des institutions de l'Etat, plus particulièrement de l'école algérienne devenue le lieu privilégié de sa diffusion.

Placé depuis 1962 dans un rapport conflictuel avec la langue arabe consacrée langue nationale, le français est clairement défini sur le plan institutionnel comme une langue étrangère. Mais ce statut officiel reste absolument économique marqué profondément par la francophonie et les traditions de gestion héritées de l'administration coloniale. L'entendue et la diversité des champs d'action de cette langue ainsi que son prestige semblent être les facteurs dynamisant qui lui confèrent une bonne position dans la hiérarchie des valeurs sur le marché linguistique algérien.

On peut évaluer à plusieurs millions (8 millions environ) le nombre de locuteurs maîtrisant plus ou moins correctement la langue française. L'évaluation quantitative précise est certes difficile à réaliser quand les données statistiques concernant l'utilisation de telle ou telle langue sont volontairement occultées. Cependant, on peut estimer, sur la base de recoupements de renseignements concernant les effectifs de la population scolarisée, le nombre de journaux paraissant en langue française, leur tirage et leur diffusion à travers tout le territoire national, la place de l'édition en langue française, l'importance de cette langue dans les placards publicitaires, les enseignes et devantures des commerces, les imprimés et documents, etc., que le nombre des locuteurs utilisant la langue française et donc possédant une certaine compétence linguistique de cette langue est important par rapport à l'ensemble des sujets parlants.

I.1.3.2- L'anglais

L'avènement de l'islamisme, en 1991, comme force politique soutenue par le courant islamo-baâthiste du Pouvoir, a favorisé, pour des raisons stratégiques, des alliances et des coalitions contre nature entre l'opposition islamiste et le gouvernement Ghazali sous la présidence de Chadli Bendjedid. Celles-ci ont conduit à des réformes sociales et économiques visant l'institution éducative et, en particulier, ont autorisé la substitution de l'anglais au français en quatrième année du second cycle de l'école fondamentale: en 1993, l'enseignement de l'anglais devient possible comme première langue étrangère, à titre optionnel et en concurrence avec le français. Le choix de la première langue étrangère est laissé à l'appréciation des parents. Inexistante jusque là dans l'environnement linguistique et culturel du sujet parlant algérien, la langue anglaise n'en bénéficiait pas moins de sa réputation de langue des sciences et des techniques. Cependant, son attrait n'a favorisé qu'un engouement relatif et éphémère à l'égard de son enseignement comme première langue étrangère ; son intérêt s'est vite vu jugulé par l'impact de la réalité socioculturelle sur le comportement linguistique de l'enfant : en 1996, dans la wilaya de Constantine, 5609 élèves seulement apprenaient l'anglais dans le second cycle de l'école fondamentale alors que 121420 élèves étaient inscrits en français. Le succès était donc très relatif. La répartition par année scolaire montre même une nette régression dans les effectifs des élèves entre la quatrième et la sixième année du deuxième cycle de l'école fondamentale :

4ème année scolaire	5ème année scolaire	6ème année scolaire
3195	2166	247

Tab I.1.1

deuxième cycle de l'école fondamentale :

En 1997, la tendance à la baisse des effectifs des élèves apprenant l'anglais se confirmait :

4ème année scolaire	5ème année scolaire	6ème année scolaire
2409	2337	227

Tab I.1.2

Au niveau national, les données statistiques de 1996 diffusées par le Ministère de l'Education nationale sur le nombre des élèves ayant opté pour l'anglais traduisant ce relatif insuccès :

*4eme fondamentale : 24213 dont 10450 filles.

*5eme fondamentale : 25401 dont 11838 filles.

*4eme fondamentale : 9393 dont 4538 filles.

En d'autres termes, sur les 4617728 élèves dans le cycle fondamental de l'école algérienne où il y a obligation de suivre en enseignement de langues étrangères au choix entre le français et l'anglais, seuls 59007 suivent les enseignements d'anglais, soit 1,28% de la population scolarisée dans ce cycle. Cette nette préférence pour le français, choisi par 98,72% de la population scolaire, confirme et précise le prestige de cette langue chez les parents d'élèves et montre qu'elle reste en position de force et a encore de l'avenir en Algérie pour devenir langue nationale au même titre que le tamazight.

I.1.3.3. L'espagnol

L'Ouest algérien a subi une forte influence espagnole, caractérisée par un apport migratoire particulièrement important sous la colonisation française. Cette présence espagnole dans l'Oranie a laissé des traces linguistiques dans la variété oranais d'arabe dialectal. Diverses études sur les emprunts espagnols présents dans le parler arabe oranais confirment l'importance des contacts et échanges linguistiques. L'inventaire recueilli par L.Benallou montre que les emprunts sont fréquents dans le code oral et que les hispanismes se développent surtout dans les domaines liés à la vie professionnelle et les relations interpersonnelles (vocabulaire de la pêche, de l'alimentation, de l'habillement, des activités agricoles du temps des colons). Certains hispanismes sont si bien implantés dans le parler oranais « qu'ils ne sont plus considérés » comme mots espagnols, tels : *trabendo* « contrebande » : [chritsobattta'trabendo] « j'ai acheté une chaussure de

contrebande» ;

taberna« bar» : [rahidalfit'barna] « il est toujours au bar » ; bogado « avocat » : [rahoubogado] « il est avocat» ;

manta « couverture» : [hadal mantamathamich] « cette couverture ne réchauffe pas»;

calentica « plat à base de pois chiches» : [a'tinimyadorocalentica] « donne- moi une boîte de tabac à priser»;

carriola « charrette » :[carriola ta mou el khodra] « la charrette du marchand de légumes»;¹

La présence de la langue espagnole est forte dans le parler quotidien de la population de la région d'Oran. Son développement s'explique essentiellement par des facteurs sociaux et économiques : l'ouverture du marché algérien à la concurrence a développé chez la grande majorité des jeunes oranais en situation de chômage le sens de la débrouille et du commerce informel.² Les fréquents séjours et déplacements vers l'Espagne* qu'ils effectuent pour s'approvisionner en denrées alimentaires et produits manufacturés ont favorisé d'abord l'apprentissage de la langue de Cervantes et développé l'emprunt linguistique à cette langue. La position géographique de l'Algérie, sa proximité avec l'Espagne ainsi que les divers brassages de populations induits par les conquêtes, les migrations et les exodes de populations des pays du pourtour méditerranéen ont permis les phénomènes d'emprunts linguistiques réciproques et ont développé l'engouement des Oranais pour la connaissance et l'apprentissage de l'espagnol. Oran abrite le plus ancien institut Cervantes d'Algérie avec un consulat général d'Espagne qui rayonne sur toute l'Oranie de Ténès à Maghnia et d'Oran à Adrar en passant par Tindouf surplombant le Sahara Occidental, ex colonie espagnole où l'espagnol est la langue seconde tant sur le territoire occupé par le Maroc que sur le camp des Sahraouis de Tindouf dont les enfants bénéficient d'un enseignement en langue arabe avec comme langue seconde la langue espagnole généralement assurée par des professeurs sahraouis formés en terre algérienne et bénéficiant des mêmes programmes de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur algérien. La ville de Tindouf abrite depuis 2008 un centre universitaire qui assure

¹- Cf. Lamine, Benallou, «Dictionnaire des hispanismes dans le parler de l'Oranie, Alger, OPU, 1992, P140.

²- *La ville espagnole d'Alicante est reliée quotidiennement à Oran par des notations journalières maritimes et aériennes.

*La ville espagnole d'Almeria est reliée également à Ghazaouet, ville portuaire à l'extrême Ouest algérien.

*La ville de Barcelone, capitale économique est également desservie par des rotations maritimes et aériennes, avec Oran, capitale économique et métropole de l'Ouest.

des formations pluridisciplinaires au profit des habitants de la région dont plus de la moitié vienne des camps de Tindouf. Cette structure universitaire reçoit des formateurs des universités espagnoles grâce à un partenariat de coopération parrainé par des ONG espagnoles activant dans les camps de Tindouf, de France et d'Espagne.

*

Chapitre 2

Parcours de l'enseignement de la traduction en Algérie

-Etat des lieux-

I.2.1- Parcours de l'enseignement de la traduction en Algérie

I.2.1.1- Etat des lieux

Pour accéder au volet de l'enseignement de la traduction en Algérie, il est important d'évoquer, ne serait ce que succinctement, la situation de la traduction depuis l'occupation français à l'heure actuelle.

D'abord, c'est avec les lycées franco-musulmans que la «traduction» fut installée. Une fois parachevés leurs itinéraires d'apprentissage, les diplômés de ces établissements étaient estimés susceptibles d'enseigner la langue arabe en se limitant à deux principales matières à savoir la version et le thème.

Vu sous cet angle, la traduction se voit déjà en situation paradoxale car il est en droit de penser que la version et le thème sont indéniablement une opération de transcodage, c'est-à-dire voir le fonctionnement ou le dysfonctionnement de la langue, ce qui, en conséquence, nous éloigne indubitablement de la véritable traduction pour nous rapprocher beaucoup plus à l'apprentissage des langues.

Après l'indépendance, la situation linguistique a pris un nouveau visage avec lequel la langue arabe est devenue officiellement langue nationale dans un espace fortement prêté pour un usage de la langue française. La mise en place de cette dernière était vraiment un défi sans précédent¹. C'est ainsi qu'en 1953, l'école supérieure de traduction et d'interprétariat venait de naître avec trois combinaisons linguistiques à savoir: Arabe-français-anglais

Arabe-français-espagnol

Arabe-français-allemand

En 1970, plusieurs bureau de traduction au niveau de chaque département ministériel ont été créés. Leur objectif était de traduire les textes officiels de la langue française vers la langue arabe à des fins de publication dans le journal officiel.

A partir des années 90 et 2000, le nombre des étudiants en traduction a connu une croissance sans trêve. La raison pour laquelle l'Etat algérien s'est vu dans l'obligation de créer plusieurs département à l'échelle nationale : Oran, Annaba, Constantine, Tlemcen, etc.

A cela s'ajoute aussi plusieurs laboratoires conçus pour la stratégie de la traduction, à titre

¹- Cf. Aicha Aissani, «L'enseignement de la traduction en Algérie», Meta, vol.45, n°3, 2000, P480.

d'illustration celui d'Oran avec sa revue «Al-Mutargim» laquelle est à son numéro 31.1

Après ce survol de la traduction, il est permis de penser que l'Etat Algérien possède des traditions en la matière.

Cependant, dans le cadre de l'enseignement/Apprentissage, l'apprenant algérien fut de tout temps confronté à sa situation bilingue voire multilingue vis-à-vis de la traduction.

Ce monde de communication qu'est la traduction a, en effet, défilé le cours de l'histoire de l'Algérie.

I.2.1.2- - L'université et la traduction

Plusieurs programmes ont été élaborés pour mettre, à chaque fois, en relief une meilleure tendance vers un enseignement de traduction de qualité prenant en charge certains canevas de démarches didactiques nécessaires pour prétendre traduire.

Pour pouvoir apporter des éléments de réponse au travail de cette recherche, il semble nécessaire d'entamer le premier pas vers une étude de l'état des lieux de l'espace linguistique en Algérie afin de mieux comprendre, peut être, les problèmes de la mise en discours scientifique ou technique en langues spécialisées. Voir, en deuxième lieu, le procédé au traitement des besoins en matière de formation linguistique ainsi que les particularités de la mise en discours c'est à dire la rédaction technique vis-à-vis des langues spécialisées en vue de s'en servir à formuler quelques éventuelles propositions didactiques afin de satisfaire les besoins langagiers d'un futur traducteur en la matière.

I.2.1.3- Le problème linguistique en Algérie

Au lieu d'être pragmatique et faire amende honorable la question lancinante de l'aménagement linguistique en Algérie ne cesse pas de susciter de vives controverses et des polémiques houleuses, renvoyant dos à dos langue officielle, langue étrangère et langue dialectale.

Certes, L'Algérie est un pays qui connaît une situation linguistique de grande envergure. Avec l'arabe classique comme langue officielle, l'Algérie est officiellement monolingue. Cependant ceci n'a pas empêché la présence sociale d'autres langues. Ces dernières restent présentes dans l'espace du patrimoine culturel du pays.

Il s'agit en l'occurrence de l'arabe ainsi que du berbère comme langue nationale à partir de 2002 avec toutes ses variantes et du français. C'est à travers ces langues multiples

¹- Cf. Aicha Aissani, Op.cit, P482.

que le citoyen algérien s'exprime : il est certain que ces langues exercent un pouvoir et une influence sur sa vie sociale, économique, industrielle et scientifique.

Pour réaliser cet état des lieux l'étude de la pluralité linguistique se voit imposer :

I.2.1.3.1- Enseignement et Espace sociolinguistique du Français :

Selon le rapport de l'organisation internationale de la francophonie relatif au français dans le monde pour l'année 2006-2007, l'Algérie, n'étant pas une partie prenante, comptabilise la deuxième communauté francophone au monde, avec environ 16 millions de locuteurs, soit un Algérien sur deux parle français.¹

Et selon les résultats d'un sondage effectué pour le compte de la revue "Le Point", l'Algérie est, en dehors de la France, le premier pays francophone au monde, avec plus de 14 millions d'individus de 16 ans et plus, qui pratiquent le français, soit 60% de la population.²

Cette enquête fait ressortir le fait que moult algériens, sans bien sûr rejeter leur arabité, estiment que le français leur est nécessaire dans leur relation avec le monde. Cela suppose que la langue française joint d'une place privilégiée dans la société algérienne. Elle vit une situation unique au monde car sans être la langue officielle, elle assume apparemment une certaine officialité. Sans être la langue totale d'enseignement notamment dans le cycle primaire et secondaire, elle est utilisée dans la transmission du savoir en général et la communication en particulier.

A cela s'ajoute l'utilisation de cette langue dans le domaine administratif et de gestion. Une grande partie des médias est en langue française (radio, quotidiens, hebdomadaires, etc). La moitié de la presse algérienne, par exemple, paraît encore en français. Ce qui favorise un bain linguistique au niveau du pays. même si de nos jours, la politique d'arabisation se donne l'autorité pour s'imposer et cela à tous les niveaux, cependant le français n'est enseigné, que telle une langue étrangère, reste paradoxalement très présent dans le système scolaire, notamment universitaire à l'heure actuelle. hormis les sciences humaines qui sont arabisées, l'enseignement universitaire est toujours francisé : Les sciences médicales et les sciences de l'ingénieur sont encore francisées, ainsi que quasiment toutes les branches au niveau de la post-graduation.

N'y-a-t-il pas, à ce niveau une intention, qui fait réagir l'esprit critique du moment que l'apprenant algérien, jusqu'à la terminale, a suivi un parcours d'enseignement arabisé ?

¹- Cf. Rapport de l'organisation internationale de la francophonie, 2006-2007.

²- Cf. Revue le point, article du 03 novembre 2000, n°1468.

Dans son article sur la culture et le plurilinguisme en Algérie, Rabah Sabaa trouve que «L'Algérie se caractérise comme on le sait, par une situation de quadrilinguisme sociale : arabe conventionnel/français/arabe algérien/Tamazight. Les frontières entre ces différentes langues ne sont ni géographiquement ni linguistiquement établies. Le continuum dans lequel la langue française prend et reprend constamment place, au même titre que l'arabe algérien, les différentes variantes de Tamazight et L'arabe conventionnel redéfinit, de façon évolutive les fonctions sociales de chaque idiome. Les rôles et les fonctions de chaque langue, dominante ou minoritaire dans ce continuum s'inscrivent dans un procès dialectique qui échappe à toute tentative de réduction»¹. Cela suppose déjà un paradoxe sociolinguistique avec l'enseignement. L'apprenant se voit noyer dans un bain linguistique hétérogène lequel, semble-t-il, est le reflet d'un marasme vis-à-vis de l'apprentissage en Algérie

Il est à reconnaître que la situation linguistique algérienne se compose essentiellement de deux structures :

1- Un domaine formel à l'intérieur duquel l'arabe classique est une langue officielle et nationale, elle jouit ainsi d'une place privilégiée. Et le français considéré officiellement comme première langue étrangère, il connaît cependant une certaine «officialité», du fait que sa présence est assez importante dans la société algérienne, par exemple, l'enseignement universitaire est, en grande partie, assuré en français, surtout les branches médicales et techniques.

2- Un domaine informel, représenté par l'arabe algérien, langue véhiculaire ; est une langue de la majorité des Algériens, d'un point de vue sociolinguistique. C'est un langage quotidien de type algérien et qui connaît une hybridation avec d'autres langues notamment le français, l'espagnol voire le turc, un langage qui accepte, au sein de sa formation tant au niveau du vocabulaire qu'au niveau grammatical, un calque linguistique tiré en grande partie de la langue française.

L'amazighe, en tant que langue vernaculaire et plus connu sous le nom de langue berbère, occupe, depuis 2002, la place de langue nationale représentant 35% de la population algérienne. En tant que langue berbérophone, elle se constitue essentiellement du Kabyle, Chaoui, mozabite et le Touareg.

Dans une orientation méthodologique, il semble idoine d'avoir une propension qui touche essentiellement la dynamique langagière de l'ensemble des jeunes locuteurs algériens dans le milieu informel. Car il s'avère nécessaire pour mieux mettre en relief sa particularité du paysage linguistique de l'Algérie et par-là même dévoiler la discrédance

¹- Cf. Rabah Sebaa, «Journée internationale de la langue maternelle : le syndrome du flou linguistique algérien», du 22/02/2012.

entre la réalité du bain linguistique et la pratique langagière dans l'enseignement.

Pour mener à bien cette étude sur le problème linguistique en Algérie, une procédure de discussion à été effectuée dans le domaine informel auprès de certains locuteurs dont l'âge varie entre 18 et 25 ans. Ce sont des lycéens et des étudiants universitaires issus de la faculté des lettres, des sciences et du droit.

- les langues en usage

De prime abord, l'usage linguistique dans la communication quotidienne des jeunes locuteurs algériens est marqué par la diversité et la coexistence de langues différentes. Ces langues sont la langue berbère avec ses différentes variétés, l'arabe dialectal et de l'autre côté, les langues étrangères représentées essentiellement par le français et l'espagnol.

Cette conjoncture offre déjà un renseignement sur l'existence d'une configuration diglossique marquée par la coexistence d'une forme linguistique hybridée.

A coté des langues nationales, il se trouve les langues romanes à savoir le français notamment et un peu moins l'espagnol. Cependant le français reste, parmi les autres langues étrangères, le filon-couche de l'usage linguistique de locuteur algérien pour partager avec l'arabe différents domaines. De ce fait une reconnaissance peut être lue comme une première proclamation de la coexistence des langues au niveau d'un discours algérien. Celui-ci essaie d'amalgamer deux cultures qui s'avèrent se compléter pour laisser place au métissage culturel et linguistique de la nouvelle génération avec toutes ses idées confondues.

Selon Mohamed Benrabah «Ceci explique la situation du locuteur algérien, qui devant cette panoplie de langues et de politiques linguistiques, se retranche dans son maquis linguistique et crée sa propre langue qui est un système approximatif n'appartenant ni à l'arabe ni au français mais un anti parler qui est une forme de distanciation et de démarcation par rapport aux autres arabophones et francophones».1

la raison pour laquelle les productions à caractère langagières des jeunes algériens témoignent d'une très grande créativité et innovation linguistique caractérisée essentiellement par une hybridation linguistique dont les formes les plus frappantes sont :

- L'emprunt
- Les mots hybrides
- L'alternance codique

¹- Mohamed Benrabah, »langue et pouvoir en Algérie, histoire d'un traumatisme linguistique«, Séguier, 1999, P.182.

Voici quelques illustrations montrant effectivement ces paramètres avec lesquels le discours quotidien algérien prend une discrédance avec ce qu'il apprend à l'université.

L'emprunt

le brassage de l'idiome du français et de l'arabe a fait naître une multitude d'emprunts qui caractérisent le parler algérien. C'est ainsi qu'il est possible d'être heurté dans l'usage quotidien par des mots issus de différentes origines :

Formation de mots par simplification car certaines phonèmes en français n'existe pas en arabe tout en gardant la suite du mot en français, Exemple : brocé (procès), boulici (Policier), biro (bureau), vista (veste), Valisa (valise), etc.

par troncation, Exemple : un café press (café espresso), suiglass (essuie glace), Fromage (Fromage), femme à beauté attirante (boumba), etc.

les mots hybrides

la créativité linguistique est devenue le génie du parler algérien. Ainsi, l'hybridité se voit très fréquent dans le parler quotidien de l'Algérien prouvant une certaine liberté dans la communication.

Formation usée du dialecte par adjonction du suffixe "iste"

Exemple :

Hittiste (hit : mur, iste : chomeur)

Khobziste (Khobz : Pain, iste : opportuniste)

Trabendo (en espagnol, contrabande en français Trabendiste : Person qui pratique le trabendo (trafic)

Hizbiste (hizb : Parti, iste: partisan d'un parti)

Trainage (entraînement) etc.

L'alternance codique

La chaîne parlée du discours algérien vis-à-vis d'une communication se voit alternée par deux codes voire plus pour véhiculer un message. le locuteur algérien semble très à l'aise lorsqu'il emprunte ce type discours carrément typique à sa pratique langagière.

Exemple : nebghi ndirangik tout le temps par ce que anta numéro, donc l'occasion ou jamais beh el nerfik.

Je t'attends , ma taptach, dans cinq minutes ella ykhalik., etc.

Il est à noter donc que la représentation linguistique, plus clairement encore, la pratique langagière du locuteur algérien se manifeste à travers une langue qui constitue son entourage et avec laquelle il entretient quotidiennement ses relations dans son travail, à l'université voire même pendant son apprentissage scolaire.

Cette pratique langagière paraît comme un statut authentique lors d'une communication tout type confondu et par voie de conséquence, elle devient une langue maternelle sans mériter d'une éventuelle reconnaissance notamment dans le cadre de l'apprentissage. ce qui suppose, ainsi, une discrédence entre ce qui est utilisé comme langue formelle dans l'apprentissage et ce qui est véhiculaire en tant que langue informelle à tout moment de communication dans la vie quotidienne du locuteur algérien à savoir chez lui, dans son travail, à l'université, à travers quelques chaînes télévisées, etc.

N'est-il pas un paradoxe qui met en relief un problème linguistique en Algérie ?

Cette pratique langagière demeure considérée telle une langue non prestigieuse. Elle est truffée d'emprunts, de mots hybrides et d'alternance codique, ce qui fait défaut et laisse sa place loin d'être rangée parmi les langues statutaires dont leurs places méritent le nom d'une langue prestigieuse car elles disposent d'une grammaire codifiée.

En effet, cette pratique langagière va triturer et la langue française et la langue arabe, deux langues formelles imposées au sein des établissements à l'échelle nationale. Ce changement linguistique a favorisé finalement l'émergence de l'arabe algérien et du français algérien qui, malheureusement, se considèrent comme formes d'appropriation des langues dominantes dans les contextes sociolinguistiques algériens. Ces langues mélangées constituent par voie de conséquence, pour l'algérien, l'expression de son être, de son identité et de son vécu.

Il est à comprendre donc que l'apprenant algérien utilise dans son discours de communication une langue nouvelle qui n'appartient ni à l'arabe formel (classique) ni au français formel (langue étrangère).

La raison pour laquelle une absence de concordance capitale se voit et persiste entre l'enseignement des paliers primaires, moyens et secondaires arabisés et l'enseignement supérieur où le français demeure la langue d'enseignement et d'apprentissage pour moult filières. Une mise à niveau des apprenants est nécessaire voire impérative notamment pour les étudiants de traduction dont les langues étrangères sont le maillon fort vis-à-vis de leur formation du domaine, les diminutions lentes et progressives sont de grande envergure ; ce qui amène corollairement la raison du taux de redoublement particulièrement élevé. il est à rappeler en ce sens que l'introduction du français a été prise en ligne de considération à partir de la troisième année primaire de années 2006-2007. Cette nouvelle redéfinition pédagogique vient à juste titre confirmer le déficit de l'apprentissage des langues étrangères, entre autres, le français.

Cependant, toutes ces mesures ont contribué, d'une manière constante, mais sans être intégrées dans une vision ni une politique ouvertement assumées et reconnues, à instaurer une base instructive qui devient un itinéraire et le fil conducteur du primaire au supérieur.

Face à ce dynamisme de pratique langagière, l'aspect linguistique semble se traduire d'une ambivalence partagée entre le domaine formel des langues (officielles) et le domaine informel (vernaculaire).

Cette ambiguïté de la place du système linguistique en Algérie fait que le pays est confronté à une situation de plurilinguisme complexe par l'imbrication des variétés langagières en présence tant sur le plan des domaines d'usage que sur celui des pratiques effectives des locuteurs.

Cette imbrication rend l'espace linguistique algérien divisé et partagé entre plusieurs parlars tant au niveau des institutions de l'enseignement qu'au niveau de la fonction publique : un paradoxe hors norme dans lequel le locuteur algérien vit et se noie dans un bain linguistique qui n'assume pas totalement son rôle dans la vie pratique, scolaire et universitaire.

Devant cette hétérogénéité, n'est-il pas temps de penser avec fermeté à valoriser les langues maternelles ?

N'est-il pas temps aussi de redéfinir les langues comme stratégies langagières au niveau des écoles, des lycées, des universités en vue de freiner la médiocrité des futures apprenants dans toutes disciplines confondues ?

La raison pour laquelle repenser les rapports de la pratique langagière à la didactique des langues en Algérie c'est aussi tenter de réconcilier l'entité identitaire et l'entité linguistique individuelle du locuteur algérien, sans pour autant briser leur lien et leur manière d'apprentissage.

I.2.1.4-Dimensions de l'enseignement/Apprentissage de la traduction dans les départements de traduction

1- Public de l'enseignement de la traduction dans les départements de traduction

Seront autorisés à l'accès au département de traduction, tous (tes) bacheliers(es) ayant une moyenne qui varie entre 11 et 12 /20¹. Cela suppose que le public

¹- Voir la revue « El-Mutargim », n°18, p14, fondée par le laboratoire «Didactique de la Traduction et multilinguisme», Université d'Oran.

de l'enseignement de la traduction est composé d'éléments de nature différente. En ce sens, la primauté est réservée, d'abord, à l'évaluation du baccalauréat sans prendre en ligne de compte les notes obtenues dans les langues (français, anglais, arabe, espagnol) et de surcroît l'hétérogénéité susceptible de former des groupes en phases d'apprentissage.

Il est à rappeler que les apprenants algériens bénéficient, jusqu'à la terminale, d'une apprentissage arabisant suivi d'un volume horaire très faible vis-à-vis des langues étrangères (français, anglais, espagnol). la plupart des étudiants commencent à apprendre ces langues étrangères notamment sur le plan de la rédaction qu'à l'entrée à l'université. Ils deviennent des vrais débutants en première année.

2- Equipe pédagogique

De l'année académique 1999 à nos jours, l'effectif des enseignants a évolué dans les départements de traduction. L'équipe pédagogique comprend plusieurs enseignants dont certains sont titulaires d'un magistère en traduction. Cependant, l'encadrement des langues vacataires venues de divers horizons : Professeurs d'enseignement secondaire, enseignants inhérents aux facultés des langues. Ils sont chargés de donner des cours en langues étrangères vis-à-vis de la spécialité de la traduction. Or, la réalité a montré que ces derniers donnaient effectivement des cours qui restent à caractère général loin d'être à objectif spécifique.¹

Sur le plan des critères de qualification professionnelle, les enseignants des langues étrangères recrutés doivent être des spécialistes de langues et de didactique de langues en traduction, ce qui est un atout pour l'enseignement des langues dans un département de traduction. Néanmoins, ce qui est à remarquer que les enseignants de langues étrangères, sur le plan du domaine spécialisé, leur savoir spécifique sur les spécialités concernées est très limité ou peu important ce qui est dommageable pour l'apprentissage des langues au profit des apprenants en traduction. Car la traduction n'est pas tout bonnement un transcodage linguistique, mais une opération dans laquelle plusieurs paramètres émergent.

Cette difficulté en matière de recrutement d'enseignants au sein des départements de traduction peut être éventuellement une retombée sur l'enseignement de la traduction en général.

3- programme de licence en traduction

A propos du programme, le travail sera concentré uniquement sur la troisième et la quatrième année : ces deux niveaux prennent en ligne de compte deux modules à savoir le perfectionnement linguistique et la langue de spécialité ayant un lien étroit avec la

¹- Cf, Voir la revue «El Mutargim», n°16, op cit, p15.

problématique de notre thèse.1

En voici le contenu et la répartition de ces modules :

3ème année :

Code	Modules	V.H.	Coef
	<u>Langue arabe :</u>		
331	Perfectionnement linguistique	1h 30	1
332	Langue de spécialité	1h 30	1
	<u>Langue B:</u>		
341	Perfectionnement linguistique	1h 30	1
342	Langue de spécialité	1h 30	1
	<u>Langue B' :</u>		
351	Perfectionnement linguistique	1h 30	1
352	Langue de spécialité	1h 30	1

Tab I.2.1

4ème année :

Code	Modules	V.H.	Coef
	<u>Langue arabe :</u>		
411	Perfectionnement linguistique	1h 30	1
412	Langue de spécialité	1h 30	1
	<u>Langue B:</u>		
421	Perfectionnement linguistique	1h 30	1
422	Langue de spécialité	1h 30	1
	<u>Langue B' :</u>		
431	Perfectionnement linguistique	1h 30	1
432	Langue de spécialité	1h 30	1

Tab I.2.2

Au regard du tableau synthétique du contenu et de la répartition d'enseignement du perfectionnement linguistique et de la langue de spécialité dans les trois langues à savoir l'arabe, le français et l'anglais, il est constaté qu'un même canevas pédagogique trouve sa place et en 3ème année et en 4ème année : même volume horaire et même coefficient : 1h30/1.

De surcroit, ce programme comprend ces deux modules certes, essentiels pour le cadre du domaine de la traduction, cependant aucune évidence apparaît pour formuler

¹- Voir la revue «El Mutargim», n°18,Op cit, p19-20.

quelques propositions didactiques afin de satisfaire les besoins langagières pour les apprenants en la matière. Un contenu qui reste, semble-t-il, dans des généralités loin d'être dans la précision. Cela suppose déjà une incohérence entre les enseignants pendant leurs mises en discours pédagogiques, d'autant plus que l'encadrement ne répond pas souvent aux objectifs de la formation : professeurs du secondaire ou enseignants d'autres facultés.

Un cours de langue de spécialité est enseigné en 3ème et en 4ème année à 1h30 minutes hebdomadaires pour chaque pôle : arabe-français-anglais.

Un cours de perfectionnement linguistique s'effectue de même pour les 3ème et 4ème années à 1h30 minutes hebdomadaires pour chaque pôle : arabe-français-anglais.

Au regard de la répartition du volume horaire d'enseignement de ces modules, il est à remarquer que l'enseignement de langue de spécialité joue une place modeste dans le cursus général des étudiants de traduction qui, selon le marché international, seront certainement appelés à une traduction spécialisée. Le recours à un volume horaire très faible en langue est aussi aberrant car l'intensification de ces dernières est véritablement importante pour la compétence linguistique générale dans les trois langues (arabe, français, anglais).

En ce sens, il semble faciliter le transfert du français, de l'arabe et de l'anglais général au français, anglais et arabe de spécialité ou assurer le continuum entre ces deux types de langues générales et spécialisées. D'autant plus que le niveau des apprenants laisse quasiment à désirer.

Comme l'intervention de ce travail a pour but l'étude de la mise en discours scientifique ou technique, c'est-à-dire la rédaction technique, il semble important de s'attarder plus en détails dans la partie de l'analyse du programme de l'enseignement-apprentissage des langues en général et des langues spécialisées en particulier qui est conçu pour satisfaire les besoins spécifiques d'un public spécialisé tels que la lecture des documents divers et la rédaction des textes traduits à caractères scientifiques et techniques, celles d'un texte juridique, économique, publicitaire, etc. par exemple, dans leur domaine de spécialité.

Pour mieux cerner les arcanes du programme et éventuellement les lacunes vis-à-vis de l'apprenant en département de traduction il est, semble-t-il, important de passer en investigateur par le truchement d'une enquête auprès des acteurs passifs et actifs à savoir l'enseigné et l'enseignant.

I.2.1.5- Enquête auprès des étudiants et des enseignants de département de traduction: niveau 3ème et 4ème, modules perfectionnement linguistique et langue de spécialité, arabe, français, anglais. (Universités : Oran, Tlemcen, Bel-Abbes, Constantine, Sétif, Bechar)

L'enquête a été menée auprès de deux publics à savoir les étudiants de 3ème et 4ème année en langues et langues de spécialités, de même pour les enseignants à savoir ceux qui enseignent les langues (arabe, français, anglais) et les enseignants qui enseignent les langues spécialisées (arabe, français, anglais) aux apprenants de 3ème et 4ème année.

L'objectif de l'enquête menée auprès des étudiants était pour fournir des informations pratiques sur les langues vis-à-vis de la traduction et pour fournir des informations sur leurs situations d'apprentissage des langues spécialisées en vue de réaliser des évaluations et de donner des propositions didactiques.

Pour réaliser cette enquête; il a fallu élaborer des questions liées étroitement au domaines.

Pour les étudiants

Question 1 : Quels types de textes en français , en arabe, ou en anglais avez-vous lus ? Et à quel moment ?

Niveau 3ème et 4ème année :

Types de texte en	Lus en classe	Etudié en cours	Lus hors de la classe
Arabe	Littérature : extrait d'un roman	Idem	∅
Français	Littérature : un récit	Exposé	∅
Anglais	Littérature : un dialogue	Exercices linguistiques	∅

Tab I.2.3

Au regard de ce tableau, il est à constater qu'au niveau des trois langues n'apparaît pas une évidence qui met en relief un apprentissage lequel oriente l'enseignement de ces langues générales vers des langues sur objectifs spécifiques répondant mieux aux attentes des étudiants de traduction afin qu'ils puissent non seulement apprendre une langue spécialisée mais surtout la rédiger pour une éventuelle traduction.

il est à remarquer également l'inexistence l'homogénéité des textes à lire et à étudier. un déphasage total occupe leur sphère pédagogique. il semble que les propositions d'apprentissage sont données sans une corrélation à caractère pédagogiques et à objectif

spécifique. Un manque de cohésion entre les trois pôles. il est tout à fait patent s'il y a une matière de même type étudiée dans les trois langues, peut s'y identifier dans les deux autres langues. Déjà, c'est un pas de perfectionnement vers le domaines de la traduction.

Ce qui est étonnant est hors de la classe. Aucune activité vienne renforcer le soi-disant acquis en classe. Or le travail en dehors de l'université est considéré à juste titre comme une condition sine qua non en vue d'améliorer non seulement le savoir, mais surtout le savoir-faire.

Question 2 : Quels types de texte de spécialité en français, en arabe, en anglais avez-vous lus? et à quel moment ?

niveau 3ème et 4ème année.

Types de textes de spécialité en arabe/français/anglais	Lus en classe	Etudié en cours	Lus hors de la classe
Textes scientifiques	Rarement : Textes d'environnement sur l'énergie, pollution ...	Texte économiques, textes médicaux	Très souvent pour ne pas dire aucune activité.
Textes techniques	Aucun document technique	Faute de temps aucun texte	Aucune activité vis-à-vis de ce type de texte
Textes de vulgarisation scientifique	Pas de lecture à aucun moment	Textes portent sur une maladie : le diabète, SIDA	Aucune activité de lecture.

Tab I.2.4

Au regard de ce tableau, il est à remarquer que les types de textes de spécialité sont abordés timidement que pendant les études en cours et reste encore à vérifier s'ils sont étudiés d'une manière plus ou moins exhaustive notamment sur le plan de la caractérisation linguistique de ces derniers : terminologique, phraséologique et rédactionnel.

Les étudiants déclarent n'avoir pas lu ni en classe, ni encore hors de la classe. Ceci révèle que les étudiants manquent non seulement de bonne volonté mais surtout ils négligent la recherche documentaire; axe centrale des langues spécialisées vis-à-vis de la rédaction en traduction. C'est dans les discours spécialisés que sont institués les terminologies, les phraséologies, les expressions sous forme de stéréotype.

Comment peut-il être efficace si l'étudiant se contente de se mettre en contact avec ses langues dites spécialisées, seulement pendant des cours avec tous ses écueils lors du déroulement de la phase pédagogique ?

Car la réception des termes, des phrases et du discours d'une langue spécialisée en général ne relève pas d'un ensemble de cours uniquement, mais elle est intimement liée à la recherche documentaire avec laquelle elle facilite la démarche de la compréhension et l'acquisition de l'aspect linguistique comme tel en contribuant à répandre leur usage en arabe, en français, en anglais et par voie de conséquence reflète l'organisation du domaine spécialisé auquel elle réfère. Là encore, ce manque doit être pris en ligne de compte, semble-t-il, dans ce travail pour approfondir la recherche.

Question 3 : parmi les types de textes de spécialité en français, en arabe, en anglais, lesquels préférez-vous lire ou étudier ?

Niveau 3ème et 4ème

	Economique	Médecine	Publicitaire
Textes Scientifiques	06 sur 30 étudiants	03 sur 30 étudiants	08 sur 30 étudiants
Textes Techniques	Presque aucun	Presque aucun	04 sur 30 étudiants
Texte vulgarisation	23 sur 30 étudiants	25 sur 30 étudiants	22 sur 30 étudiants

Tab I.2.5

Les étudiants aiment donc lire et étudier beaucoup plus les textes de vulgarisation scientifique que scientifiques et techniques. Car les types de vulgarisation conviennent mieux à leur compétence linguistique et compréhensive vu que le texte de vulgarisation, du point de vue terminologique et phraséologique, fournit autant de reformulation des termes, des modalités de paraphrases qui peuvent attribuer aux apprenants une certaine facilité quant à la compréhension du texte. Sur la transmission de l'information, les textes de vulgarisation semblent revêtir un caractère linguistique à savoir terminologique et phraséologique favorisant l'assimilation des connaissances et permettant au récepteur en l'occurrence l'apprenant notamment dans le cadre de la formation d'approprier les notions, les concepts.

Partant du connu vers l'inconnu, le texte de vulgarisation participe donc à une stratégie discursive permettant d'observer le fonctionnement des vocabulaires spécialisés, axe central de la terminologie et qui manifeste une certaine option de facilité d'emploi des termes, du discours dans le processus de communication.

Question 4 : Au moment de lecture ou d'étude des textes scientifiques en français, en arabe, en anglais, quelles difficultés avez-vous eues ?

Niveau 3ème et 4ème année

	Economique	Médecine	Publicitaire
Lexique spécifique (terminologie)	Chez tous les étudiants	Chez tous les étudiants	Chez tous les étudiants
Connaissances spécifiques	Chez tous les étudiants	Chez tous les étudiants	Chez tous les étudiants
Structuration textuelle	N'est pas l'objet de leur souci	N'est pas l'objet de leur souci	N'est pas l'objet de leur souci
Cohésion lexicale (rédaction technique)	Préoccupe leur souci	Préoccupe leur souci	Préoccupe leur souci

Tab I.2.6

Au regard de ce tableau, il est à constater que les étudiants trouvent les textes scientifiques difficiles à saisir à trois niveau :

Le lexique spécifique (terminologie) est le plus grand obstacle, suivant le manque de connaissances spécifiques. Ils partagent aussi la difficulté de la cohésion lexicale (rédaction technique). Alors que la structuration textuelle ne fait pas l'objet de leur souci.

Question 5 : Au moment de lecture ou d'étude des textes techniques en français, en arabe, en anglais, quelles difficultés avez-vous eues ?

	Note de service	Notice de médicament	Curriculum vitae
Lexique spécifique	ni lecture, ni étude	ni lecture, ni étude	ni lecture, ni étude
Connaissances Spécifiques	Ni lecture, ni étude	Ni lecture, ni étude	Ni lecture, ni étude
Structure textuelle	Ni lecture, ni étude	Ni lecture, ni étude	Ni lecture, ni étude
Cohésion Lexicale	Ni lecture, ni étude	Ni lecture, ni étude	Ni lecture, ni étude

Tab I.2.7

Aucune activité n'a été abordée vis-à-vis des documents techniques. Ce vide en la matière pourrait s'expliquer par le manque de conscience de l'importance des composantes des documents techniques en langues spécialisées et de surcroit la responsabilité des enseignants lesquels n'ont pas entamé ce type de texte durant le parcours pédagogique de l'année universitaire. En effet, les étudiants en question ne sont pas satisfaits non seulement de leurs compétences linguistiques, mais surtout de leurs connaissances disciplinaires.

Comment faut-il donc qu'ils arrivent à définir qu'est-ce-qu'une langue spécialisée par rapport à une langue générale ? quels sont les types de texte à classer dans la rubrique des langues spécialisées ?, etc.

Question 6 : Au moment de lecture ou d'étude des textes de vulgarisation en français, en arabe, en anglais, quelles difficultés avez-vous eues ?

	Economique	Médecine	Juridique
Lexique spécifique	Plus faciles que les textes scientifiques	Moins compliqués et plus ou moins facile à comprendre	Plus ou moins abordables
Connaissances Spécifiques	Moins difficiles que les textes scientifiques	Même remarque	Même remarque
Structure textuelle	N'est pas l'objet de leur souci	N'est pas l'objet de leur souci	N'est pas l'objet de leur souci
Cohésion Lexicale	Sous-estimations	Sous-estimations	Sous-estimations

Tab I.2.8

Au regard de ce tableau, il est à constater que les textes de vulgarisations sont plus abordables que les autres. Contenant peu de mots difficiles à saisir, les textes de vulgarisations scientifiques deviennent, par conséquent, en rapport assez large vis-à-vis de la compréhension des étudiants.

Ceci témoigne donc que la contribution de ce type de texte dans le parcours de l'apprentissage des langues spécialisées est d'une vitalité importante, apte, semble-t-il, à répondre aux besoins de nos étudiants. les textes de vulgarisation paraient nécessaires au début de l'apprentissage des textes de spécialité en français, en arabe et en anglais pour les mêmes raisons. Donc, une motivation de la part des apprenants et une facilité tenant l'apprentissage en faveur. La vulgarisation devient par voie de conséquence une forme de diffusion pédagogique des connaissances cherchant à mettre le savoir à portée de tous et chacun.

Question 7 : Afin de bien comprendre un texte de spécialité, en français, en arabe, en anglais, qu'est-ce-que devriez-vous faire en priorité ?

	Nombre de choix en pourcentage pour chaque groupe	Pourcentage en moyenne
Savoir les figures de Rhétorique	Presque aucun choix	5 %
Acquérir des compétences discursives	Un choix médiane	50 %
Posséder un large vocabulaire spécifique	Un choix en fort pourcentage	100 %
Maitriser le syntaxe des phrases	Un choix au dessus de la moyenne	70 %
Apprendre les raisonnements logiques d'une typologie textuelle	Un choix au dessus de la moyenne	35 %

Tab I.2.9

Au regard de ce tableau, le pourcentage le plus frappant est lié étroitement à la tâche de posséder un large vocabulaire spécifique. l'ensemble des étudiants (90% en moyenne) ont choisi un large vocabulaire spécifique comme une tâche prioritaire facilitant la phase de la saisie et la compréhension du texte spécialisé dans els trois langues. La maîtrise de la syntaxe des phrases donc tout ce qui peut éventuellement toucher la phraséologie, le style de la rédaction des textes de spécialité, fait l'objet d'une des préoccupations les plus nécessaires pour les enquêtés en fin de cursus ou 3ème année : une préoccupation au même titre que la précédente.

L'acquisition des compétences discursives se voit également d'une importance plus ou moins majeur vu le pourcentage réalisé au tableau de la figure7. Cette tâche est prise en considération comme un objectif parmi tant d'autres, d'apprentissage prioritaire. Si la moitié des étudiants prennent en ligne de compte d'apprentissage de ce type de compétence dans le cadre d'un savoir traductionnel, c'est déjà une prise de conscience de l'écueil pédagogique que se définit dans le quoi et le comment enseigner une langue étrangère et une langue de spécialité c'est-à-dire un arabe, un français, un anglais générale et un français, un arabe et un anglais de spécialité.

Ce point sera discuté vis-à-vis des questions aux enseignants responsables des modules en la matière.

Par ailleurs, l'apprentissage des raisonnements logiques d'une typologie textuelle n'est pas tout à fait estimé comme une priorité surtout par les étudiants de 3ème année. Quant au savoir des figures rhétoriques, il reste au niveau le plus bas hors de leur centre d'intérêt, soit 5% en moyenne.

D'un point de vue général, pour les étudiants de 3ème et 4ème année en traduction, les tâches les plus nécessaires pour aborder un texte à caractère de spécialité dans les trois langues sont, en premier lieu, de développer les compétences linguistiques spécifiques : vocabulaire spécifique (terminologie) et syntaxe des phrases (style et phraséologie). En deuxième lieu, les capacités discursives qui composent la compétence discursive viennent se positionner en deuxième rang. Cela suppose que les étudiants optent d'abord pour les tâches qui favorisent la compétence de compréhension et sans se rendre compte, négligent la compétence discursive c'est-à-dire la compétence de rédaction dont ils auront besoins indubitablement lors de l'opération de traduction. Dans une traduction et notamment celle d'un texte de spécialité, certes, il est bien nécessaire de comprendre mais aussi il est très important de bien rédiger. il a été effectivement remarqué que les apprenants s'inclinent beaucoup plus vers un créneau pédagogique de compréhension que vers un créneau didactique rédactionnel. Or leur complémentarité est d'une importance capitale pour l'apprentissage des langues et la traduction.

Question 8 : Quels types d'activités sont particulièrement proposés à votre apprentissage des textes de spécialité en anglais, en arabe, en français ?

Les activités, qui sont particulièrement proposées à leur apprentissage des textes de spécialité dans les trois langues en général, sont centrées sur les réponses aux questionnaires élaborés au préalable par les enseignants : les explications des mots nouveaux -des mots difficiles qui dépassent leur compétence de compréhension- parfois des explications partant sur les structures des phrases difficiles dans les textes à lire pendant un laps de temps.

Il est à saisir de par cette démarche pédagogique que ces activités donnent moins de raisons pour l'évaluer positivement car ces instructions à l'apprentissage des langues spécialisées sont trop limitées.

Elles ne sont pas approfondies et que la démarche pédagogique favorise un apprentissage passif. Une telle procédure pédagogique révèle le manque de conscience d'une stratégie d'apprentissage favorisant l'autonomie, le caractère actif et surtout le développement de la compétence rédactionnelle chez les apprenants notamment ceux de la traduction. Leur manière d'apprentissage se laisse toujours dirigée pour des questions rigides et emportée par la tentation des termes et structures nouvelles. Par voie de conséquence, les apprenants de 3ème et fin de cursus n'arrivent pas sans peine à devenir des étudiants indépendants par la recherche documentaire laquelle n'a pas été évoquée durant le parcours du questionnement. Or cette dernière est un moyen efficace pour promouvoir l'aspect rédactionnelle en dehors des cours traductionnels non seulement elle procure à l'étudiant de connaître la terminologie mais surtout d'en savoir comment la pratiquer en usage. Autrement dit, elle permet à l'étudiant de mettre en exercice l'aspect discursif de la langue. Lequel est très important dans le cadre d'une opération de traduction.

- Résultats et commentaires des enquêtes auprès des enseignants de langue générale et de langue de spécialité :

Profil des enseignants de langue générale enquêtés : arabe-français-anglais

Expérience professionnelle	Arabe	Français	Anglais
	Entre 15 et 28 ans	Entre 4 et 12 ans	Entre 4 et 10 ans
Nombre d'enseignants de langue générale enquêtés	Nombre très réduit	Nombre très important	Nombre important
Titulaires ou vacataires	Titulaires	La majorité des vacataires	La majorité des vacataires

Tab I.2.10

Au regard de ce tableau, il est à constater que l'ancienneté professionnelle reste uniquement l'apanage d'un nombre réduit notamment en langue arabe. pour ce qui est du

français et de l'anglais, le pourcentage est fort intéressant cependant il représente un corps d'encadrement étranger à l'université c'est-à-dire des vacataires venant des différents établissements secondaires n'ayant aucune formation traductionnelle ou une pédagogie des langues au profit de la traduction. Ce sont des enseignants titulaires au secondaire qui enseignent les langues vis-à-vis d'un canevas menant l'apprenant du secondaire à préparer son baccalauréat. Le reste des autres professeurs, ce sont des enseignants titulaires du département de français, d'anglais, des langues étrangères.

Déjà une remarque peut s'imposer relativement à l'ancienneté et la qualification professionnelle des enseignants notamment des langues générales : la majorité des vacataires aux compétences qui laissent, parfois pour ne pas dire toujours, à désirer et de surcroît l'apport des enseignants des langues des départements des langues étrangères ayant l'idée d'inculquer aux apprenants des départements de traduction leur savoir de langues pour les langues.

I.2.1.5.1- Evaluation des méthodologies de l'enseignement du :

1- Français général : Il semble pertinent de présenter l'évaluation du français général par les enseignants responsables de cette compétence au public concerné à savoir les étudiants de 3ème année traduction :

Selon certains enseignants d'université différente (Oran, Tlemcen, Bel Abbes, Bechar, Annaba ...) la démarche pédagogique en cette matière ne convient pas toujours au public hétérogène en fonction des habitudes d'apprentissage, des facteurs psychologiques, des capacités cognitives et des domaines d'intérêts différents.

En leur demandant plus de clarification, les enseignants ont donné la réponse suivante :

«Il n'y a pas de textes où sont nombreux les mots et les structures pour les étudiants. Ils ne comprennent pas les textes à cause de leur niveau de base. On doit leur expliquer mais seulement pour un laps de temps. Cependant on n'a pas assez de temps car il faut terminer le programme».

Donc, les apprenants éprouvent l'envie de comprendre les textes donnés mais les activités croisées ne favorisent pas l'enseignement de la langue générale et de la langue par genres de textes en particulier. En aucun moment, les étudiants sont appelés à produire des petits textes sous formes de paragraphe donnant référence à une activité rédactionnelle pouvant éventuellement promouvoir la compétence de l'apprenant puisqu'il est appelé à traduire une langue vers une autre.

Certes, il est important de comprendre un texte cependant il est tout aussi prépondérant de faire comprendre un texte.

Dans ce sens, une activité rédactionnelle devient non seulement une phase pédagogique idoine mais surtout une activité à s'exercer davantage pour se préparer à rédiger des textes encore plu difficiles en l'occurrence ceux des langues spécialisées.

En effet, cette activité, dans laquelle il est à se contenter uniquement de définir les mots et les structures, semble une tâche incomplète pour améliorer la compétence rédactionnelle qui est l'axe central d'un texte dit spécialisé. l'objectif, par le biais de cet aspect définitoire des termes, devient plus intéressant lorsque l'apprenant est appelé à mettre en usage ces moyens linguistiques dont il dispose et par voie de conséquence cette activité sera synonyme d'une séance de pratique linguistique donnant la possibilité d'améliorer la compétence rédactionnelle.

2- Arabe général

D'après les réponses de certains enseignants de langue arabe, la démarche pédagogique vis-à-vis des textes proposés ne prévoit pas les difficultés éventuelles que les étudiants pourraient rencontrer. ils étudient le texte pour le texte. Au cours d'un court entretien avec les enseignants, ils m'ont indiqués que les étudiants éprouvaient du mal à identifier le contexte social de genres des textes quotidiens. ils ont peur de lire et d'étudier les textes qui contiennent trop de mots nouveaux et beaucoup de structures syntaxiques inconnues.

La terminologie, en ce sens, semble être une démarche préétablie et une motivation précieuse d'apprentissage pour les apprenants. Une activité qui consiste essentiellement à effectuer une opération aidant l'étudiant à identifier un aspect linguistique (terminologie) mais sans éprouver le besoin de l'utiliser en phase pragmatique textuelle. Il est à comprendre donc qu'ils voulaient venir en aide immédiatement aux apprenants à régler les difficultés lexicales, celles qui entrent dans la construction du sens du texte. La compréhension des mots devient ainsi la pièce angulaire d'une démarche pédagogique préétablie de l'enseignant. Ceci amène à dire que l'enseignant du français et l'enseignant de l'arabe se croisent quant à l'apprentissage de ces langues : mêmes objectifs avec les mêmes points négatifs.

En revanche, La rédaction ne retient pas encore leur attention spéciale. Précisément, ils ne mettent pas l'accent sur l'enseignement d'une stratégie qui pousse l'apprenant à promouvoir sa compétence rédactionnelle du moins au niveau de la langue générale.

3- Anglais général

D'après les enquêtés à savoir les enseignants d'anglais, les étudiants aiment lire et comprendre les textes dont le thème fait partie de leurs domaines d'intérêt dans la vie quotidienne.

il s'agit donc des facteurs affectifs. Ils constatent que les étudiants de 3ème année se préoccupent plus du lexique et du thème des textes à lire que de leur rédaction. Ils ne sont alors pas encore conscients de la finalité majeure de la production linguistique. en fait, ils cherchent ce qui est déjà connu ou ce qui est facile à saisir.

Ainsi, une attention particulière est accordée à la capacité d'identification du thème aussi bien qu'au lexique. En ce sens, l'apprenant devient beaucoup plus passif qu'actif. Il semble que les enseignants d'anglais croisent au même titre ceux du français et d'arabe quant à la manière de diriger une séance pédagogique. Le caractère rédactionnel reste toujours une préoccupation de second rang. Comment peut-on donc améliorer une compétence linguistique sans passer par son usage ?

Les remarques générales des résultats des enquêtes auprès des enseignants de français, d'arabe, d'anglais semblent se croiser aux mêmes points pédagogiques. Ils ne prévoient pas bien les blocages linguistiques et surtout rédactionnels auxquels peuvent faire face leurs étudiants. Leurs démarches pédagogiques proposées en usage exerce une influence extrêmement importante sur la pratique définitoire et explicative de la terminologie estimée comme une démarche pédagogique de grande envergure pour la compréhension d'un texte pourtant ils ont affaire à un public qui sera demandé à comprendre certes, mais aussi à rédiger dans une autre langue : la traduction.

la majorité des activités proposées lors d'une séance pédagogiques apprécie particulièrement la sensibilisation au champ lexical mais elle n'effectue pas l'usage de la langue comme pratique de remise en ordre discursif.

Enfin, pour ce qui est du contexte du texte, tous les enseignants enquêtés sont conscients du rôle majeur de l'intention de communication de l'auteur dans la reconstruction du contexte du texte. Cependant, ils ne tiennent pas compte de cette réalité ni de celui de l'apprenant potentiel dans la progression du contexte et sa manière à laquelle est adaptée du moment que les étudiants ont du mal à reconstruire un texte.

En somme, la plupart des enseignants de ces trois langues sont pleinement conscients qu'aucune liaison pédagogique se fait entre eux durant l'année universitaire.

I.2.1.5.2- Résultats et commentaires des enquêtes auprès des enseignants des langues spécialisées

Profil des enseignants de langues spécialisées

Ancienneté professionnelle	Arabe	Français	Anglais
	Entre 15 et 28 ans	Entre 4 et 12 ans	Entre 4 et 10 ans
Nombre d'enseignants des langues spécialisées	Nombre très réduit	Nombre très réduit	Nombre très réduit

Tab I.2.11

Au regard de ce tableau, il est à constater que l'ancienneté professionnelle reste identique que celle des enseignants des langues générales laquelle est désignée de manière précise dans le tableau n°8. En général, la même équipe des enseignants des langues générales est chargée de l'enseignement des langues spécialisées aux étudiants de 3ème et 4ème année. Néanmoins, aucune d'entre elles n'est spécialisée dans la discipline relative aux langues spécialisées enseignées. Cela constitue évidemment un obstacle considérable à l'enseignement de ces dernières vis-à-vis des textes de vulgarisations et surtout des textes scientifiques ou techniques.

Restant avec l'apanage d'un même encadrement dans ce cadre de l'enseignement, il pourrait émerger corollairement les mêmes écueils pédagogiques d'apprentissage. Un même enseignant de langue générale (arabe-français-anglais) chargé à donner un enseignement en langues spécialisées (arabe-français-anglais) se voit, sans se rendre compte, répéter la même démarche pédagogique avec ses phases d'enseignement.

En effet, mettre à profit un enseignement, c'est lorsque chacun se charge de sa spécialité pour arriver dans la mesure du possible à donner une certaine continuité voire complémentarité dans le savoir et le savoir-faire. Cet avantage favoriserait ainsi beaucoup l'enseignement des langues spécialisées dans les trois langues en particulier car il semble que l'acquisition d'un bon niveau de français, d'arabe ou d'anglais dit général constitue une passerelle favorable au transfert vers l'apprentissage des langues spécialisées.

Voici quelques questions destinées aux enseignants des langues spécialisées : français-arabe-anglais.

Question 1 : Selon vous, au début de l'apprentissage des textes spécialisés en français, en arabe, en anglais, quel type sera utile à étudier ?

La majorité des enseignants des langues spécialisées estiment qu'il est utile aux apprenants de faire étudier les textes à caractère scientifiques, techniques. Cela suppose qu'ils sont conscients du fond de l'apprentissage cependant, ils oublient le niveau des

apprenants. Un texte spécialisé linguistiquement au sens restreint ne peut que bloquer l'apprenant au niveau qui laisse énormément à désirer. Il est souhaitable donc de débiter un enseignement plus facile avec des textes de vulgarisation. Car ces derniers semblent fournir aux étudiants un vocabulaire élémentaire spécifique, un discours taxé de reformulation de connaissances spécifiques qui permettent de lire et de comprendre plus aisément les autres textes de spécialité écrits de manière plus compliquée et plus spécialisée. Une introduction de textes plus spécifiques serait abordée dans un deuxième temps où les apprenants sont déjà initiés au discours et au terminologie qui composent le texte dit spécialisé tels que des textes juridiques économiques, publicitaires et/ou documents techniques.

Question 2 : Dans le programme de l'enseignement de textes de spécialité pour vos étudiants, y a-t-il des activités visant sur ses différentes formes : discursive, terminologique, rédactionnelle ?

Aucune	Un peu	Beaucoup
-	+	-

Tab I.2.12

Selon les marques du tableau, la majorité des enseignants de langues spécialisées estiment que les activités pour aborder un texte à caractère spécialisé sont insuffisants. En fait, il n'y a pas beaucoup d'activités proposées de la part des enseignants vu le volume horaire appliqué durant une séance de pédagogie d'apprentissage. Souvent certains enseignants proposent des exercices lexicaux qui visent à l'apprentissage du vocabulaire hors-contexte.

Cela démontre que les suggestions proposées au nom de la pédagogie, surtout destinées aux apprenants de traduction, ne sont nullement pertinentes pour l'objectif d'enseignement en question. La raison pour laquelle, il faut éventuellement s'incliner vers un chemin à suivre à savoir une application de fiche terminologique suivie d'une recherche documentaire spécialisée en la matière. Cette dernière permet aux étudiants de voir en grande partie un usage terminologique et phraséologique à l'intérieur d'un texte spécialisé.

Elle vise à l'apprentissage du vocabulaire spécialisé non pas-hors-contexte, mais dans le contexte. Cela permettrait à développer non seulement la capacité terminologique mais surtout la compétence de rédaction technique synonyme de langue spécialisée. Avec la recherche documentaire, les étudiants se voient draper d'une occasion efficace pour découvrir le monde linguistique des spécialistes en domaine scientifiques, techniques ou autres.

Question 3 : suivez-vous une liaison strictement pédagogique de l'enseignement des textes spécialisés entre vous ?

Jamais	De temps en temps	Souvent	Toujours
-	-	-	-

Tab I.2.13

Au regard de ce tableau, les enseignants de langues spécialisées ne suivent pas strictement une liaison pédagogique entre eux. les enquêtés justifient ce manque de cohésion par manque de temps d'enseignement et de connaissance lexicale chez les étudiants. Cela suppose que chacun des acteurs d'enseignement, vis-à-vis des trois langues, travaille à sa guise. Le déroulement de la pratique de classe se fait individuellement. Aucune cohésion entre ce qui doit être fait en arabe, en français et en anglais. Or s'il y a une continuité de savoir entre les textes proposés dans les trois langues, il est tout à fait patent que l'étudiant se sent investir dans une situation traductionnelle ne serait ce que par ricochet. Ce qu'il a à saisir en arabe, par exemple, sera maîtriser en français et enfin en anglais. n'est-ce pas donc une forme de traduction ?

Ainsi, les contraintes temporelles seront plus ou moins maîtrisées et mises à bon escient au service de l'enseignement en général, et l'apprentissage des langues spécialisées en particulier.

I.2.1.5.3- Remarques générales des résultats des enquêtes auprès des enseignants des langues spécialisées ?

Les enseignants des langues spécialisées semblent ne pas savoir distinguer les genres de texte à proposer aux étudiants au début de l'apprentissage des langues spécialisées. La quasi-totalité des enquêtés constatent que l'apprentissage de textes de spécialité dans les trois langues, est une affaire d'abord terminologique, en oubliant les caractéristiques en matière d'organisation textuelle, de discours, de rédaction et de finalité communicative.

Les enseignants enquêtés estiment que la compétence d'acquisition des textes de spécialité au niveau des trois langues est insatisfaisante chez les apprenants de 3ème année mais aussi chez les apprenants de 4ème année. Précisément, les enquêtés sont soucieux non seulement de leurs compétences linguistiques et de leurs connaissances encyclopédiques et spécifiques mais aussi de leurs compétences rédactionnelles.

Les enseignants des langues de spécialité ne sont pas tous conscients de la co-présence et de l'inter-complémentarité de l'aspect rédactionnel et de l'aspect terminologique dans un texte de spécialité tant au niveau de l'arabe, du français qu'au niveau d'anglais.

En ce qui concerne les tâches prioritaires pour maîtriser un texte de type spécialisé, la quasi-totalité des enseignants en la matière insistent sur l'acquisition de la compétence

terminologique. les exercices jugés efficaces à cette finalité sont des exercices lexicaux hors-contexte et des questions de compréhension.

L'ensemble des enseignants ne suit pas strictement une démarche pédagogique de cohésion à cause des contraintes temporelles et des limites de la compétence lexicale des étudiants. En dehors de ce qu'ils pratiquent en classe, aucune autre activité est demandée. Ils n'en ajoutent aucune autre mesure pour améliorer la compétence de l'acquisition des textes de spécialité dans les trois langues chez les étudiants. Ceci indique que les activités en usage semblent se dérouler uniquement dans l'espace universitaire.

Bref, Les enseignants des langues spécialisées ne sont pas tous satisfaits des démarches pédagogiques de l'enseignement des langues dites spécialisées. Ainsi, les démarches pédagogiques proposées en matière d'enseignement de ces derniers restent à réfléchir, à examiner, à étudier à l'extension de nos universités.

I.2.2- Synthèse

De par les résultats des enquêtes auprès des étudiants de divers universités relatives aux départements de traduction (Tlemcen, Oran, Bel-Abbes, Bechar, Annaba, etc.) Il est à constater en premier lieu que les apprenants en question accordent beaucoup d'attention au développement de la compétence lexicale au cours de l'apprentissage des textes de spécialité, et ce, dans les trois langues : Arabe-Français-Anglais, à tel point qu'ils considèrent ceci comme objectif primordial afin de s'approprier de nouveaux termes spécifiques. En effet, l'enrichissement lexical est pris comme critère de premier rang par les étudiants pour évaluer l'efficacité de l'enseignement des langues spécialisées en département de traduction.

En deuxième lieu, les enquêtes auprès de ce public a permis de rendre compte que c'est essentiellement par manque de connaissance et de conscience de la rédaction technique dans les langues spécialisées que les étudiants de départements de traductions des universités citées ci-dessus sont beaucoup moins soucieux de leur compétence en question que de leur compétence terminologique et de leur connaissance . En fait, les résultats des l'évaluation de la connaissance de la rédaction technique chez les apprenants démontrent que celle-ci est trop limitée non seulement chez les étudiants en troisième année mais aussi chez les étudiants en fin de cursus universitaire à savoir les quatrième années.

Enfin, il est remarquable que bon nombre d'étudiants ne soient pas conscients de la co-présence et de la complémentarité de la rédaction technique et de la recherche documentaire dans les textes dits spécialisés, deux activités langagières de qualité importante dans les textes d'information scientifique et technique.

Pour ce qui est des résultats des enquêtes auprès des enseignants des mêmes universités, et ce, au niveau des trois langues : arabe, français, anglais, il est à remarquer d'abord que les démarches pédagogiques de l'enseignement des langues générales aussi bien que les langues spécialisées jouent un rôle dominant dans la pratique de classe des enseignants de langues générales et de langues spécialisées bien qu'ils n'en soient pas tous complètement satisfaits de l'efficacité pédagogique. D'un point de vue général, les enseignants des langues générales ne demandent à leurs étudiants essentiellement que de répondre aux questions de questionnaire de compréhension vis-à-vis d'un texte proposé (généralement littéraire loin d'être à objectif spécifique) comme consignes préalables d'activités de langue sans ajouter quasiment aucune nouvelle activité de langue vraiment utile à l'apprentissage de la langue générale ainsi qu'en langue spécialisée qui favorisent le développement de la compétence rédactionnelle et la compétence de recherche documentaire.

Certains enseignants se contentent de proposer des travaux sous forme d'exposés comme intérêt pédagogique dans l'acquisition des langues. Cependant, il n'accordent pas suffisamment d'attention aux activités de rédaction spécifiques qui puissent permettre aux étudiants d'améliorer leur compétence linguistique générale qui mène vers l'acquisition d'une compétence linguistique spécifique. Ceci signale que les enseignants des langues ne sont, en réalité, pas suffisamment conscients du rôle capital de cette compétence vis-à-vis de leur pédagogie en langues dites générales et en langues dites spécialisées.

Par conséquent, les applications pédagogiques de cette compétence par les enseignants en question semblent aussi limitées. En outre, cette réalité traduit en grande partie pourquoi leurs étudiants privilégient largement leur attention aussi que leurs efforts au développement des compétences linguistiques, notamment de la compétence lexicale (terminologique) dans l'apprentissage des langues des textes de spécialités en défaveur de la rédaction technique.

A propos de l'enseignement des langues spécialisées, les enseignants ne tiennent pas compte de la nécessité de l'acquisition de la rédaction technique pour améliorer la capacité à comprendre le processus de l'acte de discours dans un texte de spécialité.

Une recherche documentaire en la matière semble intéressante dans ce sens, non seulement pour se familiariser avec une typologie textuelle faisant référence aux domaines spécialisés mais, par-là même, apprendre les connaissances et la langue comme processus rédactionnel qui signifie à juste titre la rédaction technique proprement dite via l'ensemble des textes abordés.

En conclusion, les enquêtes auprès des étudiants et des enseignants des langues générales et des langues spécialisées des départements de traduction ont fourni à notre recherche une grande richesse d'informations précieuses permettant de bien connaître l'état

des lieux de l'enseignement/apprentissage des langues dites générales et des langues dites spécialisées.

D'une part, les résultats des enquêtes auprès des étudiants indiquent bien l'impertinence de la définition que ceux-ci ont faite des objectifs de l'apprentissage des langues spécialisées ainsi que les limites existantes de leur connaissance et conscience de la compétence rédactionnelle dans les textes dites spécialisés.

D'autre part, les résultats des enquêtes auprès des enseignants permettent de vérifier l'hypothèse que les enseignants en question restent encore profondément influencés par l'approche globale dans l'enseignement des langues étrangères ne favorisant en aucune manière la traduction bien qu'ils soient relativement bien conscients des intérêts des capacités de la rédaction technique, de la typologie textuelle et son discours sans pourtant oublier le rôle de la recherche documentaire pour l'enseignement des langues et des langues spécialisées. De surcroit, aucune concordance pédagogique entre les enseignants qui suppose que chacun d'eux se livre dans son propre itinéraire didactique.

Les résultats de l'analyse de l'état des lieux du problème linguistique en Algérie, de l'enseignement/apprentissage de la traduction et ceux de l'étude du terrain ont permis pour cette recherche de formuler quelques conclusions sur les difficultés rencontrées dans la rédaction des textes spécialisés chez les étudiants de la filière de traduction.

1- Une des fortes caractéristiques de tout texte spécialisé est le discours qui se caractérise par un parangon d'énonciation particulier. Les résultats des observations ont permis de remarquer que les démarches pédagogiques au niveau des trois langues (arabe, français, anglais) restent encore fortement inspirées de l'approche globale. Or, les étudiants ne sont pas suffisamment munis de cette caractéristique.

2- L'autre caractéristique essentielle du discours spécialisé qui permet de se différencier du langage courant (général) réside dans le fait qu'il possède une terminologie et une phraséologie particulière dans le choix des textes écrits (extraits d'ouvrage, revues spécialisées). Le rédacteur doit maîtriser un champ lexical spécifique du domaine auquel il s'intéresse. Cependant, la démarche pédagogique pour l'ensemble des enseignants (en arabe, en français, en anglais) s'appuie essentiellement sur une démarche standard dans laquelle il est à étudier d'une manière insatisfaisante la terminologie pour la dégager d'un texte, la définir et non pas la mettre en usage reflétant une forme rédactionnelle spécifique.

3- La présentation scripturaire des textes spécialisés contient des typographies très singulières telles que des tableaux, des abréviations, des expressions qui s'agencent dans le texte. Cela suppose, par conséquent, une culture de recherche documentaire préalable chez l'apprenant. Néanmoins, cette activité n'est pas introduite et exploitée dans la démarche

pédagogique des enseignants en matière de compréhension et de production rédactionnelle qui sont étroitement en complémentarité.

4- Le choix des textes et la démarche pédagogique doit être unifiés par les enseignants de chaque type de langue, puisque il s'agit d'un enseignant/apprentissage dans les départements de traductions : le choix de l'un traduit l'autre. Or, selon l'étude du terrain, aucune concordance ne tient debout entre les collègues en la matière. Chacun reste dominé par sa propre perspective didactique de l'approche globale de l'enseignement.

Partie deuxième

Cadre spécifique et

Réflexions

Chapitre 1

La Rédaction Technique
Définitions Et Constats

Pour mener à bien sa mission, le traducteur doit non seulement lire et saisir intégralement le texte original, mais surtout faire appel à une compétence rédactionnelle dont il se sert afin de construire le texte cible. A cet égard, l'écriture se placera comme évidence incontournable lors d'une opération traduisante. Elle présente donc un intérêt tout particulier, notamment pour le choix des textes dits « de langues spécialisées ».

La présente réflexion porte sur une forme d'écriture qui ne laisse pas le lectorat s'y échapper. En effet, ses principes et ses caractéristiques ne laissent en aucun cas le traducteur indépendant de ses actes vis-à-vis de leur application au moment de l'écriture.

Effectuer une traduction spécialisée, va certainement demander une rédaction spécialisée, mettant en exergue le même type d'écriture dans la langue d'arrivée. Donc, l'usage de la langue joue cette fois en faveur du traducteur pour conserver l'art et la manière du texte cible. Autrement dit, ce type d'écriture doit être plus technique d'où l'expression « rédaction technique » .

Par mesure de méthodologie, il serait probant de définir, dans la mesure du possible, l'expression « rédaction technique » pour transposer ce travail en un canevas de recherche logique et heuristique pour la suite de son parcours.

II.1.1- Définition de l'expression « rédaction technique »

De prime abord, qu'est- ce que la rédaction ?

Le grand Larousse encyclopédique définit la rédaction comme « action de rédiger un texte. Exercice scolaire qui a pour objet d'apprendre aux élèves à rédiger ».¹

Le grand Robert, en bon dictionnaire de langue, donne : « rédaction : N.F.1) action ou manière de rédiger un texte.

2. Exercice scolaire consistant à développer un sujet ».²

Il est tout à fait patent, dans ce travail, la rédaction répond à la première définition des deux dictionnaires, c'est-à-dire à l'action et non à leur exercice. Ainsi, ces deux définitions amènent à dire que la rédaction est le fait de mettre en phrases un texte à l'intérieur duquel il se construit des phrases lisibles, compréhensives afin de communiquer efficacement leur message.

Cependant, à la lumière des faits constatés, il peut en effet sembler étrange que la rédaction est une simple action de rédiger. Comme si la rédaction consistait à se faire de la même manière vis-à-vis de tous les types de textes.

¹- Dictionnaire de français, « Grand Larousse encyclopédique », 2010.

²- Dictionnaire de français, « Grand robert », 2010.

Or, si en phase de pratique, selon Christine Durieux, « la traduction n'est pas une action canalisée dans un passage obligatoire mais au contraire une création permanente »¹, la rédaction, dans le présent contexte, va prendre connaissance des conseils rédactionnels. Dans le domaine de la publicité, selon caroline Larminaux, « il ya une montée croissante de la rédaction parallèle multilingue par rapport à l'activité traductrice ».²

Cela apparaît un signe d'après lequel il faudrait prévoir l'avenir de l'apprenant traducteur quant à sa formation durant son parcours d'études. Toujours pour caroline Larminaux, « dans le domaine de la publicité, le traducteur de demain sera donc souvent amené à réaliser des tâches qui s'apparentent à la rédaction dans sa propre langue qu'à de la traduction à proprement parler ».³ Cette nouvelle perspective paraît justifiable puisque le rédacteur n'écrit pas pour lui-même. Il écrit pour d'autres. Son message aura par voie de conséquence une visée pratique.

Il doit informer d'autres personnes différentes sur la façon d'accomplir telle ou telle tâche. Il lui convient donc d'adopter, à chaque fois où il s'engage à rédiger un texte, une procédure à laquelle s'impliquera une succession continue de prise de décisions telle une opération de traduction pour mener à bien une correspondance à la réalité professionnelle de la dite rédaction dans le domaine de la traduction de tous types de textes confondus.

Dans l'expression « rédaction technique », ce n'est évidemment pas la rédaction qui est elle-même technique. Il s'agit en réalité de la rédaction de textes de nature technique, juridique, économique, publicitaire ou scientifique. Là encore, il pourrait y avoir une polémique sur les balises et les limites d'acabit technique ou scientifique d'un texte. Il n'est pas tout à fait faux de dire qu'est scientifique ou économique tout texte qui n'est pas de la poésie néanmoins l'acceptation laissée aux textes dits techniques devient alors vraiment de grande envergure.

Du coup, certains, se méfiant d'une polémique sans fin, ont imaginé mettre une limite à cela pour les taxer de pragmatique où leurs discours seront caractérisés par une terminologie et une phraséologie spécifique. Rejoignant en cela Jean Delisle qui a déclaré que « le rédacteur de textes pragmatiques adapte plus ou moins ce qu'il a à dire en fonction de la nature du message et de ses destinataires. Le texte pragmatique est didactique ».⁴

En parlant de pragmatique, cela suppose donc un discours. Or il ya plusieurs discours : religieux, politique, scientifique, etc. donc le terme discours est souvent associé à une

¹- Christine Durieux, « fondement didactique de la traduction technique », éd, Didier érudition, paris 1988,P 23.

²- Caroline Larminaux, « traduction- adaptation du discours publicitaire : analyse comparée des sites internet du groupe Danone versions pour la France et pour l'Espagne. Anales de filologia Francesco, N°19, 2011, P134.

³- Caroline Larminaux, op.cit, P135.

⁴- Jean Delisle, « l'analyse du discours comme méthode de traduction », éditions de l'université d'Ottawa, canada, 1980,P 14.

rédaction typique c'est-à-dire à une forme de langage dirigée dans un but précis. Autrement dit, le terme pragmatique devra être ici compris seulement comme un type d'énoncé mais également et surtout comme rédaction particulière : ce n'est pas la même rédaction qui est mise en œuvre dans une lettre par exemple, un article de journal, un spot publicitaire ou une revue scientifique. Ceci rejoint donc la traditionnelle distinction entre les types de textes qui seront abordés ultérieurement au fil du parcours de la recherche.

Aussi la lecture d'un texte pragmatique met la lecture devant un ensemble discursif particulier, où se trouve des éléments linguistiques particuliers et spécifiques. Une rédaction pragmatique se voit donc être singularisée par une terminologie et une phraséologie lesquelles la constituent comme langue spécialisée. Dans la même optique, Claude Bocquet vient confirmer cette pensée en remarquant que « la terminologie et la phraséologie sont les seuls éléments communs aux textes pragmatiques. En effet qu'il s'agisse de textes juridiques, scientifiques ou de textes publicitaires, ils s'énoncent tous dans une terminologie et une phraséologie spécifique au texte exprimé ». ¹

En effet, les documents réputés techniques sont les manuels de référence, brochures d'entretien, mode d'emploi, descriptif de matériel, etc. Ils présentent tous une certaine forme qui facilite peu ou prou la compréhension. Selon Christine Durieux, « les articles destinés à être publiés dans les revues techniques exigent une certaine qualité rédactionnelle ». ²

Dans cette étude, la rédaction se voit faire une place de grande envergure vis-à-vis du type de texte traitant de sujets techniques, scientifiques, économiques, etc.

Ainsi, le grand Robert définit le terme « technique » comme : « technique, adj.(par opposition à commun, à général, à courant). Qui appartient à un domaine particulier, spécialisé, de l'activité ou de connaissance ». ³

Cette acception, qui relève de la particularité du domaine qui laisse donc qualifier les textes dits techniques. Il s'agit donc de textes qui présentent une spécialité linguistique : une rédaction de connaissances techniques. En cas de traduction de ces textes, il ne suffit pas donc de se ramener exclusivement à la recherche de correspondances préétablies. Car, si tel est le cas, la consultation de dictionnaires serait le refuge probant pour solutionner les écueils de la traduction. Or l'expérience prouve à quel point cette démarche est trop naïve. La raison pour laquelle la rédaction de ces textes à savoir économique, publicitaire, juridique, mode d'emploi, etc. justifie une maîtrise propre, particulière non seulement en raison de leur contenu de connaissances spécialisées, mais surtout du fait du langage, c'est-à-dire terminologie et la phraséologie utilisées est quasiment différent du langage courant.

¹- Claude Bocquet, « la traduction juridique : fondement et méthode » Bruxelles, de Boeck, coll. Traducto, 2008, P 15.

²- Christine Durieux, op.cit, P 24.

³- Dictionnaire de français, « grand robert », op.cit. 2010.

Il suffit de consulter un simple document commercial ou plus meilleur encore, un contrat d'assurance, pour se convaincre qu'il est drapé d'une tournure rédactionnelle particulière laissant le traducteur face à sa tâche traductionnelle en situation difficile.

Or, cet écueil lié étroitement à cette rédaction technique n'est pas limité ou concentré juste avec les deux illustrations citées ci-dessus, mais il apparaît dans tous les domaines de la science, de la technique, de l'économie, de la publicité, etc.

En effet, les spécialistes en la matière usent volontiers de ce qu'il est convenu d'appeler une langue spécialisée taxée par un sceau linguistique caractérisé à son tour par une terminologie et une phraséologie qui relèvent d'un parangon d'écriture assez particulier à savoir la rédaction technique. D'où la nécessité pour la traducteur de ce type de textes de ne pas limiter son effort à consulter les dictionnaires, mais d'effectuer des activités de rédaction à ce qu'elles lui facilitent de manière davantage l'usage linguistique sans pour autant négliger d'effectuer au même diapason, une recherche documentaire lui permettant non seulement d'avoir des informations sur le sujet traité, mais surtout de relever les emplois et les usages de cette langue thématique.

Jean-Luc Descamps définit une langue spécialisée comme « un langage pratique par une collectivité pour répondre à ses besoins spécifiques d'intercommunication ». ¹

Georges Vignaux, pour sa part, distingue deux univers : « d'un côté un système, le linguistique, véhiculant des rapports de marques et qui, de ce fait, s'épuise en désignations, en langage dits spécialisés, de l'autre, des politiques langagières, tantôt occasionnelles, tantôt continues nommées à l'occasion, jargons, argots, langues d'usages ». ²

De par ces définitions, il est facile de détenir ce qu'est une langue spécialisée.

En effet, trois catégories d'attributs d'une langue spécialisées s'observent en pratique :

Une langue spécialisée peut être caractérisée par l'emploi d'un vocabulaire au sens restreint appelé communément ésotérique. C'est le cas, par exemple, en médecine : un spécialiste en la matière parlera de taux glycémique dans le sang, là où un non-initié devra comprendre et saisir tout simplement le diabète.

Une langue spécialisée peut être caractérisée par des tournures particulières. C'est le cas, par exemple, d'un contrat.

La structure de la syntaxe de la langue juridique diffère pour ne pas dire totalement de la langue usuelle. Il n'est pas rare en effet, de trouver le sujet par exemple en débit de

¹- Descamps, Jean, Lui, «La Recherche linguistique au service de l'enseignement des langues de spécialité. le français dans le monde. 61 : 5-15

²- Vignaux Georges, «Enoncer, argumenter : opération de discours, langue française, Larousse n°50, P.91.

paragraphe puis vient le verbe correspondant audit sujet quatre ou cinq lignes plus bas, et entre les deux, un espace composé de toute une série d'incises.

Une langue spécialisée peut être caractérisée par des notions qui font souvent engendrer un frein pour l'apprenant à comprendre et pour le traducteur à traduire.

C'est le cas, par exemple, d'une technologie de pointe.

Bien entendu, dans ce travail, la rédaction technique répond essentiellement à la deuxième et à la troisième explication de la langue spécialisée, c'est-à-dire aux tournures particulière faisant à la phraséologie et aux notions suggérant le domaine de la terminologie par excellence.

Il se trouve ainsi amené à se reporter à la réflexion d'Alain Charrier lors des actes du séminaire de Bruxelles où il est permis de lire : « la rédaction technique, appelée aussi communication technique, consiste à transmettre par écrit une information claire, précise et exploitable sur un produit ou un service. Elle informe le lecteur sur le fonctionnement et l'utilisation au produit ».¹

Pour Vanhule Sabine révèle que « la rédaction technique est destinée avant tout à informer ou à instruire à propos de produits et de processus de fabrication, de construction, de transformation ».²

En effet, les deux auteurs à savoir Alain Charrier et Vanhule Sabine se rejoignent quant au champ de la rédaction technique. Il est à comprendre, de surcroît, que cette dernière implique une manière, une procédure d'informer et d'instruire sur un objet ou une chose. Cela prouve que la rédaction technique effectue une opération rédactionnelle qui sert à expliciter un objet, une chose ou une idée que la lecture ignore, ne connaît pas. Pour mener à bien un message, la rédaction technique doit emprunter l'itinéraire de la clarté, de la concision, de la précision.

La tâche de l'écriture devient par voie de conséquence une clé de voûte dans la sphère de la dite rédaction technique.

Parallèlement, Jean-Paul Bardez s'énonce encore plus sur l'intérêt incontournable de la rédaction technique en disant que « le rédacteur technique est un spécialiste de communication : par essence, il peut donc s'adapter aux divers domaines techniques ».³

¹- Alain Charrier, « la rédaction technique : expertise, métier, formation » in actes du séminaire de Bruxelles des 24 et 25 novembre, publié avec le concours de la communauté française de Belgique, éditions Duculots, 1997.

²- Vanhule Sabine, « la rédaction technique : actes du séminaire de Bruxelles des 24 et 25 novembre, 1997.

³- Jean-Paul Bardez, « les compétences du rédacteur technique » in revue technostyle, vol, 18 N°1,2002,31 P 38.

Il est à comprendre par ricochet que la rédaction technique devient en effet, une pierre angulaire pour une communication. Or la traduction est d'abord une communication dans laquelle il est judicieux de s'adapter aux différents domaines techniques associés aux documents scientifiques, publicitaires ainsi qu'aux manuels d'installation ou fiches de maintenance, etc. il est patent que ces types de documents relèvent du sens du mot « technique ».

Donc d'une communication technique douée d'une écriture propre à un domaine particulier de l'activité ou de la connaissance.

Il s'agit donc d'un processus linéaire qu'il est possible de le schématiser ainsi :

Rédaction ——— technique ——— spécialisée.

Il est à remarquer donc que la rédaction doit être technique synonyme de spécialité, d'où une rédaction spécialisée. Il est permis de parler à ce niveau alors, de « spécialité ». Ce qui fait que la rédaction technique fait partie d'une langue spécialisée.

Elle est même son sceau linguistique mettant en relief l'aspect terminologique et phraséologique.

Ce qui ressemble peu ou prou à la définition proposée pour l'encyclopédie française que « la rédaction technique est une manière de l'écriture spécialisée et structurée ».¹

II.1.2- Constat universel

S'il est à combiner les données citées dans les définitions aussi bien des dictionnaires que des linguistes, vis-à-vis de l'expression « rédaction technique », il semble possible d'en avancer quelques repères qui permettent de jauger peu ou prou l'univers de la rédaction technique, axe central de ce travail.

En partant de l'hypothèse de Détrine et Sibot à savoir « deux langues ne sont jamais suffisamment semblables pour être considérées comme représentant la même réalité sociale et la réalité est construite à partir des habitudes langagières du groupe »,² va donner à réfléchir sur l'importance des discours empruntés à la rédaction technique.

Ce genre de réflexion pourrait déboucher sur les différentes considérations de ce dernier tant au niveau théorique qu'au niveau pratique :

Comment assurer une juste compréhension des messages ?

¹- Dictionnaire de française, op.cit. 2010.

² -Détrie.c.et Sibot p, « termes et concepts sur l'analyse du discours : une approche prasématique »,paris, éd-honoré champion, 2001, p 138.

En se posant la question en ces termes, il revient de s'interroger sur l'impact économique et social de la rédaction vis-à-vis des textes dits techniques.

Aujourd'hui, la scène mondiale est bien différente, il y a des années durant. Elle s'est drapée d'un nouveau mécanisme particulièrement dans l'espace du travail :

Des écrits, comme des rapports de service, des manuels, etc. constituent aujourd'hui des bibliothèques entières. De l'aide en ligne sur les PC au plan de soins, du procès-verbal à la note de service, du devis au mode l'emploi, ces documents se sont multipliés.

Dans l'entreprise, le cadre passe plus de temps à les rédiger et à les lire qu'à toute autre occupation, et partout, leur production représente une part croissante du chiffre d'affaires.

Car le monde dans lequel s'inscrit la problématique de la rédaction technique est nouveau. Il l'est sur un triple plan : plan économique, plan social et plan linguistique.

II.1.3. Trois mutations

II.1.3.1- Mutation économique

A l'heur où les changements économiques prennent une ampleur considérable dans l'ensemble des sphères de la vie sociale, la question de leur impact sur les pratiques langagières émerge comme un enjeu central de la linguistique en général et de la linguistique appliquée en particulier.

Plusieurs exemples illustreront ce propos :

Pour commencer, c'est la langue qui structure le matériau même de l'économie. Un instrument servant à faire le café peut être appelé « cafetière expresso » s'il fait monter la pression, ou qu'une pate sucrée mérite d'être appelée « chocolat » si elle comporte telle proportion de poudre de cacao brute, etc. ces termes viennent donc structurer le monde.

Et ils sont utilisés de manière volontaire. Une naissance de termes, une naissance de langues (spécialisées) émerge par voie de conséquence.

Le deuxième exemple touche par excellence l'emprise de la langue sur l'économie. Pour assurer l'esprit de compétitivité, les messages stipulés par le truchement de la publicité ou autre moyens doivent décrire d'une manière explicite le produit. Ceci entraîne par voie de conséquence une garantie linguistique laquelle influe sur la valeur du produit de la marchandise. Donc l'information tend à devenir une matière première de l'économie. Aujourd'hui, l'entreprise vend de la langue : la qualité linguistique impose l'achat du produit.

Donc la langue de l'espace technique s'impose comme outils fondamental pour le réseau commercial.

En résumé, la qualité de la rédaction technique a un impact direct sur les couts de la production, sur la productivité et sur la nature même de ces produits.

II.1.3.2- Mutation sociale

L'enjeu économique se transforme donc en un enjeu. Un enjeu social englobant la manière de penser le travail, de penser les relations entre les partenaires, le rôle de l'entreprise ou celui des produits.

Or, au moment où cette évolution s'observe, une pesée nouvelle s'exerce les compétences réclamées de la part des travailleurs. La raison pour laquelle la place de l'écriture technique est devenue un effet d'exigences. Daniel Blampain suggère ceci à travers la phrase suivante : « ... une société où nous vivons une révolution sans trop nous en rendre compte.

L'écriture, langage de l'espace, est aujourd'hui devenue une écriture hypertextuelle, à géomètre variable ». (¹)

Force est de constater que cette mutation affecte directement le monde du travail, du savoir. A l'avenir, l'élaboration du dossier technique incombera de plus en plus à celui a aussi le savoir faire technique, de l'apprenant, du simple administrateur, au rédacteur chef, etc.

Comme il sera maintes fois l'occasion de le souligner, cette nouvelle fracture concerne toute la société, et non plus seulement l'entreprise : il est à remarquer, en effet, déjà un divorce de plus en plus criant entre les formations offertes d'une part, et les exigences du marché de l'emploi, d'autre part.

II.1.3.3- Mutation linguistique

Ces mutations économiques et sociales se produisent à un moment où l'écriture connaît une véritable révolution. Il est dit révolution, car cette troisième mutation est encore plus importante.

L'écriture est devenue un langage de l'espace telle la publicité, les dénominations des lieux, etc. elle est mise en relief par un langage actualisé dans l'enseignement comme à titre d'illustration l'apprentissage des langues étrangères.

Il est à saisir donc que cette évolution va dans un sens très clair à savoir l'autonomisation de l'écrit. Selon, toujours, Daniel Blampain, « il conviendrait dès lors de parler plutôt d'usages

¹- Daniel Blampain, « la rédaction technique : synthèse du séminaire », actes du séminaire de brucelles, éditions Duculot, 2000, P 189.

techniques de la langue usuelle qui prennent en ligne de compte la relation destinataire – destinataire ». (1)

L'écriture signifie, ainsi, un lien étroit avec la dimension textuelle. La raison pour laquelle ces innovations irriguent l'univers de l'écriture tout entier ; elles se manifestent particulièrement dans le domaine technique d'où rédaction technique.

Aujourd'hui encore, lorsqu'il est question d'écrit technique ou scientifique, c'est l'enseignement des langues étrangères qui semble retenir l'attention des pédagogues. Car l'heure n'est plus seulement celle du savoir lire, mais aussi celle du savoir écrire.

Enfin, il faut voir qu'à l'heure actuelle, écrire c'est aussi tracer le schéma, établir le diagramme, dessiner l'icône, etc. susciter la confiance en une langue qui ne peut plus se contenter de dire les choses, mais d'écrire bien et clair les choses, faire désirer l'image d'une entreprise où il est affaire d'écrit autant que produit.

II.1.4- Constat particulier

Pour avoir parcouru les définitions aussi bien des dictionnaires que des linguistiques, il semble se rapprocher de plusieurs idées qui parcourent l'espace de la rédaction technique : nature et enjeux, besoins et pratiques.

Après cette consultation définitoire, il n'ya pas à se mettre au diapason d'une idée vague ; au contraire à connaître beaucoup mieux l'étendue du domaine de la rédaction technique. Le produit de la rédaction technique, en l'occurrence le texte, a une nature : il est d'abord un discours spécialisé. Il permet au lecteur une saisie claire, simple pour une compréhension du message linguistique. Il a un caractère spatial, visible, dont la disposition simultanée permet une saisie de lisibilité qui vient ajouter au texte un point d'appui pour une compréhension quasi-totale du message écrit.

En effet, la rédaction technique, sachant de quoi elle est capable, peut bien être la clé de voûte d'une pratique, d'un usage linguistique dans un texte spécialisé : le caractère discursif dans, par exemple le cas des rapports, textes scientifiques, techniques ou s'il s'agit de catalogues, mode d'emploi, etc. devient par excellence l'objet d'investigation de la rédaction dite technique. Car c'est bien l'espace du discours d'un texte spécialisé qui déterminera le degré de lisibilité et de compréhension de celui-ci, donc d'une langue spécialisée.

Il est donc pertinent que la rédaction technique se mêle davantage à un objet d'étude portant en égale mesure sur la nature du texte et son aspect discursif en question.

Ainsi, un discours spécialisé laisse supposer sans doute aucun une pratique langagière mettant en relief une référence technique d'une langue drapée d'une terminologie et une phraséologie

¹- Daniel Blampain, op,cit,P190 .

au domaine en question. D'ailleurs, pour Jean-Louis Sourieux et Pierre Lerat « le langage du droit, de l'économie ou autres scientifiques, etc. est un langage technique ». ¹

Il est à souligner donc que cette organisation discussive spécialisée vise une communication dans un domaine particulier.

Ainsi lorsqu'il s'agit de pratique langagière, cela suppose un discours. Or, il ya plusieurs discours : religieux, politique, scientifique, publicitaire, etc. Donc le terme discours est souvent associé à une rédaction typique c'est -à- dire à une forme de langage dirigée dans un but précis : informer- inciter- instruire- ordonner- etc.

Autrement dit, l'expression « pratique langagière » devra être ici comprise non seulement comme un type d'énoncé mais également et surtout comme une rédaction particulière appelée « technique ». D'ailleurs, ce n'est pas la même rédaction qui est mise en œuvre, par exemple, dans une revue scientifique, un article de journal ou un texte à caractère économique. Ceci rejoint donc un ensemble discursif particulier, où il se trouve des éléments linguistiques particuliers et spécifiques qui singularisent chaque domaine par quelques traits terminologiques et phraséologiques pour le constituer comme langue spécialisée.

Par ricochet, il est à comprendre que le côté discursif des textes, dits spécialisés fait l'objet de l'analyse du discours ; les données offertes par cette discipline étant valorisées aussi dans l'enseignement de la rédaction technique.

En partant de ce principe, la rédaction technique semble conditionner en grande partie la formation linguistique spécialisée des apprenants. Cela suppose une disposition à une certaine expertise dans le domaine en question : le savoir dire rédactionnel.

Ceci dit que l'enjeu du texte spécialisé côtoie la qualité du discours spécialisé pour garantir sa survie. Il est à saisir implicitement, semble- t-il, que la rédaction technique est devenue un enjeu de survie pour la qualité d'un texte spécialisé. N'est- il pas une aubaine de prendre en ligne de compte cette pratique langagière comme une stratégie dans le cadre d'un apprentissage d'une langue spécialisée ?

En se référant à la définition de J. Paul Bardez dans laquelle il précise que « le rédacteur est avant tout un spécialiste de la communication ». ²

Il semble intéressant de rappeler d'abord la formation de la stratégie de communication. Dans sa formalisation, la stratégie de communication est la résultante de l'application stricte de trois crédo :

¹- Jean Louis Sourieux et Pierre Lerat, « le langage du droit », paris, puf, 1975, P 35.

²- Jean- Paul Bardez, op.cit, P38.

Renseigner tous les items.

Etre concis et précis dans la rédaction de chacun d'eux.

La cohérence est l'autre qualité d'une stratégie de communication.¹

En effet, tout doit concourir afin que le produit ou le discours du texte spécialisé soient perçus d'une manière qui fasse sens, qui capitalise sur une perception compétitive répondant à l'attente de la part du destinataire.

Toute dispersion dans le message est synonyme de fatalité et par voie de conséquence, la communication demeurera vaine.

Cependant, pour établir une stratégie de communication, il est impératif de cibler certains points clés pour concevoir et élaborer la stratégie de communication qui consiste à apporter des réponses concrètes à quelques questions simples et primordiales :

Le questionnement qui précède toute stratégie de communication est le suivant :

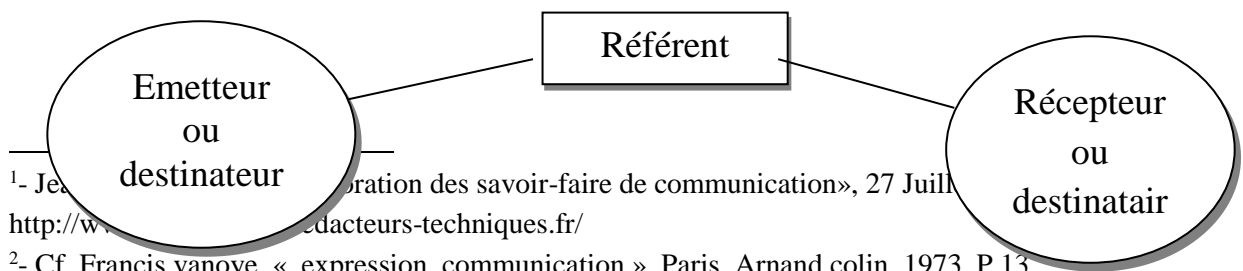
Quoi ?, de qui ?, comment ?

Face à ce canevas, le rédacteur technique devient un pédagogue. Pour le grand public, il transforme la documentation technique en un langage structuré, clair, précis et surtout pertinent au regard du public concerné c'est-à-dire le destinataire. Il explicite et clarifie les principes du fonctionnement du produit lequel peut être un appareil, une machine et ce par la voie d'une rédaction afin de préconiser son usage. La raison pour laquelle, le rédacteur doit toujours partir du principe que l'utilisateur ou le lecteur ne sait rien du produit.

Quelle voie emprunte-t-il ?

Puisque toute communication a pour but la transmission d'un message, une voie exclusivement pratique ou pragmatique s'impose : en tant que spécialiste de communication, le rédacteur technique doit impliquer certains éléments pour mener à bien sa communication tant au niveau des besoins qu'au niveau des pratiques. En ce sens, la rédaction technique doit prendre en ligne de compte son destinataire.

Dans ce cas précis, la rédaction technique doit emprunter l'itinéraire de la théorie de communication faisant référence à Roman Jacobson.²



1- Je... bration des savoir-faire de communication», 27 Juill
<http://www...redacteurs-techniques.fr/>

2- Cf. Francis vanoye, « expression, communication », Paris, Armand Colin, 1973, P 13.

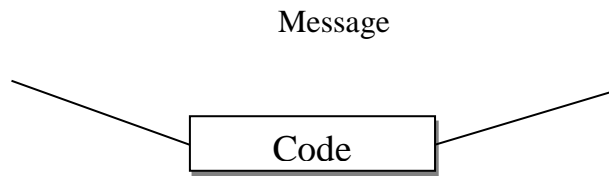


Fig. II.1.1 : schéma de la communication

Après avoir analysé les paramètres de l'espace de la rédaction technique à savoir « nature et pratique » il paraît judicieux de procéder au traitement de certains éléments de base de la rédaction technique afin d'évoquer et d'identifier les besoins en matière de formation linguistique ainsi que les particularités de la mise en discours de par certains documents techniques ou scientifiques qui serviront ultérieurement à formuler quelques propositions didactiques pour l'apprentissage des langues spécialisées au profit de la formation du futur traducteur.

II.1.5- Précisions sur les caractéristiques de la rédaction technique

Après la circonscription des définitions (de dictionnaires et linguistiques) de l'expression « rédaction technique », certaines de ses caractéristiques se dévoilent :

Pour qu'un document soit qualifié de « bon document » dans une situation de communication donnée, il doit être à la fois : lisible et intelligible. ¹

Le caractère « lisible » d'un document dépend surtout de ses aspects visuels et linguistiques, c'est-à-dire la forme textuelle et les tournures phraséologiques et l'usage terminologique ; son caractère intelligible découle principalement de ses aspects : informatif, c'est-à-dire le type de texte (incitatif, argumentatif, explicatif, etc.) et rédactionnel, c'est-à-dire le type de discours (discours spécialisé par le biais d'une rédaction technique).

La qualité globale d'un document technique ou scientifique doit donc être évaluée selon ces aspects de la tâche rédactionnelle.

Chacun de ces aspects joue un rôle majeur et précis dans la compréhension du message qui sera reçu par le public cible. Ces aspects influent directement sur la qualité de l'échange qu'instaure la rédaction technique avec une situation de communication donnée.

Le tableau synoptique qui suit explique sommairement les concepts de lisibilité et d'intelligibilité. Pour illustrer ce propos, voici en détail, les aspects de la tâche de la mise en écriture dans l'optique d'une communication dite « objectif atteint ». ²

¹- Cf. hélène cajolet, Laganière, pierre collinge, Gérard Laganière, « rédaction technique », Québec, éditions Laganière , 1983, P 96.

²- Cf . sybie Dumas et Luc Lavoie, « rédaction technique en informatique », version 5.0, octobre 2009, P7.

Rédaction Technique	Aspects à considérer pour une communication « objectif atteint »
Lisibilité	Visuel : respect des règles typographiques Linguistique : concision- cohérence- choix du vocabulaire.
Intelligibilité	Informatif : incitatif- explicatif- argumentatif Rédactionnel : le discours, c'est-à-dire que l'émetteur doit bien réfléchir à la façon d'écrire pour s'adresser au récepteur.

Tab II.1.1

Pour plus de précisions sur la rédaction technique, voici ses axes en grosso-modo :

Axe discursif : comprend le discours informatif, argumentatif, explicatif, incitatif.

Axe énonciatif ou pragmatique : mise en adaptation du message (Emetteur/ Récepteur)

Axe du contenu : s'intéresse aux domaines scientifiques, documents techniques spécialisés. ¹

Partant de ces résultats de l'analyse, qu'en est-il réellement le discours de la rédaction technique ?

II.1.6- La réalité objective du discours de la rédaction technique

En délimitant le champ de la rédaction technique, il semble nécessaire, à présent, de donner une explication plus poussée afin d'orienter le canevas de la recherche vers un point de mire plus rationnel.

Pour re-citer J. Paul Bardez qui dit que «la rédaction technique est une spécialité de la communication écrite» ². Cela suppose qu'elle s'adapte à plusieurs niveaux d'écritures. Elle va de l'écriture créative tels les textes économiques, juridiques, publicitaires, etc. à l'écriture technique tels les manuels, procédures, mode d'emploi, etc. en passant par l'écriture administrative tels les rapports, les procès-verbaux, etc.

Ceci permet de comprendre que déjà la rédaction technique est condamnée de vivre avec plusieurs types de texte :

C'est le cas, par exemple, lorsque le rédacteur technique est appelé à rédiger un texte informatif et il s'attachera alors plus particulièrement à la précision et à l'exactitude de l'information, à la propriété de la terminologie utilisée et au maniement sans restriction de la langue de spécialité et ce pour ne pas sacrifier une certaine qualité rédactionnelle.

¹- Cf . Syhrie Dumas et Luc Lavoie, Op.Cit , P8 .

²- Jean-paul Bardez, op cit, CRT : <http://www.conseil-des-redacteurs-techniques.fr/>

Dans ce cas précis, le rédacteur technique doit prendre en ligne de compte le niveau de langue vis-à-vis de son destinataire, selon qu'il s'adresse au grand public ; à des spécialistes en la matière : il écrira, par exemple, → diabète → grand public, taux glycémique spécialiste.

Comme il doit réécrire un texte, le rédacteur technique se voit obliger de s'incliner vers le niveau de langue subordonnée au destinataire. Puisqu'il travaille dans le domaine de la communication écrite, il y doit s'adapter.

En raison de cette diversité des champs d'activité dans lesquels le rédacteur technique exerce son métier, les exigences de compétences diffèrent au même titre des emplois ou des fonctions occupées.

Ainsi les textes, qui illustrent la communication, dite de « spécialité » ce caractérisent par un degré accru de terminologie et de phraséologie qui va de pair avec la rédaction technique.

Le texte de spécialité devient à la fois instrument de la connaissance spécialisée et objet de l'analyse linguistique.

Donc l'importance de l'écrit (rédaction) est tout aussi fondamentale à l'émission de ces connaissances, ces informations spécifiques.

La langue médicale, par exemple, ne se caractérise cependant pas uniquement par son vocabulaire technique. Elle se caractérise également par l'articulation du vocabulaire en discours. Pour exprimer ses réalités, le médecin utilise des tournures particulières, par exemple, « traiter pour... », Une tournure, qui ne figure ni dans les dictionnaires spécialisés ni dans les dictionnaires généraux. Maurice Rouleau désigne ceci « par une tournure spécifique qui se rencontre que dans les textes écrits par ces spécialistes ». ¹

Cela suppose que connaître les usages du domaine, les emplois rédactionnels, c'est connaître les caractéristiques de la langue du domaine et par voie de conséquence se mettre au diapason de l'écriture, de la rédaction Dite technique.

A cet égard, il est à saisir qu'un texte de discours spécialisé aura un type d'écriture qui révèle son aspect linguistique. Ce qui laisse entendre que l'exercice relève autant de la rédaction que d'autres facteurs pour s'inviter à réfléchir sur la technique de communication en l'occurrence la rédaction technique.

Le discours spécialisé serait alors défini par sa thématique, par le fait qu'il traite d'un objet particulier en ceci qu'il est technique par opposition au discours ordinaire. Cela suppose qu'il n'existe pas d'objet scientifique ou technique qui préexiste en tant que tel au discours, mais

¹-Cf. Maurice Rouleau, « la langue médicale : une langue de spécialité à emprunter le temps d'une traduction », <http://d.erudit.org/ideudit/0372/6ar>

que c'est l'activité réflexive, dont le support est rédactionnel, qui permet de construire un domaine scientifique ou technique donc langue spécialisée.

Daniel Jacobi constate d'ailleurs : « une très grosse partie de l'activité scientifique est consacrée non pas aux manipulations, mais à la mise en forme écrite des résultats : un chercheur dépense la moitié de son temps à écrire [...] ce travail d'écriture pendant lequel il est assis à son bureau qu'il réalise un texte spécialisé ». ¹

En ce sens, la modalité d'expression spécifique pour la communication scientifique et technique est le texte.

L'importance de l'écrit sera toujours soulignée. Avec la rédaction technique, il convient donc de bien définir les types textuels à savoir textes dits pragmatiques.

Il est à formuler, donc, l'hypothèse que l'activité rédactionnelle permet de construire un domaine technique ou scientifique.

Daniel Jacobi, travaillant sur la question de la vulgarisation scientifique, constate d'ailleurs : « le discours scientifique a pour fonction d'exposer des découvertes scientifiques dans un domaine scientifique, le scripteur doit maîtriser un champ lexical spécifique du domaine auquel il s'intéresse ». ² la conception dominante paraît être celle qui définit le discours spécialisé en termes de transmission de connaissances, donc d'une méthode facilitant une acquisition des termes spécifiques. A ce propos, Gisele Kahn pousse la barre encore plus haute pour dire que cette acquisition langagière « réside dans le choix des textes écrits à enseigner qui doit être effectué d'après le domaine lui-même et en fonction des types de discours, en l'occurrence, des extraits d'ouvrages, des verriers spécialisés. Economiques publicitaire, etc ». ³ Dans la même optique, Beacco et Moirand parlent aussi de « discours spécialisés ou lieux de transmission de connaissances ». ⁴ Définition assez proche de celle que donne P. Lerat de la notion de langue spécialisée : « c'est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées ». ⁵

Partant des propriétés qui caractérisent en propre, le discours spécialisé par rapport au discours ordinaire, Jean Delisle constate que « les écrits servant essentiellement à véhiculer une information ont en commun une terminologie et une phraséologie spécifique ». ⁶

¹- Cf. Fabienne Cusin- Berche, « Exploration des caractéristiques des langues spécialisées », Actes de colloque de Bruxelles, P 61.

²- Daniel Jacobi, « textes et images de la vulgarisation scientifique », synergies pays riverains du Mékong, N°1, 2010, P 85.

³- Gisele Kahn, « intervention du séminaire FOS », Danang, 5-8 aout, 2003.

⁴- Beacco, J.C et S. Moirand, « les enjeux des discours spécialisés », Paris ; presses de la Sorbonne nouvelle, 1995 , P9.

⁵- P . Lerat, op.cit, P 20.

⁶- J. Delisle, op. Cit. P22 .

Tout ceci ouvre sur un ensemble de procédures et d'opérations responsables de la production du sens dont la traduction aura besoin dans les discours spécialisés, et reflétant la présence des actants, incontournables d'une situation de communication spécialisées : le langage (terminologie, phraséologie), le rédacteur (rédaction technique) et le Destinataire (l'apprenant).

Cela suppose que ces trois actants se disputent le rôle dominant dans le discours spécialisé : informer, inciter ou décrire un objet. Ce qu'explique bien Georges Vignaux : « tout discours est ainsi constitué de processus de découpage, de placement de confrontation : objets, classes d'objets, catégories constituées par ses objets ». ¹

Ainsi, le discours spécialisé manifeste une pratique particulière dans le maniement de la langue et dans l'explication de ses ressources terminologiques et phraséologiques, ces dernières seront donc la réalité de la pratique de la rédaction dite technique. En effet pour ne prendre qu'un exemple parmi tant d'autres, l'élaboration d'une stratégie discursive appropriée selon un texte publicitaire où s'inscrit le rédacteur l'oblige à considérer l'écriture donc la rédaction comme un acte réglé selon un modèle discursif spécialisé pour une opération de production du sens vis-à-vis de l'univers particulier de la langue dite publicitaire.

Ce qui signifie que la rédaction technique devient par voie de conséquence la matière première d'un discours spécialisé. En ce sens, la rédaction technique apparaît bel et bien, l'objet faisant particulier d'une langue spécialisée, dans la pratique, elle est l'élément clé qui la singularise de la langue générale. La rédaction technique devient alors une partie prenante de la langue spécialisée d'où son importance majeure pour un éventuel enseignement de langues spécialisées.

La rédaction technique semble être le support pour la production même d'un texte dit spécialisé en fonction de l'usage qui lui est assigné. Sa terminologie, sa phraséologie et de surcroît sa forme font état d'un marquage significatif du discours spécialisé. Autrement dit, la rédaction technique sert de reflet à la langue spécialisée et assure son inscription dans une typologie textuelle. Ceci dit, la rédaction technique est un vecteur de stratégie particulière pour un discours dans une langue spécialisée. En ce sens, l'écrit semble occuper donc un statut qui revêt un caractère pédagogique dans un langage fonctionnant comme une langue spécialisée. La rédaction technique, pour reprendre S. Pene, « implique de nouvelles normes discursives liées au support scriptural lui-même par opposition au support verbal ». ²

Ce propos, humblement étudié, semble confirmer qu'il n'y a pas de science ou technique sans discours spécialisé puisqu'elles s'impriment et qu'elles doivent être transmises. Leur sceau linguistique serait géré quasi-total par une forme d'écriture dite rédaction technique. Ceci

¹- Georges Vignaux, « Enoncer, argumenter : opérations de discours, logiques de discours », langue française N° 50, 1981, P 91.

²- Pene S., « traces des mains sur les écrits gris », in parols au travail, éditions L'Harmattan, Paris, 1995, P 121.

implique, par ricochet que le rédacteur technique doit témoigner des compétences liées à la communication écrite en français, en arabe etc : soit pour rédiger les versions arabes ou françaises ou autres de la documentation d'accompagnement destinée aux utilisateurs, soit pour traduire ou adapter des manuels rédigés en plusieurs langues.

A priori perçue comme « spécialité », La rédaction technique se voit donc être en rapport étroit avec le domaine de la traduction, avec ses caractéristiques rédactionnelles, elle semble être d'un apport bénéfique aussi bien sur la langue en tant que matériau véhiculaire de message spécialisé que sur la version d'une langue à une autre, domaine par excellence de la traduction.

Donc, par essence, elle peut éventuellement s'adapter aux divers domaines techniques donc spécialisés. Avec sa bonne dose de maniement linguistique, elle devra, semble-t-il, vite prendre en charge un discours spécialisé vis-à-vis d'un autre pour lui fournir toute donnée en vue d'informer, d'inciter, de décrire, etc.

N'est-il pas une bonne occasion pour l'exploiter en vue d'une bonne formation de l'apprenti-traducteur ?

Il va sans dire que La rédaction technique a un rôle prépondérant à jouer dans l'évolution de la société d'aujourd'hui en général, et implanter un enseignement de qualité en particulier, cela veut dire que nos apprenants dans les départements de traductions doivent maîtriser ce procédé afin de pouvoir transmettre leurs connaissances et leurs messages en langues spécialisées dans un langage clair et précis. Ainsi, ils se voient participer à la survie de leur langue et son enseignement. Car le domaine de l'enseignement, notamment, deviendra sans trêve plus avide d'écrits techniques et scientifiques rédigés en toute forme langagière, et ce à tous les niveaux du cursus universitaire.

Chaque domaine de spécialité possède sa propre terminologie, sa propre phraséologie. Le droit, l'économie, la publicité, le rapport, etc. ne font pas exception à cette règle.

Ainsi, certaines questions sont amenées à se poser : que doit savoir L'étudiant pour lui permettre de faire face à un texte de spécialité durant son enseignement ?

Doit-il toujours manier le texte ?

Si oui lequel ?

Et comment enseigner, notamment, ces nouvelles formes d'écriture ?

Le défi l'enseignement, réside en sa capacité à aider l'apprenant à traduire et à reformuler le texte selon des nouveaux cadres de communication.

Sans apporter dans l'immédiat une réponse définitive sur l'origine du problème d'apprentissage des langues spécialisées au profit d'un futur apprenant- traducteur, il semble d'ores et déjà, que la rédaction technique se manifeste plus ou moins comme fondement didactique, puisque chaque fondement linguistique de cette dernière achemine vers un examen attentif de ce qu'il est appelé discours spécialisé avec tous ses caractéristiques essentielles lesquelles sont de nature terminologiques, phraséologiques voire formelles. Cependant, il reste à confirmer tout le long du parcours de la recherche ce propos.

Voici en ce fin de parcours, une schématisation inhérente à l'espace de la rédaction technique et au plan de son exécution lors d'une phase pragmatique :

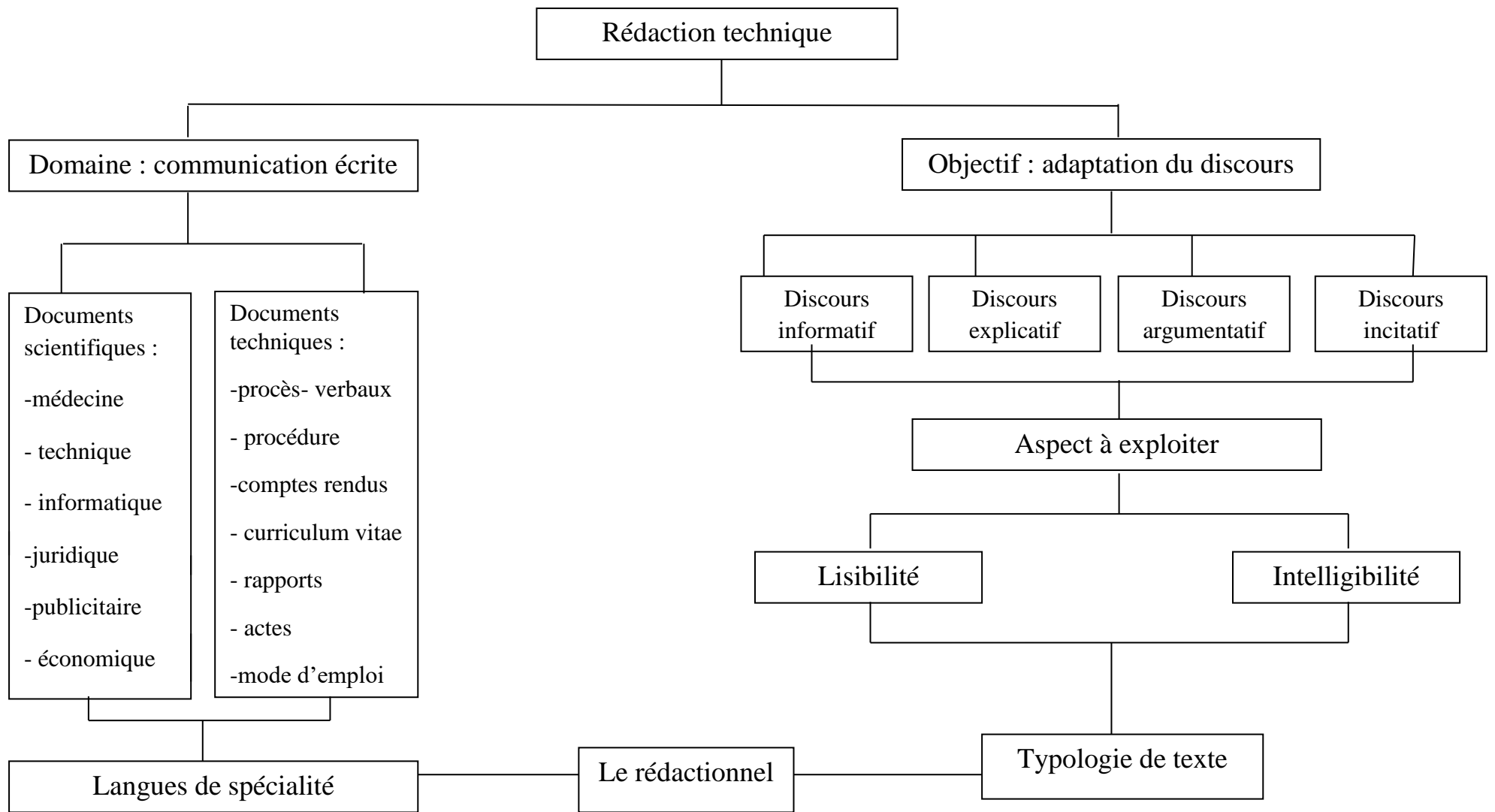


Fig II.1.2. : Espace de la rédaction technique

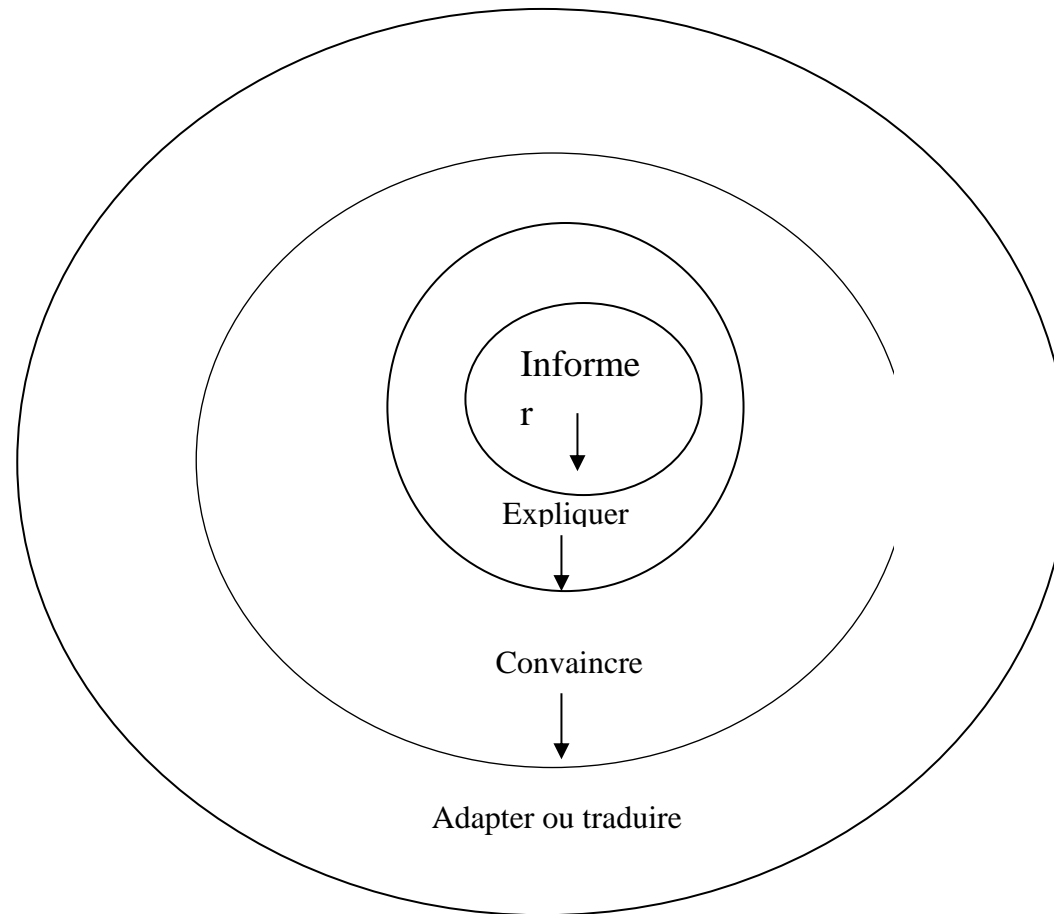


Fig II.1.3 : Plan de la rédaction technique

Chapitre 2

LES LANGUES SPECIALISEES

Si la mondialisation des échanges ouvre les portes de nouveaux marchés, elle est souvent synonyme de nouveaux besoins, notamment en traduction : rapports annuels, résultats financiers, communiqués de presse, etc.

Le message doit être transmis avec précision et clarté dans une langue fluide et homogène loin d'être ambiguë et confuse.

Traduire ne consiste pas seulement à passer d'une langue A à une langue B. L'opération exige certains paramètres mettant en relief toute une procédure réflexive ayant comme base une compétence qui s'étend à divers domaines avec une spécialisation de notoriété en vue d'assurer le contrôle de la qualité de l'opération traduisante. L'exercice implique donc un certain travail d'écriture pour adapter le ton juste et se fondre dans la culture de l'autre mais aussi des recherches minutieuses pour trouver la terminologie ainsi que la phraséologie idoine.

II.2.1- Langue générale et langue de spécialité

L'homme vit dans une société qui fait de lui une partie prenante de l'espace universel. Depuis toujours, il a senti le besoin de communiquer. Pour ce faire, il s'est d'abord servi de ses gestes avant de passer à la parole, puis beaucoup plus, il en est venu à l'écriture.

La société, dans laquelle il mène sa vie, est drapée d'une culture segmentée en types de pratiques, en disciplines, en spécialités, en métiers. A cet effet, la communication orale ou écrite, se fait surtout à l'aide de phrases, c'est-à-dire d'ensembles de mots qui, intégrés dans un ordre langagier, acquièrent en sens particulier.

Tout le monde sait pertinemment qu'il ya plus d'une façon de dire une même chose. Mais comme les messages à communiquer diffèrent d'un groupe de personnes à un autre en fonction de leurs besoins, se pourrait-il qu'une catégorie particulière d'utilisateurs ait une manière de s'exprimer qui lui soit propre ?

Dans le contexte qui intéresse le propos de la recherche, la question devient : comment le médecin, par exemple s'exprime-t-il, en tant que spécialiste ? La phrase qu'il construit ou qu'il rédige se distingue-t-elle de la phrase écrite par un rédacteur, professionnel ou non, qui aborde un sujet d'intérêt général ? Autrement dit, est-ce que la phrase médicale, c'est-à-dire la langue médicale se différencie de la phrase générale donc langue générale dite aussi commune ?

II.2.2- En quoi se distingue une langue spécifique et la langue générale ?

D'abord, les circonstances déterminent le message. Ce sont elles qui mesurent la spécificité ou la généralité d'une langue qui intervient dans une communication.

Selon Maurice Rouleau, « langue dite générale est un ensemble de moyens qu'utilise toute personne non spécialiste pour communiquer, à monsieur toute-le-monde, ses idées sur un sujet d'intérêt général. C'est une langue avec des textes destinés au grand public dont les articles choisis sont des analyses de l'actualité ou encore de grands dossiers sur un sujet de l'heure »¹

En ce sens, le texte général se voit donc en tant que texte de vocabulaire général, c'est-à-dire, un texte qui met en fonction le vocabulaire fondamental d'une langue et aussi certaines zones des vocabulaires de spécialité ayant acquis un niveau de distribution assez large pour se faire comprendre par tout locuteur moyen. Laissant ainsi l'idée véhiculée des années durant, que ce qui différencie la langue de spécialité de la langue générale est à peine d'ordre lexical et que du texte, s'agissant d'un seul et unique système ; elles partagent les mêmes règles de fonctionnement syntaxique et de formation morphologique.

La raison pour laquelle la définition de l'expression « langue de spécialité » a fait l'objet de nombreux débats entre les linguistes. Cette conjoncture a très souvent pour corollaire de lier la langue de spécialité à la langue générale.

Ainsi, la pratique unifiée d'activités telles que la médecine, la chimie, l'informatique s'est étendue aux dimensions de la planète. Il en va de même pour la banque, le tourisme, l'enseignement des langues, certaines plus que d'autres, l'éducation et les formations apparaissent communes des produits qui se vendent dans les entreprises ou le tourisme.

Les textes de presse et les médias vont aux dimensions de la sphère du monde du travail. En contrepoint de cette culture générale s'est organisée la position des spécialités. Il suffit pour s'en convaincre de regarder le nombre et l'articulation des disciplines universitaires.

Cette nouvelle architecture conceptuelle sociale et scolaire a donné naissance aux savoirs spécialisés :

La technique, les métiers, etc. En effet, ces dernières années, l'espace mental de travail et d'échange n'a cessé de s'élargir comme le montre clairement Fernand Braudel : « aujourd'hui, les délocalisations, l'ouverture des frontières et l'intensification des échanges mettent l'accent sur l'espace en tant que marché, voire donnée marchande et non plus en tant que support à l'action et à la pensée ».²

Compte tenu de ces mutations provoquées par la mondialisation, l'enseignement des langues aux domaines de spécialité doit être pris d'ors et déjà au sérieux pour permettre aux apprenants un contact éclairé avec les différents univers de référence dans lesquels ils sont engagés : cas de la traduction.

¹- Maurice Rouleau, «longueur comparée de la phrase médicale et de la phrase générale », équivalences, vol, VII, N° 24, Décembre 2006, P299.

²- Braudel Fernand, « civilisation matérielle, économie et capitalismes XVe, XIIIe

Cet apport peut se faire à partir des situations de communications professionnelle et d'assimiler de facto, aux apprenants, un apprentissage des langues spécialisées.

II.2.3- Qu'appelle-t-on donc une langue de spécialité ?

a- au sens dictionnaire

Dans le contexte actuel de mondialisation croissante de l'économie, la question des langues des spécialités dans l'enseignement supérieur se posent avec encore plus d'acuité qu'avant.

En effet, l'expression « langue de spécialité » désigne en didactique une approche particulière qui consiste à organiser l'enseignement d'une langue à partir d'un besoin clairement identifié professionnel ou universitaire. Cette situation a très souvent pour corollaire de lier l'enseignement linguistique à des contenus à priori inconnus de l'enseignant de langue, ce qui implique de sa part des démarches différentes de celles d'un cours traditionnel de langue.

Dans le cadre de la perspective actionnelle pragmatique, la langue de spécialité occupe une place majeure à telle enseigne qu'elle constitue le moyen dur dans l'enseignement au profit de la traduction dite spécialisée laquelle, selon Elisabeth Lavault-olléon, « est en fait surtout utile dans le cadre de formations professionnelles à la traduction qui excluent la traduction littéraire, mais ne veulent pas s'enfermer dans un seul domaine d'application et mettent l'accent sur une méthodologie commune pour des pratiques diversifiées ».¹

Le dictionnaire de la langue française, le Robert, propose trois sens à savoir :

Sens1 : organe charnu et mobile qui se situe dans la bouche.

Sens2 : ensemble de signes oraux et écrits qui permettent à un groupe donnée de communiquer.

Sens 3 : manière de s'exprimer propre à un groupe. ²

En quoi consiste le terme « spécialité » ?

Faisant référence toujours au même dictionnaire le Robert, le mot « spécialité » est défini à partir de trois sens également à savoir :

Sens1 : domaines d'activité dans lequel on est spécialisé, activité à laquelle on se consacre.

Sens 2 : produit particulier à une marque ou une région.

Sens 3 : action, comportement ou attitude habituelle chez une personne.³

¹- Elisabeth Lavault-olléon « traduction spécialisée : des pratiques qui se passent de théorie ? », université Stendhol Grenoble, Actes de colloque, 16 et 17 septembre, 2005, P 4.M

²- le Robert, dictionnaire de la langue française, op, cit ;2010.

³- ibidem

Après ces définitions, il semble important de souligner le rapport entre la notion « langue » et la notion « spécialité ». Car les définitions interprétées par le sens 2 et le sens 3 du mot « langue » implique comme condition sine qua non que la langue est un outil linguistique servant à communiquer avec une manière d'expression propre à un groupe. Donc ; il est différent vis-à-vis d'un autre groupe. Il est spécial.

Le sens 1 et 2 du terme « spécialité » suggère que la langue en tant qu'instrument de communication, doit être le reflet exact dans un domaine particulier. Car la langue devient, par ricochet, un objet qui répond à une attention particulière. C'est un acte de communication entre un auteur et son ou ses destinataires.

Cet acte de communication, avec ce qu'il suppose d'intentions, détermine bien sur les caractéristiques de l'écrit et corollairement le type du texte (spécialité) : un document technique, par exemple une lettre administrative, répond à une superstructure textuelle qui sera la silhouette de l'écrit, c'est-à-dire la langue, qui se reconnaît de loin.

Autrement dit, la langue devient par voie de conséquence le sceau de la spécialité. Il est permis ainsi de dire « dis-moi ! Quelle langue tu utilises pour écrire ou rédiger un texte, je te dirai quel type il est ». Le type d'écrit (spécialité) appartient donc au type de la langue.

b- Constat :

Du point de vue notionnel, il y a, semble-il, une forme de proximité naturelle entre le discours spécialisé et la langue de spécialité. Cette proximité tient tout d'abord à l'existence d'une relation fondamentale du « discours » à « la langue ».

D'ailleurs cette idée est exprimée par plusieurs définitions, classiques en science du langage, où le « discours », largement assimilé à la parole en ce sens, est conçu comme « la langue assumée par le sujet parlant »,¹ « l'usage de la langue dans un contexte particulier »², « le produit de l'exploitation des ressources qui sont instituées en langue ».³

Ainsi, les deux notions partagent une même caractéristique, exprimée dans l'un et l'autre cas par la référence explicite au « spécialise » qui constitue un substrat distinctif commun par rapport à la langue et au discours en général.

On peut donc penser que le discours spécialisé se distingue de la langue de spécialité dans la mesure où les éléments qui permettent de le reconnaître comme « spécialisé », ressortissent, par référence au couple « langue- discours ». On distinguera alors deux entités : on peut parler

¹- Dubois. et al. « Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Paris : Larousse, 1994, p 150.

²- Charaudeau, p et D. Maingueneau, « Dictionnaire d'analyse du discours, paris : seul, 2002,p 185.

³- Neveu, F, « Dictionnaire des sciences du langage. Paris : Armand colin, 2004, p105.

de « langue de spécialité », si l'on travaille sur le vocabulaire (lexique). « Le discours spécialisé » si l'on travaille sur l'usage du vocabulaire. On peut éventuellement souligner que dans la pratique de la langue qu'il y a naissance d'une spécialité car il y aura toujours une seule langue à exploiter par exemple dans une situation de communication (arabe, français, anglais, etc.) cependant, en parallèle, il y aura plusieurs discours :

Discours scientifique- discours technique- discours littéraire, etc. la construction de l'objet discours classique en sciences du langage, où le « discours », largement assimilé à la parole en ce sens, est conçu comme « la langue assumée par le sujet parlant »¹ « l'usage de la langue dans un contexte particulier »², « le produit de l'exploitation des ressources qui sont instituées en langue ».³

Ainsi, les deux notions partagent une même caractéristique, exprimée dans l'un et l'autre cas par la référence explicite au « spécialisé » qui constitue un substrat distinctif commun par rapport à la langue et au discours en général. Le discours spécialisé est logiquement du ressort spécifique de la langue. Du point de vue de l'analyse, une pratique langagière paraît être généralement conçue comme l'identité même de la « spécialité » sans pour autant négliger les éléments extralinguistiques faisant références aux paratextes : typographie-illustrations iconiques, etc. Ainsi, de par une pratique langagière, « la langue » se donne la dénomination de « silhouette de la spécialité » pour engendrer, à travers un discours spécialisé, une langue de spécialité. « La langue », en tant que moyen de communication pour une transmission de connaissances, devient alors la spécialité proprement dite : la spécialité de la langue donne la langue de spécialité. La spécialisation se trouve, en quelque sorte à l'intérieur de la langue. Celle-ci, étant mise en usage en pratique, donne l'émergence d'un discours.

Si l'on replace le débat dans le cadre de la langue de spécialité entre « langue- discours », celui-ci paraît partager une ambition nouvelle faisant référence à « la typologie des textes ».

Le discours scientifique, médical, juridique, etc. sont ainsi nommés grâce à leurs contenus dans la mesure où ils traitent des sujets spécialisés (science ; médecine ; économie ; etc.) et sans doute aussi dans la mesure où le traitement de ces sujets met alors en jeu un certain type de formulation de vulgarisation certaines caractéristique formelles du discours de la science, de la médecine, de l'économie, etc. dans ce sens, on cite à titre d'illustration Pierre Lerat : « si l'on considère qu'il y a lieu de penser que la spécialisation des discours et des textes est dans une large mesure affaire de contenus ».⁴

Du point de vue du statut qu'on a tenté de dégager à partir du parcours des définitions dictionnariques inhérents aux termes à savoir « langue » et « spécialité », on peut éventuellement déduire et avancer que « la langue de spécialité est un moyen linguistique

¹- Dubois. et al. « Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Paris : Larousse, 1994, p 150.

²- Charaudeau, p et D. Maingueneau, « Dictionnaire d'analyse du discours, paris : seuil, 2002,p 185.

³- Neveu, F, « Dictionnaire des sciences du langage. Paris : Armand colin, 2004, p105.

⁴- Pierre Lerat, « les langues spécialisées ».paris : P.U.F, 1995,p17.

avec lequel on communique à l'aide d'expressions propres à un groupe dans un domaine particulier ».

In fine, voici un schéma dans lequel on met en exergue l'espace de la langue, de la spécialité et de la langue ou vocabulaire de spécialité.

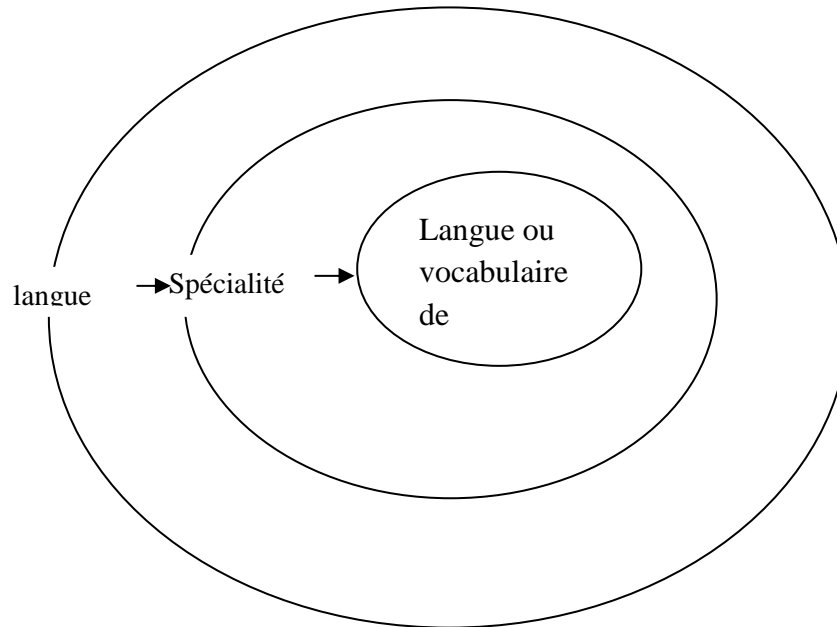


Fig II.2.1 : représentant la langue comme espace englobant, la spécialité comme étant un tremplin, inclus et vocabulaire de spécialité comme un résultat englobé.

II.2.4- Qu'est-ce qu'une langue de spécialité au sens linguistique ?

La recherche sur les langues de spécialité est l'un des noyaux de la linguistique appliquée et cela aussi bien dans ses domaines traditionnels à savoir l'apprentissage, l'enseignement ou encore la didactique d'une langue étrangère que dans des domaines plus éloignés, tels que l'application de la linguistique dans l'économie, l'administration, la communication technique, etc.

Sous l'effet de la mondialisation et le changement brusque de la conjoncture de l'économie aux dimensions planétaires, l'espace des langues de spécialité se recouvre d'une langue scientifique et technique sans précédent. En effet, le progrès accéléré des différentes branches de la technique et le développement rapide de la technologie demandent non seulement de dénommer les nouvelles notions, mais aussi d'harmoniser les nouvelles dénominations.

La raison pour laquelle, l'objet d'étude « langages spécialisés et langages scientifiques et techniques » pose souvent des problèmes de délimitation et de définition, dépendant largement des points de vue ou des différentes approches linguistiques.

A cet effet, la définition du concept de « langue de spécialité » pose des difficultés périlleuses sur le plan théorique. On s'entend généralement sur une délimitation pratique du concept,

mais celle-ci est loin de faire l'unanimité lorsqu'il s'agit de trouver une justification théorique à un concept qui sert avant tout des objectifs appliqués.

On va examiner, dans le cadre de cet exposé, les déférentes définitions de la part de certains spécialistes en la matière. Car, non seulement, l'expression « langue de spécialité » à elle seule demande une thèse à part, mais surtout les propositions définitives hétérogènes et leurs multitudes qui font l'embarras du choix pour une étude.

Pour des raisons multiples, la langue spécialisée a été rarement abordée dans une perspective linguistique : comme le remarque P. Lerat « en France du moins, il n'existe guère de travaux portant sur le matériau linguistique dit de la langue scientifique et technique ». ¹

Les premières études sur la langue spécialisée datent des années 30 et leur essor définitif s'est produit pendant les années 60 du vingtième siècle. Par conséquent, nombre de notions employées ne sont pas systématiques ni constantes : certaines dénominations sont acceptées seulement par une partie de spécialistes ; d'autres présentent des sens très différents selon les auteurs.

En effet, bien qu'il s'agisse d'une notion clé de voute en lexicologie et linguistique de corpus, le champ sémantique de « langue spécialisée » et de ses synonymes n'a jamais cessé de fluctuer.

Ainsi, en français, on parle entre autres de langue spécialisée, langue de spécialité, langues spécialisées, technoclectes, langages de spécialité, et langages spécialisés. En anglais, on utilise surtout langage for spécial purposes (LSP), langage for spécifie purposes et spécial langages comme des synonymes.

Parmi toutes ces dénominations possibles, on a jugé bon et utile d'adopter l'appellation «langues spécialisées en la siglant (LS) pour prévenir nos apprenants contre de possibles ambiguïtés : il semble préférable de conserver cette dénomination pour respecter une cohérence avec « traduction spécialisée », ce qui est toujours un argument en faveur dans une situation d'enseignement et d'apprentissage. D'ailleurs ce choix trouve sa justification dans la remarque de Pierre Lerat qui, pour lui, « la langue spécialisée, il existe une interaction constante entre elle et la langue comme à l'intérieur du système unique de la langue générale ». ²

Chaudé Bédard se concentre sur la catégorie de « registre » pour expliquer et définir la langue spécialisée. D'après lui, il y a deux extrêmes :

« un registre intellectuel » (par exemple des rapport de recherches)qui est caractérisé entre autres par des tournures impersonnelles des constructions de phrases favorisant les substantifs, et des phrases complexes ; et un «registre animé», dans les textes de

¹- Pierre Lerat, op.cit.1995.p11.

²- Ibidem, p 12.

vulgarisation et de publicité technique) qui est caractérisé par des emplois imagés, des constructions de phrases favorisant les énoncés à base de verbes, un vocabulaire plus simple, et de phrases brèves. A coté de ces registres, il y en a encore un autre : le registre neutre. Son trait essentiel est de ne rechercher aucune sorte d'élégance (par exemple pour les notices, manuels, catalogues, etc. ou aucun effet stylistiques n'est recherché ». ¹

Pierre Lerat, qui considère une langue spécialisée servant à véhiculer des connaissances spécialisées, servant à véhiculer des connaissances spécialisées, précis : « une langue spécialisée ne se réduit pas à une terminologie : elle utilise des dénominations spécialisées (les termes) y compris des symboles non linguistiques, dans des énoncés mobilisant les ressources ordinaires d'une langue donnée. On peut donc la définir comme l'usage d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement de connaissances spécialisées ». ²

L'un des chercheurs les plus influents qui sont penchés sur le phénomène des langues de spécialité est le linguiste d'origine Russe Rostislav Kocourek. Dans son ouvrage « la langue française de la technique et de la science », il propose la définition suivante, semble-t-il, très claire complète, pour langue de spécialité :

« La langue de spécialité est une variété de langue, à dominante cognitive, Dont les textes, cumulatifs, d'émotivité, de subjectivité et de métaphoricité contrôlées et délimités de manière externe, ont pour but de signifier et de communiquer, au sein d'une collectivité restreinte, le contenu thématique, raisonné et circonstancié, Et dont les ressources, qui sous-tendent ces textes sur tous les plans linguistiques, sont marquées par des caractères graphiques, par des tendances syntaxiques et, surtout, par un ensemble rapidement renouvelable des unités lexicales qui requièrent, et reçoivent dans les textes, une précision sémantique métalinguistique ». ³

La langue spécialisée plus ou moins familière des scientifiques, des ingénieurs, des techniciens, des agents de communication est employée dans leur activité quotidienne à l'institut de recherche, au laboratoire à l'université, à l'usine. Alain Rey voit, selon cette situation, que la langue de spécialité reste un espace de vocabulaire lié étroitement à son pragmatisme par le truchement d'un discours.

Ainsi, Alain Rey souligne « qu'il n'y a pas à proprement parler de « langue », mais des « vocabulaires », des « usagers » et des discours de spécialités ». ⁴

a. Constat général

¹- Bédard, Claude, la traduction technique : principes et pratique, Montréal, Linguatex, 1986, p 8.

²- Pierre Lerat, op.cit.1995.p21.

³- Kocourek Rostislav, « la langue française de la technique et de la science », vers une linguistique de la langue savante. Wiesbaden oscar Brandstetter Verlag, 1991, P42.

⁴- Rey, Alain, « avant-propos », in : Kocourek, R la langue française de la technique et de la science », vers une linguistique de la langue savante. Wiesbaden oscar Brandstetter Verlag, 1991, P15.

De nos jours, l'activité des langues spécialisées répond à différents types de besoins sociaux, liés à différentes pratiques de travail, ces pratiques se regroupant dans des sphères d'activité, notion plus adéquate, pour saisir les formes d'interaction et de création lexicale au travail et la notion au domaine (spécialisation).

Le développement exponentiel des pratiques langagières particulièrement dans les domaines dits « scientifiques » et « techniques » ont mis en exergue moult définitions de la notion « langue de spécialité ». ceci explique l'importance de la terminologie, domaine privilégiée du scientifique et du technique propre à chaque entreprise et le développement de filières universitaires liées à la terminologie par exemple la « rédaction technique ».

C'est dans ce contexte que des positions théoriques de la part des linguistiques se dessinent, conduisant à plusieurs définitions de l'expression « langue de spécialité ».

Si on se place dans la logique des pratiques langagières en situation différents, on comprend, semble-t-il, que l'équipement linguistique demande une appellation particulière. Pour déployer le potentiel d'élucidation contenu dans les définitions de « langue de spécialité », il nous paraît intéressant de greffer ses acquis sur une base discursive favorisant une nature d'énonciation caractérisant le cliché du texte produit.

A l'évidence, chaque linguiste se méfie de la sémantique des « langues de spécialité ». Les définitions qu'ils formulent sont bien différentes l'une de l'autre. Ce qui, peu ou prou, engendre la difficulté de délimiter, l'espace du champ des « langues de spécialité ». En d'autres termes, la sémantique des « langues de spécialité » paraît offrir corollairement plusieurs appellations et cela pour une raison pragmatique des actes de discours. Ainsi, l'expression « langue de spécialité » pose des difficultés de définition.

A cet effet, les auteurs (linguistes) hésitent toujours entre employer « langues spécialisée, langues de spécialité, etc. cependant et bien qu'il soit difficile de définir correctement cette notion, l'aspect actuel de ce concept a permis un emploi pluriel : il est que les différentes compréhensions dans, par exemple, le texte scientifique et notamment technique ne tiennent pas seulement à des considérations de nature linguistique (terminologie, phraséologie, etc.) : elles tiennent également à des considérations de nature (typographique, iconique, etc.).

Cette façon donc de se laisser guider par l'ensemble de ces définitions peut éventuellement nous tracer une optique avec laquelle on essaie dans la mesure de nos forces à marquer les limites possibles : cela pourrait être bénéfique dans l'activité du choix de notre corpus pour la phase dite pratique.

Pour Claude Bédard, la catégorie de « registre langagière » sera la pierre angulaire pour l'explication de la langue de spécialité. D'après lui il y a deux antipodes en l'occurrence « un registre intellectuel et un registre animé.

Il est vrai que cette « langue de spécialité », dans le sens d'un registre spécifique, est différente en fonction du texte, mais essayons de retenir quelques généralités.

Claude Bédard, parmi tout d'autres, essaie de définir la langue de spécialité à travers la langue technique. Pour lui, elle semble rigoureuse et sans équivoque. Mais malheureusement, dans la pratique la polysémie est abondant aussi dans la technique.

Puis une opinion courant veut que le vocabulaire technique serait établi et complet. Ceci n'est pas le cas non plus, car malgré le fait qu'il y a parfois un consensus d'usage. La technique évolue perpétuellement et, par voie de conséquence, il y a beaucoup de termes transitoires. Il existe certes un vocabulaire établi pour désigner des généralités, cependant, une grande partie du vocabulaire n'est pas établi et est en perpétuelle évolution le cas de nouvelles inventions dans le cadre scientifique et technique. Pour Claude Bédard, la différence avec le langage courant devient déjà claire en comparant par exemple les registres (intellectuels, animés) avec d'autres langues techniques.

Néanmoins, chaque langue technique a son sceau linguistique et surtout typographique. Dans ce sens, Christine Durieux « estime que cette langue technique n'est pas seulement propre à un seul domaine technique, mais que tous les domaines techniques disposent d'un langage caractéristique et utilisent des notions particulières ».¹

Certes, il y a une grande variété de genres, à titre d'illustration, on cite les manuels de référence, catalogues, brochures d'entretien, modes d'emploi, articles dans des **revues** (techniques, scientifiques), etc. Ce sont tous des textes de nature technique c'est-à-dire des textes écrits dans une « langue de spécialité » ou chacun d'eux a son propre registre (intellectuel) sa propre façon de s'exprimer, son propre usage. On croit en général que la « langue de spécialité » est employée de façon uniforme.

Pourtant l'univocité est également une exception. Il y a souvent différents termes pour désigner la même chose.

Après avoir décrit cette définition, il nous paraît clair que la « langue de spécialité » garde quelques traits généraux. Bédard en donne certains aspects : elle est économe et souvent concise. La langue de spécialité est axée sur des choses, est caractérisée par un vocabulaire spécialiste rangé à travers des tournures particulières drapées de concepts et de notions.

Ces caractéristiques doivent être éventuellement transmises dans la traduction dans la mesure du possible. Elles seront tel un code que le traducteur a besoin de déchiffrer pour mener la traduction à bonne fin. A côté de ces aspects, il y en a d'autres auxquels il faut faire attention

¹- Christine Durieux, « fondement didactique de la traduction technique », Paris, Didier érudition ; 1998, p 23.

pendant l'opération de la traduction des textes de spécialité. En fait, ce sont plutôt des instructions qu'il faut avoir en tête pendant la tâche traductionnelle.

Pour conclure avec cette première définition inhérente à la notion « langue de spécialité » on peut avancer que l'espace des langues de spécialité comporte une nature textuelle et ses caractéristiques. Il s'est avéré que les textes spécialisés connaissent également beaucoup de genres différents. Ces différents genres de textes ont tous leurs propres formes et sont écrits selon divers critères, ainsi, vient l'existence d'une langue de spécialité.

Fidèle à son style, dont la précision et la concision ne sont jamais prises en défaut, Pierre Lerat dresse, de par sa définition, un large panorama sur les langues de spécialité en débitant par un examen attentif de la cohérence de la doctrine linguistique vis-à-vis de leurs appellations.

Une mutation se traduit déjà chez Pierre Lerat par rapport à Claude Bédard. Aux yeux de l'auteur, la notion usuelle des langues de spécialité est contre intuitive, il préfère donc celle de « langues spécialisées ».

L'auteur affirme que les unités terminologiques ne peuvent se réduire à elles seules comme fondement linguistique pour une éventuelle étude des langues de spécialité. La matière annoncée (terminologie) est riche, et c'est à partir d'elle qu'on peut se soucier d'examiner les prémisses même de la pratique et de la théorie de ces « langues spécialisées » et d'en étudier le contour et le fonctionnement à la lumière d'une solide culture linguistique cependant Pierre Lerat ne voit en elle (terminologie) l'élément majeur d'un processus d'exploitation d'une spécialité d'une langue.

En effet, pour Pierre Lerat ; semble –il, que le bénéfice de la dénomination ou l'appellation choisie, de sa part, tient à la souplesse des interprétations : il y a place pour des degrés variables de spécialisation. Elle permet de construire une notion pragmatique, renvoyant à une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées.

De ce fait, la définition, purement fonctionnelle des langues spécialisées autorise une variété dans la technicité des formulations tant linguistiques que non linguistiques (les symboles, etc.), autrement dit, une mise en œuvre de systèmes formels englobée par une langue naturelle. A partir de l'usage de celle-ci qu'on prend conscience des connaissances de spécialité. La langue dont on se sert habituellement sera donc un axe central dans lequel baignent les langues spécialisées.

Ayant ainsi clarifié le terrain, Pierre Lerat inclut donc toute théorie des langues spécialisées au sein d'une théorie générale des langues. Cette dernière suppose une culture linguistique variée et ouverte sans exclusive sur les univers héroïques pertinents.

Or, si l'on parle beaucoup à l'occasion des pratiques professionnelles (rédaction technique) l'écrit omniprésent remplit des fonctions très variées. Que dirons-nous face à une terminologie non linguistique ?

Ceci suscite l'intérêt de la sémiotique fournissant un cadre de la formation linguistique. Elle s'avère de première importance pour les progrès de la connaissance scientifique et technique.

Sinon l'apprenant intéressé, notamment le néophyte au sein d'une spécialité, risque de rester sur sa faim.

Peu sensible à la pureté sémiotique, Pierre Lerat tient que « la connaissance des pratiques passe par l'écrit au sens large ». ¹ Or une marque linguistique peut être douée d'une charge sémantique et par voie de conséquence, elle a son point dans un cadre terminologique et dans son canevas discursif. Dans ce sens, François Gaudin voit que « ce point de vue, légitime dans un souci de pragmatisme, risque d'occulter pour le lecteur non averti tout un Pan de l'étude des terminologies, celui de leur genèse, en même temps qu'il implique que l'on délaisse dans l'étude des langues spécialisées, leur mode d'existence majoritaire dans les pratiques langagières ». ²

A la lumière de cette tentative d'explication liée à la définition de Pierre Lerat puis les langues de spécialité, on se permet de dire que la « langue spécialisée » pose une ambitieuse recherche car des esquisses d'une telle démarche sont éparpillées dans l'écrit voire dans la littérature de vulgarisation, cependant la difficulté capitale réside dans l'insertion effective de cultures spécialisées (connaissances) dans une culture englobant (langue naturelle ou usuelle).

D'un linguiste à un autre, la mutation de la sémantique de la notion « langue de spécialité » prend, à chaque définition, une géométrie variable, propre à son auteur.

Pour appréhender la « langue de spécialité » et son fonctionnement, on a choisi une troisième définition relative au linguiste Russe Bostislav Kocourek. Celui-ci regarde de plus près le champ couvert par cette notion en mettant l'accent sur moult paramètres les plus importants du point de vue de la langue de spécialité et de ce qui la distingue de la langue dite générale. Quand on s'incline vers cette définition pour tenter de l'analyser, on peut comprendre que selon R. Kocourek, la langue de spécialité est une variété de langue qui se distingue à la fois par son objet, par ses locuteurs et par les situations dans lesquelles elle est pratiquée. Elle se définit en opposition à la langue dite « générale ».

On sait pertinemment que l'un des facteurs qui rendent la langue si difficile à cerner est le grand nombre de fonction qu'elle remplit simultanément. Un seul énoncé peut véhiculer plusieurs messages à la fois. De par la définition de R. Kocourek, on constate qu'il adresse séparément les textes (types) et les ressources de la langue de spécialité. C'est une façon pour

¹- Pierre Lerat, op.cit.1995.p56.

²- François Gaudin, compte- rendu dans Meta : journal des traducteurs, vol.41,N°1, 1996, pp 172.174.

l'auteur de mettre en accord la dichotomie entre le texte et son paratexte. Une dichotomie à valeur complémentaire pour la sémantique de la notion de « langue de spécialité ». Cette même volonté de combler le fossé entre les deux pôles du langage se retrouve également dans le syntagme « signifier et communiquer ». ce qu'on peut éventuellement saisir à partir de ces deux termes est que la « signification » reste une communication à titre virtuelle et la « communication » proprement dite sera la transmission de la connaissance signifiée. A cet effet, on peut comprendre par ricochet que la langue de spécialité a pour objectif majeur de transmettre (communiquer) une connaissance de la chose sans ambiguïté pour contrôler au maximum le sens et le rendre, d'un point de vue fonctionnel, un but visant à optimiser la communication entre l'émetteur et le destinataire : tout doit y être claire et explicite. La signification et la communication, selon notre auteur, entretiennent donc une relation dialectique comparable à celle entre langue et parole (F. Saussure).

Dans un deuxième temps, la définition aborde le côté fonctionnel des langues de spécialité en stipulant, d'abord, que la fonction référentielle y est prédominante c'est-à-dire que la langue de spécialité renferme comme référence une cognition, un savoir auquel l'apprenant doit y fleurir comme un axe central relatif à une étude ou à un apprentissage des langues de spécialité. Ensuite la fonction émotive, métalinguistique qui permet à juste titre de désigner la langue de spécialité, qu'est une langue naturelle, des langages artificiels, notamment les langages symboliques (non linguistiques) comme celui de la logique ou les langues informatiques.

De surcroît, la définition stipule que le contenu des textes de spécialité doit être thématique, raisonné et circonstancié est, précisément, la langue d'un domaine de spécialité donnée. Il s'agit là, semble-t-il, d'une différenciation selon le thème (sujet) saisi par des spécialistes dans le but d'atteindre un objectif carrément spécial.

Selon R. Kocourek, les textes de spécialité doivent en outre être raisonnés, c'est-à-dire, visant l'expression contrôlée, vulgarisée et précisée dans l'espace du savoir (connaissance) pour éviter tout quiproquo de sens. Enfin, ils sont circonstanciés, autrement dit, ils permettent de saisir une réalité thématique selon les situations dans tous ses détails.

En ce qui concerne les ressources c'est-à-dire la langue, R. Kocourek admet l'existence de spécificités sur le plan linguistique. On peut comprendre que la spécificité se situe en premier lieu sur un ensemble rapidement renouvelable en l'occurrence les unités lexicales d'où la spécificité de la terminologie.

Kocourek souligne donc de par sa définition relative aux « langues de spécialité, l'aspect récursif de l'appellation et du champ (domaine) donné à la notion de « langues de spécialité ». Pour lui, il n'existe pas de frontières entre les variétés de textes spécialisés. De par sa position, on peut imaginer que chaque énoncé linguistique peut être considéré tel un exemple plus ou moins caractéristique d'une certaine variété de langue. En d'autres mots, une langue de spécialité est utilisée dans un type de situation communicative faisant ainsi appel à une

typologie textuelle bien définie (thème, raison, circonstance) aussi bien en langage qu'en architecture textuelle (typographie, etc.).

Dans cette optique, l'auteur touche à la fonction du texte, son objectif principal pour mettre en évidence l'importance du facteur situationnel dans le domaine de la traduction et de surcroît exploiter la notion de fonction. Cette exploitation sera réservée par excellence à la théorie de Katharine Reiss : **skoposthéorie** c'est-à-dire la théorie du fonctionnalisme présentée comme un attachement à la production de la fonction du texte source ou le texte cible, pendant une opération de traduction, doit se soumettre servilement au skopos (fonction) du texte source.

Ainsi R. Kocourek fait allusion à une linguistique du texte qui place la fonction du texte au premier plan. D'ailleurs, cette linguistique du texte a eu des retombées didactiques en traduction : Katharine Reiss en a tiré une « typologie des textes pertinente pour la traduction, distinguant quatre types de texte. A titre d'information, cette approche sera exploitée et mise en exergue dans un autre parcours de notre recherche : cadre pratique.

Quant à Alain Rey nous propose une définition dans laquelle il met l'accent sur trois points essentiels à savoir les vocabulaires les usagers et les discours de spécialité en écourtant le mot « langue » de la notion « langue de spécialité ». On peut donc soutenir l'idée qu'au sens propre, il n'existe pas de langue de droit, d'économie, etc. en soi, mais seulement, à l'intérieur d'une langue (française, arabe, anglaise) soit elle un vocabulaire de droit, d'économie, etc. se trouve insérer et sans doute quelques tours syntaxiques spécifiques mettant en exergue un discours spécialisé. On pourrait alors revenir sur la question qui envisage de distinguer les termes scientifiques des termes techniques en se fondant sur leur fonctionnement sémiotique : s'agissant des premiers leur fonction généralisant expliquerait les variations entre les types de documents scientifiques (texte médical, économique, etc.) un terme technique est plutôt le nom d'une matière première, d'un processus, d'un agent, d'un instrument, etc. bien entendu, l'imbrication des deux domaines fait naître des vocabulaires donc une terminologie spécialisée.

Selon Alain Rey, ces vocabulaires c'est-à-dire cette terminologie spécialisée sera invitée à s'inclure, le cas échéant, dans un discours appelé spécialisé, au sein de laquelle viendrait l'usage à se reconnaître vis-à-vis d'un vocabulaire spécialisé et non langue spécialisée.

Donc les vocabulaires (terminologie) apparaissent former et instituer dans et par des discours spécialisés. Ils ont une place particulière liée au fonctionnement du type de discours : discours spécialisés, discours vulgarisateurs, discours publicitaires, etc.

La question centrale du « spécialisé » est alors simplement déplacée du niveau des vocabulaires, qui se drapent d'un discours pour aboutir à envisager une transmission des connaissances au regard des partenaires de la situation de communication : (usage, destinataire/ destinataire).

Il nous semble en effet que, selon Alaine Rey, la formule la plus restrictive, par laquelle on désigne « langue de spécialité » doit largement sa rémanence à l'orientation terminologique marquée par une nature de discours, orientée vers un type d'utilisateur (client, apprenant professionnel, etc.) en effet, une langue de spécialité n'est pas donc dissociée de la langue générale car elle en fait partie intégrante par le biais d'un vocabulaire (technique ou scientifique) utilisant une syntaxe et une grammaire qui fait produire un discours au sens spécialisé pour un usage donné.

b. Constat particulier

En passant par ces différentes définitions tant au niveau dictionnaire qu'au niveau linguistique il nous semble que la notion de « langue de spécialité » ou « spécialisée » demeure un sujet de controverse parmi les théoriciens de la linguistique pure. On peut comprendre que le principe de « langue spécialisée » est des plus simples : chaque domaine posséderait sa langue, sa manière de penser les choses et les mots (terminologies) pour le dire. Un géologue, un informaticien, un cardiologue ou un psychanalyste possèdent pratiquement, de toute évidence, une langue propre voire exclusive à leur domaine. Ils emploient un vocabulaire spécialisé, jargon technique ou professionnel, plus ou moins développé selon la discipline, mais aussi des mots de la langue courante dans une acception singulière, généralement sibylline à la compréhension du profane.

Il s'ensuit que « les langues spécialisées » constituent à la fois un champ de la connaissance et une manière particulière de l'exprimer par « un type d'écriture en l'occurrence la rédaction technique » c'est-à-dire un langage et un discours caractéristiques d'un domaine donné : les documents scientifiques et notamment techniques ; à l'évidence, n'échappe pas à cette règle.

Quel que soit le domaine cependant, il reste que le texte réalisé, produit, avec tous ses ingrédients de sens apparents et sous-jacents sa forme structurale et stylistique particulières, est, semble-t-il, le produit d'une langue de spécialité mise en discours.

En « langue de spécialité » réside moult domaines (technique, scientifique, informatique, littéraire, sportif, etc.) où chacun met en exergue son registre du plus étendu au plus pragmatique.

A cet effet, l'opération traduisante en la matière doit alors tenir en compte tous ces paramètres car elle est soumise à de nombreuses variables (nature ou type de texte, but ou fonction et public visés, normes linguistiques et extralinguistiques, etc.). En réalité, traduire un texte de spécialité est sans doute difficile. Dans ce sens, Gérard Cornu, nous avertit en disant « là où ils s'additionnent, le bilinguisme et le bi-juridisme portent au paroxysme la complexité ».¹

¹- Cornu, Gérard, « linguistique juridique », Paris, Montchrestien, 1990, p.13.

On doit en conclure à la difficulté de traduire ce type particulier de textes spécialisés cependant, il n'est pas impossible de le traduire. Certes, si l'on en juge par la masse considérable des caractéristiques linguistico-discursives. Le champ des langues de spécialité devient un ensemble particulièrement répandu sur tout un espace dont il paraît difficile à la fois de préciser les contours et de reconnaître le centre. Il nous semble en effet que les langues spécialisées, telles qu'elles sont diversement mise en œuvre en matière de discours spécialisé, s'attache plus volontiers à la mise en lumière de certaines caractéristiques (terminologie, phraséologie, etc.), dont elle traite.

Du point de vue notionnel, il s'avère difficile pour ne pas dire impossible de donner une définition des « langues de spécialité » qui soit à la fois générale et exhaustive qui s'applique à toutes les langues spécialisées et qui explicite en même temps les propriétés qualifiantes de chacune.

Ce qui arrive en fait ; c'est que plusieurs définitions des « langues spécialisées », assez hétérogènes pour être incompatibles, sont chacune appuyées par quelques-unes des données, alors même qu'aucune n'est adéquate pour la généralité des « langues de spécialité ».

In fine, pour sortir de l'impasse, il ne reste, semble-t-il, qu'un chemin : se replier sur une définition minimaliste, qui circonscrit de l'extérieur le domaine des « langues spécialisées » et la doubler d'une typologie textuelle puis se propose de différencier dans leur spécificité structurale et dans leur potentiel discussif les cas les plus intéressants de production des textes spécialisés.

II.2.5- La typologie définitoire des langues spécialisées

Si nos remarques sont vraies, la conséquence est que la notion de « langue de spécialité » circonscrit un espace assez complexe et hétérogène pour que son régime conceptuel admette au moins deux définitions potentiellement conflictuelles.

Que l'on considère les « langues de spécialité » comme un concept autonome ou comme une notion conflictuelle d'une expression linguistique, on trouvera toujours une appellation significative prête à supporter à tour de rôle chacune des définitions aux frais de l'autre. Aucune définition n'est entièrement vraie, ni entièrement fausse non plus. Aucune ne peut être généralisée aux dépens de l'autre, mais leurs résultats peuvent orienter le lecteur à dégager peu ou prou certaines caractéristiques faisant d'elles (L.S) une marque typologique textuelle servant à indiquer au lecteur les propriétés les plus intéressants des « langues spécialisées ».

A ce stade, le seul choix raisonnable est de donner un terrain balisé servant à un usage précis pour une étude éventuelle des langues spécialisées.

Ce balisage sera, semble-t-il, représenté par une caractérisation des différentes formes spécifiques des langues spécialisées dont l'exploration ponctuelle restera un apport bénéfique au moment d'une opération de traduction :

Vers une typologie des transferts du savoir et des connaissances.

Vers une typologie des transferts d'un apprentissage (construire un objet)
typologie des transferts d'un savoir faire.

Par conséquent, en se référant aux différentes définitions citées au préalable, on peut voir attribuer à notre portée un certain nombre de caractéristiques des langues spécialisées avec lesquelles on peut éventuellement être en mesure d'opérer une classification principale qui coïncide avec une catégorie d'une langue spécialisée :

Du fait de sa structure extrêmement complexe, la langue de spécialité admet les caractéristiques suivantes :

Des variétés linguistiques ou de modalités d'usage de la langue liées aux domaines scientifiques, techniques et aux activités professionnelles.

L'usage de la langue est esquissé dans un discours spécialisé.

Ce discours spécialisé se reconnaîtra par un vocabulaire (terminologie) qui est un des aspects les plus marquants des langues de spécialité :

Un lexique général englobant un lexique spécialisé.

Des traits particuliers marquent aussi le paratexte des langues de spécialité selon la nature thématique de l'énoncé :

Forme typographique- icône, dessin, représentation graphique (schéma), etc.

Il faut reconnaître la langue de spécialité est une langue de communication : économique, professionnelle, politique.

Elle tend vers la concision, la clarté du message en tant qu'instrument d'accès à l'information à la documentation, à la communication dans des situations d'échangées propres aux discours de spécialité.

Voici une figure qui schématise la langue spécialisée avec ses propriétés différentes :

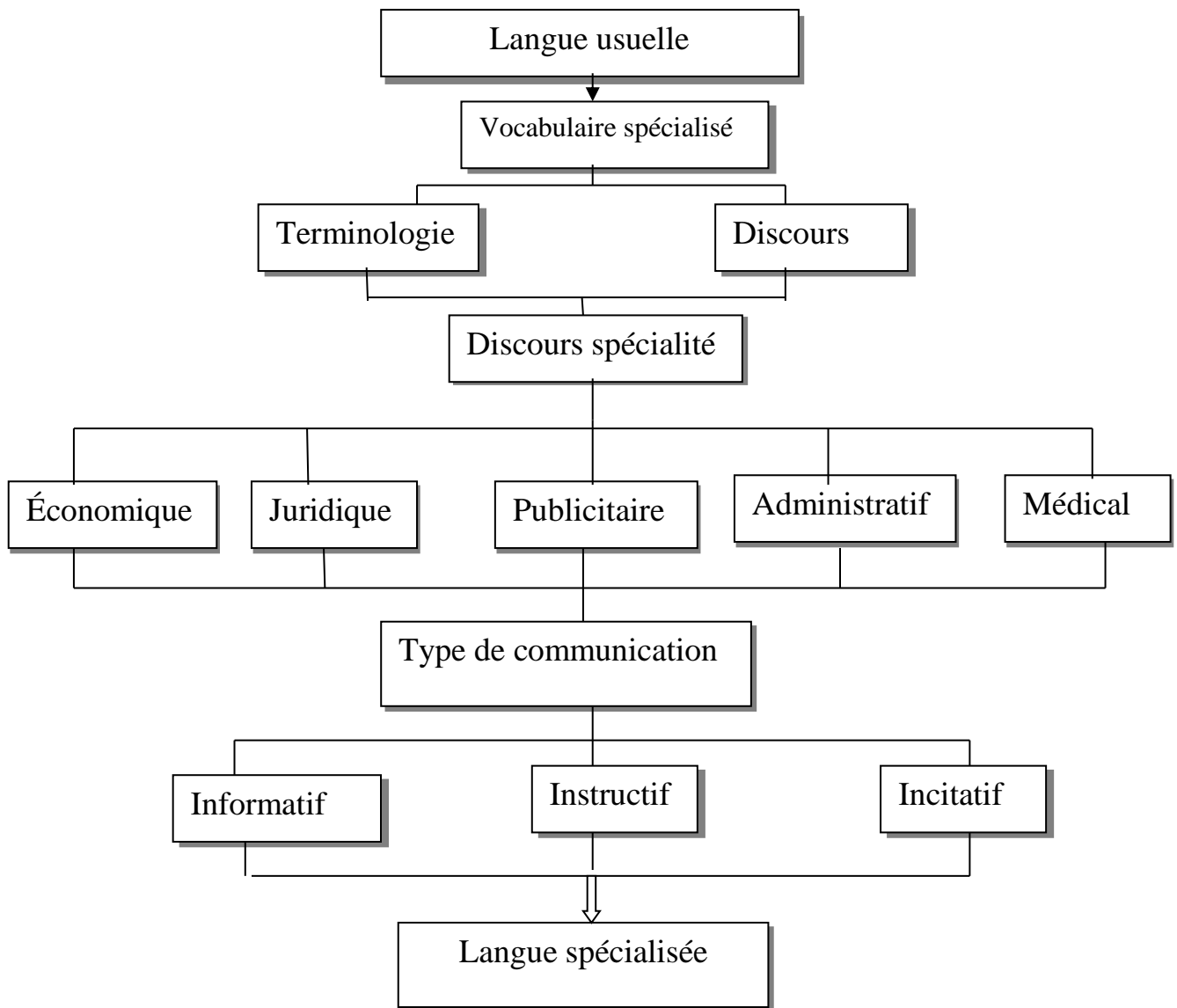


Fig II.2.2. : représentant les différentes propriétés d'une langue spécialisée.

On peut ainsi dire que la langue spécialisée joue le rôle de langue véhiculaire qui débouche d'une part sur un grand nombre de publications, revues, dictionnaires terminologiques, économie, etc. et qui s'appuie d'autre part sur des modèles théoriques : linguistiques, traductologie, théories de la communication....autant d'aspects à prendre en ligne de compte dans le paysage de la traduction.

Pour conclure cette brève présentation, on souhaite rappeler, à la suite de cette analyse, que la langue spécialisée est à la fois le support et le révélateur des savoir- faire spécialisés élaborés en langue (arabe- française- anglaise, etc.) : l'enjeu est donc bien linguistique, et les langues de spécialité deviennent ainsi un lien important de rencontre, de confrontation, d'articulation entre la langue, la production de connaissances e la production du savoir en général cimentés par une compétence professionnelle dite la rédaction technique.

Partie troisième
Typologie textuelle et
approches méthodologiques

Chapitre 1

Typologie textuelle

Vouloir effectuer une opération de traduction suppose évidemment certains critères à respecter afin d'être en mesure de concrétiser l'objectif de cette traduction.

Ainsi, une dyade parmi ces critères vient s'imposer : la faculté de compréhension et la compétence rédactionnelle. La première vise la reconnaissance et la sélection des données utiles pour arriver à saisir peu ou prou l'intégralité d'un texte; la deuxième porte sur la construction et la rédaction d'un énoncé.

Il va sans dire que chaque texte a son sceau linguistique; son aspect discursif. Dans ce sens, E. Benvéniste insiste sur le fait que «L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel. Elle suppose la conversion individuelle de la langue en discours».¹

A cet effet; exécuter une opération de traduction; aujourd'hui; demande de reconsidérer tout le champ discursif de sa forme rédactionnelle. Cela présuppose que l'acte d'écrire n'est plus le fait d'une suite de phrases dans un texte. Au contraire; Il s'inscrit dans la perspective de comment; par le biais d'un discours; toucher l'autrui. Cela veut dire participer à un devoir de communication. A ce prix; la rédaction d'un discours se voit en perspective comme le maillon fort d'une rédaction notamment spécialisée.

On peut comprendre par ricochet que l'importance de la manière d'écrire un texte est digne d'intérêt quand on veut procéder à une opération de traduction. Rédiger devient donc un produit de cette opération; autrement dit; il faut apprendre à regarder au-delà du texte en tant que produit purement linguistique et s'acharner à prendre en ligne de considération l'aspect du discours comme étant une partie dynamique d'un texte voire de la pensée humaine dans l'acte de traduite. Dans cette perspective; le philosophe allemand Schleiermacher dit que «l'art de comprendre porte non pas sur l'étranger, mais sur "le discours" étranger. Et ce terme de "discours" doit être précisé car il désigne ce que nous traduisons ... il s'agit non pas de comprendre ou de traduire un individu; mais de comprendre ou de traduite un discours qui est fixé en langue»²

Il semble donc important que l'analyse discursive du comportement langagier via un texte donné va permettre de dégager les principales caractéristiques de l'enseignement des langues notamment spécialisées proposées dans le cadre de la formation des traducteurs.

Décrypter un discours va éventuellement mettre l'accent sur la stratégie dont on procède pour le besoin d'une compétence rédactionnelle au profit de la traduction. Les

¹- Emile Benveniste; «problèmes de linguistique générale II», Paris, Gallimard, 1974, pages 80, 81.

²- Cf., Interpréter et traduire la pensée, Réflexion à partir de Schleiermacher (conférence inédite, journée d'étude la traduction philosophique, centre d'étude des systèmes, faculté de philosophie, université de Lyon 3, 30 Mars 2001) stl. Recherche.univ, Lille 3, FR.

éléments dégagés de l'analyse du discours permettrait enfin d'ouvrir la réflexion sur une pédagogie à concevoir dans le contexte propre algérien.

Avant tout engagement dans la poursuite de la recherche, il convient tout d'abord de s'incliner vers les champs du discours car celui-ci se regroupe en plusieurs parangons. Une étude de différentes typologies des discours s'avère ainsi probante pour l'encadrement de ce travail.

III.1.1- Discours à géométrie variable

Il est nécessaire au préalable d'essayer dans la mesure du possible de définir cette notion de «discours» qui paraît une préoccupation majeure pour la suite de cette recherche.

On sait pertinemment que le discours tel des textes économiques, juridiques, publicitaires, littéraires occupe une place prépondérante dans les sciences du langage. Il va sans dire qu'il occupe également un rang de grande importance dans la didactique des langues.

A cet effet, les besoins pédagogiques impliquent des choix de discours adaptés aux objectifs de l'apprentissage sans pour autant négliger le type de l'apprenant. Toutefois, on s'y attend à des problèmes linguistiques et pragmatiques : la reconnaissance des caractéristiques du discours et l'instrument d'analyse.

Avant de procéder à une présentation de différentes approches utilisées dans le cadre de ce travail, une mise au point doit être évoquée quant au discours et sa variabilité à savoir :

III.1.2- Discours/texte

Il n'est donc pas surprenant que, des années durant, la problématique du discours soit au centre de la réflexion sur le langage. La raison pour laquelle, il convient de distinguer tout d'abord entre les deux notions de discours et texte.

L'auteur, qui parmi tant d'autres à évoqué cette distinction entre discours et texte, est J.M. Adam. D'après lui, le discours est «un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles, mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institution, lieu, temps); ce dont rend bien compte le concept de conduite langagière comme en œuvre d'un type de discours dans une situation donnée».¹ Le Texte, en revanche, est un «objet abstrait résultant de la soustraction du contexte opérée sur l'objet concret (discours)»²

¹- J.M. Adam, «Type de séquences textuelles élémentaires». Revue pratique n° 56, Metz, 1987, P54.

²- J.M. Adam. Op cit, p23.

On retient donc, via cette distinction, que le discours est l'amalgame du texte par adjonction à la condition de production. Au contraire, le texte équivaut au discours par soustraction de la condition de production. Autrement dit, le texte répond seulement à l'aspect linguistique, un fatras de mots et de phrases. Le discours sera le résultat d'une condition de production de texte. A ce titre, on peut dire que le discours est la manière à opter pour produire un texte. C'est un acte d'écriture dont le rédacteur prend en ligne de compte afin de produire un texte, un support.

D'ailleurs, J.M. Adam parle de discours religieux, journalistique, politique, etc. et de genres du discours religieux comme la prière, le sermon, la parabole, etc. Ainsi que de genres des discours journalistiques, politiques, scientifiques, etc. Ce qui signifie que des éventualités typologiques peuvent être formulées en vue d'établir une série de types de texte que bon nombre de chercheurs en la matière les ont mis en relief. Il paraît donc patent que le discours prime sur le texte. Il joue un rôle prépondérant quant au type du texte. Le discours devient par excellence la naissance du texte. Cela veut dire qu'avec le dynamisme discursif, on pourrait structurer des textes à notre guise. Chaque discours s'inscrit dans un type de texte bien précis qui gère à sa manière les séquences textuelles. En effet, un livre d'histoire ne cite pas de la même manière et n'utilise pas les mêmes sources qu'un guide touristique par exemple.

Dans une perspective didactique, E. Roulet trouve que l'emploi du terme de texte est «malheureux car il est trop marqué par une connotation inter phrastique (...) non seulement ce terme revoie intuitivement exclusivement à l'écrit, ce qui tend à renforcer la pente naturelle de la pédagogie de la langue maternelle mais surtout il se situe implicitement dans un paradigme de catégories du sens pratiques mal définies comprenant en particulier le mot et la phrase»¹. La raison pour laquelle, E. Roulet préfère utiliser le terme de discours, plutôt que celui de texte car «Le terme de discours présente le triple avantage de neutraliser la dimension écrite, de marquer nettement la différence entre les deux niveaux grammaticaux et discursifs et de renvoyer à une unité minimale qui n'est plus de l'ordre de la proposition mais de l'acte. Par ailleurs, le terme de discours se prête mieux à l'intégration, qui paraît de plus en plus nécessaire dans l'étude des grandes masses verbales, des dimensions sociales, interactionnelle, référentielle et psychologique».²

Bien entendu, cette définition rejoint clairement celle de J.M. Adam dans laquelle il insiste sur l'acte de discours. On se trouve ainsi amené à dire que le discours est l'acte de produire un texte : chercher le comment et la manière pour produire un texte. Celui-ci devient donc le résultat d'un acte d'écriture.

En effet, avec la prise en compte des conditions de production dont J.M. Adam a fait allusion, le discours nu semble défini comme toute production (orale ou écrite de textes

¹- E. Roulet, «Une approche discursive de l'hétérogénéité discursive», in ELA n°83, 1991, p.123.

²- E. Roulet, Op. cit P.123.

accompagnés de leurs circonstances de production. C'est donc à partir de cette période que l'objectif de l'analyse de discours ne consiste plus à rechercher ce que dit le texte, mais la façon dont il le dit.

D'un point de vue pragmatique, le discours devient un acte d'écriture drapé d'un sens propre à lui. Le texte en est le résultat de cet acte rédactionnel.

On préfère, en ce qui nous concerne, l'appellation discours à celle de texte, pour désigner les productions écrites du rédacteur technique vis-à-vis des langues de spécialité.

III.1.3- Typologies des discours

La typologie des textes et des discours en linguistique et en didactique des langues étaient l'objet d'étude des années durant la multiplication des travaux de par certaines revues telles «Le français aujourd'hui», *Pratique*, etc. en témoigne l'instabilité de ces deux notions. La raison pour laquelle rend dérisoire toute tentative de donner une définition précise du discours et du type ou genre de discours.

On peut dans ce cas expliquer pourquoi ces termes recouvrent plusieurs acceptions selon les chercheurs; certains en ont une conception très restreinte, d'autres en font un synonyme de «texte» ou «d'énoncé».

Cet intérêt se comprend facilement vu la dimension variable en la matière de ces notions. On va exposer les différentes entrées possibles des typologies existantes pour tenir dans la mesure du possible le cheminement du parcours de travail.

Tout d'abord, il existe une opposition entre type et genre; opposition existant aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. La notion de discours spécialisés est une autre notion qui s'oppose à celle du discours général. Les études et les analyses menées sur les deux types de discours sont différentes et scindent les spécialistes en la matière en deux catégories selon leurs intérêts de recherche

La question des typologies est donc extrêmement ouverte et complexe et chaque auteur l'a développé a priori par rapport à ses propres préoccupations

Le premier pas du positionnement dans cet espace d'analyse du discours consiste à situer le discours du rédacteur technique vis-à-vis du discours spécialisé parmi les différents discours étudiés en analyse de discours. Cette étape peut ainsi être tenue pour un essai de mise en relation de notre objet d'étude en vue de l'éclairer et d'en préciser les faits. Cette recherche s'intéresse plus aux discours écrits qu'aux discours oraux.

Ainsi, on cherchera les outils d'analyse qui s'adaptent aux corpus choisis et permettent de mettre en évidence ses caractéristiques.

III.1.4- Type ou genre de discours

Distinguer le genre du type de discours, il semble nécessaire de prime abord. D'ailleurs certains se trouvent dans l'embarras de les scinder. D'autres ne font pas carrément la différence dans l'usage de l'un ou de l'autre. Pourtant la tendance actuelle des spécialistes en la matière est de nuancer les deux notions. Maingueneau signale que l'emploi de genre de discours a le mérite de s'imposer pour «des dispositifs de communication socio-historiquement définis : le fait divers, la consultation médicale, les petites annonces, la conférence universitaire, l'interrogatoire policier, etc.»¹. Implicitement, on peut saisir que les types de discours comprennent moult catégories de genres de discours : par exemple le discours scientifique peut avoir plusieurs genres à l'intérieur à titre d'illustration, on cite le discours médical, le discours opérationnel et celui du pharmacien. Cela peut amener à dire éventuellement que le discours une fois intégré dans un genre, celui-ci se porte comme un fait linguistique parachevé. Le discours vient donc pour le stigmatiser d'un genre bien déterminé : genre de discours médical, genre de discours télévisuel, etc. Au contraire, le discours devient ce «joker» ou un passe-partout avec lequel on peut créer plusieurs genres voire une multitude de genres de texte. Dans ce cas, le rédacteur technique doit être drapé d'une compétence discursive qui lui permet d'investir sur l'espace de l'écriture en vue de produire des énoncés de textes épousant un type de discours pour faire naître un genre textuel ayant un sceau bien déterminé.

On peut comprendre de surcroît que le genre de discours s'arrête là où le discours prend une nouvelle initiative quant à la production d'un nouveau genre de texte. Il paraît donc que le genre une fois doté d'un discours devient un texte stable. Au contraire, le discours change d'un genre à un autre : il est dynamique. Ce dynamisme peut éventuellement rappeler la notion de «L'adaptation». Dans ce sens, il est possible de l'adapter à n'importe quelle forme d'écriture, selon les conditions de la situation de communication.

Pour P. Charaudeau, il existe deux aspects du genre : «d'une part, l'aspect situationnel qui détermine une finalité communicative et qui permet de parler de genre situationnel. Ainsi, les types de communication publicitaire, scientifique, médiatique, etc. sont autant de «genres situationnels». D'autre part, l'aspect communicationnel et discursif qui détermine des «rôles langagiers» et des «modes d'organisation du discours» mais qui ne sont pas dans un rapport de dépendance exclusive et systématique au genre situationnel. Il reste plusieurs possibilités de

¹- D. Maingueneau, «Analyser les textes de communication, éd. Dunod, 1998, P.37.

choix d'organisation du discours même si l'on peut observer des rapports de dominance entre les deux (le genre scientifique et l'organisation argumentative)». ¹

On peut parler ici de genre discursif. Or si on prend comme référence, les propos de Maingueneau lequel signale que «l'emploi de genre de discours a le mérite de s'imposer pour des dispositifs de communication socio-historique : fait divers consultation médicale, ...» ² il serait nécessaire de nouveau de distinguer les choses liées étroitement à la détermination de la notion de «type» ou «genre» de discours. Dans cette perspective on se voit dans l'obligation de préciser à quoi on se réfère quant on parle de genre ou type de discours. Est-ce sous leur aspect situationnel ou discursif ?

III.1.5- L'instabilité des typologies

Sérieusement engagé à dresser une typologie rigoureuse des discours, on se voit heurter à une difficulté de grande envergure. Cela s'explique évidemment par la diversité des critères pris en ligne de compte lors de ce classement. Chaque groupe de linguistes ou didacticiens élabore à sa guise une typologie.

Au point qu'à l'heure actuelle, il est difficile de trouver une typologie de référence unique parmi tant d'autres. Devant cet accroissement, A. Petitjean ³ et B. Schneuwly ⁴, sans pour autant oublier D. Maingueneau ⁵, ont été amenés à proposer des typologies distinguant plusieurs grandes catégories :

- **Typologies énonciatives** : relevant du domaine linguistique, sont basées sur la relation et sa situation d'énonciation (interlocuteurs, moment, lien de l'énonciation). Elles traitent principalement de l'influence des conditions d'énonciation sur l'organisation discursive. ⁶

- **Les typologies à visée communicationnelle (ou fonctionnelle)** : qui se présentent sous forme de classification par les fonctions du langage. La plus connue parmi ces typologies est celle de R. Jakobson qui donne six fonctions au discours : référentielle, émotive, conative, phatique, métalinguistique et poétique ⁷. Cette typologie suppose un classement du discours

¹- P. Charaudeau, «Catégories de langue, catégorie de discours et contrat de communication», in Moirand S. et al (dir), actes de colloque en Sorbonne, parcours linguistique de discours spécialisés, éd Peter Lang, P.315.325.

²- D. Maingueneau, Op.cit, p.44.

³- A. Petitjean, «Les typologies textuelles», pratiques n°62, 1989, p86-125

⁴- B. Schneuwly, «Quelle typologie de textes pour l'enseignement ?» ELA n°83, 198, p131-141

⁵- D. Maingueneau, op.cit, p46-49

⁶-D. Maingueneau, «Les termes clés de l'analyse du discours» éd. Seuil- 1996, P85.

⁷- Voir les travaux de R. Jakobson, relatifs au schéma de communication et texte, dans «L'introduction à l'analyse textuelle», Robert Laffont, 1976, P19.

sur la base de la fonction prédominante. A priori par rapport à ce classement, le discours du rédacteur technique situerait éventuellement du côté conatif car celui-ci est centré sur le destinataire, le discours du rédacteur technique apparaît plus didactique notamment en présence d'un énoncé spécialisé.

- **Les typologies situationnelles** : fondées sur l'analyse des situations de communication. Conditionnés par des situations de communication, des genres ont un caractère socio-historique variable. Par exemple, un «fait-divers» varie selon son lieu d'apparition, tandis qu'un discours ludique est toujours présent dans toute société et à toute époque.¹

- **Les typologies procédurales ou cognitives** : Classent les séquences textuelles, (descriptive, narrative, explicative, argumentative, etc.) en fonction du monde d'organisation cognitif des contenus².

Ceci suppose une référence aux documents techniques à savoir la notice médicale, le prospectus, les dépliants sous forme de guide, etc. Cette catégorie de texte est une facette de langues de spécialité dont le rédacteur technique ne peut y échapper.

- **La typologie discursive** : Dans son livre intitulé «Analyser les textes de communication», D. Maingueneau fait référence à ce parangon de typologie. A priori, cette typologie se prête, peu ou prou, la plus idoine dans la mesure où elle amalgame moult caractéristiques du discours sur lesquelles on peut éventuellement appuyer dans l'analyse du discours dont le rédacteur doit prendre en ligne de compte, toutes ces typologies communicationnelles, situationnelles et discursives qui s'avèrent un point culminant pour la suite de ce travail.

Voici, sous forme de résumé, les différents modes de classements des discours désignés :³

- Un classement **par le domaine ou la spécialité** : discours de la médecine, discours de l'économie, discours philosophique, discours juridique, discours de l'histoire, de l'art, discours touristique, etc.

- Un classement **par la finalité de la constitution du discours** ou le rôle attribué au discours: «discours de consigne», ou discours de transmission de connaissances, ceux-ci relèvent du **discours didactiques**.

¹- Voir Les travaux de R. Bouchard, «Repères pour un classement sémiologique des événements communicatifs», in Ela, n°83, 1991, PP.29-62.

²- Voir J.M. Adam, «type de séquences élémentaires», pratiques n°56, p 56-79.

³- Voir J.MO Maingueneau, «Analyser les textes de communication», éd Dunod; 1998, p38.

- Un classement **par genre** : littéraire, publicitaire, scientifique, médiatique (le discours médiatique couvre plusieurs genres : discours radiophonique, discours de la presse, discours télévisé).

Il est donc tout à fait clair que ce constat permet de signaler combien il est difficile de déterminer un classement rigoureux des discours qui reste jusqu' alors loin d'être résolu. De fait, comme le souligne M. Bakhtine :

«La richesse et la variété des genres du discours sont infinies car la variété virtuelle de l'activité humaine est inépuisable et chaque sphère de cette activité comporte un répertoire de genres du discours qui va se différenciant et s'amplifiant à mesure que se développe et se complexifie la sphère donnée»¹

Bakhtine n'est pas le seul à voir les choses ainsi car J.M. Adam le rejoint et admet cette extrême variété des genres, néanmoins, il signale que ces mêmes genres peuvent évoluer et parfois disparaître, en fonction des formations sociales auxquelles ils sont associés.² En effet, cet espace de discours reste quasiment difficile à circonscrire, en ce sens qu'aucun classement n'a réussi à s'imposer».

III.1.6- Les discours spécialisés

Opposer les discours ordinaires et les discours réalisés en milieu professionnel s'avère, semble-t-il, le choix le plus pertinent pour cerner au mieux le discours spécialisé. De surcroît, ce type de discours a une capacité à recouvrir différents types et domaines à savoir les documents scientifiques, techniques, juridiques, etc.

L'espace de ces types est régi par une catégorisation rédactionnelle que l'on considère comme une spécialité ou un domaine de spécialité. Ainsi, un rapprochement entre discours spécialisé et domaine de spécialité est patent.

Les tendances actuellement dans l'analyse des discours en France, au Canada, etc. s'intéressent moins à l'aspect terminologique et plus à l'aspect discursif. Pour saisir au mieux ce concept, on se voit dans l'obligation de la logique revenir à propos du sujet des «langues de spécialité». H. Portine définit les différentes langues de spécialité comme «des pratiques langagières (ou discours) différenciés de la même langue».³

¹- M. Bakhtine, «Esthétique de la création verbale», Paris, éd. Gallimard, 1984, p265.

²- J.M0 Adam «Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui disent de et comment faire ?». Langages n° 141, Larousse, 2001, p10.

³- H. portine, «Les langues de spécialité comme enjeux de représentation», Le français dans le monde, n° spécial «publics spécifiques et communication spécialisée», 1990, P63-71.

Ainsi, suite à une diversité d'usage de la langue certains préfèrent parler de «langues spécialisées» tel Pierre Lerat, car la première appellation a tendance à écarter les textes à l'usage des non-spécialistes en faisant la nuance entre les experts spécialistes en la matière et les utilisateurs de cette langue. C'est donc une rénovation qui passe par la terminologie à la didactique de la langue de spécialité et en prenant en ligne de compte l'analyse du discours qui rend l'expression des «discours spécialisés» plus ouverte.

Dès lors, ces pratiques langagières en l'occurrence «la rédaction technique», retenues pour la suite de l'analyse, entrent dans la catégorie des discours spécialisés. Ce type de rédaction comporte des comportements stylistiques ignorés des apprenants en traduction qui viennent chercher cette information.

Dans la même optique d'ailleurs, D. Maingueneau «fait référence à cette typologie discursive dans laquelle moult modes de classements des discours sont désignés. A titre d'illustration, on cite le classement par spécialité à savoir discours juridique, discours économique, etc.»¹. Or, dans ces types de domaines, on ne voit que la place prépondérante d'une pratique langagière qui laisse supposer indubitablement l'appellation de la rédaction technique. Une typologie discursive telle qu'on vient de citer, fera, semble-t-il, un espace idoine qui emprunte éventuellement la cadence d'une pratique langagière dite «rédaction technique» vu la manière dont ces textes ont exploitée.

On comprend mieux alors l'enjeu du rédacteur technique dans cette pratique langagière au profit du futur traducteur vis-à-vis des langues spécialisées en particulier.

III.1.7- Discours et critères didactiques

Comme on a pu constater, les principes de classement des types de textes sont différents. Les appellations sont disparates également. Ainsi le nombre des types varie d'un chercheur à un autre. La raison pour laquelle, pour ce travail, se pose le problème du choix. Un choix pertinent n'est pas toujours patent. Néanmoins, parmi toutes ces typologies, une typologie parmi tant d'autres peut éventuellement répondre au besoin de l'apprenant au profil traducteur.

Compte tenu du paramètre d'apprentissage au futur apprenant traducteur dont la maîtrise des langues spécialisées, il s'agit de permettre à celui-ci de diversifier ses discours, de lui donner les moyens de nuancer et par voie de conséquence de distinguer les différents types de discours et de lui permettre d'organiser, de structurer ses discours en fonction de différentes composantes discursives, syntaxiques, situationnelles, et interactionnelles.

¹- Cf., D. Maingueneau, «Analyser les textes de communication», éd, Dunod, 1998, P47.

Parmi les typologies citées au préalable, celle proposée par D. Maingueneau semble présenter des caractéristiques qui sont proches des préoccupations de ce travail par ce qu'elle s'intéresse à un classement par la finalité de la constitution du discours ou le rôle attribué au discours : «discours de consigne» ou «discours de transmission de connaissance». Ceux-ci, selon D. Maingueneau, relèvent du «discours didactique». Par ricochet, il semble évident que le choix des textes formant le corpus étudié sera l'apanage d'un espace de discours de consigne et de discours de transmission de connaissances afin d'établir une cohérence dans les références et de procéder à une clarification d'une typologie discursive

En tenant compte de ce parangon Maingueneauïème, le discours du rédacteur technique, se voit, semble-t-il, se classer selon trois paramètres:

1- L'enjeu pragmatique, c'est-à-dire on rédige pour informer, expliquer, inciter. Cela veut dire chercher à tout prix les moyens linguistiques dont le rédacteur technique met en usage afin d'arriver à produire un discours susceptible de faire référence à une information, à une explication, à une incitation.

2- Le référent, c'est-à-dire le texte rédigé sera caractérisé par une forme synonyme de typographie textuelle capable de donner, à priori, à l'apprenant une certaine lisibilité pour la saisie quasi intégrale du discours.

3- L'organisation, c'est-à-dire une logique interne dans la progression du discours pour définir le principe d'une référence interne liée au discours rédigé.

Ainsi, le croisement ou le brassage de ces trois entrées donne naissance à une typologie pouvant éventuellement s'adapter à ce genre de discours.

Cette classification n'est pas une fin en soi, mais elle fait le point à un moment donné lors de l'enseignement des langues spécialisées; elle permet dans la mesure du possible de passer à d'autres objets d'analyse toujours pour le besoin de l'apprenant au profil traducteur. Si l'on prend soin de prendre en ligne de compte l'hétérogénéité du discours, la formation de l'apprenant traducteur puisqu'elle permet de poser des questions, de se soucier sur la nature du discours et de pratiquer un balisage des productions écrites.

Où peut-on placer le discours qui occupe ce travail ?

Via ces parangons de classement, il est possible de signaler sur quels paramètres sont-ils accés. Il apparait en effet que cette clarification est basée essentiellement sur les discours écrits. Déjà une référence rédactionnelle qui s'impose. Or, le discours du rédacteur technique est principalement un discours écrit. D'ailleurs, même son nom l'indique à priori. Ainsi, les discours des domaines économiques, juridiques, publicitaires, etc. partagent certains critères avec la rédaction technique.

Puisque celle-ci en est le vecteur majeur de leurs productions c'est-à-dire la production de leurs discours, elle représente un domaine en eux à part entière. C'est la naissance même de leurs existences parmi la typologie textuelle dans la mesure où le rédacteur technique entretient un rapport du type discours, genre texte. A ce niveau, il semble que le discours produit par le truchement de la rédaction technique pourrait être décrit également comme un discours didactique.

Cependant, les écueils de désignation des discours didactiques sont un sujet qui a coulé beaucoup d'ancre ces dernières années chez les spécialistes en la matière à savoir les didacticiens.

Peut-on parler seulement des discours produits par le milieu professionnel des enseignants ou s'agit-il d'autres discours qui peuvent partager les caractéristiques didactiques?

Sur cette question, S. Moirand distingue entre «Une didacticité première ou directe ou explicité liée aux institutions scolaires et une didacticité seconde, indirecte et parfois implicite (...) des discours dont l'objet premier n'est pas didactique, mais qui relèvent (...) d'une intention de didacticité»¹. La mise en question revient également chez M.F. Mortureux, qui souligne que «lorsqu'il parle de discours didactique, on ne sait pas le plus souvent, si le qualificatif tient à la fonction sociale du texte ou à des propriétés de type rhétorique»². Ces deux réflexions sous-entendent que chercher les traces de didacticité dans un discours conditionne le chercheur à nuancer entre deux dyades de paramètres : Les discours à caractères sociaux et institutionnels définis; désignés comme didactiques et les discours qui seraient strictement informatifs sans susciter chez le destinataire un souci de compétence.

Autrement dit, repérer la visée du texte c'est-à-dire sa fonctionnalité vis-à-vis du destinataire. A travers certaines manifestations linguistiques, il serait possible de repérer des procédés langagiers spécifiques donc rédactionnels pour déterminer le sort à un discours destiné de faire savoir, de faire faire, d'exposer ou de faire apprendre. D'après S.Moirand «les discours dits didactiques ne se limitent pas ainsi à des caractéristiques institutionnelles de leurs productions, mais au caractère dit de "didacticité"»³.

Cela suppose que les discours didactiques seraient l'apanage des discours seconds, indirects et qui relèvent d'une intention de didacticité pour répéter S. Moirand autrement. Il

¹- S. Moirand, «Autour de la notion de didacticité», les carnets du cediscor n°1, Paris, éd.Ousses de la Sorbonne Nouvelle, 1992, p11.

²- on cite ici la contribution de M.F. mortureux dans les carnets du cediscor, n°1, P24.

³- S. Moirand, «La présence de l'autre comme manifestation discursive d'une intention de «didacticité», in cahiers de l'institut des langues et des sciences de langage, université de Lausanne, n°2, 1992, P.173-193.

s'agit d'une reformulation des discours sources d'un texte particulier vers un public moins savant, moins initié en la matière : le cas de nos apprenants.

Rester dans le cadre fonctionnel, cela sous-entend un appel à un type de texte avec toutes ses caractéristiques notamment rédactionnelles qui relèvent des préoccupations de ce travail afin de permettre de statuer dans la mesure du possible, la rédaction technique comme fondement didactique dans l'apprentissage des langues spécialisées au profit de l'apprenant traducteur.

III.1.8- Traduction et typologie de textes

«Peut-on se contenter de soutenir que, traduire, c'est dire la même chose en d'autres mots ? Pas si simple [...] la ligne de partage entre simple reproduction, traduction et libre adaptation est pour le moins fluctuant [...] la traduction, avant d'opérer ab.extra, à la frontière extérieure des langues, travaille de l'intérieur de la moindre de nos paroles. Voilà donc que cette problématique acquiert une portée insoupçonnée au départ : aussi vaste désormais que le langage lui-même»¹.

Ce n'est pas donc à la portée de tout le monde de s'aligner dans les rangs des traducteurs notamment de qualité professionnelle. Car la traduction, de nos jours est devenue un enjeu de société. Chaque jour, Une panoplie de textes disponibles en différentes langues augmente et avec elle la nécessité de faire face à un flux d'informations résolument multilingue. Ceci est spécialement ressenti par la typologie textuelle existante dans l'espace des écrits techniques, scientifiques. Selon C. Nord, «le traducteur doit ainsi constamment reconsidérer des éléments déjà analysés, chaque information obtenue au fil du processus d'analyse et de compréhension nécessite d'être confirmée et corrigée à travers le prisme des nouveaux éléments»².

Il est tout à fait partant que le traducteur, face à cette multitude textuelles, aura comme préoccupation majeure l'espace de la composition du texte écrit. Car celle-ci interroge le parangon textuel dans son processus de construction et ses limites. Le type de document à traduire devient par Ricochet une manière didactique à procéder en vue de tracer un canevas en filigrane allant au profit d'une opération de Traduction.

Ceci suppose que chaque type n'aura pas une même procédure de traduction comme le souligne à juste titre François Ost en disant que «on ne traduit pas de la même façon un bulletin météo, une dépêche diplomatique ou un texte littéraire. Parmi ces derniers on n'assimilera pas la traduction d'un roman à celle d'une poésie, dont il convient de rendre avant

¹- François Ost, «Traduire: Défense et illustration du multilinguisme», Fayard, 2009, P13.

²- Christiane Nord, «Outils de traduction-Outils du traducteur», les cahiers du GEPE, 2010, [HTTP://www.cahiersdugepe.fr/index.php?id=1318](http://www.cahiersdugepe.fr/index.php?id=1318).

tout la musicalité, ou celle d'une pièce de théâtre, dont il importe de restituer l'efficacité scénique et le rythme des dialogues». ¹

Il s'agira alors de réfléchir sur les possibilités d'une linguistique de l'écrit, c'est-à-dire la rédaction technique, qui permette d'envisager les processus de textualisation dont la mise en scène dans certaines productions est aussi une mise en question ainsi que les processus de style qu'ils engagent.

Il convient donc de formuler des objectifs généraux concernant les exigences susceptibles d'être posées à l'égard d'une typologie textuelle : il apparaît alors que ses prétentions varient selon le type de texte. Et puisque cette variante se propose comme une devanture à bien la discerner vis-à-vis d'une opération traduisante, qu'en est-il donc de leurs caractérisations ?

III.1.8.1- Caractérisation des textes aux besoins de la traduction

Dès lors que l'on s'intéresse au type de textes, c'est à dire au type de discours, il devient indispensable de le considérer comme un processus interactif et de tenter de voir comment fonctionne la dynamique de l'échange.

En effet cet échange doit obéir de toute évidence à certaines règles spécifiques de la situation de communication.

Prenons l'exemple d'un usager qui est dans une situation d'interprétation des données, c'est le texte argumentatif qui répondait le mieux à son besoin. Reste à déterminer comment effectuer un type de même nature dans la langue cible. Dans ce sens, Christine Durieux parle de notion d'utilité conduit à prendre en ligne de compte les acteurs de la situation de communication. Pour elle «Le destinataire de la traduction produite n'est pas seulement un lecteur. Il en est aussi un utilisateur». ²

A cet effet la situation de communication devient un vecteur d'une importance capitale vis-à-vis du type de texte et sa traduction. Le type de texte se drapé par voie de conséquence d'un processus peu ou prou didactique pour annoncer le comportement du traducteur en rapport de la fonction de sa traduction. Dans la même optique, Christine Durieux voit encore que «la tâche du traducteur consiste donc non pas à claquer le texte original dans un souci de fidélité bien illusoire, mais de faire des choix traductologiques et de rédiger la traduction de sorte que celle-ci présente des qualités de transparence et de fonctionnalité» ³

¹- François Ost, Op.cit, p227.

²- Christine Durieux «Transparence et fonctionnalité» synergies, Tunisie, n°2-24, 2010, p.31.

³- Christine Durieux, op.cit p31.

Il est à saisir donc que traduire un type de texte donné, c'est transmettre d'abord l'information qui englobe le texte de départ, mais en vocabulaire qui soit de nature limpide permettant à l'usager de la traduction de lire et saisir le texte, puis d'agir en conséquence. Cette action semble avoir un impact sur la stratégie de traduction.

Toutes ces considérations, pourraient en effet y être réservées, dont la fonction est précisément de dégager les procédés permettant à l'énoncé (texte) de s'enraciner dans son cadre énonciatif (discours) que constituant triplement l'émetteur, le récepteur et la situation de communication.

On pourrait schématiser ceci comme :

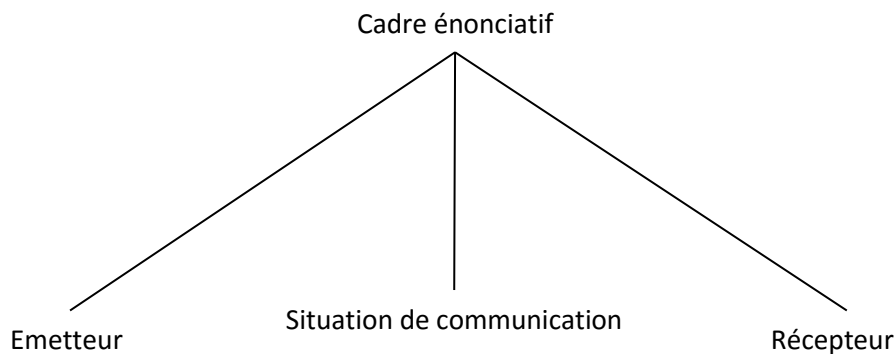


Fig III.1.1

III.1.8.2- Types textuels et communicatifs

La nature des textes est au carrefour des langues et des disciplines; elle est souvent prise sous les feux croisés des différentes cultures la raison pour laquelle elle se drape, à chaque étape évolutive de la société, d'une nature, d'un type et d'une pratique sous le signe du pluriel : une panoplie de textes littéraires ou pragmatiques, comme la nomme à juste titre Monsieur Jean Delisle dans son parcours de recherche discursive au profit de comment traduire, en est la preuve tangible.

Déterminer avec une manière exhaustive tous les types de textes relève de l'utopie, mais présenter un inventaire assez large de textes écrits et oraux qu'on peut évidemment croiser dans la vie quotidienne et dans la vie professionnelle est, bien entendu, du monde du possible.

De surcroit; ils ne sont pas assujettis aux mêmes écueils rédactionnels, donc leur énonciation se voit prendre à chaque acte d'écriture un type textuel et communicatif avec un discours différent : le lectorat ou le destinataire n'est pas toujours le même. Force est de constater que chaque discours c'est-à-dire chaque rédaction subit des variations tant au niveau terminologique qu'au niveau phraséologique.

En voici un inventaire qui semble avoir pleinement une image référentielle des types textuels et communicatifs :

Ecrits:

- manuels de santé
- catalogue
- article de périodique
- publicité
- procès-verbal
- brochure
- prospectus
- Dépliant
- revues scientifique ou technique
- contrat
- Lettre de correspondance
- Compte-rendu
- Un rapport

Oraux

- conférence
- reportage
- entretien
- débat
- communication
- bulletin d'info-radio

Il est donc prépondérant de saisir la typologie discursive ou communicative du texte qu'on lit ou qu'on doit rédiger pour bien comprendre son sens dans son intégralité pour le formuler de manière idoine au but qu'on se propose. Chaque type de texte doit endosser une fonction particulière vis-à-vis de sa situation de communication qui prend donc ici toute sa place et apparaît comme indispensable pour bien identifier le type de discours qui est développé à l'intérieur du texte (énoncé) et par voie de conséquence pour le bien décoder.

Pour bien identifier un texte, il faudrait alors avoir recours à un certain nombre d'éléments caractérisant tout type de communication ou tout type de textes.

Voici un tableau synoptique représentant différents discours aux différents types de textes.

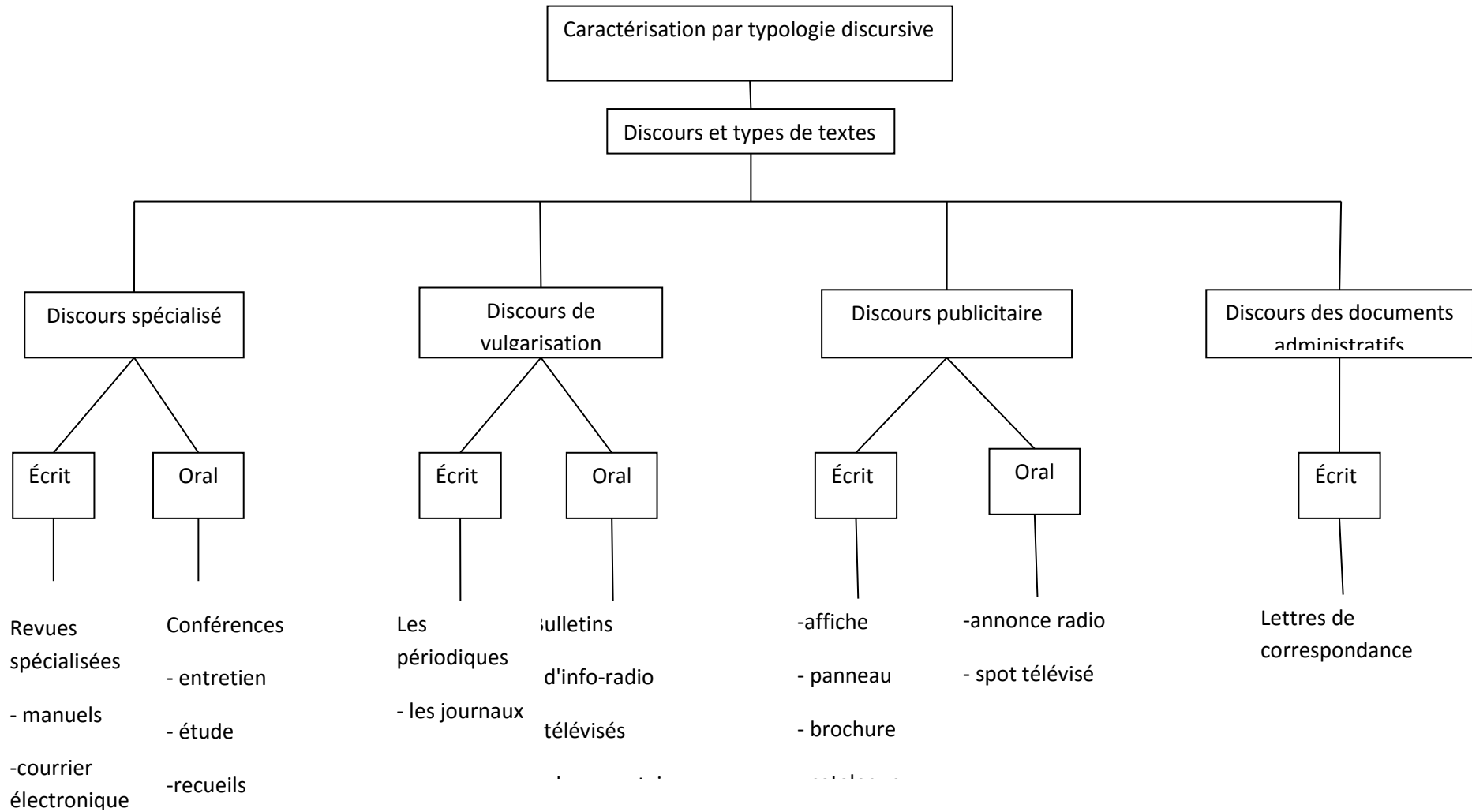


Fig III.1.2

III.1.8.3- Une typologie des textes, est-elle un choix pertinent pour une qualité de traduction et d'enseignement ?

A la lumière de ce qui a été dit précédemment, on peut en effet établir quelques distinctions.

L'ensemble des théoriciens, qu'on a cité au préalable ont excessivement sans doute centré leur réflexion sur uniquement la fonction et son type de texte. Or peut-on parler d'un texte par exemple informatif, incitatif, descriptif ou autre qu'il est neutre, c'est-à-dire affiné de tout autre discours ?

En d'autres termes, les considérations énonciatives et le crédo discursif peuvent être utilisés comme critères concurremment à d'autres à partir du moment où le texte est hétérogène dans sa structure globale. Dans ce cas, on peut éventuellement parler de classification croisée. Car différents types de textes peuvent parfois se combiner au point qu'il devient difficile voire impossible de les discerner. Donc tout texte a plusieurs dimensions. Dans la même optique, pour K. Kanvat «les typologies textuelles participent de la nécessité générale d'identifier des régularités dans la multitude des énoncés. Les typologies ont pour fonction de modéliser l'hétérogénéité des textes, principal problème de la linguistique textuelle»¹. Monsieur Kanvat ne s'arrête pas à mi-chemin pour se contenter uniquement de cela, mais il va au-delà de cette explicitation pour encore déclarer : «les typologies se sont développées au moment où l'approche structurale des textes marquait le pas et aussi sous la pression d'un besoin de disposer, au point de vue didactique, de matrices facilitant la compréhension/production des textes.»².

Déjà, par ricochet, on peut comprendre que la typologie textuelle permet de réaliser peu ou prou un parcours didactique dans un canevas d'enseignement/apprentissage mais sans pour autant oublier la difficulté parfois éberluant dans l'agencement d'un texte : chaque texte concret sera par voie de conséquence caractérisé par la dominance d'un type textuel et par l'insertion éventuelle des autres. Une notice d'emploi d'un téléviseur, par exemple est un texte à dominante explicative, mais il y a normalement une partie descriptive liée aux touches c'est-à-dire les boutons, une partie injonctive qui convient de faire en cas de panne ou ce qu'il est toujours déconseillé de faire et celui-ci peut compter, de surcroît, une certaine forme d'argumentation, lorsqu'on justifie les avantages d'une certaine fonction. Par conséquent, un type de texte peut manifester bien d'autres phénomènes.

¹- K. Kanvat, «Les problèmes de la catégorisation textuelle : entre fondements théoriques et fondements structurels», synergies Algérie, n°17, 2012, p36.

²- K. Kanvat, op.cit. p36.

Les types de textes sont très nombreux et on a donné un aperçu ci-dessus de notre travail lorsqu'on a donné un inventaire de textes qui reste. Bien sur, incomplet et la liste doit rester ouverte. Pour reprendre C. K. Orecchioni «un texte n'est pas une entité énonciative homogène. Il se présente en général comme une succession ou un emboîtement selon les cas».¹.

Donc ce mixage discursif semble l'une des difficultés majeures pour l'exploit d'un type de texte vis-à-vis de la traduction.

Cependant, avec la skoposthéorie de Hans Vermeer et Katharina Reiss, l'espace traductionnel s'est mis à respirer de l'air d'une didactique permettant au traducteur de se voir beaucoup plus ambitieux en la matière puisque cette théorie, tout au contraire, a justement libéré son acte de traduire de la fixation hypnotique sur le texte source, pour prendre en considération les attentes du récepteur en langue cible. Selon Katharine Reiss, «on peut, par exemple, changer la fonction de la bible dans la traduction : au lieu d'y voir un texte opérationnel qui veut convaincre à devenir Chrétien, on peut le traduire pour le plaisir esthétique de la lecture et en faire un texte littéraire.»². Avec cette illustration, K. Reiss place l'engagement du traducteur dans une situation aisée, une ouverture vers le texte d'arrivée : le traduire, il faut prendre en ligne de compte que sa fonction majeure avec laquelle le destinataire sera satisfait sur le plan de l'acquisition de l'information. A cet égard, la fonction aura donc à jouer un rôle efficace tel un maillon fort pour une opération de traduction et un choix terminologique idoine facilitant le processus de la rédaction qui devient par voie de conséquence un itinéraire de qualité pour ladite traduction.

Pour réduire peut être le nombre des différents types de textes afin d'aboutir à une palette minimale, il semble possible de parler d'une macro-typologie textuelle où le prototype de texte en fait partie.

C'est ainsi que la présence d'une dégression ne sera pas étonnante au niveau de la typologie textuelle. Pour réduire et résumer cela, voici un schéma récapitulant la classification qui y revient d'une manière générale.

¹- Catherine Kerbrat-Orecchionnu, «L'énonciation», Paris, éd. Armand colin, 2002, p.179.

²- Katharina Reiss, «La didactique de la traduction à l'heure allemande», Méta, volume 50, n°1, Mars 2005, p115, <http://id.erudit.org/iderudit/610674ar>

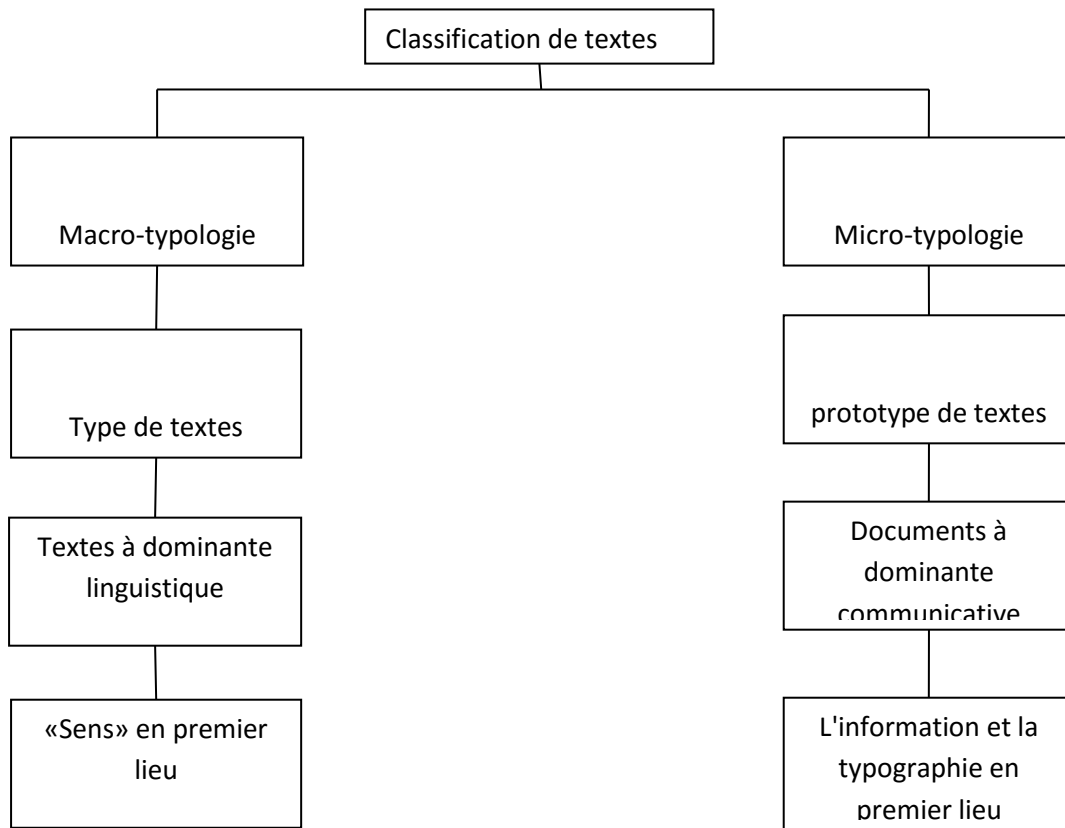


Fig III.1.3

Pour conclure, on dira que la critique de la traduction a revêti la pragmatique d'un jalon lui laissant prendre un alignement et déterminer une direction pour lui permettre à identifier les écueils éventuels qui freinent souvent l'opération traduisante.

Ce balisage appelé «typologie textuelle» et fruit de l'école allemande connue sous le nom de l'approche fonctionnelle s'ajoute aux différentes théories de la traduction qui ont porté leurs attentions sur la fluidité de la traduction.

Le traducteur pragmatique trouve en cette théorie, un refuge plus ou moins fiable pour décider comment traduire; autrement dit, c'est le type de texte qui, le premier, influence le choix de la méthode de traduction. Il devient peu ou prou le didacticiel en vue de traiter son genre pour procéder à une action de traduction.

Certes, cette école a permis d'élargir les angles d'attaque des opérations de traduction quoique ses critères n'aient jusqu'ici été un vecteur plein en traductologie. La preuve, il n'existe toujours pas de théorie de la traduction qui soit applicable à tous les textes.

Que faire donc face au dynamisme langagier ?

III.1.9- Constat

En effet la perception des linguistes vis-à-vis de la langue insiste sur les points qui prêtent à de fréquences spécialisées. Notre linguiste en l'occurrence C.K. Orecchioni a défini le terme «texte» dans sa formulation dynamique non pas telle «une texture construite en charpente typographique et forme structurale mais comme le mécanisme d'engendrement d'un texte vêtu d'une énonciation selon une situation de communication donnée»¹.

Il devient donc au linguiste d'identifier, décrire et structurer l'ensemble de ces faits énonciatifs c'est-à-dire de faire l'inventaire de leurs supports signifiants et de leurs contenus signifiés pour enfin élaborer une grille éventuelle permettant de les classer en plusieurs catégories et par- là même leur adapter le privilège d'un modèle près à être exploiter durant un parcours didactique en la matière.

On peut alors se demander dans quelle mesure l'énonciation, au terme d'une telle évolution s'oppose encore au texte, c'est-à-dire à l'énoncé. On doit signaler par voie de conséquence que le texte en tant que texture, c'est-à-dire la disposition de ses différentes parties, reste figé, statique cependant son dynamisme prend place en sa pragmatique suivant toujours le canevas de sa situation de communication.

Un texte qui bouge dans sa dimension pratique, à savoir sa pratique rédactionnelle, sera un texte vivant qui fait vivre ses actions. Un texte n'est pas uniquement une production grammaticale. D'ailleurs, pour reprendre E. Benveniste, «un terme hors du discours effectif n'est qu'une forme vide qui ne peut être attachée ni à un objet ni à un concept»².

A cet égard, le texte doit dépasser la frontière de l'énoncé en tant que tel afin d'être conçu comme un acte de production; comme un acte de rédaction de signifiants drapé de plusieurs unité de sens trouvant leur place via un pragmatisme dénué de toutes ambiguïtés dans lequel se détermine son appartenance à telle ou telle rubrique. La raison pour laquelle Anscombe et Ducrot «accordent au texte sa vraie nature dans l'activité langagière exercée par celui qui parle ou écrit au moment où il parle ou il écrit»³.

Ainsi, on vient d'essayer de montrer qu'à partir de sa valeur originelle, le texte subit deux types de glissement sémantique dans l'un semble statique, inerte et réduit au niveau

¹- Catherine Kerbrat - Orecchioni, op.cit.P.180.

²- Emile Benveniste, op.cit.p.252.

³- Anscombe J.C. et Ducrot. O, «L'argumentation dans la langue», langage 42, Paris, 1976, p27

typographique et structural cependant le second parait inéluctable grâce à son dynamisme qui permet un champ d'investigation de bon aloi en linguistique pour le besoin d'une traduction.

Au terme de cette double distorsion du concept "texte", il semble patent de dessiner une tentative de repérage et de description pour une éventuelle classification de textes de quelque nature et de quelque niveau qu'ils soient et qui fonctionnent comme indices pour les inscrire dans une typologie donnée de telle manière à bien les répertoriés selon des formes linguistiques (rédactionnelles) traduisant effectivement cette appropriation de son propre type.

- Que faut-il entendre donc par cette mosaïque définitoire au sujet de la typologie textuelle ?

Il ressort, semble-t-il, de ce répertoire que chaque type de texte devrait être assorti de la proposition d'une pragmatique meilleure.

Un type de texte revendique derechef que les textes choisis doivent être faits en catégories et assortis avec une tache fonctionnelle.

Choisissant cette répartition textuelle, l'ensemble de ces théoriciens veulent à juste titre ouvrir la voie à des études approfondies pour le développement d'une science de la traduction. Une nouvelle lumière vient se jeter sur les variations des textes et d'en établir des catégories.

A titre d'illustration, Hans J. Vermeer, K. Reiss, C.K. Orecchioni et bien d'autres cités au préalable se penchent sur ce nouveau processus de recherche en traduction. On remarque donc un changement de ton dans l'observance de la traduction via les définitions avancées par ces différents théoriciens.

Des années durant, plusieurs approches essayèrent de résoudre le problème philosophique portant sur la nature du sens mais en vain. Mais aujourd'hui la traductologie se préoccupe d'avantage de la façon dont le sens se déplace. Selon Jacques pelage, « La traductologie, comme toute discipline scientifique, dégage de l'observation des travaux de traduction non seulement des idées suffisamment générales pour englober toutes les catégories de textes, mais encore des aspects propres à des catégories particulières ... La traductologie invite donc à dépasser les typologies surtout si elles se veulent exhaustives, par une méthode de qualification des textes à traduire»¹.

La traductologie peut donc avoir une part d'un résultat en vue d'enrichir la connaissance de la communication face à une multitude de textes. Elle devient une discipline

¹- Jacques pelage, «La traductologie face au droit», E.S.I.T, Paris, www.Tradulex.com/Actes2000/Pelage.pdf

caractérisée par une ouverture beaucoup plus dynamique ayant comme propension la typologie des textes. La raison pour laquelle, ces théoriciens cités ci-dessus ont établi une typologie monolithique où chaque type aura une fonction particulière.

Donc la nature du texte détermine la nature de la traduction. Et à partir du moment où chaque texte se définit par sa nature, chaque méthode de traduction se verrait particulière également.

Avec cette catégorisation textuelle proposée par les théoriciens on voit que la traduction en général et la traduction spécialisée en particulier change de destination au sens traductologique.

Une nouvelle dimension commence à se dessiner en filigrane vis-à-vis de la traduction et ses approches. Cette proposition de typologie textuelle associée à une fonction particulière vient dénoncer un défi théorique auquel les spécialistes en la matière veulent à juste raison dépasser les limites pragmatiques afin de prendre en ligne de compte le plan particulier du discours et non pas le plan de la langue.

Cette marque d'évolution importante en traductologie, notamment en Allemagne, a été scène du développement des théories dites fonctionnelles, axées surtout vers les types de textes et les fonctions du texte.

Ainsi les types de textes informatifs, incitatifs; expressifs, de propagande, d'avis ou persuasifs ... pourraient se réunir selon une sphère monolithique susceptible d'être analysée selon lequel tout type sera assujéti à une approche de traduction particulière, rédigé en un style particulier pour avoir un but, un objectif particulier.

Il est à remarquer donc que selon la théorie fonctionnaliste l'action, le but, l'objectif d'un type de texte à un autre peut être différent par rapport aux autres types. Ainsi, Hans J. Vermeer précise que «le texte de départ et le texte d'arrivée peuvent différer considérablement l'un de l'autre, non seulement dans la formation et la distribution du contenu, mais aussi dans leurs buts respectifs, lequel déterminent la façon dont le contenu est arrangé»¹.

On peut ainsi déduire que si un type de texte est appelé à donner un but, un objectif ou une action, à son tour, la traduction de ce type de texte est condamnée à contribuer aux mêmes effets.

¹- Hans J. Vermeer, «Skopos and commission in translation action». Éd. par Leuven Venitu, London, 2000, P223 (il s'agit d'une traduction du passage en anglais et son tour d'une traduction de l'allemand)

La dimension catégorielle des différents textes oblige par voie de conséquence le traducteur à suivre inéluctablement le plan du discours du texte selon son type afin de bien négocier son principe pragmatique notamment dans son canevas rédactionnel source d'une intention bien réfléchie pour véhiculer un message et par -là même communiquer.

Au risque d'avoir une traduction qui laisse à désirer, le traducteur se voit donc dans l'obligation de baliser son type de texte à traduire pour le draper d'un but, d'une fonction, d'une forme particulière susceptible de répondre aux exigences du type de texte original.

Devant cette hétérogénéité textuelle, le traducteur va connaître, certes, une double question de traduire. Une fois qu'il connaît la fonction du texte d'arrivée et les attentes de son lectorat, il n'a plus à se soucier de la question de l'écriture de son discours pragmatique.

Il doit penser à un processus interactif et de tenter de voir comment fonctionne la dynamique de l'échanger.

En effet, toutes ces considérations doivent être prises au sérieux pour faire marcher la machine de la traduction.

Cette conjoncture alors commande d'accorder une attention toute particulière non seulement à l'activité traduisante, mais surtout à la qualité des produits de traduction. Cependant ce n'est pas le seul argument qui plaide en faveur d'un travail approfondi sur la typologie des textes : on réalise et on publie souvent des produits de traduction qui laissent à désirer. Des critiques plus nombreuses et mieux fondées pourraient générer une demande de traduction meilleure.

De surcroît, un intérêt pédagogiques à préparer l'itinéraire à des méthodes pertinentes en matière de traduction de qualité est aussi efficace qu'intéressant pour élargir l'horizon tant linguistique qu'extralinguistique.

Enfin, la nécessité d'approfondir la question de la catégorie des types de texte, leurs possibilités d'intervenir au moment voulu pour un éventuel besoin spécifique à la traduction.

En effet, certaines observances donnent une interprétation arbitraire qui ne tient pas compte de la réalité textuelle faute de s'appuyer sur des connaissances perverses de ce qu'est le processus de traduction.

Au passage, le traducteur se voit donc confronter à une pléthore de textes où chacun renferme en lui un foisonnement linguistique qui tараude jusqu'aujourd'hui tout traducteur.

Chapitre 2
Les approches
méthodologiques de la
traduction

Des années durant, l'espace de la traduction a été une sphère préoccupée par moult chercheurs en la matière. Avec l'évolution de la société notamment au niveau scientifique, technique et économique, la traduction s'est vue changer de cap à chaque situation donnée.

Etant un moyen de communication redoutable, la traduction devient par la force des choses un terrain d'investigation de plusieurs auteurs érudits. Elle s'est vue dans l'obligation de changer à chaque nouveau tournant sociétal. Car celui-ci génère un champ linguistique caractérisé par un néologisme lequel exige non seulement une maîtrise mais surtout un bon usage pour le besoin d'une communication synonyme de compréhension.

La panoplie des approches jusqu'ici effectuées vient confirmer le dynamisme de la recherche traductologique : un dynamisme empruntant au départ l'aspect purement linguistique. A cet égard, une multitude de traductions ont été remises en cause vu les lacunes et les écueils vis-à-vis de la traduction voire sa qualité.

Au second niveau, avec la prise en compte du contexte et du discours des textes, le parcours de la traduction est devenu l'apanage de plusieurs autres approches prenant en ligne de considération les paramètres des situations de communication à savoir le destinataire, le destinataire et la culture de la langues.

L'année 1972, signée par Brian Harris a donnée naissance à une dénomination liée étroitement à l'opération traduisante : la traductologie.

Cette nouvelle appellation vient se positionner au champ de la réflexion de la traduction. Avec cette nouvelle discipline basée sur une attitude réflexible en la matière, la traduction acquiert une substance et une forme nouvelle permettant aux acteurs du domaine une certaine facilité pour non seulement agir d'une manière scientifique et rationnelle mais surtout pour enrichir une communication de qualité. Car si bien avant la traduction se faisait pour ce faire, aujourd'hui, elle se fait pour se vendre.

Les pages qui suivent tenteront de retracer dans la mesure du possible, l'évolution de la réflexion traductologique depuis sa fixation dans l'aspect linguistique jusqu'à son inscription actuelle dans le paradigme de la complexité.

III.2.1- Les approches méthodologiques de la traduction

Les théories et les approches se positionnent toujours dans le cadre de l'évolution des sciences du langage. La raison pour laquelle plusieurs échos aux conceptions de la traductologie ont vu le jour. La traduction est devenue une pratique notoire. Elle entretient avec la linguistique des rapports complexes toujours sujets à redéfinition. Car la constitution

du champ linguistique se renouvelle presque quotidiennement la raison pour laquelle les théories et les approches vis-à-vis de la traductologie sont souvent taxées d'une action palinodique. A ce parallèle moult réflexions traductologiques se sont succédées pour devenir par voie de conséquence un témoignage indéniable que personne ne peut le nier pour leurs évolutions en la matière.

III.2.1.1- Les théories linguistiques

Avec le traité fondateur de la linguistique, en l'occurrence monsieur Ferdinand de Saussure, une panoplie de théories ont fait jour. Dans le prolongement de l'école structuraliste, les théories linguistiques au profit de la traduction prétendent de venir en aide en vue de chercher le processus le plus probant possible afin d'éviter au maximum les écueils de l'opération traduisante et par la même participer à l'évolution de la traduction voire de la communication en général.

Car l'objet majeur de la traduction est la langue par excellence. Toute structuration grammaticale devient une référence tangible sans précédent de la linguistique. Ainsi la quasi-totalité de ces théories donne droit à une réhabilitation de la langue comme prière angulaire de l'espace traductionnel. Les tenants du domaine linguistique insistent sur le fait que la seule matière légale sur laquelle le traducteur puisse travailler est la langue.

Dans cette optique, le texte est considéré fondamentalement telle une entité fermée, vu comme une suite de phrases bien agencées, isolé du monde extérieur. Or, la vérité est tout autre chose. Via la théorie du texte de Roland Barthes, «le texte tend à abolir la séparation des genres et des arts, c'est parce qu'il n'est pas considéré comme un simple message ou même un énoncé c'est-à-dire un produit fini, dont le destin serait clos une fois qu'il aurait été émis, mais comme une production perpétuelle des énonciations à travers lesquelles le sujet continue à se débattre; ce sujet est celui de l'auteur sans doute, mais aussi celui du lecteur.»¹

Corollairement, on peut dire donc que le texte en tant qu'entité est ouvert à plusieurs lectures interprétations. En ce sens, la théorie linguistique met l'espace textuel dans un encrage clos loin d'être dynamique. A cet égard, la traduction semble emprunter un choix de correspondance linguistique. Par Ricochet elle se voit diriger, pour l'exécution de sa pratique, tout bonnement vers les outils didactiques notamment bilingue à savoir les dictionnaires.

Restant à ce niveau, la traduction va prendre en ligne de compte le dit et non pas le vouloir dire. Elle sera tout simplement un transcodage purement linguistique servant la langue beaucoup plus que la communication du message. Vu sous cet angle la linguistique reste à mi-chemin pour l'analyse d'un espace textuelle. En aucun cas, elle sera d'un apport bénéfique

¹- Roland Barthes, «Théorie du texte», article paru en 1974, p8,
www.psychoanalyse.com/pdf/théorie_du_texte_Roland_Barthes.pdf

quant à la traduction dans sa profondeur pragmatique. Dans son article intitulé «vers une théorie décisionnelle de la traduction» Christine Durieux explicite encore mieux cette mise en disant que «les études linguistiques ne vont guère au-delà. Dans leur souci d'objectivité, les tenants de cette position théorique voient le texte, en tant qu'objet d'investigation, comme une entité autonome extérieure à l'observateur et totalement indépendante de lui. Il y a donc disjonction entre le sujet traduisant et l'objet traduit ... Il est aussi perçu comme étant indépendant de tous les autres textes qui ont pu exister avant lui et qui existeront après lui»¹.

Heureusement le monde de la recherche est dynamique. Loin d'être statique, la recherche, vis-à-vis de l'espace traductionnel, à emprunté un nouveau itinéraire mettant en place, pour le domaine de la traduction, une nouvelle vision pour l'aborder et effectuer des opérations de traduction drapée d'une qualité en la matière.

Certains chercheurs, dans cette optique, ont bien négocié la sphère textuelle de la traduction : le cas de Monsieur Jean Delisle. Celui-ci désigne l'espace de l'écriture en deux domaines bien distincts à savoir le littéraire et la pragmatique. Cela suppose qu'il y a une traduction littéraire et une traduction pragmatique. A titre d'information, le présent travail sera à juste titre préoccupé par le deuxième type de traduction la raison pour laquelle il est fort intéressant de mettre en relief certaines approches pragmatiques pour se permettre d'atteindre dans la mesure du possible l'angle de chacune et par voie de conséquence d'arriver peu ou prou à dévoiler ce qui est important pour la traduction en général et le présent travail en particulier.

Il est à rappeler qu'à travers la panoplie qui endosse le sceau du pragmatisme en liaison étroite avec la traduction, seulement quelques approches seront l'apanage de ce travail.

III.2.1.2- Les approches fonctionnelles et leurs processus d'exploitation

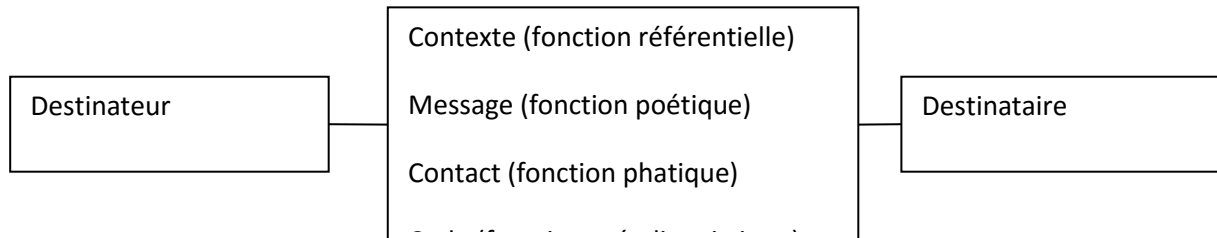
Eclaté de façon incontestable, la traduction est présentée de par moult aspects de la vie quotidienne. Cette omniprésence est une référence indubitablement d'une société qui épouse un dynamisme sans précédent dans tous les domaines. Etant donné le nombre considérable de texte à traduire dans un laps de temps bien déterminé, plusieurs approches ont fait jour en vue de gagner non seulement le paramètre temporel, mais surtout la qualité en la matière réalisée par les acteurs du domaine de traduction.

En voici quelques approches et leurs mécanismes du processus de traduction :

¹- Christine Durieux, «Vers une théorie décisionnelle de la traduction», Revue Lisa/Lisa e-journal, vol.VII-n°3, 2009, p349-367.

III.2.1.3- Approche des typologies de texte de : Katharina Reïss

D'une manière générale; les tenants des approches fonctionnelles ont été fortement influencés par le schéma de la communication verbale de R. Jakobson dans lequel celui-ci distribue le rôle idoine de chaque acteur de la communication, suivie d'une fonction à réaliser pour un lieu d'échange en vue de véhiculer un message dont il sera compris:



Source : R. Jakobson

Fig III.2.1 : Schéma de la communication de R. Jakobson

Via cette théorie fonctionnelle, un nouveau itinéraire dans le canevas de la recherche traductionnelle a donné naissance à des approches fonctionnelles du langage en traductologie telles basées sur les types de textes, le skopos et sur l'analyse du discours, des registres et des genres.

Il existe donc de nombreuses approches explicatives de la traduction. Chacune d'elle se stigmatise d'une manière générale par une terminologie propre, des catégories spécifiques et une méthodologie que l'on peut distinguer vis-à-vis d'autres.

«Katharine Reïss distingue des types de texte auxquels correspondent des fonctions spécifiques qui influencent l'opération de traduction. Ces fonctions sont informatives, expressive, et appellative.»¹.

Selon K. Reiss, chaque fonction correspond ç une situation de communication donnée. A cet égard, K. Reiss soutient que le texte se distingue par trois fonctions :

- 1- «La simple communication de faits : informations connaissances, arguments, nouvelles ... le type de texte qui correspond à cette situation de communication est dit «informatif»;
- 2- les textes créatifs et artistiques : l'auteur est responsable du thème de son texte et décide selon sa propre volonté des moyens de verbalisation en utilisant les ressources de la longue

¹- Cf. Katharine Reïss, «La critique des traductions, ses possibilités et ses limites traduit de l'allemand par Catherine Bocquet, cahiers de l'université d'Artois, 2002, P.44

pour communiquer sa pensée de manière créative et artistique. Ce type de texte est «expressif».

3- les textes peuvent être conçus également de sorte à provoquer une action ou une réaction de la part du lecteur. Le type de texte qui correspond à cette situation de communication est «appellatif»¹.

Il est à rappeler également que K. Reiss a ajouté à ces trois types de texte, un quatrième type dont la transmission n'est pas écrite à savoir es textes dites audio-média tels que la radio et la télévision. Cette catégorie de type ne fera pas l'objet du présent travail.

Chacun de ces types requiert des compétences particulières chez le traducteur et des stratégies de traduction spécifiques. Dans cette situation, K. Reiss affirme que «c'est le type de texte qui détermine l'approche du traducteur et qui influence son choix de la méthode la plus adéquate»².

Cela suppose que le traducteur doit être en relation étroite avec le texte qu'on doit choisir à traduire c'est à dire, il doit savoir quel type de texte va l'amener à prendre en main une opération de traduction avant de commencer à y travailler à proprement parler. Il est à comprendre également que, selon Reiss, il n'est en aucun cas d'effectuer une opération de traduction avec les mêmes critères pour un texte en abordant un autre différent.

Les méthodes de traduction changent en perpétuelle action suivant le parangon du texte. Il est plus important d'examiner pour chaque type de texte ses critères probants. Lorsque le traducteur est appelé à effectuer une opération de traduction vis-à-vis par exemple d'un texte littéraire ou d'un texte scientifique voire juridique, Il se voit dans l'obligation selon l'approche de K. Reiss, à respecter le type de texte et sa force dominante thématique : informative, expressive et incitatif.

Cependant, si K. Reiss voit en la typologie des textes un processus idoine pour traduire, d'autres viennent contrecarrer cette approche. A titre d'illustration, Jean Michel Adam semble un parmi les opposants vis-à-vis de la catégorisation de K. Reiss en déclarant que «un texte peut être considéré comme une configuration réglée par divers modules ou sous-systèmes en constante interaction.»³.

Cela suppose que le texte doit obéir à une forme rédactionnelle dans laquelle plusieurs séquences viennent s'ajouter l'une après l'autre en vue de taxer le texte produit d'un aspect général fonctionnant en rapport étroit avec une hiérarchie textuelle. Il est à saisir donc qu'un

¹- Katharina Reiss, op.cit, p44-57.

²- Ioama Irina Durdureanu, «Traduction et typologie des textes : Pour une définition de la traduction correcte», article in Ler.Letras.up. pt/uploads/ficheiros/9808.pdf

³- Jean-Michel Adam, «Le texte et ses composantes», éd-Nathan, Paris, 1993, p.13.

texte est hétérogène sur le plan de la structuration. Toujours dans ce sens J.M. Adam continue pour définir le texte comme une structure séquentielle en terme hiérarchique assez généraux»¹. D'ailleurs, Paul Ricœur vient pour le soutenir en annonçant «qu'en même temps qu'elles s'enchainent, les unités élémentaires s'emboitent dans des unités plus vastes»². Il est à comprendre donc qu'un texte est une suite de séquences qui peuvent être éventuellement différentes mais qui font la connexité de l'enchaînement thématique, c'est à dire ayant des rapports de proximité avec la charge sémantique textuelle. Cela suppose qu'un texte ne pourrait être un bloc homogène du début à la fin de sa structuration voire sa rédaction.

Néanmoins, un texte pourrait avoir éventuellement une séquence à forte dominance qui, par voie de conséquence, taxe le texte d'un type donné. Ce que K. Reiss le précise lors de sa catégorisation des types de texte laissant emprunter son processus d'exploitation de traduction. Autrement dit, K. Reiss insiste sur la séquence la plus dominante dans un texte donné à prendre en ligne de compte lors d'une opération de traduction. Cette séquence, qui devient peu ou prou synonyme de type de texte, va effectuer une fois il est appelé à exécuter un travail de traduction. Ceci est dit autrement chez J. M. Adam lorsqu'il déclare «confrontée à des corpus plus naturellement complexes, l'approche séquentielle permet d'envisager les cas de structures séquentielles hétérogènes. Deux niveaux, cas de figure présentent alors : l'insertion de séquences hétérogènes et la dominante séquentielle».³

il est à retenir donc que le type de texte avec sa séquence la plus dominante sera l'impact majeur sur le processus de traduction et permettra par voie de conséquence d'amener le traducteur à bien gérer son intervention possible vis-à-vis de la dite traduction.

«K. Reiss affirme que cette description peut aussi être appliquée aux autres types de textes, comme les articles informatifs de presse, mais elle est limitée et périphérique par ce qu'elle ne tient pas compte du besoin de préserver la qualité esthétique de l'œuvre lorsque l'on traduit des textes littéraires»⁴.

III.2.1.4- L'approche fonctionnelle du Skopos de : Hans Vermeer

Sur le même sillon que K. Reiss, Hans J. Vermeer fait partie du groupe qui représente par excellence l'école allemande notamment dans la recherche traductologique. Non loin de Reiss, Il introduit un nouveau concept vis-à-vis de la traduction à savoir le Skopos qui est un terme d'origine grecque signifiant «but» ou «objectif». H.K. Vermeer dans sa conception traductionnelle comme un terme technique désignant le but du texte d'arrivée et de l'action traduisante. «S'appuyant sur le fait que tout acte traductionnel peut être considéré comme une

¹- Jean. M. Adam, op.cit, P.26.

²- Paul Ricœur, «Du texte à l'action». Éd. Seuil, paris, 1986, p.150.

³- J.M. Adam, op cit, p31.

⁴- Cf. K. Reiss, idem, p20.

action, Vermeer postule que toute action a un but ou une fonction et que, par voie de conséquence, ma traduction peut elle aussi avoir un but particulier. L'action traductionnelle génère pour sa part un texte d'arrivée, que Vermeer appelle *translatum*»¹.

Il est à comprendre donc que cette approche donne une importance capitale au but de la traduction. Le premier souci pour le traducteur est de voir quel est l'objectif du texte cible pour se permettre à s'engager d'effectuer une traduction qui peut mener à bien réaliser un texte d'arrivée de qualité. Etant l'action comme point fondamental pour procéder à une traduction, une stratégie devait être donc employée afin d'accéder à un résultat fonctionnellement idoine vis-à-vis de la traduction ce n'est plus le type de texte qui détermine le processus de traduction comme chez Katharine Reiss, mais sur le but, la fonction de la traduction lesquels détermine la méthode de traduction. Selon H. J. Vermeer «Le processus qui mène au *translatum* (texte cible) doit être procédé d'un processus de négociation selon lequel celui qui commande la traduction explique au traducteur le but de la traduction et les conditions dans lesquelles la traduction doit être réalisée. Le traducteur est l'expert en action traductionnelle ; il est le seul responsable de la réalisation de la tâche qui lui a été confié et du résultat escompté. Ainsi, une fois que la traducteur connaît bien la fonction du texte d'arrivée, le texte de départ devient ne partie de sa tâche et devient le point de repère à partir duquel il établira la hiérarchie de éléments qui façonneront le texte d'arrivée».²

Procédant ainsi, la traduction se voit accomplir une tâche de négociation qui sert de moyen tangible à bien mettre en sa possession des critères pour formuler un texte cible différent de celui de départ. Dans ce sens Vermeer précise que «le texte de part et le texte d'arrivée peuvent différer considérablement l'un de l'autre, non seulement dans la formulation et la distribution du contenu, mais aussi dans leur buts relatifs, lesquels déterminent la façon dont le contenu est arrangé».³

Via cette approche, le texte de départ semble avoir un nouveau statut : celui de rester toujours le point de départ d'une traduction, c'est à dire la production et la structuration du texte cible cependant sa concrétisation dépendra de la fonction vis-à-vis de la culture du destinataire.

Par ricochet, il est à comprendre que chaque destinataire par rapport à une opération de traduction aurait un texte qui lui est propre selon ses désirs et son vouloir : un texte

¹- Cf. La version complète de la théorie du *skopos* se trouve en langue allemande. L'auteur a publié une version abrégée dans l'ouvrage publié sous la responsabilité de Lauvrnce Venturi, 2000, p221-23.

²- Cf. Traduction et équivalence : Etat de la question la théorie de in *Skopos*.thèse.U.Laval.ca/Archimède/ fichiers/21362/ch03.htm#d0e712

³- Hans J. Vermeer, «Skopos and commission in translation Action», éd par Lauvrance Venuti, Londres, Routledge, 2000, P223. Il s'agit ici d'une traduction du passage anglais à son tour traduit de l'allemand.

conforme aux attentes du récepteur pour arriver à réaliser le but ou l'objectif escompté. A partir de ce raisonnement, H. Vermeer rejoint Reiss sur le mode de traduction. Il associe un processus d'exploitation de traduction au type de texte à traduire à partir du moment où le texte cible peut différer du texte source et par voie de conséquence il est à constater qu'au autre texte se voit maître sans restriction ni condition.

Avec ce dynamisme du phénomène traductologique, l'espace traductionnel endosse un nouveau mécanisme quant au processus de la traduction en général et par même une certaine liberté voire un nouveau souffle pour le traducteur, maître de l'action, en particulier. Comme le souligne si bien Jeremy Munday «elle reconnaît la possibilité d'obtenir des traducteurs différentes d'un même texte selon la fonction du texte d'arrivée. Dans la pratique, il arrive souvent que des textes soient traduits à des fins différentes de celles qui ont motivé la création du texte de départ. Cela est vrai surtout dans le monde des affaires ainsi que dans le domaine juridique»¹.

Partant de ce constat qui fait référence à la règle Mackieveliste, la fin justifie les moyens, l'approche du Skopos a permis à la traductologie de prendre une nouvelle dimension et de bien s'éloigner des approches purement linguistiques par lesquelles le traducteur se voyait toujours trépigner à travers un océan linguistique comblé d'accueils contribuant d'avantage aux difficultés de la traduction.

III.2.1.5- Les approches basées sur l'analyse du discours

Du type de texte, de la fonctionnalité textuelle et arriver à l'analyse du discours, la traduction ou plus nettement la constitution du champ de recherche de la traduction se voit à chaque période s'inscrire dans un cadre sociétal évolutif se situant à la croisée des chemins, ayant son objet, ses cadre méthodologiques en situation de redéfinition constante. La raison pour laquelle la traduction entretient souvent avec la langue des rapports complexes en la laissant toujours à la recherche d'une voie à travers laquelle elle joue son plein rôle, d'une manière patente, lors d'un transfert d'un message quelconque.

La question de l'analyse de discours va constituer un point de vue différent sur la langue et donc un système d'analyse spécifique pour l'espace de la traduction. C'est une réflexion sur la langue qui met en filigrane certains éléments à traiter pour mieux comprendre la traduction, comme processus et comme résultat d'un produit.

Pour le besoin urgent de la traduction et son application, plusieurs approches discursives sont nées afin de préciser éventuellement les nécessités dont le traducteur a tant besoin pour la bonne mise en route du transfert de ses messages en vue de maintenir un fil conducteur de communication puisque celle-ci est le maillon fort de toute traduction confondue.

¹- Cf. Jeremy Munday, *introducing translation studies*, 2001, P.112.

III.2.1.5- Approche de Jean Delisle

Cherchant toujours à améliorer la qualité de traduction tant au niveau du monde de commerce qu'au niveau de l'apprentissage de cette discipline, la traduction ne concerne plus quelques langues, elle touche de très nombreuses langues en raison des progrès technologiques dans les domaines de l'informatique et de la communication en générale.

L'explosion de l'information due à la mondialisation et qui marque notre ère s'est accompagnée d'un accroissement inouï des activités de traduction. De ce fait, son enseignement s'est imposé en conséquence. Pour des raisons pédagogiques, l'enseignement doit s'organiser autour d'un ensemble cohérent et juste de crédo qui, sans avoir un statut absolu, sert de pierre angulaire à l'apprentissage.

Dans cette optique vient Jean Delisle pour proposer à l'espace traductionnel une méthode de traduction fondée sur l'analyse du discours. Pour expliciter l'opération traduisante, il est impératif d'aller au-delà de la signification verbale pour aborder l'étude du discours et ses rapports avec la pensée.

Par conséquent, il faut voir ce qui devra être structuré autour du maniement du langage plutôt qu'autour de l'étude ou la description simple des langues.

A la suite de cet avant-propos explicatif, voilà succinctement la décomposition du processus de traduction de J. Delisle.

«Le processus de traduction chez J. Delisle se réalise en trois phases à savoir la compréhension, la reformulation la justification.

Chaque phase correspond une sous-opération dont voici respectivement : le décodage des signes linguistiques et la saisie du sens ; le raisonnement analogique et la reverbération des concepts et enfin l'interprétation à rebours et le choix d'une solution».¹

- La compréhension : Cette étape au rang premier du processus de traduction s'effectue par le truchement d'une opération dans laquelle la traduction est appelée à chercher de saisir «le vouloir-dire» de l'auteur dont il est porteur de sens. Devant un texte à traduire, le traducteur se trouve donc dans une position qui lui demande d'aller au-delà d'un texte en tant que support matériel linguistiquement : Ne pas s'arrêter au niveau simple des mots dans le texte. Pour comprendre, le traducteur négocie avec le texte pour reprendre H. Vermeer dans ses propos vis-à-vis de la fonctionnalité du texte.

¹- Cf. Jean Delisle, «Analyse du discours comme méthode de traduction», éditions de l'université d'Ottawa, Ottawa, 1980, p70.

L'analyse du discours devient par conséquent l'itinéraire le plus efficace à procéder afin de saisir le sens d'un texte pour éventuellement entamer une opération de traduction.

La réflexion du philosophe américain en l'occurrence Paul Grice rejoint en quelque sorte l'idée de J. Delisle, en montrant que «Le langage naturel n'était pas, connue le pensaient à l'époque les logiciens et les philosophes analytiques, imparfait, mais que les relations logistiques mise en œuvre par les énoncés dans la communication (notamment les relations d'implication et d'inférence) était gouvernées par des principes ou des règles fondés sur une conception rationnelle de la communication. Dès lors, il devenait possible d'expliquer comment l'on communique plus que ce que l'on signifie par un énoncé».¹

A partir de Grice P., il devient possible d'expliquer comment la communication n'est pas restreinte à ce qui est signifié dans un énoncé, mais que toute acte de langage est porteur de communication par ricochet : par exemple dire à quelqu'un que «je suis malade»; plusieurs inférences viennent intervenir pour l'interprétation de cette phrase à savoir : comprendre que la personne qui parle à besoin peut être d'un médecin, ou encore, incapable de venir et ce, selon sa situation de communication pour EDDY roulet; «l'analyse de discours est envisagée d'une part suivant l'axe de négociation et d'autre part selon une interprétation».²

De par ces quelques explications données à titre d'illustration l'analyse du discours devient un point d'appui essentiel pour négocier un texte à traduire. Sans cette compréhension dynamique du texte, le traducteur, face à son texte, se trouve perdu voire incapable de saisir l'intention de l'auteur. Il ne s'agit pas donc de rester en simple contact visuel avec le texte, mais de pénétrer le texte, c'est à dire de voir l'acte de communication mis en usage par l'auteur aussi bien l'analyse du dire que du contexte du dire afin d'être en mesure peu ou prou de saisir la finalité du texte, c'est à dire le but même de l'usage du discours. Car, à ce moment précis, le traducteur réagit en force pour détenir le pouvoir de la charge sémantique et mener à bien son opération de traduction en conséquence. La raison pour laquelle, selon J. Delisle, «la saisie de signifiés est une opération sur le code linguistique. Elle est insuffisante pour la compréhension d'un énoncé».³ Donc, il n'y a pas de lien étroit entre le mot dans un énoncé et l'usage du même mot dans l'énonciation c'est à dire le discours. Delisle continue pour en confirmer ceci, en disant «la signification est codifiée et plutôt statique, tandis que le sens est non codifié et plutôt dynamique».⁴

La mise en usage de la langue devient par excellence le processus d'exploitation pour l'étape de compréhension chez J. Delisle. Le discours apparaît comme un acte linguistique

¹- Citation tirée de l'article : «stratégies de l'apprenant et stratégies d'apprentissage : recherche au service des chercheurs», in <http://www.fb10.uni-bremen.de/inform/kfuuwendt.htm>, 2006.

²- Cf. Les textes de méthodologie, alpha Ousmane Barry, <http://www.chaire-mcd.cd/>

³- Jean Delisle, Op.cit, P72.

⁴- Idem, p77.

offrant au texte sa charge sémantique par laquelle le traducteur lui reste que l'exécution de son travail traductionnel à savoir le transfert de son message en bonne et due forme.

La première tâche donc sera de prendre en ligne de compte le paradigme du discours pour l'analyser et d'en extirper le fameux sens en vue de réaliser l'acte de traduction. «Il est de la responsabilité morale du traducteur de tenir compte des attentes du destinataire et de l'auteur en respectant le principe de loyauté au lieu de celui de fidélité».¹

- La reformulation :

La deuxième étape du processus de traduction chez Jean Delisle est la reformulation. Cette opération consiste à reverbaler les concepts en utilisant les signifiants c'est à dire une forme graphique des lettres d'une autre langue. De là il est à constater qu'au départ, la recherche d'une équivalence ne consiste pas à retrouver dans un répertoire les mots correspondant aux notions à restituer. La reformulation n'est pas une simple reproduction d'un concept endossé d'une graphie linguistique. C'est un acte qui fait éveiller l'intelligence. Car la pensée en s'appuyant sur la parole fait maître le sens et une forme linguistique».²

A partir de cette citation, il est à comprendre que la reformulation est d'abord une interprétation que se fait au niveau de cerveau du traducteur pour accéder au sens. Donc cet acte cérébrale devient par ricochet une traduction orale avant de devenir une notion d'équivalence empruntant le champ ou l'espace du domaine de l'écriture c'est-à-dire une pensée d'une notion qui devient un produit graphique, linguistique désignant une équivalence pour le texte d'arrivée. Selon HurtadoAbbir«L'équivalence devient le sens compris non-verbal qui, si le processus a bien fonctionné, est au vouloir dire qu'il faut expliciter avec les moyens d'une autre langue».³ Cette recherche des équivalences par le truchement de la formulation évoquée par HurtadoAbbir est un procédé de traduction faisant allusion à ce que Jean Delisle ait déclaré lorsqu'il a annoncé que le discours devient par excellence un fondement didactique pour une opération de traduction. ce qui est reformulé d'une autre manière par Hurtado Abbir dans l'expression «Comprendre le vouloir-dire» Lequel ne peut être ainsi qu'à travers un discours donné.

Ayant une riche expérience en tant que traducteur de la bible, Eugene Nida a créé «Une distinction entre l'équivalence formelle et l'équivalence dynamique».⁴Autrement dit, il

¹- Cf. Christiane Nord, «Approches fonctionnelles et culturelles»; chapitre 6 ;
in, dissertation.ub.rug.nl/files/facultés/arts.2005/l.a.yodda/pdnt2/c6.pdf

²- Cf. Jean Delisle, idem, P78.

³- HurtadoAbbir, Amparo «la notion de fidélité en traduction», éd Didier Erudition, Paris, 1990, P109.

⁴- L'équivalence formelle est en effet une traduction mot-à-mot qui exige une comparaison continue des deux textes.

est question des équivalent les plus proches et les plus idoïnes en ce qui concerne le sens et le style donc le discours lequel est formé que par une rédaction technique prenant en ligne de compte les paramètres cités par Jean Delisle et Hurtado Abbir. Une telle réflexion sur l'équivalence, sera pour ce travail une question de choix pertinent puisque l'équivalence dynamique tombe à juste titre dans la sphère du discours. Elle devient l'objet fondamental de la recherche quant au procédé de la traduction.

Ainsi; Il est à constater, sans pour autant avoir présente tous les chercheurs ayant une propension sur la question de l'équivalence, que c'est une notion de rôle capital pour la théorie, mais aussi pour la pratique de la traduction. En effet, la reformulation basée sur des équivalences notamment dynamique s'impose donc tel un élément central dans l'approches interprétative et traductionnelle. Dans cette optique M. Lederer Confirme qu'«elle est le mode de traduction général, qui correspond en toutes circonstances».¹ Elle devient par voie de conséquence une fonction donnant à l'énonciation donc au discours un type, un modèle qui le différencie d'un autre. A cet égard, Roberts et Pergnier la définissent «comme non identité mais comme une équivalence fonctionnelle plutôt qu'une équivalence totale et parfaite».² Ainsi une reformulation ne sera pas une simple réécriture d'une langue vers une autre, mais il est impératif de cerner d'abord le sens suivi d'une équivalence dynamique c'est à dire ayant un lien étroit avec une fonctionnalité discursive. Car cette dernière est une mesure éventuellement avec laquelle le traducteur peut juger la charge sémantique du texte d'arrivée voire sa qualité et sa loyauté vis-à-vis du texte d'origine.

La dernière étape du processus de la traduction chez Jean Delisle est l'analyse justificative.

- Analyse justificative :

«Elle a pour but de vérifier si la solution retenue est exacte et si l'équivalence rend parfaitement tout le sens de l'énoncé initial. Cette troisième étape met en évidence deux points essentiels à savoir qu'au premier lieu la justification est toujours fonction de l'interprétation antérieur à la réexpression et au deuxième lieu, elle suit elle-même le modèle interprétatif. Elle se situe entre la compréhension et la réexpression des concepts pour reformuler et choisir une solution finale».³

L'équivalence dynamique par contre, vise à produire la même relation entre la réception et le texte d'arrivée que celle qui existe entre le récepteur et le texte original.

¹- Marianne Lederer, «la traduction aujourd'hui : le modèle interprétatif éd. Hachette, Paris, 1994, P52.

²-Roberts, Roda P. et Pergnier Maurice, «L'équivalence en traduction» Meta : Journal des traducteurs, Vol, 32; numéro 4; p402.

³- Cf. Jean Delisle, Op.cit. P84-85.

Comme la traduction est essentiellement une opération sur le discours, le traducteur se voit donc obliger d'analyser les articulations de la pensée dans le discours. Autrement dit, il faut qu'il établisse un ordre de dépendance entre les formes linguistiques et les idées. Cela suppose donc que la didactique de la traduction devra porter principalement sur le maniement du langage. Ce dernier exige un double travail à exécuter avec intelligence à savoir une compréhension pour évaluer le vouloir-dire de l'auteur du texte et une compétence de réexpression pour reconstruire ce texte dans une autre langue.

Pour récompenser donc un texte dans une autre langue, il est impératif de respecter des conventions de l'écriture : écrire en français est tout à fait autre chose en arabe par exemple. La raison pour laquelle le traducteur se voit conditionner par les usages établis en rédaction. Les usages divergent d'une langue à une et posent des difficultés de traduction car ils sont consignés dans des codes précis qui peuvent faire la différence au niveau d'une valeur sémantique. En conséquence le traducteur doit en tenir compte et trouver des équivalents qui soient conformes aux sceaux de l'aspect linguistique de la langue d'arrivée. Dans ce sens, Jean Delisle le précise très bien en disant que «le traducteur adapte continuellement les virtualités expressives des mots au cadre théorique dans lequel s'inscrivent les messages, c'est en ce sens qu'il est technicien du langage : il n'opère pas sur le message, c'est en ce sens qu'il est technicien du langage : il n'opère pas sur les messages, c'est en ce sens qu'il est technicien du langage : il n'opère pas sur le langage, mais sur son emploi».¹

Pour des raisons d'efficacité pédagogique, l'enseignement de la traduction doit s'organiser autour d'un ensemble, le cohérent de crédo pouvant servir de point d'appui à l'apprentissage de la dite traduction. Pour expliquer un processus de traduction, il est impératif de dépasser la signification verbale pour aborder par excellence l'étude du discours et de ses rapports avec la pensée. Cela suppose que la traduction doit cerner sa compétence autour du maniement du langage plutôt qu'autour de l'étude ou la description des langues. Car le maniement du langage permettra dans la mesure du possible d'acquérir un savoir-faire pour trancher finalement avec le vouloir-dire du texte de l'autre. Rédiger techniquement un discours devient par voie de conséquence un processus de traduction donnant un nouveau visage linguistique au texte d'arrivée sans pour autant oublier la qualité et sa loyauté vis-à-vis du texte original.

De ce fait, l'analyse du discours s'impose comme une approche de traduction bien réfléchie et qui va orienter d'avantage ce présent travail dans les étapes suivantes.

III.2.1.6- Approches de Hatim et Mason

L'espace de la composition du texte écrit interroge la textualité dans son processus de construction et ses limites pour aborder le phénomène traductologique qui s'avère de nos jours

¹- Cf. Jean Delisle, Op. cit. P 84-85.

une sphère féconde non seulement pour le besoin de la recherche en la matière, mais surtout pour tenir bon à proposer aux différents textes un processus de traduction peu ou prou valable sur le cadre de la qualité et sur le gain de l'aspect temporel vis à vis de la réalisation des opérations de traduction. Car à l'heure actuelle, le traducteur, en outre de ses problèmes professionnels dans le métier, est conditionné par le facteur du temps auprès de ses demandeurs.

Parmi, également, des auteurs dont les travaux représentent un courant de rang capital relatif aux conjonctures contemporaines de la traduction ayant comme axe central l'analyse du discours, des registres et des genres sont Hatim Basil et Mason Ian.

Adoptant la ligne de pensée de Jean Delisle, les deux penseurs en l'occurrence B. Hatim et I. Mason s'accrochent au domaine du discours pour venir en aide d'une autre manière, au traducteur. Leur approche se trouve d'une manière égale dans l'espace et dans la perspective fonctionnelle et communicative. A cet égard, les deux auteurs affirment que «l'activité traduisante est considérée comme un acte de communication dans lequel le traducteur entre dans une catégorie spéciale de communicateur».¹

Cela suppose donc que le traducteur se joue un rôle nouveau à chaque nouveau texte à traduire. Car chaque texte appelle le traducteur à le comprendre différemment des autres puisque la composition de chacun épouse un parangon discursif propre à lui.

Dans le même sillon, Halliday note que non seulement l'écriture et l'oralité ne répondent pas aux mêmes besoins mais que le langage connaît toujours des variations :

«Par conséquent, la variété liée au registre est dite fonctionnelle parce qu'elle conduit à une variation sémantique. La fonctionnelle est celle qui aura un impact sur les récentes approches basées sur l'analyse du discours, des registres et des genres de la traduction».² Il convient de relever qu'il existe déjà une certaine similarité avec Katharina Reiss vis-à-vis de sa conception de fonctionnalité textuelle.

Tout comme les spécialistes du discours au profit de la traduction, Hatim et Mason ont pu arriver à donner un nouvel essor quant à l'analyse du discours en vue d'instaurer quelques idées sur la question du rapport entre le discours et le mode de transmission du texte car la texture va aussi avoir un impact important sur les types de stratégies informationnelles mises en œuvre et par conséquent une approche se dessine en filigrane.

¹- Basil Hatim et Mason Ian, «Approches fonctionnelles et culturelles», in, dissertation.ub.rug.nl/files/faculties/arts/2005/l.a.yoda/part2/c6.pdf.

²- M.A.K. Halliday «La base fonctionnelle du langage», in : *Langages*, volume8 n°34, 1974, P54.
url : <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/igge0458-726x1974num8342259>.

«Ainsi Hatim et Mason partent du fait que la cohésion et la cohérence incorporent les éléments qui constituent la texture et la structure du texte. Le contexte, déjà évoqué comme facteur de production du discours, est déterminé par l'intertextualité qui permet aux utilisateurs du texte de l'appréhender par rapport à leurs connaissances d'autres textes». ¹ Cela suppose que les deux acteurs, Hatim et Mason, voient dans la cohérence et l'incohérence d'un discours une étape très chère à l'interprétation du texte pour opter un processus de traduction. La cohérence a rapport à l'interprétation des textes par le lecteur (traducteur) comme l'explique Charolles : «L'interprétation des discours est soumise à un principe général de cohérence. Elle est de nature fondamentalement sémantique et pragmatique». ²

Donc si la cohérence est synonyme d'interprétation sémantique et pragmatique, Hatim et Mason n'ont pas de déclarer que cette dernière est une charnière parmi tant d'autres du discours. Il est donc fort important de prendre en ligne de compte cette pièce angulaire pour l'analyse du discours au profit d'un processus de traduction selon Halliday et Mason, le concept de cohésion «englobe un ensemble de marques qui permettant de relier entre elles les phrases d'un texte, créant sa texture» ³. «Les marques de cohésion participent ainsi à la signalisation du discours» ⁴. Ainsi avec ces deux repères linguistiques donnant une texture propre à un discours, n'est pas loin de la conception typologique de Reis puisque ces deux marques à savoir la cohésion et la cohérence vont non seulement drapé le texte d'un discours permettant peu ou prou une interprétation qui alloue une charge la catégorie textuelle qui vient encore faciliter la tâche de la saisie et de la compréhension intégrale du texte et emprunter un processus de traduction allant au même diapason que la fonction du texte d'arrivée en conséquence. Cette relation bien identifiée ne peut qu'ajouter l'affinement de la typologie textuelle et de surcroît la manière dont le traducteur doit adopter pour réaliser sa tâche de traduction. Au traducteur donc de faire un repérage de liens de cohésion lexicale à proprement parler, c'est à dire de relations entre paires de mots dans un texte pour mettre aux jours les relations sur lesquelles il s'appuie en vue d'interpréter le texte et finir par aborder indubitablement son opération de traduction. Pour Hatim et Mason, l'exploitation de ces deux marques d'une manière judicieuse est une prépondérance vis-à-vis de la signalisation du discours et par voie de conséquence une saisie loyale du texte qui entraîne une traduction d'un message limpide au lecteur. Car, selon P. Ricœur, «Le traducteur doit servir les deux maîtres l'auteur et le lecteur» ⁵. En plus de la cohésion et la cohérence, Hatim et Mason insiste l'intertextualité. Car, Selon ces deux auteurs, «le sens d'un texte ne se constitue pas uniquement dans sa relation à l'auteur et au lecteur, mais aussi dans sa relation d'autres

¹- Basil Hatil et Mason Ian, Idem P134.

²- Charolles M., «Cohésion, Cohérence et Pertinence du discours», Travaux de linguistique, V24, n° 125, P151.

³- Halliday M. et Hasan R., «Cohésion in English», Longman, London, 1976, in voisinage Lexical pour l'analyse du discours clémentine Adam, hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/78/45/31/PDF

⁴- Halliday M. et Hassan R. op.cit. P31.

⁵- Paul Ricœur, «Sur la traduction», Bayard, Paris, 2004, P9.

textes»¹. Cela suppose que chaque texte ne peut en aucun cas être homogène du premier paragraphe au dernier. L'intertextualité fait partie donc de cette option dite hétérogéniste néanmoins elle reste un cadre à superviser à travers ses grandes lignes en tant que vecteur dynamique idoine pour l'acquisition de l'espace sémantique à travers un texte donné. Dans la même optique, D. Maingueneau définit l'intertextualité comme «ensemble de relation avec d'autres textes se manifestant à l'intérieur d'un texte».² Pour renforcer cette idée, Philippe Sollers déclare «tout texte se situe à la jonction de plusieurs textes dont il est à la fois la relecture, l'accentuation, la condensation, le déplacement et la profondeur»³. Julia Kristeva : «tout texte se construit comme mosaïque de citations, tout texte est absorption et transformation d'un autre texte».⁴

Dès ces définitions et explication, il est à concevoir en effet que l'intertextualité soit indispensable à ceux qui ont mission de décrire, d'évaluer et interpréter le texte : analyste du discours, traducteur. L'intertextualité prend alors toute la place disponible, en particulier au détriment de la notion d'auteur. Donc elle donne accès à une partie de l'information qui peut ne pas s'exprimer autrement dans le texte. Il est à comprendre d'avantage que l'intertextualité paraît comme la clé de voute pour le traducteur à partir du moment où elle le conditio,,e avec son texte et le destinataire. Cette relation semble tenir un poids sémantique qui constitue en conséquence l'effet de la traduction. Par Ricochet et éventuellement, l'intertextualité donne accès à ce que l'auteur veut dire à travers son texte.

Au terme de ces réflexions, l'approche de Hatim et Mason apparaît comme une réplique à d'autres approches, mais aussi elle occupe une place prépondérante vis-à-vis de la traduction et son processus de traduire. Donc l'analyse de tous ces paramètres, selon ces deux auteurs, est à prendre au sérieux pour éventuellement travailler rationnellement la traductologie, champ d'espace de toute traduction.

Au terme de cette présentation globale de certaines approches qui ont pris comme champ d'investigation le domaine du processus de traduction, il semble judicieux de les résumer sous forme d'un tableau synoptique pour la continuité de la recherche au profit de ce travail ultérieurement.

Sans être une présentation exhaustive, en voici les caractéristiques de chacune de ces approches :

Approches basées sur la typologie textuelles	Approches basées sur l'analyse du discours
<i>1- Katharine Reiss :</i>	<i>1- Jean Delisle :</i>

¹- Basil Hatim et Mason Ian, op cit; P154.

²- D. Maingueneau, «Initiation aux méthodes de l'analyse du discours», éd, Hachette, Paris, 1976, P98.

³- Philippe Sollers, «Intertextualité et traduction»; Revue méta, V51. n°1, Mars, 2006, P98-118.

⁴- Julia Kristeva, «le mot, le dialogue et le roman», Seuil Séméiotiké, 1969; P85.

<p>3 types de texte : a- informatif b- expressive c- incitatif → champs linguistique</p> <p>Méthode: exploitation de la dominance de chaque type textuel.</p> <p><u>2- Hans J. Vermeer :</u> Skopos ou la fonctionnalité du texte. Méthode : exploitation de ce qui mène au translatum texte d'origine et garder sa même fonction dans le texte cible.</p>	<p>Analyse du discours : → Méthode : exploitation 3 Phases : a - compréhension b- reformulation c- Justification</p> <p><u>2- Hatim et Mason :</u> Analyse du discours et type de texte. → Méthode : exploitation de 3 points : a- cohésion b- cohérence c- intertextualité</p>
<p><u>Points communs</u> : le type de texte et sa fonction.</p>	<p><u>Points communs</u> : Le discours et son dynamisme</p>

Tab III.2.1

En réalité le choix de ces quatre approches était basé suivant les paramètres de ce travail. Force est de constater que les quatre approches, citées ci-dessus, se rangent dans l'alignée de la notion du «texte» et de la notion du discours. Ces deux notions ne sont pas, semble-t-il, innocentes de l'aspect de l'écriture, de la rédaction. Les quatre approches renvoient de même au phénomène de l'écriture donc l'énonciation c'est-à-dire à la manière dont le traducteur doit produire son texte cible comme si la traduction est devenue une discipline qui s'acharne à procéder sa tâche par le truchement d'une rédaction que l'on peut qualifier de «technique». Il est, certes, difficile d'avoir une compétence surtout rédactionnelle pour gérer le flux des textes d'horizons multiples. Car chaque texte est drapé d'un type de discours véhiculant un message voulu.

Au seuil de cette réflexion, il est à comprendre que le texte en tant qu'objet linguistique doit se vêtir d'un type de discours faisant foi à son type de texte. Or pour arriver à concrétiser ce parangon discursif, le traducteur doit emprunter plusieurs itinéraires lesquels seront comme statut légal en vue de réaliser une opération de traduction claire loin d'être ambiguë car la traduction proprement dite est d'abord un acte de communication.

Partie quatrième :
Espace de la proposition
didactique : ses paramètres
théoriques et ses aspects
pratiques

Chapitre 1

Domaine méthodologique

A l'heure actuelle, la dynamique de l'apprentissage/enseignement vit essentiellement une culture segmentée en types de pratiques, en disciplines, en spécialités et en métiers.

Cette nouvelle tendance à l'œuvre tend à obliger les didacticiens à s'incliner vers l'apprentissage de plusieurs langues vis-à-vis de la pratique de métiers variés, de plus en plus spécialisés.

Il est donc souhaitable d'examiner de plus près ce que deviennent la communication de spécialité et les spécialités dans le processus intégratif de l'actuel apprentissage tant au niveau universitaire que professionnel surtout. La cause en serait la diffusion de nouvelles technologies et l'intensification des échanges en documents techniques et scientifiques dotés d'un sceau scripturaire en la matière.

Au nombre de ces échanges, il y a ce qui nous concerne ici, c'est à dire la communication de spécialité et dans l'enseignement des langues, en particulier, les langues spécialisées.

Compte tenu de ces mutations provoquées par ce nouveau dynamisme sociétal, l'enseignement des langues aux domaines de spécialités doit être pris d'ors et déjà au sérieux pour permettre à nos apprenants un contact éclairé avec les différents univers de références dans lesquels ils sont engagés : cas de la traduction dite spécialisée. Cet apport peut se faire à partir des situations de communication professionnelle et d'assimiler de facto à notre apprenant un apprentissage des langues spécialisées.

IV.1.1. Corpus : les textes pragmatiques

Tout producteur de texte s'efforce de transmettre un message de par un discours exprimant, dans la mesure du possible, une idée ayant un sens en filigrane d'une pratique langagière.

Dans cette optique, une définition linguistique est donnée par Françoise Armengaud : «la pragmatique étudie l'utilisation du langage dans le discours, et les marques spécifiques qui, dans la langue, attestent sa vocation discursive»¹.

Devant cette définition, il est à saisir par ricochet que la pragmatique a pour objectif fondamental l'usage du langage dans la communication écrite. Pour des raisons d'efficacité pédagogique, le présent travail aura une propension vers ces dites textes pragmatiques qui s'opposent ici à «littéraire» car leur souci majeur n'est pas de toucher affectivement, mais de transmettre des contenus d'information par la mise en pratique du langage via un discours doté d'un sens.

¹- Françoise Armengaud, «La pragmatique», collection que sais-je ?, PUF, 2007, P.3.

L'appellation «textes pragmatiques» selon Jean Delisle, montre que le sens qu'ils contiennent n'est pas à priori dans les signes linguistiques, quel que soit l'apport sémantique de leur combinaison syntaxique, mais qu'il est construit par l'orateur/scripteur et l'auditeur/lecteur, à partir de significations linguistiques enrichies de paramètres non linguistiques»¹.

Ainsi, il convient de faire porter une réflexion sur deux mots clés pour les textes dits pragmatiques à savoir : l'usage et la construction. Ces deux nominalisations servent à désigner par voie de conséquence la catégorie du texte déjà prévu par notre travail à savoir les langues spécialisées dont leur premier souci est d'informer, d'être utilitaires ou bien incitatifs. Donc la finalité de l'un et l'autre, est différente. A cet égard, une raison scripturaire va s'imposer au «constructeur de texte» pour son usage clair dans une communication scientifique et technique. Or le maître incontesté de la construction voire la production de ces types de textes est le rédacteur technique lequel dispose d'une compétence rédactionnelle. Donc le fait de choisir les textes pragmatiques comme parangon de la suite du travail paraît patent puisque notre réflexion sur la proposition didactique aborde largement les préoccupations linguistiques axées principalement sur les règles combinatoires des symboles du langage. Le rédacteur pour sa part doit tenir compte de la construction du texte scientifique ou technique en vue de l'adapter dans la langue cible. Il doit mettre l'accent sur le contenu notionnel des messages pragmatiques afin d'arriver à produire un texte doué de sens et pourvu de catégorie textuelle.

Ainsi, les textes pragmatiques se distinguent des autres genres de textes (littéraires, religieux, etc.) par un certain nombre de traits caractéristiques à savoir l'anonymat car le message n'est pas centré sur son auteur comme dans le cas d'une œuvre littéraire mais sur la visée d'une information plus ou moins objectivée. De surcroît, les notions jugées heuristiques pour la construction et la production d'un texte spécialisé sont à titre terminologique et phraséologique. Donc l'écriture du texte spécialisé devient une activité qui ne se déroule pas dans les mêmes conditions et avec les mêmes éléments linguistiques.

Pour rejoindre dans le même canevas Monsieur Georges Mounin : «Un problème donné de traduction n'est pas le même entre deux langues dans les deux sens»².

Autrement dit, la rédaction et la reformulation d'un message ne s'opère pas avec les mêmes outils linguistiques ni avec la même économie de moyens rédactionnels. Chaque type de texte dans une langue donnée se développe suivant un réseau d'habitudes langagières qui lui est propre.

¹- Jean Delisle, «initiation à la traduction française de textes pragmatiques anglais», Canada, ED. P40, 1980, P2.

²- Georges Mounin, «Les problèmes théoriques de la traduction», Paris, éd, Gallimard, 1963, P.240.

Enfin, l'écrit des textes pragmatiques est un mode de communication à géométrie variable à travers lequel le rédacteur prend en charge sa tâche scripturaire dans une forme imposée par le type ou la nature du texte à produire. Ainsi, le texte pragmatique se sert de la rédaction technique, il ne la sert pas pour toucher à sa propre nature.

Pour justifier le choix de ce type de textes comme fondement didactique à l'enseignement des langues spécialisées, il reste à montrer en quoi le texte pragmatique diffère des écrits esthétiques (littéraires, philosophiques, etc.)

IV.1.2. Nature des textes pragmatiques

Pour illustrer la nature des textes pragmatiques, il serait meilleur de citer la «littérature d'art» car cette dernière augmente la part de subjectivité et ses principaux traits distinctifs de son œuvre de travail linguistique. Or l'espace des textes pragmatiques se veut autrement. Il se veut beaucoup plus dénotatif que connotatif à un langage. L'essentiel sera de passer d'un langage précis, concis et clair plutôt que de se moyen dans une ambiguïté langagière qui défavorise la compréhension et l'opération de traduction en la matière.

Plus on s'éloigne du domaine de l'imagination pour aborder l'écriture d'un texte à la qualité esthétique, plus on s'approche au domaine des textes informatifs à caractère dénotatifs communiquant un message dans un souci de fidélité et d'efficacité.

Ainsi, le passage de la traduction générale à la traduction spécialisée correspond, selon Mathieu Guidère, à un double changement : d'une part, un bouleversement des pratiques communicationnelles sous la pression de la mondialisation et de l'internet; d'autre part, un changement de perception du traducteur tant au niveau de sa mission que de sa place dans l'entreprise»¹. «Plus qu'un simple linguiste, le traducteur est devenu un communicateur, un rédacteur technique multilingue»².

Etat donné ces principes généraux, il est clair que le rédacteur de textes pragmatiques doit adapter plus ou moins ce qu'ils a à dire en fonction de la nature du message et de ses destinataires. Bref, d'un point de vue de Jean Delisle, «le texte pragmatique est didactique»³.

La raison pour laquelle les textes pragmatiques sont inclus au domaine de notre travail, et ce, pour des raisons pédagogiques suivantes :

¹- Mathieu Guidère, «Introduction à la traductologie», Paris, 2ème édition, traducto. De Boeck, 2010, P115.

²- Guidère Mathieu, Op.cit, p.116.

³- Delisle Jean, «L'initiation à la traduction économique», in Meta, n°33(2).p.204.

Sans minimiser l'importance de la compétence linguistique, il faut reconnaître tout de même que la pratique de ce genre exige de l'apprenant-traducteur une compétence rédactionnelle. Celle-ci est généralement requise de par une traduction spécialisée à finalité précise et visée professionnelle avérée.

Elle s'inscrit dans le prolongement logique des cours de traduction technique et scientifique qui visaient à familiariser les étudiants avec les textes pragmatiques et les langues spécialisées : Juridique, économique, médical, etc.

En comparaison avec l'enseignement général des langues et de la traduction, selon E. Lavault, la formation à la spécialisation est devenue un cadre englobant le monde académique au monde professionnel»¹.

Il serait également anti-pédagogique de fonder une éventuelle méthode d'initiation à partir des textes dont le registre langagier est le plus éloigné de la langue des messages pragmatiques qui constituent l'écrasante majorité des textes du marché du travail de nos jours: tout est affaire de spécialité cependant le découpage demeure sous la pression du dynamisme rédactionnel.

De ce point de vue, le traducteur se voit dans l'obligation de se doter d'une nouvelle mission, qui reste aux yeux des spécialistes en la matière, la pierre angulaire d'une opération traduisante, à savoir l'acquisition d'une compétence rédactionnelle à caractère professionnel et liée étroitement au domaine du pragmatisme langagier.

Pour Jean Delisle, «Le texte pragmatique permet de concevoir l'enseignement pratique de la traduction comme un apprentissage de la communication fonctionnelle et le traducteur comme un rédacteur qui n'est pas maître de l'agencement des idées d'une texte, mais à qui l'on confie la reformulation de ces idées»².

C'est sans doute pourquoi, il est encore relativement mal connu que l'affaire d'une langue spécialisée n'est pas l'apanage d'un fatras de terminologie mais c'est une affaire de convention d'écriture vis-à-vis de la nature du texte: une fonction scripturaire beaucoup plus qu'une fonction poétique. Dans ce sens, Jean Delisle déclare que le traducteur de textes pragmatiques n'a pas à se mettre au diapason d'une subjectivité. Il se syntonise sur le message lui-même. Il est donc apparu plus simple de le structurer autour des techniques de rédaction»³.

¹- Levant-Olléon E. «Traduction spécialisée : pratiques, théoriques, formation» Bruxelles: Peter Lang, 2007, p117.

²- Delisle Jean, «Guide bibliographique du traducteur, rédacteur et terminologue», Ottawa, Editions de l'université, 1979, P207.

³- Delisle Jean, Op. Cit, P2009.

IV.1.3. Fondements théoriques de la proposition didactique

Apprendre les règles d'une langue et les théories de la traduction, n'est pas essentielle à la pratique de la traduction, n'est pas essentielle à la pratique de la traduction. Car il y a une nuance d'enseigner la traduction et pratiquer une traduction. Il s'est avéré que lors d'une opération de traduction, un bon traducteur se voit appliqué intuitivement des règles d'équivalences fonctionnelles dans l'élaboration de sa traduction sans avoir eu à assimiler les règles traductologiques de la dite traduction.

Mais à partir du moment où il ne s'agit plus uniquement de traduire, mais d'enseigner à traduire, les limites de l'empirisme sont vite atteintes, et ce, pour des raisons pédagogiques, en vue d'agencer un enseignement pour l'acquisition d'un fatras de connaissances en la matière. Il devient donc une affaire de réception intellectuelle complexe au lieu de mettre en place une véritable méthodologie pragmatique favorisant non seulement de gagner du temps, mais surtout d'acquérir un processus d'application pour le transfert des connaissance en langue cible.

Il ne faut pas oublier que la seule connaissance des significations linguistiques ne permet pas à elle seule de comprendre un message écrit. Dans ce sens, Jean Pierre Cup illustre d'une manière patente ce qui a été avancé ci-dessus : lire n'est pas un décodage de signes ou d'unités graphiques, mais la construction d'un sens à partir de la formulation d'hypothèses de signification, constamment redéfinie tout au long de l'acte d'enseignement et l'exploration du texte»¹.

Force est de constater qu'apprendre des théories sur la traduction et l'apprentissage des langues serait éventuellement un acquis intellectuellement reconnu dans une phase de reconnaissance de choses, mais leurs pratiques deviennent essentiellement une source de réflexion notamment dans la pratique de la traduction.

Jacques Perret vient ajouter dans cette optique que «tout discours sur la traduction suppose une théorie du langage. C'est seulement à ce niveau que les problèmes pratiques trouvent consistance et intelligibilité : c'est seulement à ce niveau que les doctrines à l'art de traduire peut être comparées et appréciées»².

Ce n'est pas fortuit, si les principaux efforts de théorisation en traduction ont coïncidé avec la montée en flèche du volume de la traduction des textes pragmatiques de par le monde et avec la création des écoles professionnelles en la matière.

¹- Jean-Pierre Cuq, «cours de didactique du français langue étrangère et seconde», Grenoble, P.U.G, 1995, P166.

²- Perret Jacques, «Traduction et parole», Louvain, bibliothèque de l'université, 1975, P.9.

L'enseignement actuel rend nécessaire voire impératif la déconstruction et le démontage d'un système pour être en mesure d'expliquer son phénomène et procéder à une éventuelle pédagogie laissant l'apprenant vivre une motivation comme maillon fort de tout apprentissage.

C'est en ces termes que se pose la problématique de la méthodologie des cours pratiques aussi bien des langues spécialisées que de la traduction destinés à un futur apprenti-traducteur.

Si l'on veut abandonner les procédés artisanaux qui règnent encore en didactique des deux points de langue à savoir les langues spécialisées et leur traduction, il faudra bien tenter d'apporter des éléments de réponse à chacune de ces questions. En s'inclinant vers l'enseignement des textes spécialisés, on peut considérer le traducteur de textes pragmatiques (spécialisés) comme un spécialiste de la communication écrite, un technicien du langage donc un rédacteur. Ainsi, le postulat à la base de notre proposition didactique exposée dans ce travail est la rédaction technique comme fondement didactique.

D'ailleurs, Jean Delisle insiste fortement sur ce fait en disant que « La traduction de textes pragmatiques et un art de réexpression fondé sur les techniques de rédaction et sur la connaissance préalable de deux langues »¹.

Enseigner les langues spécialisées et faire comprendre leurs processus traductionnels, c'est placé, l'apprenti-traducteur futur traducteur rédacteur technique, au cœur de l'opération traduisante pour lui en faire saisir la dynamique.

Cette démarche de typologie textuelle, cette rédaction technique, est un acte réflexif qui ne se ramène pas à une simple confrontation de systèmes linguistiques : elle exige une grande faculté de compréhension alliée à une compétence rédactionnelle. La maîtrise d'un discours scientifique ou technique rend mieux compte de l'activité de l'apprentissage des langues spécialisées et par voie de conséquence de la dynamique d'une opération traduisante.

C'est en ces termes qu'on pourrait avancer que l'enseignement des langues spécialisées n'est pas saisir une terminologie, mais fondamentalement rédiger un vouloir-dire drapé d'une terminologie manifestée dans un texte doté d'une fonction communicative précise.

Par conséquent, l'enseignement des langues spécialisées au besoin de la formation en traduction devra être structuré autour du maniement du langage plutôt qu'autour de l'étude ou de la description des langues.

¹- Delisle Jean, «l'analyse du discours comme méthode de traduction», Ottawa, P40, 1980, P48.

Pour ce faire, moult objectifs et techniques d'apprentissage du maniement du langage spécialisé, en rapport étroit avec la traduction, seront définis ultérieurement dans la partie indiquant les aspects pratiques.

Cette réflexion doit viser avant tout à faire acquérir une démarche de l'esprit d'une manière logique, suivant un fil conducteur menant la suite du travail vers une exploitation didactique vis-à-vis du choix de corpus. La matière du cours pourra ainsi être organisée rationnellement.

La démarche exposée dans les pages qui suivent s'applique spécifiquement au niveau Master 1 et 2. Nous rappelons que le profil d'un étudiant en Master de traduction est un licencié en langues (arabe, Français, Anglais, espagnol). Donc il n'est aucunement question de concevoir un programme idéal de formation universitaire. Il s'agit juste d'affiner les paramètres essentiels et particuliers des langues spécialisées en rapport étroit avec la traduction.

Le moment semble venu de pousser encore mieux la réflexion méthodologique de la pratique des langues spécialisées et leurs objectifs traductologiques.

Dans un souci d'efficacité pédagogique, on tentera de répondre à des questions telles que celles-ci : suffit-il d'apprendre que la terminologie d'un texte spécialisé pour dire que c'est facile pour le traduire ? Peut-on corriger uniquement l'aspect linguistique d'une manière générale pour dire combien de ces erreurs découlent d'un manque d'exploitation de processus pédagogique adéquat ? N'est-il pas possible de jumeler l'enseignement des langues spécialisées à l'apprentissage de la rédaction technique au profit de la traduction spécialisée ?

IV.1.4 Approche méthodologique

Tout enseignement/apprentissage est soumis à une approche méthodologique. Cependant on doit toujours chercher celle qui a plus de convergence avec le fond de l'enseignement/apprentissage des apprenants. Une démarche particulière doit être mise en place en vue de cibler l'objectif didactique.

Avec l'introduction de textes protéiformes, notamment dans le monde scientifique et technique, l'apprentissage se voit noyer davantage dans des complexités qui mettent en jeu des composantes linguistiques multiples.

Face à cette réalité, une représentation de l'organisation des différents types de textes est née. Chaque type est neutre par sa tonalité linguistique, rédactionnelle et sémantique.

Il est vrai que la typologie de textes a été source de discussion. « De surcroît, il existe différents types de classifications qui renvoient à des cadres théoriques différents à savoir les types de textes, les types de discours, les types d'intention communicationnelles, les genres de

textes, etc.»¹ Cependant les textes pragmatiques d'une manière générale sont balisés non seulement par leurs terminologies mais surtout par « leurs fonctionnalités qui imposent une appartenance à un ensemble plus vaste auquel il est intimement lié »².

Les types techniques, administratifs, juridiques, économiques, publicitaires, etc. sont tous reconnaissables par un ensemble de traits formels et surtout rédactionnels faisant d'eux d'emblée appartenir à une catégorie d'écrits définie plus ou moins facile à identifier et pouvant faire l'objet d'un enseignement méthodologique en pédagogie des langues spécialisées en rapport étroit avec la traduction.

La perspective pragmatique de la textualité souligne bien que le texte n'est pas un produit terminologique uniquement, mais aussi un discours qui met en valeur une dynamique fonctionnelle rédactionnelle propre au type texte choisi. La raison pour laquelle l'aspect communicatif d'un texte n'est pas perçu de la même façon par tous. Le texte pragmatique est un art de réexpression, de reformulation, donc de rédaction.³

Ce préambule vise à déterminer le type d'approche et théorie sur lesquels notre travail sera reposé quant à la partie pratique.

Après lecture et mûre réflexion sur nombreuse approches et théories, nous sommes inclinés vers deux itinéraires de recherche qui prennent en charge les textes pragmatiques et leurs typologies à savoir :

- L'approche textuelle
- La théorie du Skopos.

L'approche textuelle part du postulat que tout discours peut être mis en texte. Qu'il s'agisse d'une interaction orale ou écrite, le résultat est le même ; « C'est un "texte" qui possède des caractéristiques propres et un sens précis. Il en découle que toute traduction est censée être précédée d'une analyse textuelle, au moins au niveau typologique, pour assurer la validité de la compréhension ». ⁴

¹ - Petitjean A ; « les typologies textuelles », Pratiques, n°62, 1989, P.86.

²- Jeandillou .J.-F ; «L'analyse textuelle », Armande Colin, Coursus linguistique/littérature, 1997, P.57

³ -Sur la distinction à faire entre la « Traduction Communicative » et la « traduction sémantique », voir Peter Newmark, « Communicative and Semantic Translation » P.P.163-180.

⁴ - Cf. Guidère Mathieu, « La Traductologie », Belgique, 2eme édition, 3eme tirage, chapitre 5, 2013, P.55.

En raison de la multiplicité des points de vue et de la diversité des perspectives textuelles, moult traductologues se sont orientés vers cette approche qui touche essentiellement le discours de la traduction.

L'analyse du discours offre, en effet, un cadre d'étude plus rigoureux pour aborder les problèmes de la rédaction ainsi que de la traduction.

Du point de vue de la linguistique, le terme « discours » recouvre non seulement la structure et l'organisation des productions langagières c'est-à-dire la rédaction technique, mais aussi l'interprétation des séquences discursives, c'est-à-dire le sens. L'amalgame des deux peut éventuellement jouer un rôle aussi prépondérant quant à la qualité de la traduction.

Dans cette perspective, selon Mathieu Guidère, « l'analyse du discours sert notamment à montrer le marquage culturel de la terminologie. Ainsi, la traduction d'un ouvrage ou d'un article de médecine du français vers l'arabe nécessitera, par exemple, le passage d'une manière abstraite de penser & d'écrire à une manière plus concrète et plus pratique, une variété de modalités et de registres différents, un choix de concepts et de métaphores médicales plus adapté à la culture cible»¹

Ainsi nous sommes inspirés de cette approche qui met éventuellement en évidence à la fois l'étude des langues spécialisées notamment dans les textes dits pragmatiques ainsi que les qualités des traductions.

A cette approche vient s'adjoindre une deuxième approche qui, à notre sens, complète la dynamique discussive en l'occurrence « la théorie du Skopos ».

Du point de vue conceptuel, la théorie du Skopos s'inscrit dans le même cadre épistémologique que la théorie actionnelle de la traduction, en ce sens qu'elle s'intéresse avant tout aux textes pragmatiques et à leurs fonctions dans la culture cible.

L'une des figures de proue de cette théorie est Katharina Reïss. De par cette théorie en particulier, Katharina Reïss a intégré la problématique typologique. Elle annonce que « si le traducteur parvient à rattacher le texte source à un type textuel ou un genre discursif, cela l'aidera à mieux résoudre les problèmes qui se poseront à lui dans le processus de traduction ». ²

Dans cette perspective Katharina Reïss définit la typologie textuelle comme suivant :

- Textes informatifs
- Textes expressifs

¹ - Guidère Mathieu, op.cit, P.56

² -Katharina Reiss, « La critique des traduction, ses possibilités et ses limites », , Artois presse université, 2002, P45.

- Textes opérationnels.

Ainsi, le texte source est désormais conçu comme une offre d'information faite par un producteur d'une langue A, c'est-à-dire le rédacteur à l'attention d'un récepteur de langue B. en fonction du Skopos (fonction) du texte original, le transfert se fait par le truchement d'une adaptation au texte cible. Le Skopos est le critère d'évaluation de la qualité de la traduction.

Et comme les textes pragmatiques répandent chacun à un Skopos (fonction) particulier, il s'avère que les deux approches agissent de connivence avec la rédaction technique qui, à son tour, impose les types de texte par sa dynamique scripturaire.

En amalgamant les deux approches, nous pouvons schématiser le parcours de notre proposition didactique comme suivant :

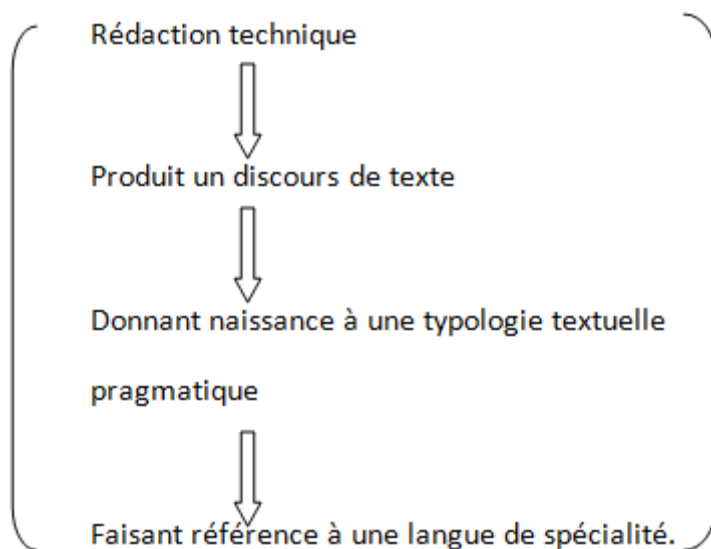


Fig IV.1.1

Nous pouvons déduire par ricochet que :

Rédaction technique = Langue spécialisée.

Ainsi, la rédaction technique comme fondement didactique tente, en somme, de prouver la possibilité et la nécessité de faire ressortir les traits les plus caractéristiques du processus d'enseignement des langues spécialisées pour le besoin de la formation du futur traducteur.

Afin de faciliter l'analyse du processus méthodique, la méthode proposée dans notre travail se limite à des exercices variés où chacun aura ses objectifs et ses techniques d'apprentissage.

Ceci pour habituer l'étudiant à organiser la réexpression avec plus de facilité et plus de justesse. Cet apprentissage peut se concevoir telle une poussée nouvelle dans le cadre didactique des langues spécialisées en rapport étroit avec l'espace traductologique.

Il reste à voir comment on peut organiser méthodiquement cette démarche avec le corpus choisi exposé sous forme de textes pragmatiques ; Juridique, économique, médical.

L'aspect pratique s'articulera autour de plusieurs objectifs et techniques d'apprentissage. Ensuite, un cours sera proposé comme parangon à la fin du parcours de notre travail.

Chapitre 2

Rédaction technique :
Objectifs et techniques d'apprentissage

IV.2.1 Objectifs et procédé d'apprentissage

L'espace traductionnel a côtoyé moult théories des années durant marquant la recherche en traduction d'importantes réflexions en la matière.

Parmi les contributions les plus distinguées qui ont cherché à justifier leur conception personnelle de l'art de traduire, sont respectivement : Jean Paul Vinay et Jean Darbelnet, Eugene A. Nida, John C. Catford, Georges Mounin.

Bien qu'ils présentent un ensemble de réflexions riche d'observations pertinentes sur la traduction, ces théoriciens ne facilitent pas en majeure partie la traduction en général et l'organisation de son enseignement en particulier, notamment pour les textes dits pragmatiques, en raison de leur caractère trop basé sur l'équivalence linguistique.

Il apparaît effectivement que leurs approches abordées tournent autour de l'équivalence en tant qu'objectif du processus de traduction. Or, ce concept est loin de faire l'unanimité : par exemple, ayant comme langue première l'arabe, qui dit : "أقطع الطريق". Avec le principe d'équivalence linguistique, un apprenti traducteur transférera le même concept en français sous la forme : « je coupe la route » au lieu de la forme française existante : « je traverse la route ». Selon Uriel Weinreich, tiré de la préface d'André Martinet à son ouvrage « du seul fait que deux langues sont en contact dans la pratique alternée d'un même individu, on peut généralement relever dans le langage de cet individu des exemples d'écart par rapport aux normes de chacune des deux langues, écarts qui se produisent en tant que conséquence de sa pratique de plus d'une langue : Ces écarts constituant les interférences des deux langues ».¹

Restant à ce niveau, il semble que l'équivalence purement linguistique est plutôt problématique. De quel sens parle-t-on ? Du sens contenu dans l'intention de l'émetteur du message ou de celui qu'attribue le destinataire au message à partir de son interprétation du texte. Des divergences peuvent exister en conséquence entre le vouloir dire de l'émetteur du message et l'interprétation du destinataire. Le sens comme objet d'équivalence linguistique devient alors un problème complexe voire inadmissible en tant que critère d'adéquation d'une traduction dans la mesure où des interprétations différentes aboutissent à des sens différents. L'exemple de l'énoncé cité ci-dessus montre le problème que soulève la question du sens dans la pratique de la traduction.

Dans ce sens, Jean Delisle le confirme en disant que « la signification est donnée par la langue, tandis que le sens doit toujours être construit à partir des significations linguistiques auxquelles s'ajoutent les paramètres non linguistiques, la signification est donc à la langue ce

¹ -André Martinet « Préface à L'ouvrage de Urielle Weinreich, *languages in contact* », republié dans *La linguistique*, 36, 2000, PP.198.192

que le sens est au discours ». ¹Cette distinction revêt donc une importance primordiale dans le contexte de la pédagogie de la traduction en tant que discipline qui prend en ligne de compte la dynamique d'un transfert sémantique puisqu'elle est d'abord une communication avant d'être un aspect linguistique. Par ricochet, il est à comprendre que lors d'une opération de traduction, le traducteur se voit emprunter beaucoup plus un acte d'un traducteur-rédacteur qu'un traducteur tout bonnement. Car son intervention, vis-à-vis de l'acte de traduire serait en mouvance de l'espace discussif avec lequel se produit le message destiné au récepteur.

Là est toute la question sur la problématique de la traduction : apprendre ou enseigner à traduire, ce n'est pas donner des informations sur la traduction mais imiter une façon de faire, d'exécuter une méthode de traduction. Selon Danica Seleskovitch « ce n'est ni transmettre des connaissances, ni faire assimiler des notions régurgitables à souhait, mais faire comprendre des principes et y associer des exercices qui assurent que leur application bascule dans le réflexe, aussi toute recherche méthodologique cherche-t-elle à répondre à deux questions fondamentales : Quels sont les objectifs d'apprentissage ? Et par quelles techniques les atteindre ? » ²

Il est à saisir donc, via cette citation, qu'une méthode de traduction n'aurait de statut de fiabilité qu'une fois le traducteur met en relief la fonctionnalité du texte original dans le texte cible par le truchement d'une compétence discussive.

A cet égard, le parcours de ce travail va s'adjoindre à deux théories qui paraient se compléter pour donner un statut éventuel d'une méthode d'apprentissage inhérente aux textes pragmatiques pour le besoin de l'apprenant-traducteur en l'occurrence la théorie. « Des typologies textuelles » de Katharina Reiss et celle de Jean Delisle « L'analyse du discours ».

Les objectifs attribués à l'exploitation de textes pragmatiques affrioleront de faire dévoiler au diapason d'une pédagogie heuristique, les principaux fonds et formes. Cependant ces objectifs sont récusables ; loin d'être exhaustifs.

Sur le plan de la pratique, chaque objectif se voit doter d'une technique d'apprentissage afin de mettre en relief une certaine structuration des cours mis en pratique. Leur utilité pédagogique est d'inciter l'apprenant-traducteur à se familiariser avec l'espace des textes pragmatiques tant au niveau de la variété thématique qu'au niveau rédactionnel en vue de la traduction et l'enseignement des langues spécialisées.

Enfin, une réflexion qui tentera de mettre éventuellement des axes valables sur le savoir-dire (écrit) pour le besoin de traduire un texte pragmatique que sur le savoir-faire.

¹- Jean Delisle, « L'analyse du discours comme méthode de traduction », éd. université d'Ottawa, Canada, 1980, P.59

²- Danica Seleskovitch, « Interpréter pour traduire », Ed, Didier érudition, Paris, 2001, P.192.

Avant de s'engager à donner un développement sur l'enseignement d'une langue, il y a lieu de mettre en relief certaines données de référence que l'on peut faire afin de réaliser éventuellement un continuum de recherche suivant de pendule pour la suite du travail.

Pour Christian Baylon et Paul Fabre, « la langue est un système de règles et de lois grammaticales ; c'est une structure schématique rendant le discours ». ¹

De là, peuvent être distinguées les diverses composantes de l'aspect de la langue qui rendent possible par voie de conséquence une communication verbale ou écrite structurée et bien agencée selon le parangon d'une langue donnée.

Sans tergiverser, une langue se voit toujours soumise à un code linguistique avec lequel elle impose son discours, une telle attitude présupposerait que la langue est une activité polymorphe. C'est pourquoi tenter de tracer un cadre patent pour l'enseignement de la langue conduit à s'interroger sur les circonstances envisagées.

D'ailleurs, Christian B et Paul F le précise clairement en disant que « la langue, c'est ce qu'il y a de commun à un maximum de discours, c'est le schéma de différents usages, ce schéma est d'abord une forme ». ² Ceci permet de mettre en évidence le choix de la langue à enseigner et voir en parallèle sa mise en pratique vis-à-vis d'un apprenant.

Cependant, une langue peut être dite oralement et par une forme rédactionnelle sera écrite. Deux façons qui demandent par ricochet une compétence laissant pour chacune une qualité vis-à-vis de l'orateur et du scripteur. Ceci ne va pas d'emblée imposer une dichotomie entre ces deux types de réalisation linguistique. Car celui qui parle met toujours en relief une expression structurée selon un code d'une langue écrite la raison pour laquelle on trouve souvent dans l'oral, l'image de l'aspect scripturaire.

Comme le souligne Elizabeth Nanon « il ne s'agit pas de deux langues différentes mais de réalisations différentes de la même langue ». ³ Certes, il y a une certaine nuance entre ces deux types comme le précise Elizabeth N. en disant que « certaines spécificités tiennent à des différentes constitutives quant à la temporalité dans laquelle s'inscrit l'énonciation orale face à la spatialité de l'écrit, sa dimension processuelle ». ⁴ Cependant, il est légitime de souligner la complémentarité de l'oral et de l'écrit. A ce titre, les conduites orales peuvent éclairer sur des fonctionnements de l'écrit.

¹- Christian Baylon et Paul Fabre, « Initiation à la linguistique avec des travaux pratiques et leurs corrigés », Nathan (U.I.F), Paris, 1975, P.10.

² - Christian Baylon et Paul Fabre, op.cit, P.17.

³ - Elizabeth Nanon, « Des interactions entre oral et écrit : Notes, canevas, traces écrites et leurs usages dans la pratique orale », pratiques n° 115/116, décembre 2002, P.74.

⁴- Elizabeth Nanon, op.cit, P.75

On se réfère ainsi à Christian Baylon et Paul Fabre, qui soulignent que « la linguistique se doit de privilégier la langue parlée à une époque, ce qui ne veut cependant pas dire qu'elle ne doit pas tenir compte de la langue écrite, surtout parce qu'il y a aussi de l'oral dans l'écrit ». ¹

A cet égard, l'oral et l'écrit suscitent un emploi linguistique englobant différentes caractéristiques qui les distinguent d'autres moyens de communication. Evidemment la structure, aussi bien orale qu'écrite, doit être claire et rend par conséquent la transmission du message beaucoup plus facile et successful.

N'oublions pas qu'en parlant ou qu'en écrivant, on s'adresse toujours à un autrui raison pour laquelle l'orateur ou le scripteur doit impérativement se mettre au diapason d'un espace de communication à vocation de clarté, de cohérence et de cohésion.

Dans ce sens, J. P Laurent souligne clairement que « le lecteur n'aime pas faire d'effort. C'est un adepte de la lecture sans peine. Ce qu'il veut, c'est être conduit, au fil des pages, dans la clarté et la facilité. Au moindre obstacle, il est tenté de s'arrêter et de jeter le texte aux oubliettes ». ²

En partant de cette mise au point, le chapitre un se développe autour d'un certain nombre de données essentielles pour comprendre comment enseigner une langue devant comme un vecteur de communication sur sa forme verbale et notamment sa forme rédactionnelle puisqu'elle est l'objet d'étude s'occupant beaucoup plus du contenu du travail.

IV.2.2 Comment enseigner une langue

Sur le plan de l'oral

Partant d'une logique didactique, l'enseignement d'une langue n'est pas l'apanage de l'écrit seulement. Un cours de langue orale où l'accent est mis sur les situations de communication met en pratique une compétence orale. C'est pour cette raison que les deux vecteurs en l'occurrence l'écrit et l'oral s'épousent intimement puisqu'ils favorisent une communication tant sur le plan de l'aspect scripturaire que sur le plan de l'aspect verbal.

Avec le temps, l'oral est devenu une pièce angulaire dans le cadre communicatif. D'ailleurs, la théorie interprétative révèle que « le traducteur ne transmet pas ce que dit la

¹-Christian Baylon et Paul Fabre, op.cit, P.35.

² -J.P.Laurent, cit.in Peyroutet C. 1991, « rédiger un texte écrit ». [En ligne]
<http://www.user.skynet.be/fraLICA/ReFer/théorie/chocom/ecrit/prescri/atm>.

langue d'un texte mais ce que dit un auteur à travers cette langue ». ¹ Donc la langue se donne comme un aspect oral d'abord pour se convertir en un sceau d'écriture. E. Lavault, pour sa part, propose de « rétablir la place de l'oral dans l'enseignement des langues tout en passant par une approche différente, celle de l'interprétation ». ²

Voici la raison pour laquelle on a d'abord jugé utile de parler ne serait-ce que succinctement de l'oral puisqu'il a servi de révélateur pour mettre au grand jour les grands axes inhérents à la traduction dite interprétative.

Et comme le travail met en évidence l'adjonction de ces deux maillons, il est donc prépondérant de les mettre en relief à travers la suite de la recherche puisque pour E. Lavault « la didactique des langues constitue un savoir-faire utile pour la vie professionnelle, une activité motivante pour les étudiants, le perfectionnement de la langue étrangère et, enfin, le perfectionnement dans la langue maternelle ». ³

Pour justifier à juste titre l'étude de l'oral et dans le même ordre d'idée, selon Jean-Pierre Cuq « dans une communication verbale, on peut aller de formes familières à des discours très élaborés : L'oral de la conférence, par exemple ». ⁴

Ceci peut se révéler utile pour apprécier la composante orale dans le canevas didactique de la langue. La conception de l'oralité s'est enrichie avec une vision plus large en faisant place aux aspects pragmatiques de la langue. Comme le signale Jean Pierre Cuq, « à côté des travaux développent la maîtrise de l'écrit, les manuels ont fait une place à des activités centrées sur la production orale : réalisation d'actes de paroles et genres oraux ». ⁵

IV.2.3- Objectifs et processus d'exploitation en apprentissage

L'apprentissage est considéré d'une manière générale comme un itinéraire avec lequel l'apprenant se voit se développer perpétuellement dans sa phase cognitive. Présenté de telle manière, il permet à l'apprenant de devenir grand dans sa conception des choses ; il lui permet de construire son savoir et de se préparer, par le truchement des apprentissages structurés, aux apprentissages encore plus systématiques : le cas de la traduction et sa pratique à travers moult faces linguistiques.

Ainsi lui construire un savoir devient par voie de conséquence synonyme d'un apprentissage de pratique, de savoir-faire ou de comportements. En d'autres termes, il fait

¹- Danica Seleskovitch et Marianne Lederer, « interpréter pour traduire », Paris, Didier Erudition, 2001, P.207.

²E. Lavault, « Apprendre une langue en apprenant à traduire », Paris : Dédier, 1998, P.19.

³ E. Lavault, op.cit, P.54.

⁴ Jean Pierre Cuq, « Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde », Paris, asdifléclé international, 2003, P.182.

⁵ Jean Pierre Cuq, op.cit, P.183.

organiser un milieu et un contrat didactique nécessaire pour que les apprenants aient la force motrice de se donner encore plus vis-à-vis de l'apprentissage.

D'ailleurs l'on sait avec Vygotski qu' « il ne pourrait donc y avoir de rencontre entre le temps de l'enseignement et le temps de l'enseigné tant que ce dernier n'a pas fait sien le programme du maître ». ¹

L'expérience accumulée en matière d'apprentissage d'une manière générale et en traduction particulièrement révèle un certain défaut qu'il semble tenir avant tout à une technique déficiente.

Ensemble, les théories liées étroitement à la traduction se voient déployer assez d'énergie pour contribuer au mieux quant à la didactique de la traduction. Cependant les recherches effectuées dans cette optique restent beaucoup plus standards vis-à-vis de l'apprenant.

En réalité, l'enseignement pratique doit prendre en ligne de compte tant des paradigmes des besoins réels de l'apprenant que de la matière à enseigner.

Initier l'apprenant à traduire, ce n'est pas lui étaler un fatras de connaissance sous forme de champ terminologique pour l'absorber, mais lui inculquer un savoir-faire, une technique avec laquelle il se défend lors d'une opération traditionnelle. Dans ce sens, Danica Seleskovitch oriente par ricochet les chercheurs en la matière en disant que « traduire, ce n'est ni transmettre des connaissances, ni faire assimiler des notions régurgitables à souhait, mais faire comprendre des principes et y associer des exercices qui assurent que leur application bascule dans le réflexe ». ²

La raison pour laquelle, toute personne spécialiste en la matière, en l'occurrence le méthodologue, doit répondre à deux préoccupations majeures afin d'absorber une éventuelle conception vis-à-vis d'un parcours d'enseignement/apprentissage de traduction ;

- Quels sont les objectifs d'apprentissage ?
- Et par quelles techniques les atteindre ?

A cette recherche pédagogique, on a jugé bon et utile d'exploiter deux théories qui semblent recouvrir le fil conducteur de la démarche didactique de ce travail à savoir la théorie de Katharina Reiss portant sur la typologie textuelle et l'analyse du discours de Jean Delisle. Deux théories qui font référence au maniement du langage, aux textes pragmatiques et corollairement à la rédaction technique, cadre pédagogique essentiel pour la suite de la thèse.

¹Vygotski, L-S., « Pensée et langage », Messidor/Ed. Sociales, Paris, 1985, P.416.

² - Danica Seleskovitch, « Interpréter pour traduire », Didier, Paris, 2001, P.232.

Les objectifs formulés pour le souci du déroulement des différents cours ne seront en aucun cas l'unique choix pertinent. Il convient donc de réduire leur nombre ou d'en ajouter avec plus d'affinité. Leur agencement est soumis à une suite de progression, semble-t-il, important et efficace dans le cadre d'une pédagogie heuristique.

Quant aux exercices proposées seront l'apanage du domaine de la rédaction technique favorisant la réflexion sur les règles de base relatives à la traduction du français à l'arabe et vice-versa, aux langues de spécialités et leurs maniements langagiers tout en constituant un champ d'investigation mettant en relief les préoccupations majeures de la recherche en question et par voie de conséquence dresser une formule peu ou prou meilleure en vue de dispenser une pratique d'enseignement cohérente et valable.

Objectif premier

« La presse et l'initiation à la rédaction technique ».

Tout d'abord, cet objectif est conçu pour des étudiants en Master 1. Il est à rappeler que ces apprenants sont déjà avancés dans leurs études de français et d'arabe.

Une fois de plus, on notera que la presse se révèle un auxiliaire incomparable parce qu'elle permet, dans les classes hétérogènes, d'individualiser les tâches demandées à chacun, parce que son dynamisme propre et la variété des sujets traités peuvent créer chez l'apprenant une dimension de vouloir accéder à faire, voire une valeur de motivation sans doute aucun. Car un article de presse constitue un parangon de document authentique, traitant d'un problème d'actualité beaucoup plus motivant que le texte didactique pris dans un manuel.

De surcroît, la presse de sa nature s'adresse à des faits divers, allant du domaine économique, politique, sportif, social, au domaine religieux, culturel, etc. Il est donc évident que l'apprenant passe par moult taxonomies linguistiques qui l'incitent à réserver beaucoup plus de temps pour son apprentissage vis-à-vis de l'initiation à la rédaction technique.

Technique d'apprentissage

« Article de presse illustré d'une photographie ».

On relève dans plusieurs quotidiens un article accompagné d'une photographie. La longueur de l'article, son contenu lexical, les thèmes abordés, rendent le procédé utilisable aux divers niveaux. On doit, par voie de conséquence, mener à bien un travail en commun sur le lexique, la syntaxe, l'articulation du texte et enfin le style entamé.

1) Dans un premier temps, l'article et la photographie correspondante sont distribués à chaque étudiant. Il s'agit pour lui de pratiquer une contraction de texte, de se rendre compte du discours et de la construction de sens.

2) Dans un deuxième temps, l'apprenant doit garder devant lui l'article pendant un laps de temps bien limité : dix à quinze minutes. Il est appelé donc, durant cette période, de prendre en note le vocabulaire, le plan du récit de l'article, les connecteurs servant comme phase de transition d'une idée à l'autre, etc. Puis l'article lui est retiré en conservant uniquement la photo comme support visuel et doit s'efforcer sinon de reconstituer l'article, tout au moins d'en donner un résumé.

3) Dans un troisième temps, seule une photo est donnée à chacun des apprenants. Chacun doit imaginer l'article correspondant. Après la correction, on compare le texte produit de la part de l'apprenant et l'article original. Certes, ils n'auront, en général, rien de commun cependant l'apprenant a endossé la responsabilité de l'exégèse rédactionnelle.

D'ailleurs dans cette situation didactique, il se voit non seulement face à un nouvel apprentissage, mais surtout il se met en contact avec le réflexe d'une écriture technique basée tout simplement sur une donnée à savoir une photo. Dans un article intitulé « rhétorique de l'image », Roland Barthes, avant de se livrer au décodage rigoureux d'une publicité pour les pâtes Panzani, souligne la nature linguistique de l'image qui est selon lui « représentation, c'est-à-dire en définitive résurrection ».¹

Le schéma général du corps initial choisi, en l'occurrence l'article de presse, offre un canevas assez large pour une première approche rationnelle de la rédaction technique, en mettant à la disposition des apprenants des énoncés traitant de thèmes divers et corollairement à une rédaction différente d'ordre spécifique qui implique un minimum de conventions à respecter pour se faire comprendre. Cela implique, bien sûr, l'apprenant qui rédige en arabe qui y trouve là matière à varier sa phraséologie.

L'exploitation pédagogique de l'article de presse a permis de mettre en éveil l'apprenant, notamment dans la filière traduction, pour cerner dans La mesure du possible les problèmes qui se posent au moment de la rédaction, de sorte qu'on a parachevé le corpus par des exercices menant l'apprenant à vérifier authentiquement l'aspect rédactionnel. Une compétence rédactionnelle est censée être de premier rang chez l'étudiant notamment celui d'obédience traductologique.

Opérer sur la technique du résumé sera donc l'occasion de faire prendre conscience de la façon dont il faut reformuler un texte surtout pour un apprenant destiné à traduire. Donc un texte tient d'abord à sa nature et non à sa longueur d'où la maîtrise de l'écrit. De surcroît,

¹Roland Barthes, « Rhétorique de l'image », communications, n°4, 1964, P.40.

devant une protéiforme textuelle, l'apprenant doit s'armer, lui aussi, d'une compétence communicative d'ordre rédaction technique car celle-ci illustre, à juste titre, l'adaptation de toute forme d'écriture.

Il est à rappeler que l'apprenant futur traducteur n'est pas censé rédiger uniquement pour faire véhiculer son message dans une autre langue, mais aussi interpréter oralement sa communication, d'où la présence incontournable de la traduction opérée par le biais de l'écriture et l'interprétation réalisée via un comportement oral au sens verbal.

Il est donc patent que l'apprentissage d'une langue aura également l'aspect oral comme formule pédagogique. Car agir verbalement, soit, par exemple, pour obtenir quelque chose, soit pour affirmer vis-à-vis d'autrui, soit, encore, simplement pour établir contact avec quelqu'un, sera l'apanage d'un processus d'exploitation didactique bien défini. Il ne vise donc pas seulement à faire parler les apprenants mais aussi à leur montrer que, dans une situation de communication donnée, rien n'est jamais pareil après qu'on a parlé.

Conçu comme un instrument indubitablement efficace pour une activité interprétative (action de traduction orale), l'oralité devient ainsi un itinéraire langagier à emprunter pour des usages multiples. Il devrait encourager les professeurs de langues dans un département de traduction à varier leurs activités pédagogiques seulement pour un souci d'apprentissage traductologique selon le besoin spécifique du futur apprenti-traducteur.

L'exercice précédent, à savoir l'exploitation de l'article de presse à l'initiation à la rédaction technique, a servi à montrer comment réagir face à une typologie textuelle authentique, toute entière tournée vers la communication écrite.

Cependant, dans pareil cas, l'apprenant reçoit le document « article de presse » en tant que produit fini. Car l'intérêt pédagogique était d'en utiliser comme un corpus de travail. Mais pour aborder la scène pédagogique orale, toujours pour le même but à savoir l'apprentissage de la langue, on a choisi un canevas inverse en proposant « d'être des journalistes » ayant comme fonction de demander une information, un service, d'offrir ou de refuser une chose. A cet égard, l'intention pédagogique serait d'exercer les étudiants à l'emploi d'actes de communication pour demander une information, un renseignement. Certainement, l'apprenant étant déjà vécu la dimension de la presse écrite toute sa variabilité rédactionnelle, il se voit, par ricochet, investir son savoir en tant que prérequis pour endosser la maquette du savoir-faire.

Après avoir préparé un certain nombre de demandes et obtenu les informations, les renseignements dont on a besoin, il est temps de passer à l'objectif visé.

Objectif deuxième

« Réalisation d'un reportage, d'un article, d'un document sur sujet choisi par les étudiants : sujets d'actualité liés étroitement avec l'espace de la rédaction technique (maladie, économique, etc.) ».

Cela étant établi, l'objectif global de cet apprentissage sera évidemment pris dans une dimension qui connaît le monde en direct. L'enseignant met en évidence que lorsqu'on entend un énoncé, certains mots ou groupes de mot (phraséologies) contiennent plus d'informations que d'autres ; sans une phrase, tous les mots n'ont pas la même importance. Pour comprendre un message, il suffit de saisir les mots clés.

Technique d'apprentissage

Avant d'entamer le vif du sujet, il est à rappeler que l'exploitation pédagogique doit se réaliser en groupe. Il faut indiquer le lieu et le moment qu'on appelle phase d'appropriation. Le travail se fait en direct en demandant avec participants de bien concrétiser cette noble tâche en registre soutenu sinon courant à un degré moindre.

Plusieurs activités seront amenées à réaliser pour chercher à voir comment ces éléments allaient permettre aux apprenants d'atteindre leurs objectifs. Un des conseils sera reproduit plus bas en exemple, au cours de la présentation des études particulières.

Activités

1) Chaque groupe choisit librement un sujet qu'il aimerait traiter sous la forme d'un reportage, d'un exposé, d'un article, etc.

Au sein de cette première activité, le choix est pertinent vis-à-vis de l'apprenant. Car le choix peut révéler, par ricochet, la motivation du sujet apprenant. Suivi d'une liberté, l'activité serait à plusieurs raisons fructueuse et par voie de conséquence, les résultats de la curiosité seront d'un apport bénéfique quant au travail demandé.

Ainsi une relation s'établie entre le groupe et les objectifs définis.

Dans pareil cas, le groupe se voit s'offrir une langue en grande variété.

2) il établit ensuite la liste des informations et des renseignements qui lui manquent.

Savoir ce qui lui manque est une preuve tangible d'un vrai chercheur. Cette étape permet à l'apprenti-chercheur de bien maintenir son fil conducteur dans son travail. C'est une marque de conscience voire de confiance durant l'activité en cours. Cette activité va lui permettre de créer en lui le sens de la recherche rationnelle.

Ainsi pour dire :

3) puis il met au point la façon dont il va obtenir : certains renseignements se trouvent dans des documents écrits, pour d'autres, il faut demander ou les chercher, d'autres, encore peuvent être obtenus oralement à travers des reportages déjà réalisés via les chaînes de télévision, etc.

Se trouvant dans cette conjoncture, l'apprenant se voit en train d'apprendre le savoir en l'occurrence la langue et le savoir-faire de la langue orale qui lui permet dans un temps postérieur de l'exploiter à toutes fins utiles, à savoir l'interprétation.

4) une fois qu'un groupe est prêt, on se répartit les tâches et chaque membre va à la recherche d'une ou de plusieurs informations, soit en s'adressant à l'enseignant, soit à un autre groupe, soit à d'autres personnes spécialistes en la matière.

Etant arrivé à ce stade, on peut éventuellement déclarer que les activités ont touché presque à leurs fins du moment que chaque groupe est censé ramener une verbalisation langagière comblée de renseignements et d'informations d'un des activités traités au préalable : reportage, exposé, article.

5) après un certain temps fixé à l'avance, chaque groupe fait le point pour voir quelles informations sont maintenant à disposition et quelles autres font encore défaut.

Cette dernière activité est synonyme d'évaluation personnelle si l'on a pris soin de numéroter au préalable les conseils pédagogiques consécutivement.

Sur le plan organisationnel, l'enseignant doit montrer qu'il est parfois indispensable de préparer ses demandes si l'on veut obtenir exactement les informations, les renseignements dont on a besoin. Il convient alors de préparer un schéma, un canevas bien structuré de demandes soit par écrit, soit mentalement.

Il faut aussi se former en petits groupes, car tant que le nombre est réduit, l'exégèse du travail sera lancée sur des bases facilitant à réaliser l'objectif à atteindre. Un petit groupe sera synonyme de bonne entente entre les membres loin d'être une mésentente qui jugule les efforts consentis. Il est donc nécessaire voir impératif, dans un travail de groupe, de se concentrer au maximum en vue d'aboutir au point de mise d'un travail scientifique et rationnel.

Il faut montrer qu'en aucun cas, le groupe ne sera livré à lui-même. L'enseignant doit rester à la disposition des groupes non seulement en tant qu'acteur premier responsable, mais surtout en tant qu'orienteur vis-à-vis du travail demandé. Une présence qui sera qualifiée pédagogiquement de nécessaire.

Enfin, conclure en comparant le nombre d'informations désirées obtenues, manquantes au sein de chaque groupe car ceci sera suivi de résumé oralement tenu lors des différentes activités pour la réalisation d'un reportage, un exposé ou un article en tant que journaliste virtuel.

Objectif troisième

«Synthétiser une discussion»

La première fonction de cet objectif est d'exprimer pour approuver ou désapprouver une idée, une opinion, un sentiment. On va donc s'attendre à une langue à travers laquelle se voit tout un style argumentatif oral permettant à l'apprenant de l'exploiter ultérieurement à savoir en période d'écrit pour les langues dites de spécialité ou lorsque l'étudiant est appelé à traduire et à l'écrit ou à l'oral.

De surcroit, la deuxième fonction de cet objectif sera par excellence de relater pour confirmer ou démentir un fait, un événement ou une expérience vécue. En somme, cet exercice plonge l'apprenant encore une fois dans une situation de raconter une chose en réservant à lui une pléthore de phrases théoriques laissant entendre éventuellement un registre langagier lui permettant d'accéder au seuil d'une rédaction technique dont il aura besoin par la suite lors des opérations de traductions en général et celles dites de spécialité.

L'intention pédagogique serait alors d'exercer les étudiants à l'expression d'une idée, d'une opinion pour faire la synthèse d'une discussion exprimée par les divers interlocuteurs.

Cet objectif se réalisera via plusieurs activités dont voici les phases les plus essentielles:

1- Chaque groupe discute librement : les membres de chaque groupe restent fidèlement dans le leur sans le quitter un moment pour demeurer ensemble à converser sur le thème choisi qui a été opéré lors de la recherche en tant que journaliste virtuel.

2- Périodiquement un ou deux membres de chaque groupe vont dans un autre et se mêlent à la discussion en demandant : «De quoi discutez-vous ?» «Où en êtes-vous ?»

«Quelles sont vos opinions?», «Quels ont été les arguments développés ?».

Cette activité se définit tout bonnement par l'amalgame des informations, des enseignements d'une manière concise pour les répertorier ensuite selon un parangon de communication idoine et les mettre en relief dans l'activité suivante dont voici la teneur :

3- Un membre du groupe synthétise l'état de la discussion et la discussion continue avec les nouveaux membres. Chaque membre doit à son tour opérer une synthèse mettant en relief les données de la discussion.

4- Choisir avec la classe un thème qui suscite les opinions contradictoires (politique, économie, drogue, etc.)

Après ce choix effectué en classe, plusieurs groupes doivent se former. Périodiquement, des membres de chaque groupe échangent leur place pour synthétiser à leurs tours le thème discuté.

5- L'enseignant passe de groupe en groupe pour se mêler à la discussion.

Dans cette position, le professeur est amené à découvrir ceux qui méritent d'avancer sur le plan linguistique et du savoir notamment de l'écrit donc de la rédaction et ceux qui doivent impérativement passer par un nouveau apprentissage lié étroitement au phénomène de la rédaction, et ce, par une voie de perfectionnement linguistique.

6- Ecouter ensemble une brève discussion selon un thème choisi car savoir écouter, se mettre à la place de l'autre sont des aptitudes indispensables, à la communication donc à la langue comme instrument de traduction.

Les objectifs des études mentionnées ci-dessus étant définis pour ce travail, il est important de fixer leurs intérêts tant au niveau linguistique qu'au niveau culturel. Car ce qui peut retenir l'attention du traducteur en fait sont ces deux paradigmes essentiellement conçus pour amener à bien une opération de traduction.

La raison pour laquelle, il semble intéressant de provoquer une mise au point quant à ces deux paramètres :

1- L'internet linguistique

Il s'agit d'abord d'un écrit ou d'un oral au style journalistique renfermant des structures intéressantes lesquelles se trouvent dans des situations authentiques, ayant ainsi des chances d'être mieux retenues de la part des étudiants. Un mérite dont le principal atout est peut-être d'illustrer deux structures, donc deux façons d'écrit ou de parler, et de contribuer ainsi à leur fixation. Selon Alain Souillard «les médias offrent au professeur de langue une grande variété de documents utilisables en classe : documents écrits ou sonores tout d'abord permettant,

comme avec les textes traditionnels, un contact directe de l'apprenant avec la langue; document visuels ensuite, pouvant entre le départ de l'expression originale».¹

2- L'internet culturel :

Il s'agit aussi d'un écrit ou d'un oral au style journalistique permettant de couvrir l'actualité multiple des événements de pays, des pensées d'auteurs, de personnes imminentes et d'accroître chez l'apprenant encore la variété et l'aspect culturel de l'autrui, autant d'éléments favorables du point de vue pédagogique, associés aux phénomènes traductologiques.

Pour mettre en évidence la frontière d'apprentissage entre le master 1 et le master 2, Il semble logique d'entamer la problématique de l'écrit chez l'apprenant par la conception de monsieur Pierre Lerat sur l'espace du phénomène de la traduction : «la traduction pose des problèmes de communication, en partie cognitifs et culturels, mais d'abord des problèmes linguistiques».²

Bien loin que cette situation soit exceptionnelle, elle est courante. Les apprentis-traducteurs, confrontés à des problèmes de cette sorte, se trouvent en majeure partie trahis par leurs rédactions qui laissent parfois, énormément à désirer.

Cependant ce qui a été proposé comme une éventuelle conception didactique au niveau un, ne doit en aucun cas être une prise de redondance pour le niveau deux. La raison pour laquelle quatre nouveaux objectifs didactiques viennent s'ajouter au premier travail vis-à-vis du niveau un. Ils marquent le passage à un autre niveau plus avancé dans l'apprentissage de la langue.

On estime ainsi introduire une nouvelle façon d'enseigner la langue pour le besoin de la rédaction, notamment, pour un futur traducteur. On estime également mettre sur pied une technique d'apprentissage qui, espérant, répondra aux soucis majeurs de l'apprenant en matière de traduction pour lui permettre à chaque fois d'accéder à un nouveau degré de maîtrise des mécanismes régissant la langue à rédiger voire à enseigner.

On réitère clairement que la proposition didactique inhérente à l'apprentissage de la langue n'est pas toutefois une symbiose d'une programmation exhaustive à cet égard, mais d'un choix d'exercices conçus pour des apprenants bien désignés : les apprentis-traducteurs en matière de langues spécialisées.

¹- Alain Souillard, «les médias et l'enseignement des langues», Les langues modernes, n°5/6, Décembre 1980, P589.

²- Pierre Lerat, «les langues spécialisées», Presses universitaires de France, Paris, 1995, p94.

Il est donc à saisir que ce convoyage didactique serait l'apanage d'un choix de point de langue destiné, après bonne réflexion, aux étudiants qui seront éventuellement appelés à se donner en rédaction pour des textes à caractère pragmatiques : juridiques, économiques, médicaux, etc.

Toute la question est donc de savoir quel intérêt peut avoir ce choix partiel pour l'exploitation d'un processus didactique vis-à-vis de l'apprentissage de la langue.

«Appréhender une parenté sémantique, sous une forme rédactionnelle, entre les mots dans des paragraphes, des textes voire des corpus, soulève ainsi de nombreuses questions. De multiples formules sont testées cependant il est encore beaucoup trop tôt pour tirer une conclusion définitive sur les paramètres à prendre en compte et pour se faire une véritable idée de leur impact sur les résultats dites désambiguïsés. Seuls l'expérience, donc un apprentissage, et le recul, donc une correction, permettront de clarifier eut à peu cette question»¹.

Pour étudier cette dimension particulière de choix, ou s'est incliné sur quatre points de langues, jugés bon et utiles, pour la de l'aventure de la recherche :

- 1- les connecteurs et leurs rôles efficaces dans l'usage linguistique
- 2 Les remodelages des idées et leurs pertinences dans la maîtrise linguistiques.
- 3- Cohérence/Cohésion; signe de compétence pour la clarté du message linguistique
- 4- La création rédactionnelle synonyme de pouvoir arriver à bien rédiger, à bien écrire.

Quatre points de langue qui constitue, semble-t-il, un ensemble qui se complète, un échantillon de plus en plus représentatif du langage traité.

* Pourquoi les connecteurs ?

Selon les dictionnaires du savoir moderne -le langage- «dans le domaine linguistique, on parle aussi de connecteurs pour désigner des particules établissant des rapports logiques entre les propositions ayant des valeurs sémantiques à désigner dans une phrase : «Il pleut et je prends mon parapluie et il pleut»².

Vu l'importance que peuvent non donner ou offrir sur le plan sémantique, leur choix semble évident quant à leur insertion dans le canevas pédagogique.

* pourquoi le remodelage des idées ?

¹- Cf. Benoit Habert, «Les linguistiques de corpus», Arnaud Colin, Paris, 1997, P.114.

²- Cf. les dictionnaires du savoir moderne -Le langage- 1973.

Le but de l'exercice est de mettre en relief une suite d'idées via un écrit pour illustrer le choix du sens à travers un message destiné à être véhiculé par voie de son destinataire.

C'est déjà une traduction interlinguale seulement avec un seul instrument linguistique. Dans notre cas «la voix passive/active».

* Pourquoi la cohérence, la Cohésion ?

Deux unités qui occupent une place importante dans une langue donnée. Ces deux dernières associent la charpente textuelle et de surcroît sa charge sémantique. Trouvées amalgamées dans un écrit, c'est le signe primordial d'une compréhension intégrale de cet écrit. Elles offrent des indices fiables pour la saisie d'un effet linguistique.

Sont les raisons pour lesquelles ces deux unités sont choisies.

* Pourquoi la création rédactionnelle ?

Ce point de langue apparaît, semble-t-il, tel un exercice de renforcement et de perfectionnement linguistique. C'est une phase dans laquelle on peut éventuellement mesurer et la qualité de l'écrit par la voie de l'imagination de l'apprenant et le perfectionnement linguistique dont l'apprenant a déjà possédé. C'est une dernière phase où l'enseignant procéderait à faire appel, peut-être, à d'autres exercices dont on a besoin pour établir un nouveau jeu d'apprentissage basé sur un nouveau parangon didactique.

Objectif premier

«L'usage du connecteur à travers un écrit»

L'utilisation des connecteurs à travers un écrit permet d'observer plus finement la corrélation des paragraphes pour doter un texte d'un sens complet. Une suite logique d'idée n'est donnée qu'avec l'emploi bien réfléchi des connecteurs. Sans eux, on voit le texte périr structurellement.

A cet égard, on a procédé la technique suivante :

Technique d'apprentissage

Il est à rappeler tout d'abord que les particules des connecteurs sont multiples on était obligé de faire un choix ce dont l'apprenant a besoin vis-à-vis de son apprentissage lié étroitement au domaine de la traduction et l'écrit spécialisé en majeure partie.

I- Premier exercice : présenter sous forme de tableau synoptique les différentes particules de connexion :

1- Prépositions composées d'une seule lettre :

... بـ	Avec ..., au moyen de ...
	Par ...
... كـ	Comme ...
... لـ	Pour ..., afin de ...
... و	Et ...

Tab IV.2.1

Autres prépositions usuelles :

... إلى	Vers ...
... حتى	Jusqu'à ...
... على	Sur ...
... في	Dans, dedans, au sujet de ...
... لدى	Chez ..., près ...
... مع	Avec ...
... من	De ..., depuis ...
... منذ	Depuis ...

Tab IV.2.2

Quasi-prépositions (lieu et temps) :

... إبان	Lors de ..., au moment de ...
... أثناء	Au cours de, pendant, durant
... إزاء	Face à ...
... بدل	Au lieu de ...
... بعد	Après ...
... تحت	Au-dessous de, dessous, sous ...
... خلال	Durant, pendant ...
... داخل	A l'intérieur, dans, dedans ...
... فوق	Au-dessus, dessus, sur ...
... مثل	Comme ...
... نحو	Vers, environ ...

Tab IV.2.3

II- Locutions prépositionnelles : préposition + nom (en annexion) :

... بحسب	Selon ...
... بحضور	En présence ...
... بخصوص	Concernant ...
... بدون	Sans ...
... بشأن	En ce qui concerne ...

بفضل ...	Grâce à ...
بواسطة ...	à l'aide de, par ...
على حساب ...	su détriment de ...
على حسب ...	ce, en accord avec ...
من بعد ...	a posteriori

Tab IV.2.4

III- Particule de mise en exergue :

إنّ ...	Certes ...
إنّ ... لـ ...	Il est certainement ...

Tab IV.2.5

IV- Particule d'exception :

إلاّ ...	Excepté ...
سوى ...	Autre que ...
غير ...	
ما عدا ...	A l'exception, de ...

Tab IV.2.6

V- Particule de restriction :

فقط ...	Seulement ...
بلّ ...	Mais ...
ناهيك عن ...	Sans parler de ...

Tab IV.2.7

VI- Particules et locutions de concession :

رغم أنّ ...	Bien que, quoique ...
مع أنّ ...	Alors que ...
غير أنّ ...	Cependant ...

Tab IV.2.8

2- Exercices d'application

a- Relier les phrases ou les expressions avec un connecteur probant en changeant ce qui doit être éliminé.

- أغلقت المطارات
- ماتت الزوجة
- لم أفهمه
Je suis arrivé à l'heure

- قامت الحرب
- مات الزوج
- قرأت الكتاب الصعب
- Mon frère est parti

Peut-être, je voyage à Paris
J'ai rencontré l'enseignant

- Peut-être, je voyage à Rome
- Il est professeur de langue arabe

b- mettez dans les vides suivants les connecteurs idoines :

أخاف عليه يموت بعد إجراء العملية.
..... ينتهي خطابه صفق له الجمهور.
يجب على الإنسان ييأس من الحياة.
Je déploie assez d'énergie ses résultats restent décevants.
..... il fasse des efforts, il reste toujours derrière.
Le film a débuté les spectateurs partent encore.

c- Employez chaque connecteur suivant dans des phrases convenables et personnelles :

أن.....
يجب ألا.....
لم يمضي حتى.....
Bien que
..... alors que
à l'exception de

Objectif deuxième :

«Ramener les étudiants à remodeler leurs idées pour la maîtrise linguistique»

Il est bien entendu que cet objectif aura comme cible de corpus un ensemble de phrases hétérogènes sur le plan de la structuration en leur insérant certains connecteurs pour enchaîner le produit final de la phrase. C'est un paramètre qui peut éventuellement mettre en exergue certaines compétences de la part de l'apprenant et de s'en servir pour une opération rédactionnelle riche en qualité langagière.

Technique d'apprentissage

Cet objectif sera réalisé via deux exercices diamétralement opposés : le premier portera sur l'arrangement de certains mots proposés par l'enseignant afin que l'étudiant arrive à les ranger selon un ordre de telle manière qu'il construira des phrases correctes suivant un canevas logique linguistiquement et bien évidemment idéologiques.

a- Faites une mise en ordre des mots suivants pour construire une phrase convenable :

ألا - الفشل - يبأس - يجب - بعد.

الجائزة - على - يحصل - يأمل - أن - كان.

عاصمة - المعروف - باريس - أن - فرنسا - من.

سنة - على - لم - يمضي - سفره - رجع - حتى.

Cours -d'Ain-Témouchent - le - procureur - République - de - près - la - la.

Cassée- la - certes - chaise - est.

Gris - le - mais - ciel - est.

b- usage des connecteurs à travers un texte sous forme d'un paragraphe : mettez les connecteurs suivants dans leurs places respectives à travers le texte suivant les vides proposés:

Texte tiré de :

يوم الأمم المتحدة (افتتاحية جريدة الرأي / الأردن 1996).

من ناحية أخرى / لا بدّ من / الذي / عن / مثلما / وتبدي ذلك / و هكذا / ز من المهم / وواضح أن.

النص: ما أمس يوم الأمم المتحدة... (1)... تمثلت فيه الذكرى السابعة و الأربعون لتأسيسها، و في هذه الذكرى ... (2)... المصارحة بأن المنظمة الدولية تبدو في حالة من التراجع لا يمكن التقليل منها،... (3)... لا يمكن غض الطرف عنه، فما هو ميثاق الأمم المتحدة ينتهك. بشكل سافر و منظم على أيدي المعتمدين الإسرائيليين عن المناطق المحتلة حيث يرتكبون جرائم القتل، و استباحة الممتلكات جمارا نهاران دون حسيب يردعهم و ها هم المعتدون أنفسهم يمتنعون حتى الآن... (4)... الالتزام بالقرار، 242، و 338 و مبدأ الأرض مقابل السلام، و يأبون في الوقت ذاته، إخضاع ترسانتهم النووية للتفتيش الدولي... (5)... أن هذه الممارسات توحى بتراجع الأمم المتحدة مثلما يوحي بتراجعها في الحضور الهامشي الذي اتيح لها في عملية السلام... (6)... التذكير بأن هذه المحصلة السلبية ليست في مصلحة السلام العالمي الذي يمثل الهدف الأساسي لقيام المنظمة الدولية... (7)... لا بدّ من المصارحة بأن النظام العالمي الذي تعتبره الولايات المتحدة الأمريكية قطبه الأوحده، استطاع أن يتعامل مع أجهزة الأمم المتحدة و في طلبعتها مجلس الأمن الدولي باعتبارها أدوات تنفيذية للمشينة الأمريكية... (8)... أوضح ما يكون في الحصار الظالم الذي استطاعت واشنطن أن تسخر المجلس لفرضه على العراق، و الذي استطاعت أن تنقيه على حاله حتى الآن... (9)... غدت الأمم المتحدة طرفا في عملية تعذيب الشعب العراقي و تجويعه و لم تجد حرجا فأن تخرق ميثاقها بنفسها.

Texte tiré d'un avant-propos de Mr B. Megrini, Kénitra/Maroc, Juillet 2013 «l'arabe, langue vivante» p4.

Exercice : trouvez les connecteurs convenables pour les insérer dans leurs vides respectifs : (les voici pour la correction : sur-par-de sorte que-et-)

«... nous estimons ainsi introduire une nouvelle façon d'enseigner cette langue en mettant ... pied une approche d'apprentissage que nous pouvons appeler «approche d'apprentissage ... paliers». Elle répond à notre souci majeur de permettre à chaque fois à l'apprenant d'accéder à un nouveau degré de maîtrise des mécanismes régissant la langue enseignée.

Cet ouvrage sera principalement consacré aux aspects syntaxiques et morphologiques en mettant l'accent sur la phrase et ses constituants essentiels ... l'apprenant sera capable de lire et de comprendre aisément une phrase. Ce troisième tome est considéré comme un prélude à d'autres travaux qui seront consacrés à l'étude ... L'élaboration de texte ... Enfin nous nous ajoutons à l'annexe du livre un lexique français-arabe des principaux termes grammaticaux»

Avec cet exercice, on pourrait éventuellement se contenter pour un bout de temps que l'apprenant s'incinérât de plus en plus vers la cohérence/cohésion en passant graduellement par ces formules d'exercices sans pour autant négliger sa totale participation quant à la forme, la reconstruction et l'imagination de se donner à fond pour accéder aux bons résultats. Par la force, il se forge. Il se forge en lui également un automatisme qui le laisse non seulement à écrire la langue, mais à la réfléchir et par voie de conséquence il tient à cette motivation nouvelle dans son cursus d'apprentissage de langue.

Objectif troisième :

«Dire autrement les choses par» :

a/ des instruments linguistiques différents accédant à un même sens

Via cet objectif, on va montrer qu'il est possible de rédiger avec des instruments linguistiques bien différents sur le plan phonétique et graphique cependant il est très possible de garder toujours le même sens initial de l'idée proposée par le rédacteur.

Technique d'apprentissage :

a/ Exercice : Voici différents connecteurs :

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1- pour l'explicitation : Certes-Pour cette raison, par exemple-à titre d'exemple-à titre d'illustration-pour cela -A partir de cela | 1- للتوضيح : حقا - فعلا - أي - ولهذا - مثلا - على سبيل المثال - ولهذا السبب - ومن ثم - و من هنا |
| 2- pour le surplus -en plus - en outre - de surcroît | 2- للإضافة : علاوة على ذلك - فضلا عن ذلك - زد على ذلك - يضاف إلى ذلك. |
| 3- Perception : cependant - pourtant - néanmoins - toutefois - mais - en revanche | 3- الاستدراك : إلا أن - غير أن - و في - ما عدا ذلك |
| 4- Préférence : d'une part, par ailleurs, d'autre part ... | التفضيل : من جاني - من جانب ... آخر - تارة - تارة أخرى، من جهة ... و من جهة أخرى |
| 5- Conclusion : finalement - enfin - en guise de conclusion - en terminant | الخاتمة : نتيجة لذلك - و أخيرا - و خلاصة الكلام - و لكل هذه الأسباب ... |

Choisir à chaque fois un terme ou une expression et mettez-les dans des phrases personnelles pour les 5 formules de connecteurs :

b/ Exercice : Etude de la voix passive et la voix active :

Cet exercice est pourvu de plusieurs avantages : Dire la même chose avec un style rédactionnel différent. Cela permet, à juste titre aux apprenants de passer de la phase dite cohérence/cohésion à une nouvelle phase à savoir la maîtrise de la langue par conséquent.

Dans une proposition passive, le sujet n'est autre que l'Object de l'action qui accomplit un agent généralement «inconnu»

مثل : فتح الباب
On a ouvert la porte
أكلت التفاحة
La pomme fut mangée
يقتل الأبرياء
Des innocents peuvent être tués

Si on demande aux apprenants de transformer ces phrases à la voix passive, on va s'attendre certainement au même résultat sémantique à savoir :

On a ouvert la porte فتح الباب
La pomme fut mangée أكلت التفاحة
Des innocents peuvent être tués يقتل الأبرياء

Donc on remarque que via cette procédure grammaticale, annoncée par l'étude de la voix active et le passage vers la forme passive peut pratiquement atteindre l'objectif visé en l'occurrence la facilité dans l'opération de la rédaction. Il est conseillé à multiplier d'avantage cet exercice car il est l'une des caractéristiques de l'écrit ou le style juridique particulièrement. Or le texte juridique fera l'Object de l'étude de notre travail vis-à-vis des langues de spécialité. Donc, il est un exercice important voire nécessaire pour nos apprentis-traducteurs.

Pour accomplir plus ou moins la suite du travail vient la place du quatrième objectif lequel exige un esprit d'analyse en proposant une piste d'amélioration ou bien attirer l'attention sur une compilation exploitable d'une technique d'apprentissage par les apprenants.

A ce titre, on va proposer certaines recommandations qui peuvent aussi porter une autre alternance fructueuse pour le besoin et la motivation de l'étudiant en vue d'améliorer ses compétences rédactionnelles et par la même prendre les mesures correctives appropriées.

Objectif Quatrième

«Création rédactionnelle»

Dans une langue étrangère, on se trouve souvent complètement démuni et incapable de savoir si le terme ou la phrase suggérée est appropriée ou non. Quelqu'un qui traduit de sa

langue maternelle vers une langue étrangère allie deux activités reconnues de premier rang à savoir une compétence rédactionnelle associée avec une compétence traductionnelle. Leur complémentarité pèse sensiblement sur la qualité de la traduction.

Ainsi, pousser l'apprenant d'aller au-delà de l'écriture pour la créer, paraît une source de connaissance de la langue et d'en tirer pleinement parti afin de répondre précisément à ses besoins.

Technique d'apprentissage :

Cette technique d'apprentissage va prendre en ligne de compte trois activités langagières à travers lesquelles l'apprenant élabore une charte de productions écrites spécifiant chacune d'une graphie articulée dans un schéma pratique et fonctionnel.

1- Les formes dérivées et la nominalisation :

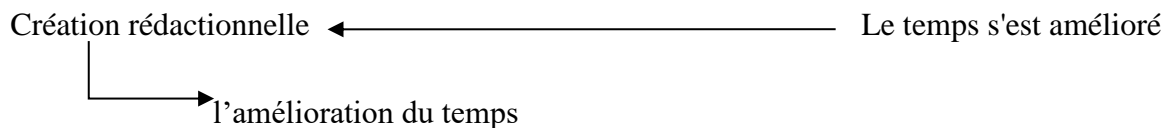
On appelle l'apprenant à constituer des formes dérivationnelles à partir de verbes proposés pour les mettre ensuite dans des phrases convenables pour enfin leur demander, en plus, de cette activité de dérivation, de reconstituer la même phrase dérivée en phrase nominalisée :

حَسَنَ ----- حَسُنَ ----- تَحَسَّنَ

حَسُنَ الجو

Le temps a été bon

تَحَسَّنَ الجو



Discussion :

On remarque que la production écrite faite à base dérivationnelle même l'étudiant à constituer toute une phrase verbale, mais elle change de constituant. Cependant, cette mutation linguistique n'affecte en aucun cas le sens. Au contraire, ce changement va être taxé d'un apport bénéfique vis-à-vis de l'apprentissage de la langue : un enrichissement.

Avec la création rédactionnelle, le changement persiste par la voie de la nominalisation cependant le sens y demeure. Il est donc tout à fait clair que cette technique soumet l'apprentissage à une reformulation réfléchie et bénéfique quant au processus didactique.

Voici trois exercices qui viennent d'illustrer ce dont on a avancé comme idée :

1- Dérivez les verbes suivants en deux possibilités distinctes :

- 1- فَهَمَ : فَهَمَ ----- أَفْهَمَ
2- حَمَلَ : حَمَلَ ----- اِحْتَمَلَ
3- لَعَبَ : لَعَبَ ----- لَأَعَبَ

2- Produisez des phrases à partir de la forme dérivée du verbe choisi :

- 1- فهم التلميذ الدرس L'élève a compris la leçon
2- حمل الرجل الجمال L'homme a chargé le chameau
3- لعب الولد L'enfant a joué

3- Créez des phrases à partir des phrases déjà dérivées par le procédé de la nominalisation de telle sorte que vous produisez des phrases nominales :

- 1- la compréhension de la leçon
2- La charge du chameau
3- Le jeu de l'enfant.

Lorsque vous observez ces trois types d'exercice, vous voyez qu'il y a d'abord une suite logique et qui s'y trouve en même temps une reformulation laissant l'apprenant sentir ce fonctionnement linguistique lequel ne peut donner qu'un ajout additionnel à ses prérequis inhérents à l'apprentissage de la langue.

Pour illustrer ce qui vient d'être développé, voici encore un autre exercice qui mène l'apprenant encore à réfléchir en amont à la question de son apport spécifique et de s'engager à y participer.

4- Exercice : Dire le contraire d'un paragraphe en l'imitant graphiquement.

Voici un paragraphe tiré de la revue «traduire» n°2016, 2008, P17.

« ... Je l'avoue, l'image de l'échelle de Richter est imparfaite : Les séismes qui durent dix ans sont rares. Mais je tiens à cette image parce que ce séisme-ci, pourtant annoncé, a pris les professionnels de la traduction par surprise, et plus encore le monde de l'enseignement. C'est tout le débat sur la professionnalisation de la profession de traducteur indépendant est mal armé devant des progrès techniques d'une telle ampleur et devant leurs effets. Il m'a paru intéressant de réfléchir à ce qui a changé et à ce qui n'a pas changé dans notre métier.»

Il paraît évident que cette exercice se trouve au centre de l'apprentissage de la langue. Sa fonction pratique serait le signe de la richesse et la multiplicité des pratiques antécédentes. Une création de texte dans un même texte la raison pour laquelle la pratique de ce type d'exercice désigne par excellence une idée initiale à une vocation d'écriture ; s'adaptation à l'action d'écrire et par voie de conséquence, à l'apprentissage de la dite rédaction.

laquelle on est amené à assigner certains objectifs précis à l'apprentissage des bases linguistiques dont l'apprenant a besoin durant son cursus à l'art d'écrire.

Rédiger est alors apparu une activité intellectuelle où s'épousent le prérequis avec le nouveau acquis linguistique. Une compétence innée ne suffit pas à elle seule. Consulter les bibliothèques, lire quotidiennement ses livres est une perspective à prendre en ligne de compte.

A cette connaissance des langues doit se greffer une activité pratique qui correspond à déployer assez d'énergie dans le savoir écouter une langue ; à toutes ses réalités phonologiques qui permettent de décortiquer un message oral.

Un rédacteur est un producteur de texte. Il lui adapte un discours propre à lui. Il est donc impératif de mettre en relief tout un maniement langagier permettant avec facilité la saisie intégrale du texte produit.

On ne doit en aucun cas se laisser aller à travers une pratique de rédaction qui laisse à désirer. Au rédacteur technique s'impose une double tâche bien distincte : être clair dans ses idées et très simple dans ses écrits. Car un traducteur est un rédacteur voyant obliger de s'adapter à toutes les formes d'écriture.

Attentif et perspicace, le rédacteur doit l'être. Notre apprenant doit, à cet égard, donner le bon exemple, d'autant plus qu'il respire de l'espace traductionnel.

Rédaction technique et traduction

Objectifs et techniques d'apprentissage

Premier objectif : mettre dans le bain l'apprenant vis-à-vis de la rédaction technique des textes pragmatiques

Cet objectif donne éventuellement une réflexion sur la production des textes, leurs traitements et leurs objectifs didactiques. Il s'agit ici, dans une présentation volontairement schématique, d'essayer de mettre en avant quelques principes fondamentaux :

- 1) L'apprenant se demande, en partant de ce principe, ce qu'il y trouve de spécifique dans les structures techniques et scientifiques, dans les fonctionnalités et ce dans les deux langues : arabe/français, qui l'amènera peut être à produire un certain type de texte dans le même canevas.
- 2) L'apprenant pourrait aussi chercher à dégager d'abord un certain nombre de concepts et de principes propres à la discipline ou plus largement, aux apprentissages de la langue, de sa rédaction technique et de sa communication.
- 3) L'apprenant se sente en position d'auto-didacte puisqu'il s'agira ici de lui mettre en place un apprentissage spécifique de l'écriture par la mise en contact direct avec les textes dit pragmatiques.
- 4) L'importance du « Bain » d'écrit dont profite l'apprenant à la maison en particulier

Technique d'apprentissage : La recherche documentaire

Avant d'entamer le vif du sujet à savoir la recherche documentaire, il est souhaitable de passer en revue quant aux textes pragmatiques car la rédaction technique en est un paramètre essentiel. Une fois, les apprenants reçoivent les explications nécessaires sur ce qu'est un texte pragmatique, il convient de respecter les étapes suivantes :

- ❖ Dans un premier temps, l'ensemble des apprenants sera scindé en deux groupes :
 - 1- Faire la recherche et la découverte des textes pragmatiques en français (G1)
 - 2- Faire la recherche et la découverte des textes pragmatiques en arabe (G2)
- ❖ Dans un deuxième temps, une fois les étudiants en classe, ils entament avec l'intervention du professeur un débat sur la mise en contact avec ce genre des textes tant en niveau français qu'arabe.
- ❖ Dans un troisième temps, les apprenants échangent entre- eux les textes pour vérifier dans la mesure du possible les remarques faites lors de débat.
- ❖ Enfin, quatrième étape, le « Bain » d'écrit dont profite l'apprenant, se dessine aux yeux de l'apprenant lui servant d'initiation à réfléchir sur l'aspect rédactionnel voire la

traduction. Un tel exercice permet à l'apprenant de découvrir l'espace du texte pragmatique et par voie de conséquence arriver à faire plus ou moins une distinction typologique laquelle sera l'objet de deuxième objectif.

deuxième objectif : comprendre que l'écriture de divers types de texte comporte une intention, un sujet et un destinataire : aspect discussif

Cet objectif aura pour rôle majeur d'écrire avec clarté et créativité pour transmettre un message qui respecte un schéma de communication à la Jakobsonienne : un émetteur-message- un récepteur. Pour communiquer une ou des formations. Il sert à faire comprendre que l'écriture est un processus axé sur la réflexion et l'interaction.

Enfin, cet objectif laisse comprendre que l'écriture fonctionne selon le type du texte et son destinataire qui lui correspond.

technique d'apprentissage : présentation d'une variété de types de textes (contrat- jugement- Acte de mariage- acte de vente- texte médical- texte économique) sous divers formats pour présenter leurs caractéristiques et leurs structures respectives

1- La présentation traite de l'apparence visuelle du texte travaille l'étape du processus d'écriture. La mise en page est en fonction du type de texte (par exemple, juridique, économique, médical, etc.)

Plusieurs éléments visuels reliés à la disposition du texte est à prendre en ligne de compte.

Exemple : l'enseignant peut présenter aux étudiants un jugement, un acte, etc. sans la présence d'une partie du corps de texte (arabe/français) pour ajouter des éléments visuels et améliorer l'apparence de leur texte.

Il est à remarquer que cette étape tient compte beaucoup plus de la lisibilité avec laquelle l'apprenant aura directement le contact avec la structure du texte choisi d'où les éléments d'écriture en référence.

2- Les éléments d'écriture sont enseignés de façon explicite. Certaines pistes de questionnement peuvent être utilisées lors des cours. Elles sont nécessaires pour répondre aux besoins de tous les apprenants et les aider à utiliser de façon autonome les éléments d'écriture d'un texte.

❖ Pistes de questionnement pour enseigner les éléments d'écriture :

a- présentation de trois types de texte (français/arabe)

Par exemple :juridique- économique- médical.

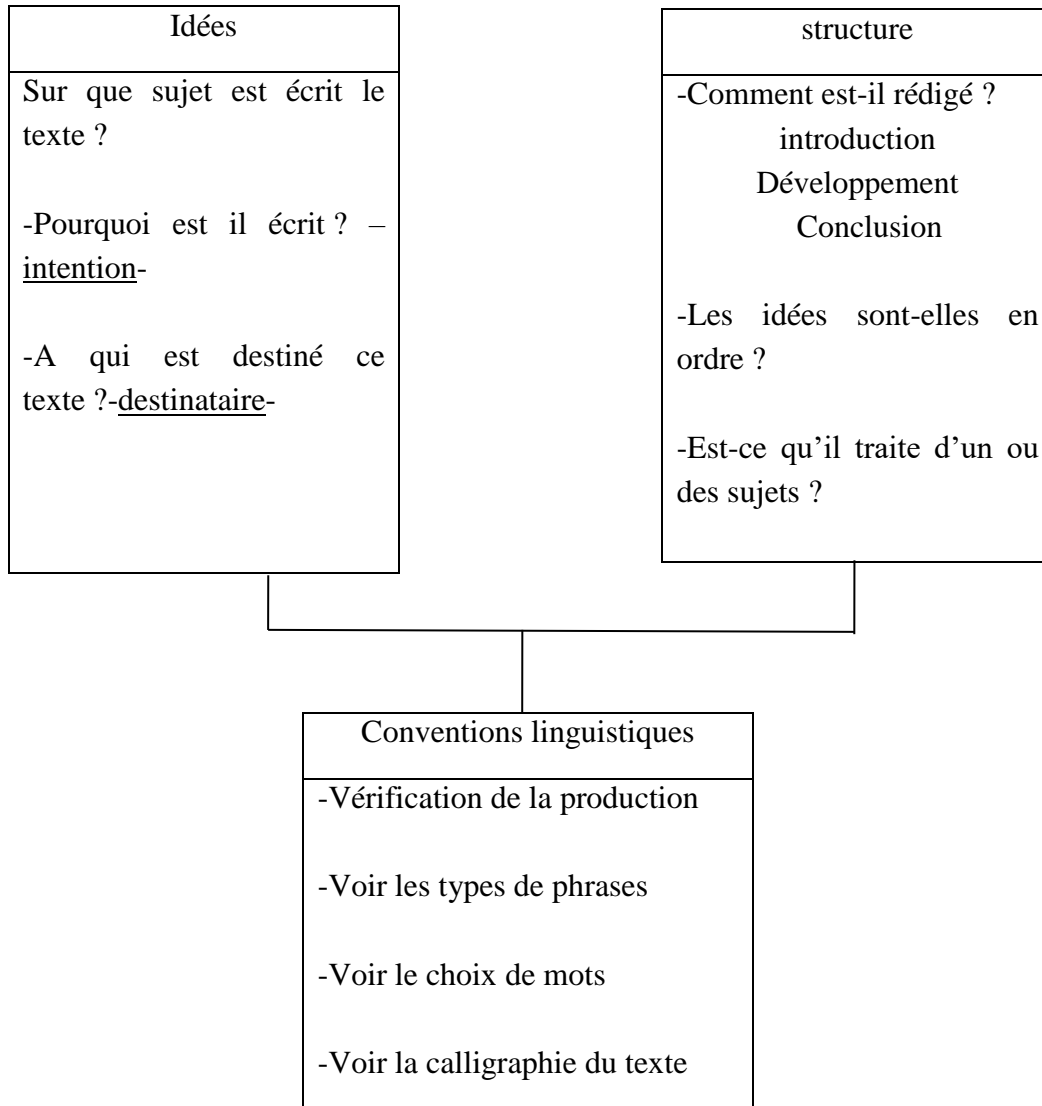


Fig IV.2.1

Pourquoi ce questionnement ?

Lors d'une rédaction, les apprenants doivent identifier les différentes formes de textes qui sont étroitement liées à l'intention et les différents types de textes incluant leurs caractéristiques et leur structure. Par exemple, ils doivent se familiariser avec les différences fondamentales entre les formes de textes : incitatif, informatif, et expressif et reconnaître que tous les types de textes font partie de l'une de ces formes : intention + destinataire = type de texte



troisième objectif : compréhension et explication de texte pour parvenir à la connaissance de la langue d'une spécialité

Cet objectif consiste à proposer l'analyse d'un texte tiré des documents pragmatiques : juridique, économique, médical. Pour bien aborder cette épreuve, il est donc important de savoir exactement quelles compétences il faut mettre en avant le jour de l'explication du texte en cours et donc bien cerner les attentes pédagogiques vis-à-vis de l'apprenant.

technique d'apprentissage : -prise de connaissance du sujet pour le découvrir.
- critères thématique
- critères morpho-syntactiques
- critères sémantiques
- reformulation d'expression du texte

1- Une fois le texte distribué, l'apprenant prend soin de lire le texte pour une prise de connaissance du thème dont il sera question d'explication et par la même faire sa découverte. Une étape sui sera considérée comme un préambule d'une prise de contact avec le texte objet et l'apprenant.

2-Critères thématique : le vocabulaire peut être regroupé par centre d'intérêt par exemple en fonction du sujet à couvrir dans un type de texte auquel se situe la spécialité : par exemple :

la banque ----- البنك
Les devises ----- العملة الصعبة
Osciller entre ----- يتراوح بين

3-Critères morpho-syntactiques :

Dans cette étape, l'enseignant mettra en évidence : certaines séries génériques par exemple en texte juridique : loi, législateur, législation, législature, etc.،المشروع..... القانون،

En texte économique : types d'affixations : débit, débiteur- trésor, trésorier, etc.

En texte médical : procédures de dérivation :

-rendre visite à un malade زيارة المريض
-consulter un malade فحص المريض

4-Critères sémantiques :

Dans cette étape, l'enseignant explorera les champs sémantiques en tirant partie des relations :

-d'antonymie _____ texte économique : croissance/ décroissance
Chute/hausse. Idem pour l'arabe
-de synonymie _____ texte médical : calmant- sédatif.
glycémie-diabète.

5-Reformulation d'expression du texte :

Il est tout d'abord demandé de choisir des expressions du texte pour les reformuler de plusieurs manières tout en préservant leur sens contextuel. Par exemple :

Le dollar a connu une forte baisse ces jours-ci

- ❖ Une forte baisse a touché ces jours-ci le dollar
- ❖ Les jours-ci, le dollar est en forte baisse
- ❖ Le dollar, ces jours-ci, connaît une forte baisse

Grâce à cette mutation linguistique au niveau de la phrase, il est à comprendre que l'apprenant s'engage à rédiger une même expression en plusieurs écritures. Ainsi, il se voit développer sa compétence rédactionnelle en conséquence ; une compétence dont il aura besoin indubitablement lors de la traduction.

quatrième objectif : la charnière du fond et de la forme face à la rédaction technique

Cet objectif vise essentiellement la clarté d'une production linguistique en vue de structurer un texte et son discours. La clarté est vue comme l'effet attendu, l'horizon d'attente processus d'écriture maîtrisé. Car l'enseignement de la rédaction exige l'adoption du postulat qu'un texte intelligible, compris par son destinataire, possède des qualités qu'on peut décrire.

Dans cette perspective, la construction du sens et sa transmission passe via une charnière de fond et de forme par le truchement de l'écriture et qui donne par voie de conséquence une opération langagière et discussive caractérisée par le paradigme de la clarté. C'est-à-dire compris dans le contexte de la pratique rédactionnelle vis-à-vis d'une opération à une traduction.

technique d'apprentissage : -exposition d'une variété de textes pragmatiques
- désigner la forme textuelle et sa fonctionnalité : arabe/français
- dégager les articulateurs logiques des textes pour montrer
1- la cohérence
2- la cohésion.
- exercice d'application : production d'un texte (juridique- économique, etc.)

1-L'exposition d'une variété de textes pragmatiques est une étape permettant à l'apprenant de se demander sur le type de texte, sur le discours du texte, sur l'agencement du texte et la manière dont il procédera pour l'aborder et éventuellement l'imiter en vue de le reproduire dans la langue cible.

2-Il est entendu par la forme textuelle et sa fonctionnalité tant ce qui représente un aspect calligraphique. Il semble évident que chaque document pragmatique se voit doter d'une calligraphie autonome : elle peut être purement rédactionnelle comme elle peut adjoindre à l'écriture une icône (image, tableau, statistique, etc.)

En pareil cas, l'apprenant est appelé à mettre en relief ces caractéristiques de par ses écrits qui vont l'amener à donner naissance d'un texte rédigé en la matière c'est-à-dire une fois appelé à traduire. Car cette forme textuelle lui devient peu ou prou une forme didactique lui permettant de se demander comment doit-il écrire son texte notamment en langue cible pour lui réaliser sa juste fonctionnalité en conséquence.

3- La cohésion du texte s'obtient donc par le recours à des procédés morphosyntaxiques, déjà vu dans le troisième objectif ; relayés par des procédés typographiques, qui sont pour effet de produire un texte dont les parties se tiennent et sont

reconnaissable. Les marqueurs de cohésion informent le lecteur (destinataire) sur le plan d'organisation logique. Dans un contexte pédagogique, il est à demander aux apprenants de comparer les effets de leur présence et de leur absence sur la clarté de l'écriture avec laquelle le texte sera doté de son statu de compréhension loin d'être ambigu.

Par exemple : médecine : il fait froid. Mohamed c'est enrhumé. Fatima S'est enrhumée mais Saïd apprend le piano.

Au lieu de :

Il fait froid. Mohamed et Fatima sont enrhumés, mais Saïd apprend le piano car il n'est pas malade.

Donc, il est à remarquer que la cohésion cherche à éveiller chez l'apprenant une façon d'écrire convenablement mettant en relief la typologie textuelle et par voie de conséquence faire naître chez lui la compétence d'une rédaction technique faisant référence à une langue de spécialité dont il a besoin lors d'un appel pour une éventuelle traduction d'un document technique ou scientifique.

Avec la cohérence logique au texte, l'apprenant peut sentir le fil conducteur de la cohésion thématique. La cohérence textuelle pointe vers l'organisation des parties du texte en regard du développement du sujet.

A cet égard, chaque type de texte possède ses aspects linguistiques de cohérence qui dont de lui un paragon à imiter de la part des apprenant.

Par exemple : texte juridique : (jugement)

En vertu de_____ بمقتضى

Attendu que_____ حيث أن

Texte juridique : (acte de vente)

Par devant le notaire_____ لدى الموثق

A comparu_____ حضر

Cela ne signifie pas, pour autant, que le rédacteur fonctionne en vase clos : la cohérence de son discours est non seulement tributaire de sa compétence langagière et discursive, mais aussi de sa compréhension de l'environnement du texte dans lequel il intervient.

Il est par conséquent nécessaire de postuler que la cohérence, en partie, est liée au caractère pertinent et acceptable du texte. Ainsi, sur le plan de l'organisation de contenus, la cohérence pourrait être le signe de la conformité du genre comme l'a bien noté Bakhtine : « nous apprenons à mouler notre parole dans les formes du genre et en entendant la parole d'autrui, nous savons d'emblée, aux premiers mots, en pressentir le genre, en devin le

volume »¹. En ce sens, la connaissance des genres et des types de textes est essentielle dans la formation des rédacteurs. Cette vision implique la nécessité, pour l'apprenant-traducteur rédacteur, d'une part, d'étudier et de comprendre les constituants pour le sens, et ce, afin de rendre le discours pertinent de nouveau dans une langue cible, donc compris c'est-à-dire clair. Or la rédaction technique n'est autre que cela.

4- Proposition d'exercices liée étroitement aux textes choisis au préalable :

- a- Une variété de textes (déjà vu dans la 1^{ère} phase de la technique d'apprentissage).
- b- Identifier le type d'écrit pour connaître quels sont les outils linguistiques qui lui sont propres.
- c- Apprendre aux apprenants l'utilisation des marques linguistiques (connecteurs, articulateurs logique voire même la ponctuation) à travers des paragraphes pour les initier à maîtriser une forme rédactionnelle propre à un texte dit de spécialité. Car toutes ces marques fonctionnent en effet comme des indicateurs des mises en relation à effectuer pour construire une représentation cohérente du texte. Leur reconnaissance et leur interprétation, quand elle est réussie. Assurent donc en grande partie le discours spécialisé.
- d- Revenir aux textes proposés pour faire une comparaison avec le texte professionnel quant à l'usage de ces marques linguistiques pour une éventuelle autocorrection.
- e- Enfin, demander aux apprenants de réaliser des fiches techniques mettant en place chaque type d'écrit avec les marques linguistiques qui lui correspondent. En fin de cours, il est à demander aux apprenants de produire, chez eux, des textes de types d'écrit (juridique, économique, etc.) avec les mêmes outils linguistiques dégagés préalablement lors du cours sous forme de fiches techniques en vue d'améliorer d'avantage leur apprentissage à l'égard de l'aspect rédactionnel.

¹ -Bakhtin ,Mikhail, « les genres du discours- problématique et définition » éd. Gallimard, Paris, 1984, P.265.

cinquième objectif : mettre en évidence l'importance de l'aspect fonctionnel de la terminologie et de la phraséologie du rédacteur technique dans les textes pragmatiques : langues spécialisées.

Associé à la suite de la recherche, cet objectif vient cibler le giron des langues dites spécialité par l'aspect fonctionnel de la terminologie et la phraséologie : deux points de langues reconnus essentiellement comme clé de voûte pour l'analyse des textes pragmatiques. Car, ils sont généralement tous reconnaissables par un ensemble de traits formels quasi facile à identifier et pouvant faire l'objet d'un enseignement méthodologique en pédagogie de traduction. Cependant la variété des textes dits pragmatiques n'accorde pas une même façon d'écriture dont il a été fait allusion dans les objectifs précédents. Il est tout à fait évident que le rédacteur n'écrit pas un acte de vente ou un rapport médical, encore plus un texte économique de la même manière qu'un acte de mariage ou un jugement. Le traducteur rédacteur est donc tenu à respecter un certain nombre de conformités rédactionnelles en vue d'assurer une communication efficace quant au message exigé.

À cet égard, il est à prévoir quelques procédés pouvant faire éventuellement l'objet d'une suite d'application afin de concrétiser l'objectif exempté.

technique d'apprentissage : - Etudier les conventions d'écriture de chaque type de textes proposés :

- 1) A- dans un premier temps extraire la terminologie type du texte.
B- montrez que le choix terminologique est pertinent quant à la taxinomie du texte et son contenu sémantique.
C- introduire l'usage du dictionnaire encyclopédique en cas d'appui sémantique.

- 2) A- extraire les phraséologies de chaque type de texte
B- montrer la prédilection de certaines tournures comme une autre réalité langagière du texte spécialisé.
C- introduire l'usage des revues et l'exploitation de l'internet comme fin pédagogique.

- 3) A- proposition d'exercices (voir l'explication)

Les conventions d'écriture sont en quelque sorte le sceau du type de texte. La raison pour laquelle l'enseignant doit apparemment procéder par extraire la terminologie type de texte :

D'abord, dresser un tableau à travers lequel l'apprenant essaye selon sa compétence cognitive de mettre ensemble les termes déjà connus et les termes dont il ignore : du connu vers l'inconnu.

Termes connus	Termes inconnus
-	-
-	-
-	-
-	-
Taxinomie du texte	
-	

Tab IV.2.9

Cette étape sera considérée comme une évaluation de sa compétence cognitive.

Dans un deuxième temps, introduire l'usage du dictionnaire encyclopédique pour l'appui sémantique quant au champ lexical inconnu. De par cette activité, l'apprenant se voit bénéficier d'une nouvelle compétence cognitive lui permettant éventuellement d'utiliser en cas d'appel non seulement pour la compréhension des textes mais surtout comment d'adapter à rédiger une terminologie en langue cible. Car la phase de compréhension s'impose inéluctablement comme une étape majeure pour s'orienter dans la bonne voie d'une opération de traduction.

Et delà, l'apprenant deviendrait conscient de la pertinence quant au choix terminologique pour participer à la production discussive en langue d'arrivée. Il commence à prendre conscience de la manière dont il va procéder pour produire un discours spécialisé en conformité avec une convention d'écriture.

En ce qui concerne le deuxième point de langue à savoir les phraséologies, la démarche sera quasiment la même :

Extraire des phraséologies de chaque type de textes proposés pour distinguer leurs dimensions sémantiques.

Aspect rhétorique

- a- Métonymie
- b- Métaphore.

Pour montrer la prédilection de certaines tournures comme une autre réalité langagière du texte spécialisée, il est souhaitable d'introduire l'usage des revus spéciales mettant en relief plusieurs types de textes et l'orientation vers l'exploitation de l'internet comme fin pédagogique à caractère autodidacte vis-à-vis de l'apprenant.

En effet, l'enseignement vu dans cette optique, se considère, semble-t-il, réaliser dans une dynamique qui va de l'intérieur (en cours avec l'enseignant) vers l'extérieur (chez soi pour l'enseigné) : une formation et une autoformation.

Exercices d'application :

I // Aspect rhétorique :

1) Exemples de métonymie :

- ❖ Médecine _____ blouses blanches c'est-à-dire le corps médical
Dysphasie c'est-à-dire cancer ou tumeur
- ❖ Juridique _____ robes noirs c'est-à-dire les avocats et les juge
Tenir la balance égale c'est-à-dire la justice
- ❖ Economique _____ le terrorisme du marché c'est-à-dire la concurrence
Krach financier c'est-à-dire la crise, la ruine.

2) Exemples de métaphore :

- ❖ Médecine : la guerre au sida _____ mettre en place un plan d'attaque
Une attaque cérébrale _____ se battre contre la maladie
- ❖ Juridique : la pyramide des normes _____ hiérarchisation
Le juge, bouche de la loi _____ prononce les paroles de la loi
- ❖ Economique : le patron du marché _____ celui qui commande le mouvement de

L'import/export

Le baromètre économique _____ indicateur de progression ou de

Régression.

II // Aspect sémantique :

Exemples de connotation :

Dresser un tableau pour effectuer cet exercice :

Affaires	Connotation
Marché noir Caisse noire Travail noire	Clandestinité Fraude Economie parallèle

Tab IV.2.10

Divers	Connotation
Mariage blanc liste noir or noir	Non consommation exclusion pétrole

jeudi noir	crise économique
------------------------------	------------------------------------

Tab IV.2.11

III // Demander aux apprenants de produire des textes personnels à caractère :

- Economique
- Juridique
- Médical
-

Avec les aspects rhétoriques (métonymie, métaphore) et les aspects sémantiques (connotation) et que chacun les propose en cours pour confronter les compétences rédactionnelles et éventuellement indiquer les lacunes dont l'enseignant veut les prendre en charge pour les corriger.

Traduction et rédaction technique : Objectifs et techniques d'apprentissage

Il est tout à fait clair que dans le cadre des procédés de formation professionnelle comme ceux de traduction, la formation pratique occupe une place importante.

Une des manières d'apprendre à traduire consiste à résoudre les difficultés de traductions, à faire de la traduction. Selon E. Lavault « on apprend en traduisant, des éléments nouveaux sur le fonctionnement de la langue étrangère, et on découvre des sens nouveaux aux mots et aux expressions ».¹

Ainsi, les apprenants s'initient aux différents types de la traduction. Ils apprennent à connaître différents genres de texte et les notions élémentaires de la traduction.

Il semble juste de dire que les cours de traduction jouent un rôle majeur quant à la formation linguistique, voire rédactionnelle dans la mesure où ils préparent les apprenants à s'approprier les connaissances linguistiques qui leur permettent de foncer le giron des textes aussi bien en compréhension qu'en rédaction.

Autrement dit, ces cours contribuent au développement de la compétence linguistique de l'apprenant. En d'autres termes, ces cours de traduction développent chez les étudiants des compétences leur permettant de recevoir, d'analyser et interpréter différents types de discours et de s'exprimer avec clarté tant en écrit qu'en oral pour traduire éventuellement différents types de discours.

Les cours de traduction vont constituer par voie de conséquence, aux apprenants, l'occasion privilégiée de mettre en application leurs acquis linguistiques en phase rédactionnelle notamment en direction vers la langue cible.

Ainsi, un enseignement de traduction spécialisée impose de concevoir et de proposer une pédagogie ou un modèle d'apprentissage qui met en relief la compétence de la rédaction technique.

En voici quelques objectifs, suivis de technique d'apprentissage qui feront un rapprochement entre la traduction et la rédaction technique au besoin des futurs appreni-traducteur rédacteur.

¹ -E. Lavault, « Fonctions de la traduction en didactique des langues », Didier Erudian, Paris, 1985, P. 100.

premier objectif : produire en français et en arabe un texte juridique, médical, économique, en adaptant la rédaction aux spécificités du public cible.

Cet objectif vise essentiellement à former un apprenant bilingue (Français/Arabe) relativement équilibré. Il est vrai que les apprentis reçoivent séparément des cours d'arabe et de français, mais les cours de traduction constituent, pour eux, l'occasion privilégiée de mettre en application, dans une optique comparative, leur acquis dans les deux langues. Une production de texte qui met en relief non seulement la compétence cognitive de l'apprenant, mais surtout l'usage de son acquisition langagière. Une contribution d'enrichissement rédactionnel qui peut être exploitée progressivement durant le parcours traductionnel de l'apprenant. Selon L. Lethuillier, « cette aptitude met en jeu principalement une connaissance langagière et un savoir-faire. Une connaissance de la langue de départ et d'arrivée ; le savoir-faire de décorer les textes écrits dans une langue pour en projeter le sens dans une autre langue, sous la forme d'une équivalence ».¹

technique d'apprentissage : - pour atteindre cet objectif, il est important d'établir un processus faisant fonction des besoins des apprenants à savoir : un savoir-faire langagier et les connaissances à acquérir

- 1) – observation d'un corpus de textes : juridique ou économique ou médical dans les deux langues (français/arabe).
- 2) - imitation de modèles en langue source et langue cible.
- 3) – le document à travers des textes de vulgarisation comme exercice de soutien à exploiter chez soi.

Commencer par une observation c'est se mettre au diapason d'une réflexion sur la chose. La curiosité de la recherche prend place au fur et à mesure du contact, ne serait ce que visuel, vis-à-vis d'une variété de textes. La raison pour laquelle, il semble judicieux d'entamer cette phase d'apprentissage par l'observation qui est aux yeux de la recherche scientifique une étape primordiale quant à la concrétisation d'un résultat.

Après s'être assuré que l'objectif de l'activité de l'observation a été bien compris, on procède à la phase d'imitation laquelle favorise chez l'apprenant une prise de conscience d'adaptation quant à l'écriture du modèle d'une langue qui répond à une question d'ordre

¹- Jacques Lethuillier, « l'enseignement des langues de spécialité comme préparation à la traduction spécialisée », revue Méta V.48, n°3, sep.02, P.11.

réactionnel pour tirer les conséquences de la structuration du texte, de manière à bien choisir les aspects langagiers et les effets persuasifs à utiliser dans la langue cible.

En effet, une imitation avec intention devient un vecteur de formation. Elle provoque un désir pour avoir des renseignements sur l'écrit.

Enfin, ce documenter via des textes de vulgarité peut être d'un grand intérêt pour ce qu'est des effets stylistiques comme la métonymie, la métaphore, la comparaison. A l'enseignant d'exposer aux étudiants des textes qui traitent du même sujet mais visant un public différent. A ce niveau, l'apprenant voit que lorsque le public visé est différent, la rédaction se voit en perpétuelle mutation. Une prise de conscience vis-à-vis de « comment doit-on écrire » naît chez l'apprenant. L'enseignant peut faire usage dans des activités à même de permettre à des apprenants de découvrir les moyens linguistiques c'est-à-dire stylistiques que chacune des deux langues en l'occurrence le français et l'arabe emploie pour faire face à un besoin rédactionnel. Il est conseillé, en outre, d'exploiter ce genre de textes vulgarisés en se documentant à travers les journaux et les revues et par-là même rétablir la terminologie propre à chaque domaine visé. Cette dynamique d'apprentissage ne peut qu'être un vecteur de surcroît vis-à-vis de cette technique d'apprentissage.

deuxième objectif : préparer les marques linguistiques majeures du français et de l'arabe par l'observation de supports concrets professionnels : juridique, économique, médical.

Cet objectif vise à faire passer l'apprenant de la phase d'initiation moins difficile à une étape vers l'inconnu donc plus difficile. Cependant, les pré-requis de l'objectif premier seront peu ou prou un viatique lui permettant de suivre le cours avec plus d'aisance et moins de souci.

technique d'apprentissage : - dresser des tableaux à l'intérieur desquels il est demandé de mettre les marques linguistiques regroupées en fonction des secteurs auxquels elles appartiennent (juridique, économique, médical).

-en deuxième lieu, il est demandé d'analyser et de comparer certains points discursifs : terminologie/ phraséologie des textes proposés (français/arabe).

Puisque cet objectif va procéder par la recherche du connu vers l'inconnu, l'enseignant doit viser à conduire l'apprenant à une vérité à laquelle on voulait obtenir à savoir l'analyse et la comparaison des moyens discursifs en l'occurrence la terminologie et la phraséologie, deux points de langue essentiellement important dans la phase dite apprentissage des langues spécialisées. Il doit par voie de conséquence utiliser une technique pédagogique de l'ordre de la découverte et de l'exposition de faits.

Dresser des tableaux devient alors une technique d'analyse indispensable à la compréhension d'un document notamment technique à travers lequel sa rédaction vient se dévoiler aux yeux de l'apprenant. Un tableau de comparaison ç travers lequel les apprenants apprennent en accomplissant des actions, pour entrer en contact avec l'objet de la connaissance de la terminologie et la phraséologie tant sur le plan de la forme que sur le plan de la pratique vis-à-vis des deux langues : arabe/français.

Mettre cette dimension des tableaux à la première place de cet objectif revient à considérer que le choix, de la terminologie et phraséologie regroupées en fonction des domaines auxquels il est lié, est pertinent car il tient compte de la nécessaire analyse de contexte prévu par l'emploi des termes et des syntagmes dont le rôle est de fournir des éléments linguistiques nécessaires à l'apprentissage en général et à rédiger des textes de vocabulaire spécialisé en particulier. Selon Vygotski « sur la zone proximale de développement, il conviendra d'aller chercher l'apprenant où il se trouve pour le conduire un peu plus loin, dans la direction qu'in souhaite suivre ». ¹ Dans ce cas là, un tableau dressé serait et deviendrait une fiche

¹-Vygotski, L. S., « Pensée et langage », la dispute/SN Edit, Paris, 1997, P.52.

terminologique/phraséologique servant comme support d'enseignement facilitant un choix linguistique destiné à produire des textes au discours spécialisé.

Troisième objectif : préparer une traduction en tenant compte de la terminologie spécialisée et en comparant la phraséologie du document spécialisé : juridique, économique ou médical, employée en français et en arabe.

Cet objectif vise à entamer une étape pratique de l'écriture. L'usage des marques linguistiques à savoir la terminologie et la phraséologie va servir à l'apprenant une charpente textuelle dont le discours définit le type de texte. Emprunter cet itinéraire devient donc pour l'étudiant une mise en application vis-à-vis de ses acquisitions langagières et l'engager par ricochet dans la dimension de la rédaction dite technique.

En effet, cet objectif dessine en filigrane une adaptation d'initiation à une éventuelle écriture pragmatique faisant référence à une typologie textuelle de nature spécialisée au profit d'un apprenant lié étroitement au cadre traditionnel.

technique d'apprentissage : - il est demandé aux apprenants de traduire en arabe le document en français (économique, juridique, médical).
-faire une comparaison avec un document professionnel.
- repérer les particularités discursives et langagières de l'arabe de la rédaction du type de document traduit (économique, juridique, médical) et les intégrer par la suite dans une nouvelle phase de traduction ; on insiste sur deux points discursifs importants : - la terminologie
- la phraséologie
- la cohésion/ cohérence.

Caractérisant l'expression du message de chaque type.

Cette technique d'apprentissage consiste d'abord, à inviter les étudiants à traduire en arabe le document en français. L'apprenant se voit déjà appeler à intervenir dans in espace linguistique diamétralement opposé quant au fonctionnement du texte qui sera produit.

Il s'agit, pour l'étudiant, d'un passage d'un système de langue à un autre. Plusieurs paramètres s'imposent vis-à-vis de la rédaction sans pour autant négliger l'aspect extralinguistique.

Construire un texte devient alors une tâche autour de laquelle sera fixé un rapport avec un destinataire donnée, à ses besoins de compréhension et à ses motivations. A partir de là, et seulement à ce moment là, que le défi de la rédaction va naître, car l'écriture diffère d'un type de document à un autre. L'épreuve rejoint donc les pré-requis des objectifs précédents pour construire l'environnement du texte cible (arabe) en relation étroite avec les taches de la rédaction dite technique.

Ensuite, l'enseignant propose de faire une comparaison avec un document professionnel en arabe sur le même parangon textuel. Le principe de ce choix sera considéré comme une stratégie d'autocorrection et non pas comme une révision. La comparaison dans ce cas devient pour l'apprenant une technique de remaniement linguistique et discursif et en même temps une compréhension des manipulations textuelles qui relèvent de différentes catégories.

Dans ce sens, J. Delisle utilise « le terme stratégie de traduction pour référer au résultat de l'opération de traduction : procédé de transfert par opposition à stratégie de traduction ».¹

En effet, cette comparaison avec le texte professionnel bénéficie l'apprenant d'une compétence stratégique qui renvoie aux opérations d'évaluation, de planification et d'exécution d'une tâche de rédaction technique fort imposante dans l'expérience de la traduction dite spécialisée dans le couple de langues (français/ arabe).

Vient-on au troisième point évoquant le repérage des particularités discursives et langagières arabes de la rédaction du type de document traduit :

Afin de pouvoir se prononcer de façon plus sûre sur les comportements observés, il faudrait cependant tenir compte du texte d'arrivée et le contrat des conventions de l'écriture. Ceci afin de mieux comprendre dans quelle mesure il y a stabilité ou variabilité au niveau de la stratégie rédactionnelle.

Il serait également intéressant d'étudier plus en détail certains principes de traduction qui révèlent l'identité de l'écrit professionnel par exemple faire ressortir les différences dans la façon d'écriture pour dire une chose face au texte de l'auteur de la langue de départ.

Y'a-t-il une correction entre les deux textes ? L'aspect linguistique qui donne le caractère spécifique du discours, est-il traduit par rapport à des correspondances lexicales ou d'équivalences lexicales ?

Voilà des questions qui, bien qu'elles touchent au domaine des principes de traduction, viennent revêtir l'espace du champ rédactionnel au besoin des opérations de traduction proprement dite. Ainsi l'apprenant s'engage à apprendre d'intégrer par la suite ces particularités rédactionnelles dans une nouvelle phase d'une opération de traduction en insistant sur les points discursifs importants à savoir la terminologie, la phraséologie, la cohésion et la cohérence.

¹ - Jean Delisle, « la traduction raisonnée », Presses de l'université d'Ottawa, Ottawa, 1993, P.48.

Quatrième objectif : produire deux traductions d'un même document en fonction du besoin rédactionnel adaptés au public visé (français/ arabe).

Cet objectif vise à fournir au traducteur-rédacteur des règles de style pour le français et l'arabe, ainsi que certaines règles relatives aux conventions et considérations linguistiques.

Les traducteurs professionnels le savent : la traduction n'est pas simplement un travail de transcription littérale de la langue source, il s'agit plutôt d'une tâche rédactionnelle.

S'il y a une question d'adaptation à un public visé, automatiquement, le point central qui définit la tâche du traducteur est le fait de faciliter la compréhension de message énoncé. Donc, produire deux types de traduction d'un même document, cela veut dire emprunter un processus idoine pour réaliser une communication efficace à partir du moment où le traducteur s'adresse à deux publics différents à savoir le français et l'arabe. Une bonne rédaction est exigée en conséquence pour permettre au destinataire d'être satisfait quant au texte produit dans la langue cible. Daniel Gouadec le précise fort bien à travers son ouvrage intitulé, « le traducteur, la traduction et l'entreprise » en précisant que « le style serait dérivé du social, dépendant principalement de l'idée que le locuteur se fait de l'autre, selon une adaptation en fonction des attributs sociaux présumés de l'auditoire, dans sa diversité potentielle ».¹ Ainsi la rédaction se voit déterminer par le type du destinataire sans sa propre langue, censée fonctionner comme modèle pour l'ensemble de la société. Il semble que cet objectif va offrir à l'apprenant une pratique langagière dans une rédaction appliquée selon le paradigme du document et de surcroît le type de destinataire. Si le traducteur ne traduit pas de la même manière un document pour deux personnes différentes, il est évident qu'il n'emprunte pas la même rédaction pour faire passer son message. Traduire deux fois un même document serait un bon exercice pour l'acquisition d'une rédaction dite technique puisque l'objectif de la traduction est spécialisé.

technique d'apprentissage : - rédiger les traductions selon le public visé
- s'imprégner du style de rédaction d'un document pour que l'apprenant puisse être capable de rédiger par le truchement de l'imitation et adapter un discours propre au public visé : arabe/ français.
-l'enseignant demande ensuite à l'apprenant d'analyser succinctement le discours en arabe d'un des documents (juridique, économique, médical) des deux traductions afin de reconnaître le style de rédaction (juridique, économique, médical) qui caractérise le texte dans une langue puis dans une autre :

- Par où passent les procédés par exemple d'information, d'incitation, d'augmentation, d'instruction en arabe et en français ?
- Quel type de terminologie est le plus utilisé ?
- Quel type de phraséologie est le plus utilisé ?

- un travail est demandé aux apprenants de le réaliser chez eux de manière à s'assurer que par le biais

¹-Daniel Gouadec, « le traducteur, la traduction et l'entreprise », collection Afnor gestion, Paris, 1989,

de la traduction, il est possible à apprendre doucement à rédiger en langue de spécialité, donc en rédaction technique.

Cette technique vient non seulement consolider les objectifs précédents, mais surtout elle confirme à l'apprenant que cette tâche de traduction n'est pas un simple transcodage linguistique. Elle lui montre, au contraire, que le traducteur n'accède pas au style (rédaction) de la même façon pour deux destinataires différents. La construction de son texte varie selon son public. Il aurait toujours prise de conscience quant à la manière de procéder une traduction. La palette stylistique joue une fonction d'adaptation vis-à-vis du destinataire.

Conclusion :

Devant l'évolution vertigineuse de la société de l'époque jusqu'à nos jours, l'espace du monde de la traduction a connu et continue à connaître des vicissitudes dues aux mutations de l'aspect linguistique au diapason de chaque nation, chaque pays, chaque peuple.

Ainsi, un effet déterminant sur la compréhension de la traduction s'est installé en conséquence. L'objectif de l'acte de traduire est désormais attribué à une multitude de genres de textes, écrits et structurés différemment. La raison pour laquelle il est difficile voire impossible de concevoir une méthode de traduction qui prend en charge l'acte de traduire dans tous ses paramètres. Ce qui justifie à juste titre, l'exploitation de l'acte de traduire soumis à des objectifs bien déterminés suivis de technique d'apprentissage.

Car il est bien entendu que pour traduire, il n'est pas suffisant de posséder une compétence linguistique, encyclopédique et de compréhension. Les différentes théories linguistiques ont prouvé cela puisqu'elles se sont basées uniquement sur l'aspect de la langue qui a donné par voie de conséquence un transcodage linguistique et non une traduction porteuse de sens.

Voulant envisager une opération de traduction, le traducteur doit particulièrement insister sur le fait de l'écriture pour assurer la plus grande fiabilité du produit final à savoir le texte-traduit. Face aux textes pragmatiques au discours multiples, la nature de la perception traductionnelle est ainsi une question de fond qui conditionne aussi bien l'exercice de la profession que la formation à la traduction.

A partir du moment où la traduction est devenue par excellence une reformulation, une réexpression du texte source en texte cible, il est important donc de prendre en ligne de compte la rédaction qui sert de maillon fort pour la réalisation d'un discours porteur de sens.

En effet, le rapprochement de la pratique de la rédaction avec l'acte de traduire est devenu désormais une condition sine-que-non en vue de mener à bien une opération de traduction. C'est par l'écriture que le texte est né objet d'analyse. Or les textes sont

protéiformes grâce et par la rédaction. Celle-ci est considérée comme un viatique utilisé afin de produire des structures linguistiques moulées dans des discours porteur de sens.

A cet égard, l'enseignement doit entrer en jeu au moment de l'acte de traduire « le comment écrire » pour accéder à un processus d'apprentissage de la traduction reconnu comme principe valable des textes en général et des documents pragmatiques en particulier. Il y a lieu donc à emprunter l'itinéraire de la rédaction technique comme fondement didactique pour l'enseignement des langues pragmatiques (spécialisées) au besoin de l'apprenti-traducteur.

« Pour comprendre la véritable nature de l'acte traductionnel, il vous faut séparer d'emblée les mots à traduire du sens perçu par adjoindre d'une rédaction ».¹

¹ -Mathieu Guidère, « Introduction à la théorie analytique de la traduction et de l'interprétation », Revue Babel 56 : 4, 2010, 1-14.

Proposition d'un cours modèle :
« Texte exploité : Jugement »
Type : Discours Juridique.

En didactique de langues spécialisées, on désigne généralement un enseignement qui comporte un apprentissage de la spécificité d'une langue au moyen d'activités rédactionnelles et terminologiques à partir de textes pragmatiques.

Pour mettre en valeur cet enseignement, notamment pour un public d'obédience traductologique, moult paramètres seront l'objet d'étude qui traiteront le mécanisme à suivre éventuellement de par notre proposition d'un cours de traduction.

En effet, l'enseignant se voit toujours à la recherche d'une démarche pédagogique qui occupera l'intérêt de l'apprenant ainsi que la façon de sa rédaction afin de donner un apprentissage conforme aux besoins de nos étudiants.

Pour répondre à nos questions d'intérêt portant sur la rédaction du discours juridique en tant qu'une langue de spécialité, on proposera l'élaboration d'un cours de traduction juridique (français- arabe) qui peut être suivi comme un cours de rédaction technique de français et d'arabe pour l'enseignement de la langue juridique spécialisée.

Pourquoi cet amalgame ?

D'emblée, il peut en effet sembler étrange de fusionner ces deux domaines, et l'on pourrait penser que la didactique des langues de spécialité ne s'enseigne pas comme l'on enseigne la traduction.

Pourtant, dans l'espace de la juridiction, la montée croissante de la rédaction parallèle multilingue par rapport à l'activité traductrice peut laisser préparer que ces deux matières à savoir la rédaction technique des langues de spécialité et de la traduction spécialisée pourront être parfois amenées à converger vers le même type de didactique notamment avec le parangon pragmatique à titre informatif : cas des textes juridictionnels (jugements, décisions, etc.)

Après ce préambule, voici une proposition d'un cours portant sur un discours juridique à savoir le jugement car il peut s'adapter à l'objectif du cours.

L'intitulé :

Un cours de traduction juridique : de la rédaction technique à l'apprentissage des langues spécialisées.

1) Description du cours :

A la différence des autres formations liées étroitement au domaine cité ci-dessus, l'enseignement présenté ici peut conduire nécessairement au métier du traducteur juridique. Il

s'intègre à une initiation à la traduction spécialisée destinée à des étudiants de Master1 et 2 dans une filière de traduction.

2) Analyse des besoins :

Avant de commencer à établir le cours, une brève analyse sera effectuée de manière à bien adapter les contenus prévus aux objectifs rédactionnels des apprenants.

De prime abord, il semble que les apprenants de ce cours auront un double besoin. En effet, les étudiants d'un Master de traduction pour un cours de traduction juridique devront être préparés du point de vue de leur formation linguistique en arabe et en français, mais aussi du point de vue de la réalité professionnelle qui les attend à la fin de leur parcours académique.

On partira, en réalité, de l'analyse de ce deuxième besoin, puisque l'adaptation à la réalité professionnelle doit conditionner en grande partie la formation linguistique des futurs traducteurs.

Lorsque l'on s'intéresse plus exactement au fonctionnement des tribunaux, des assurances, etc. on remarque que les tâches qui y sont réalisées se fondent moins sur le processus de traduction que sur le principe de la rédaction technique. Ainsi, le traducteur juridique se voit dans l'obligation de devenir un rédacteur technique ainsi que pour les autres disciplines citées ci-dessus. On assiste à une certaine fusion de deux fonctions de traduction et de rédaction de textes.

A la lumière des faits constatés, il est possible d'envisager une approche pédagogique ayant comme assise la théorie Skopos de l'école fonctionnelle faisant référence à la typologie textuelle de Katharina Reiss et l'analyse du discours des textes pragmatiques selon Jean Delisle.

Cette nouvelle perspective sera orientée vers l'acquisition de techniques de rédaction juridiques dans les deux langues : arabe/français.

Ainsi, l'étudiant saura intégrer les caractéristiques linguistiques majeures de l'arabe et du français dans un texte juridique langue spécialisée. Il saura reconnaître le style de rédaction technique d'un texte juridique qu'il sera capable d'intégrer son vocabulaire spécialisé en langue cible lors d'une opération de traduction.

Proposition de séquences pédagogiques

Trois activités seront proposées qu'on peut éventuellement réaliser en cours de traduction juridique ou de langue arabe et français du juridique. Il ne s'agit nullement d'une proposition exhaustive du cours mais seulement de trois séquences pédagogiques qu'un enseignant peut

éventuellement intégrer à son processus d'exploitation pédagogique de manière ponctuelle, en l'adaptant aux intérêts des apprenants et au programme de l'institution où il enseigne.

Voici donc les activités suivantes :

Activité 1 : Disséquer un type juridique informatif argumentatif : Le jugement.

Durée : une heure et demie

Support : traduction professionnelle d'un jugement : français/arabe

Objectif : examiner dans tous les détails les majeures parties en français et en arabe d'un jugement pour prendre conscience aux apprenants de la langue spécialisée rédigée.

Expedition ordinaire

Cour d'Ain-Temouchent
Tribunal d'Ain-Temouchent
Section : affaires familiales

Enrôlement n° : 00743/15

Répertoire n° : 0201115

Date : 10/06/15

Taxe : 300 DA

X

Y

C/

Le ministère public

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AU NOM DU PEUPLE ALGERIEN

JUGEMENT

En l'an deux mil quinze et le dix du mois de juin, le tribunal
d'Ain-Temouchent, cour d'Ain-Temouchent, section affaires
familiales,

Séant en audience publique tenue :

Sous la présidence de madame : X Juge

Assistée de madame : Y Greffier

En présence de monsieur : Z Procureur de la
république

A rendu le jugement dont la teneur suit :

Entre :

1)- x ----demanderesse.....comparante

Adresse : n°01, route de Tlemcen Ain-Temouchent

Représentée par Maitre Zaazoua Najet ,avocate prés la cour

2)- y -----demandeur.....comparant

Adresse : n°01 route de Tlemcen, Ain-Temouchent

et

1)- Le ministère public.....comparant

Rôle n° : 6353/09

Répertoire n° : 6594/09

Exposé des faits :

En vertu d'une requête introductive d'instance déposée au greffe du tribunal d'Oran, section des affaires familiales, en date du 02/12/2009, enrôlée sous le n° 6353, les demandeurs X et Y ont intenté une action en justice, en présence du ministère public dont la teneur suit :

Les demandeurs se sont mariés le 02 aout 2007, en vertu d'un acte de mariage officiel, sous n° 1249 dont le mariage non encore consommé à ce jour.

Vu l'impossibilité de procéder à la célébration du mariage, les deux parties ont sollicité conjointement un divorce par consentement mutuel avant consommation du mariage.

En conséquence, les deux parties ont sollicité la dissolution du lien conjugal par un divorce avant consommation du mariage et ordonner les mentions légales auprès de l'état civil de la commune de Tiaret.

Le dossier a été présenté auprès du ministère public conformément à l'article 3 bis du code de la famille et faire application de la loi.

L'affaire a été mise en examen.

Sur ce, le tribunal

- Après avoir compulsé la requête introductive d'instance
- Après avoir pris référence des dispositions du code de procédure civile et administrative.
- Après avoir compulsé les documents de l'instance et des pièces annexées au dossier.
- Après avoir pris référence des articles : 47 -48- 49 du code de la famille.
- Après avoir mis le dossier à la disposition du ministère public pour présenter ses sollicitations.
- Après avoir procédé à une tentative de réconciliation entre les parties.
- Après examen conformément à la loi.
 - **Dans la forme :**
- Attendu que la requête introductive de l'action remplit ses critères légaux de recevabilité stipulés, et qu'il échet par suite de l'accueillir et d'y faire droit.
 - **Dans le fond :**
- Attendu que les parties en cause ont saisi le tribunal d'une action en divorce sollicitant conjointement le divorce par consentement mutuel.
- Attendu qu'il ressort des éléments de la cause que les parties sont unies par un acte de mariage officiel, transcrit par-devant la commune de Tiaret en date du 06/08/2007, sous le n° 1249.
- Attendu que le fond du litige est inhérent à la dissolution du lien conjugal par divorce par consentement mutuel conformément à l'article 48 du code de la famille.
- Attendu que le divorce ne soit confirmé qu'après plusieurs tentatives de réconciliations par le tribunal, conformément à l'article 49.
- Attendu que conformément à l'article 49 du code de la famille, le tribunal a engagé aux parties en litige une citation à comparaitre pour le 02 décembre 2009, afin de tenter une conciliation, audience

- durant laquelle les parties comparantes ont persisté à maintenir leur action en divorce avant
- consommation du mariage.
 - Attendu que les parties requièrent prendre acte de leur renonciation aux droits inhérents au divorce et qu'il convient d'y faire droit, vis-à-vis de la dissolution du lien conjugal, vu l'échec de la réconciliation, conséquence d'une volonté conjointe.
 - Attendu qu'il s'est confirmé au tribunal que l'épouse est vierge suivant une attestation médicale en date du 29/11/09.
 - Attendu que le jugement du divorce sera rendu en premier et dernier ressort, sauf ce qui est relatif au côté matériel conformément à l'article 57 du code de la famille.

Par ces motifs :

Le tribunal, statuant en matière des affaires familiales, a rendu le jugement publiquement et contradictoirement en dernier ressort concernant le divorce, et en premier ressort sur ce qui est relatif au côté matériel.

- **Dans la forme** : l'action est recevable.
 - **Dans le fond** : jugement de divorce avant consommation du mariage par une volonté conjointe des parties :
- Y, né en date du 19 avril 1980, Auch France, fils de Y1 et Y2 .
 - Et la nommée, X, née en date du 30 août 1986, à Djelfa, fille de X1 et de X2.
 - Ordonne l'officier de l'état civil responsable de mentionner ce divorce sur les registres prévus à cet effet , et sera porté en marge des actes de naissance des parties ainsi que de l'acte de leur mariage .
 - Dit que les dépens seront partagés par moitié entre les parties.
 - Ainsi jugé et prononcé publiquement le jour, mois et an que dessus et signé par le président et le greffier.

Le président :

le greffier :
Signature illisible

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
بإسم الشعب الجزائري
ح ك م

نسخة عادية

مجلس قضاء: وهران
محكمة: سيدي البشير
القسم: شؤون الأسرة

رقم الجدول: 09/6353
رقم الفهرس: 09/6594
تاريخ الحكم: 09/12/30
مبلغ الرسم: 300 دج

بإجلسة العلنية المنعقدة بـ محكمة سيدي البشير
بتاريخ: الثلاثون من شهر ديسمبر سنة ألفين وتسعة
برئاسة السيد (ة): قاضي
و بمساعدة السيد (ة): أمين ضبط
وبحضور السيد (ة): وكيل الجمهورية

بين
بومهد مليكة
بن فاطمة موسى

ويبين /
النيابة العامة

صدر الحكم الأتومي بيـ اته

بين السيد (ة):
1: أ مدعي
العنوان: شارع هارون الرشيد
المباشر للخصومة بنفسه

2: ب مدعي
العنوان: عين تموشنت
المباشر للخصومة بنفسه

ضد /
1: النيابة العامة
حاضر

****بيان وقائع الدعوى****
بموجب عريضة افتتاحية مودعة لدى أمانة ضبط قسم شؤون الأسرة لمحكمة وهران بتاريخ 02 ديسمبر 2009 تحت رقم 6353 أقام المدعيان أ و ب المباشران للخصام بنفسهما دعوى بحضور النيابة العامة شرحا فيها، أنهما متزوجان بموجب عقد زواج رسمي بتاريخ — أوت 2007 تحت رقم 1249 ولم يتم الدخول بعد ونظرا لإستحالة إجراء مراسيم الزفاف اتفقا الطرفين على الطلاق بالتراضي قبل الدخول وعليه التمس فك الرابطة الزوجية بالطلاق قبل الدخول بينهما ويسجل الطلاق لدى الحالة المدنية لبلدية تيارت. تم عرض الملف على النيابة العامة وفقا للمادة 3 مكرر من قانون الأسرة أين التمس تطبيق القانون .
وقد وضعت القضية قيد النظر.

****وعليه فإن المحكمة****
بعد الاطلاع على العريضة الافتتاحية للدعوى.

رقم الجدول: 09/
رقم الفهرس: 09/

صفحة 1 من 2

بعد الاطلاع على أحكام قانون الإجراءات المدنية و الإدارية .
 بعد الاطلاع على أوراق الدعوى و المستندات المرفقة بالملف .
 بعد الاطلاع على المواد : 47-48-49 من قانون الأسرة .
 بعد إحالة الملف على النيابة العامة لتقديم التماساتها .
 بعد إجراء محاولة الصلح بين الطرفين .
 بعد النظر وفقا للقانون .
 في الشكل :

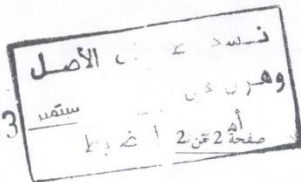
حيث أن الدعوى استوفت شروط قبولها القانونية مما يتعين معه التصريح بذلك .
 في الموضوع :
 حيث تقدمت الطرفين أمام المحكمة بعريضة افتتاحية مشتركة و موقعا منهما يطلبان فيها تمكينهما من الطلاق بالتراضي
 ثبتت للمحكمة أن طرفي الدعوى يربطهما عقد زواج رسمي مسجل ببلدية تيارت بتاريخ ——— أوت 2007 تحت رقم ——— .
 حيث أن موضوع النزاع ينصب حول فك الرابطة الزوجية بالطلاق بالتراضي طبقا للمادة 48 من قانون الأسرة .
 حيث أنه من المقرر قانونا وفقا للمادة 49 من قانون الأسرة فإن الطلاق لا يثبت إلا بعد عدة محاولات صلح من المحكمة .
 حيث أن حاولت المحكمة إصلاح ذات البين بين الطرفين عملا بالمادة 49 من قانون الأسرة 02 ديسمبر 2009 إلا أن محاولتها باءت بالفشل لتمسك الزوجين بالطلاق بالتراضي قبل الدخول .
 حيث أن الصلح عقد ينهي به الطرفان نزاعا قائما، أو يتوقيان به نزاعا محتملا يترتب عليه إسقاط الحقوق والإدعاءات التي تنازل عنها أحد الطرفين بصفة نهائية .
 حيث أنه و الحال كذلك، و أمام فشل محاولة إصلاح ذات البين بين الطرفين، تعين على المحكمة الوقوف على الإرادة المشتركة للطرفين و تقرير مشتمل اتفاقهما .
 حيث ثبتت للمحكمة أن الزوجة عذرا استنادا للشهادة الطبية المؤرخة في ——— نوفمبر 2009 .
 حيث أن الحكم القاضي بالطلاق يصدر ابتدائيا نهائيا ما عدا ما يتعلق بجوانبه المادية وفقا للمادة 57 من قانون الأسرة .
 حيث أن المصاريف القضائية تبقى مناصفة بين الطرفين وفقا للمادة 419 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية .

وللهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة حكما علنيا حضوريا و نهائيا فيما يخص الطلاق و ابتدائيا فيما يتعلق بجوانبه المادية :
 في الشكل : قبول الدعوى شكلا .
 في الموضوع : الحكم بالطلاق قبل الدخول بالإرادة المشتركة للطرفين المسمى ب
 المزداد بتاريخ ——— أبريل 1980 أو ش فرنسا لأبيه ——— وأمه ——— و المسماة
 أ المزدادة بتاريخ ——— أوت 1986 الجلفة لابيها ——— و أمها ——— .
 -أمر ضابط الحالة المدنية المختص بتسجيل هذا الطلاق على سجلات الحالة المدنية المعدة لهذا الغرض و التأشير به على هامش عقدي ميلاد الطرفين و عقد زواجهما .
 -تحميل المدعيان المصاريف القضائية مناصفة .
 بدأ صدر الحكم و أفصح به جهارا بالتاريخ المذكور اعلاه و امضيناه الرئيس و امين الضبط .

أمين الضبط

الرئيس (ة)



رقم الجدول: 09/
 رقم الفهرس: 09/

Déroulement de l'activité :

Présentation du support :

Après lecture et observation en travail individuel, une mise en commun des apprenants vient s'imposer pour disséquer les parties majeures du « jugement » sous forme d'un tableau synoptique :

Tableau synoptique contenant les différentes parties du « jugement » : Français/ Arabe avec commentaires éclairants

Partie 1 جزء 1	Cour, tribunal, section, rôle, répertoire, date du jugement مجلس قضاء، محكمة، قسم، جدول، فهرس، تاريخ الحكم.	Identification du jugement التعرف على نوع الحكم.
Partie 2 جزء 2	Sous la présidence, assisté de, en présence des برئاسة، بمساعدة، بحضور.	Composition de la juridiction تشكيلة المحكمة.
Partie 3 جزء 3	Demandeur, défendeur مدعي، مدعى عليه	Identification des parties التعرف على الأطراف
Partie 4 جزء 4	Exposé des faits بيان وقائع الدعوى	Objet événementiel du litige عرض وقائع موضوع النزاع
Partie 5 جزء 5	Sur ce, le tribunal : articles, documents وعليه فإن المحكمة: المواد، الوثائق	Documents consultés et cités servant de vase pour le prononcé du jugement. الإطلاع على الوثائق وذكرها كأساس للنطق بالحكم
Partie 6 جزء 6	Dans la forme, dans le fond في الشكل، في الموضوع	Rappel des faits et énonciation des motifs de la cour تذكير و بيان الوقائع و الأسباب من المحكمة
Partie 7 جزء 7	Par ces motifs : l'identité des parties ordonne, dit que ولهذه الأسباب: لغوية الأطراف أمر، القول بأن	Dispositif au jugement منطوق الحكم

Tab IV.2.12

A partir de ce développement sous forme de tableau synoptique, rien ne peut éclipser le fait que le document « jugement » tant en Français qu'en Arabe, possède une structure générale commune. Ils sont presque tous constitués d'un certain nombre de partie.

En effet, le raisonnement est logiquement structuré comme suit : d'abord les moyens linguistiques de la partie désignant l'identification du jugement – التعرف على نوع الحكم

Puis la partie énonçant les motifs, c'est-à-dire les raisons de fait en droit qui commandent la décision et que le jugement doit exposer avant le dispositif - بيان الوقائع و الأسباب من المحكمة قبل النطق بالحكم

Et enfin, le jugement s'achève avec le dispositif, partie finale d'un jugement - ينتهي الحكم بمنطوق - كدليل للجزء النهائي لهذا الأخير

A cet égard, l'analyse du discours reconnaît la séparation du support en partie et du mode de transmission avec le discours. Dans ce sens, Maingueneau propose lui aussi de parler de « dispositif communicationnel qui tout en englobant les facettes complexes de l'acte de communication, met, l'accent sur le support qui conditionne la construction du texte. Il n'y a pas de discours sans dispositif ».¹

Activité 2 : Etude d'un connecteur pragmatique cohésif et cohérent : cas de « Attendu que »

Durée : une heure et demie

Support : partie 5 du jugement : français/arabe

Objectif : étudier le fonctionnement du connecteur pragmatique, terme médiateur présent dans la partie servant de base logique dans l'énoncé du jugement en un tout cohésif et cohérent.

Parmi ces rares signes de liaison, placés en tête d'énoncé il y a « attendu que », un des plus fréquents dans les types de documents juridiques tel que le « jugement ».

Voici des extraits du jugement, Français/Arabe, de la partie 5.

- Attendu que les parties en cause ont saisi le tribunal d'une action en divorce sollicitant conjointement le divorce par consentement mutuel.
- حيث تقدمتا الطرفين أمام المحكمة بعريضة إفتتاحية مشتركة وموقعا منهما يطلبان فيها تمكينهما من الطلاق بالتراضي
- Attendu qu'il ressort des éléments de la cause que les parties sont unies par un acte de mariage officiel, transcrit par-devant la commune de Tiaret en date du 06/08/2007, sous le n° 1249.

¹ - Maingueneau D., « Analyser les textes de communication », Paris, 2eme édition, Armand Colin, 2009, P.50.

- ثبت للمحكمة أن طرفي الدعوى يربطهما عقد زواج رسمي مسجل ببلدية تيارت بتاريخ 06 أوت 2007، تحت رقم 1249
- attendu que le fond du litige est inhérent à la dissolution du lien conjugal par divorce par consentement mutuel conformément à l'article 48 du code de la famille.
 - حيث أن موضوع النزاع ينصب حول فك الرابطة الزوجية بالطلاق بالتراضي طبقا للمادة 48 من قانون الأسرة
 - Attendu que le divorce ne soit confirmé qu'après plusieurs tentatives de réconciliation par le tribunal, conformément à l'article 49.
 - حيث أنه من المقرر قانونا وفقا للمادة 49 من قانون الأسرة فإن الطلاق لا يثبت إلا بعد عدة محاولات صلح من المحكمة
 - Attendu que conformément à l'article 49 du code de la famille, le tribunal a engagé aux parties en litige une citation est comparaître pour le 02 décembre 2009, afin de tenter une conciliation, audience durant laquelle les parties comparantes ont persisté à maintenir leur action en divorce avant consommation de mariage.
 - حيث أن حاولت المحكمة إصلاح ذات البين بين الطرفين عملا بالمادة 49 من أسرة القانون في 02 ديسمبر 2009 إلا أن محاولتها باءت بالفشل لتمسك الزوجين بالطلاق بالتراضي قبل الدخول
 - Attendu que les parties requièrent prendre acte de leur renonciation aux droits inhérents au divorce et qu'il convient 'y faire droit, vis-à-vis de la dissolution du lien conjugal vu l'échec de la réconciliation, conséquence d'une volonté conjointe.
- حيث أنه و الحال كذلك، أمام فشل محاولة إصلاح ذات البين بين الطرفين، تعين على المحكمة الوقوف على الإدارة المشتركة للطرفين وتقرير مشتمل اتفاقهما.
- Attendu qu'il s'est confirmé au tribunal que l'épouse est vierge suivant une attestation médicale en date du 29/11/09.
 - حيث ثبت للمحكمة أن الزوجة عذرا استنادا للشهادة الطبية المؤرخة في 29 نوفمبر 2009
 - Attendu que le jugement du divorce sera rendu en premier et dernier ressort, sauf ce qui est relatif au côté matériel conformément à l'article 57 du code de la famille. حيث أن الحكم القضائي بالطلاق يصدر ابتدائيا نهائيا ما عدا ما يتعلق بجوانبه المادية وفقا للمادة 57 من قانون الأسرة

Le texte juridique, en tant qu'argumentatif, exige la présence de connecteurs pragmatiques. Ils servent à lier des parties textuelles mais aussi organisent tout énoncé.

Pour arriver au connecteur « attendu que » حيث أن, il est souhaitable d'approfondir l'explication sur l'origine de sa composition.

Ainsi ce connecteur prend naissance du verbe attendre- أنتظر par adjonction de la particule « que » il change de statut grammatical verbe- فعل pour devenir un connecteur spécialisé avec le participe passé « attendu » « نظرا » plus la particule « que » - « أن » pour avoir le connecteur attendu que - حيث أن

Puisque notre premier soucis est le perfectionnement rédactionnel au sens technique, il est important de proposer u exercice d'application portant sur l'aspect de ce connecteur « attendu que » typiquement juridique qui annonce de par un jugement la logique déductive du

magistrat en vue de statuer le fond de l'action du litige. Ce connecteur pourrait avoir comme terme équivalent une unité logique dans le discours du magistrat - وحدة إقناعي في خطاب القاضي

Exercice :

D'abord, nous devons présenter aux apprenants la flexibilité - قابلية التكيف De l'origine de cette unité logique - لأصل هذه الوحدة الإقناعية -

Verbe	Usage	استعمال	فعل
Attendre	-L'autobus -Un enfant -Une réponse	- الحافلة - امرأة حامل - ردا	ينتظر

Participe passé	Usage	إستعمال	إسم مفعول
Attendu	-La situation internationale	- للوضعية الدولية	نظرا

Nom	Usage	إستعمال	إسم
Les attendus	D'un jugement	الحكم	حيثيات

connecteur	Usage	إستعمال	رابط (أداة ربط)
Attendu que	-Le fond du litige	موضوع النزاع...	حيث أن

Tab IV.2.13

Ensuite, demander aux étudiants en fonction de chaque tableau à rédiger des phrases en arabes et Français pour mettre en relief le dynamisme de la flexibilité de ce connecteur.

1) Attendre :	(1) إنتظر :
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
2) Attendu : (2	نظرا :
-	-
-	-
-	-

-		-
-		-
3) Les attendus :		حيثيات: (3)
-		-
-		-
-		-
-		-
4) Attendu que :		حيث أن: (4)
-		-
-		-
-		-
-		-
-		-

De part cet exercice, il semble que déjà l'apprenant se voit appeler à prendre en ligne de compte l'espace scripturaire au sens technique réservé au champ des langues spécialisées et par voie de conséquence à la rédaction technique synonyme de langue spécialisée.

Il est à rappeler que via cet exercice, un dictionnaire éventuellement juridique est autorisé lors de l'application.

Activité 3 : étude terminologique et phraséologique.

Durée : une heure et demie pour chaque type d'étude (terminologique/ phraséologique)

Support : l'ensemble des parties du jugement : Arabe/Français.

Objectif : traiter les caractéristiques notionnelles du domaine juridique : cas du jugement par rapport à leurs contenus. Identifier notamment la terminologie et la phraséologie comme étant deux critères majeurs par adjonction d'un discours spécialisé (rédaction technique).

La traduction juridique pose des problèmes qui lui sont propres. Nous pouvons certainement affirmer la même chose d'autres domaines qui touchent par excellence la traduction.

Néanmoins, la traduction dans l'aspect du droit présente des caractéristiques qu'aucun autre domaine de spécialité ne présente, et ce, en raison des éléments sociaux, linguistiques, culturels et notionnels qui interviennent dans ce domaine.

Le droit étant un phénomène social, le produit d'une culture, comme l'énonce Gémard, « il acquiert dans chaque société un caractère unique. »¹

¹ - Jean- Claude Gémard, « La traduction Juridique et son enseignement », Meta, 1979, P.37.

Le droit a comme caractéristique d'avoir un lieu lié étroitement avec la langue qui le véhicule de par un discours distinguant un vocabulaire qui lui est propre.

Toutefois, selon toujours J.C. Gémar, « le doit a comme particularité de se servir de la langue comme véhicule et voie d'expression, les textes constituent son principal outil et son principal objet ». ¹

Raison pour laquelle nous allons d'abord identifier la terminologie/ phraséologie isolément, ensuite analyser leurs particularités vis-à-vis de l'usage pragmatique.

1- La terminologie :

Les emplois des mots spécialisés dépendent souvent des types de textes et de discours.

A la lumière de notre type de texte à savoir le «Jument» et le discours «spécialisé» qui lui incombe, nous entamons d'abord une prise en considération de la variété terminologique en français et sa correspondance en arabe pour chaque partie du jugement :

Partie 1	جزء 1
Cour	مجلس قضاء
Tribunal	محكمة
Expédition ordinaire	القسم
Rôle	نسخة عادية
Répertoire	جدول

Partie2	جزء 2
La présidence.....	الرئاسة
L'assistance.....	المساعدة
La présence du ministère public	حضور النيابة العامة

Partie 3	جزء 3
Demandeur	مدعي
Défendeur	مدعي عليه

Partie 4	جزء 4
Instance	دعوى
Greffé	كتابة ضبط
Parties	الأطراف

¹ - Jean- Claude Gémar, op.cit, P.38.

Partie 5	جزء 5
Requête	عريضة
Dispositions	أحكام
Documents	وثائق
Pièces	مستندات
Article	المادة
Examen	فحص

Partie 6	جزء 6
La forme	الشكل
Le fond	الموضوع

Partie 7	جزء 7
Jugement	حكم
Publiquement	علنيا
Contradictoirement	حضوريا
Dernier ressort	نهائيا
Premier ressort	ابتدائيا
Ordonnance	أمر
Mention	تأشير
Dépens	مصاريف

Pour montre l'importance du processus de recherche des termes juridiques équivalents lors de la traduction, nous proposons à tires d'illustration les variantes de certains termes utilisés et associant d'autres termes pour enrichir le registre langagier juridique et par voie de conséquence permettre dans la mesure du possible le parcours rédactionnel lors d'une opération de traduction au sens juridique, et ce, pour chaque partie suscitée :

Parties	Termes	Variantes du terme	تغيرات المصطلح	المصطلحات	أجزاء
1	Cour	-d'appel - d'assises - de cassation-des comptes ...	استئناف - جنايات - النقض - المحاسبية ...	مجلس قضاء	1
2	Assistance	- Judiciaires - Des plaideurs ...	قضائية - المتقاضين ...	مساعدة	2
3	Demandeur	- En cassation	طاعن بالنقض ...	مدعي	3
4	Instance	- Pénale - Principale	جزائية - أصلية ...	دعوى	4
5	Disposition	- D'une loi - en rigueur ...	قانون - ساري المفعول ...	حكم	5
6	Fond	- du droit - du procès ...	أصل الحق - الدعوى ...	موضوع	6
7	Ressort	Du tribunal - en dernier ressort pour le jugement	المحكمة، نهائي بالنسبة للحكم.	دائرة اختصاص	7

Tab IV.2.14

Exercice 7 : par le truchement d'une recherche documentaire, trouver les variantes possibles pour le reste des termes des parties sus-indiquées :

Il est utile de souligner que dans le cadre de la traduction de l'arabe vers le français en cas de discours juridique, moult termes empruntent plusieurs usages rédactionnels.

Ainsi, avec le terme «Cassation», plusieurs formes structurales et sémantiques peuvent être l'objet d'un exercice idoine pour amener l'apprenant à bien améliorer sa compétence rédactionnelle :



Fig IV.2.2

Exercice 2 : par le biais d'un dictionnaire bilingue juridique, trouver les différents usages rédactionnels des termes suivants : greffe - tribunal - instance. (arabe/français)

Les exemples sus cités confirment que le discours juridique est un espace scripturaire avec un sceau rédactionnel particulier aussi bien en arabe qu'en français. Dans cet optique, Rajaspera Raphael ajoute que «l'énonciation juridique est un acte individuel d'utilisation et d'appropriation de la langue par le législateur et par le juriste; est caractérisée par certaines marques formelles et sémantiques spécifiques d'une langue à l'autre»¹.

Force est constater que la terminologie englobe également un autre critère linguistique, faisant appel au discours juridique à savoir la phraséologie.

Le dernier exercice terminologique proposé annonce par Ricochet cette activité qui sera prise en matière d'étude à la suite de notre travail.

2- La phraséologie :

¹- Rajaspera Raphael, «L'équivalence dans la différence, l'énonciation juridique d'une langue à l'autre», In : L'éloge de la différence : La voix de l'autre - Actes des VIème journée scientifiques du réseau, lexicologie, terminologie, traduction, Beyrouth, Liban, 11, 12 et 13 Novembre 1999, p457.

Le discours spécialisé notamment juridique accorde une grande importance à la phraséologie. Ses unités sont des combinaisons d'éléments linguistiques propres aux domaines juridiques qui sont liées sémantiquement et syntaxiquement. Elles s'avèrent tantôt longues, tantôt courtes sous forme de collocation ou syntagme à l'instar de : D'autant plus que - الخلاصة- , en somme , خصوصاً و أن.

L'objectif principal de la présente recherche est de savoir dans quelle mesure nous pouvons profiter des analyses phraséologiques d'un texte juridique à savoir «Le jugement». Il s'agit d'initier une réflexion sur la structure de jugement, donc langue spécialisée, et de renforcer l'acquisition des collocations et syntagmes - en français et arabe Juridique servant comme appui à la terminologie en général et à la rédaction du discours spécialisé en particulier.

Identification des constructions phraséologiques typiques :

Toujours en fonction du corpus choisi, nous allons extraire et identifier les différentes constructions phraséologiques de par l'ensemble des parties du jugement : Arabe/Français

Français :

Phraséologies	Types	
	Collocations	Syntagmes
Expédition ordinaire	X	
Le jugement dont la teneur suit		X
Le ministère public	X	
Requête introductive d'instance		X
Une action en justice	X	
Consentement mutuel	X	
Faire droit	X	
Volonté conjointe	X	
Dernier ressort	X	
Premier ressort	X	
Ainsi jugé et prononcé		X

Tab IV.2.15

Arabe :

أنواع		تركيبية شبه الجمل
تركيب تعبيرى	الرصف	
X	X	نسخة عادية الحكم الآتى بيانه

	X	النيابة العامة
	X	عريضة افتتاحية
	X	دعوى أمام القاضي
	X	رضاء متبادل
	X	التصريح بذلك
	X	إرادة مشتركة
∅	∅	نهائيا
∅	∅	ابتدائيا
X		بهذا صدر الحكم و أفصح به

Tab IV.2.16

Remarque : Deux ensembles vides en arabes pour deux pleins en français :

Premier ressort ----- ابتدائيا

Dernier ressort ----- نهائيا

Une collocation en français équivaut un terme en arabe.

Un syntagme en français équivaut une collocation en arabe :

Requête introductive d'instance ----- عريضة افتتاحية

Après avoir dressé ces deux tableaux synoptiques des types phraséologiques, il est temps de demander aux apprenants de rédiger des phrases personnelles avec les phraséologies étudiées (arabe/français) pour se familiariser avec le registre langagier du discours juridique et d'échanger en groupe leurs rédactions en vue d'une éventuelle correction et d'une réflexion sur la portée de l'aspect scripturaire du discours spécialisé à l'instar du juridique.

Dans un deuxième temps nous demandons aux étudiants d'aller procurer d'autres types de «Jugement» soit via l'internet car il y a des modèles ou bien se présenter auprès des traducteurs officiels pour leur demander verbalement ce dont il est affaire afin de ramasser toute la terminologie et phraséologie propre aux différents types de jugement et d'en faire un travail sous forme d'un exposé qui sera présenté par groupe lors des séances choisies. Cette initiation semble apporter aux apprenants un contact direct avec l'espace professionnel lié étroitement au domaine : La présentation des exposés permettra aux étudiants de voir ce qu'ils n'ont pas pu accéder pour en avoir en plus et par voie de conséquence leur registre aussi bien au niveau terminologique qu'au niveau phraséologique s'enrichit tacitement.

Les stéréotypes

D'une manière générale, le discours juridique est stéréotypé, مقولب, cette marque linguistique assure une source langagière donnant aux textes de droit l'une des caractéristiques qui apporte une charge rédactionnelle typique.

Pencher sur les stéréotypes, permet à l'apprenant-traducteur de veiller sur l'aspect scripturaire d'un texte juridique et par-là même, agir en bon rédacteur technique lors d'une opération traduisante.

Compte tenu de toutes ces considérations, la nécessité d'exploiter les stéréotypes à travers un discours juridique devient un élément viatique dans le processus rédactionnel.

Raison pour laquelle, nous allons faire un relevé des stéréotypes sur lesquels s'appuie habituellement un discours juridique à l'instar du « jugement » pour mettre en évidence davantage le moule de la rédaction d'un jugement en tant que document technique juridique .

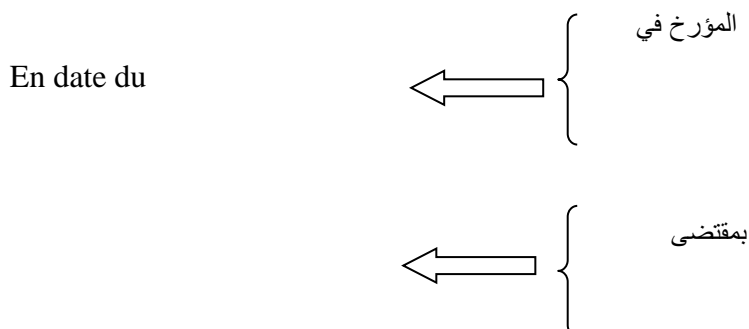
Voici quelques illustrations servant à faire comprendre cette catégorie : Arabe/Français :

Les stéréotypes	المقولبات
En vertu de.....	بموجب.....
Vu le.....	بمقتضى..... بناء على.....
En date du.....	المؤرخ في..... بتاريخ.....
Conformément à..... En application de.....	وفقا ل..... وطبقا ل.....
Après avoir compulsé..... Après avoir pris référence.....	بعد الإطلاع على..... بعد الإطلاع على.....

Tab IV.2.17

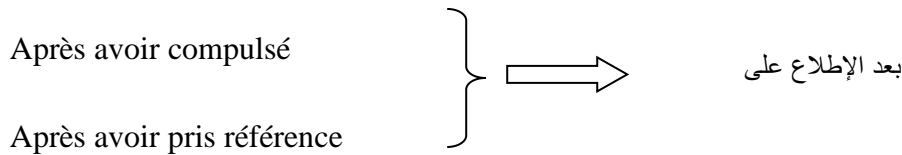
Remarque :

1) Deux stéréotypes en arabe pour une en français :



Vu le

2) Deux stéréotypes différentes en français pour une en arabe :



Après avoir élaboré ce tableau synoptique, nous allons mobiliser notre volonté en vue de proposer des exercices d'application permettant aux apprenants-traducteurs de bien saisir ces figements lors du processus d'exploitation d'une opération de traduction spécialisée en l'occurrence le discours juridique.

L'exercice, qui va être proposé ci-dessous, va mettre en relief que les synonymes d'une seule série peuvent avoir un sens plus au moins technique et par voie de conséquence, n'être employés que dans le discours juridique professionnel spécialisé ou bien, également, par les non-professionnels, dans des situations liées aux problèmes juridiques proprement dits.

Exercice 1 :

-Donner pour chaque terme commun, son synonyme en terme technique des phraséologies suivantes :

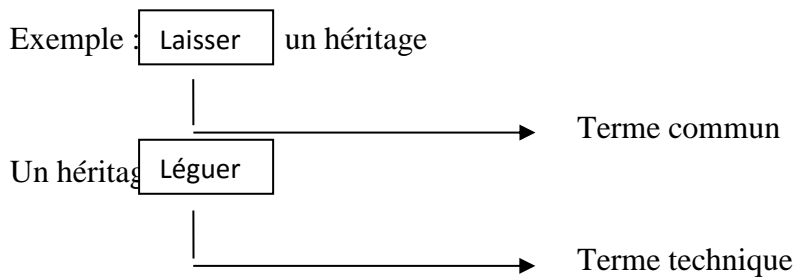


Fig IV.2.3

Phraséologies	Terme commun	Terme technique
1-Au nom de la requête -Par le pouvoir de la requête	Au nom de Par le pouvoir de..... Considérant.....
2-Considérant l'article	Depuis la date du.....
3-Depuis la date du 18/08/2016	D'après.....

4-D'après l'article -Selon l'article	Selon..... Mise en pratique.....
5-Mise en pratique de l'article	Après avoir examiné... En faisant référence à.....
6-Après avoir examiné le dossier En faisant référence à l'article		

Tab IV.2.18

Les réponses éventuelles des sept phraséologies en terme technique :

- 1 ~~En vertu de~~.....
- 2 ~~Vu le~~.....
- 3 ~~En date du~~.....
- 4 ~~Conformément à~~...
- 5 ~~En application~~
- 6 ~~Après avoir compulsé~~.....
- 7 ~~Avoir pris~~ référence.....

Il est à remarquer donc que l'emploi des séries de synonymes du terme commun au terme technique met en relief le passage d'une langue commune à une langue spécialisée avec une rédaction technique.

Nous pouvons déjà avancer que la langue spécialisée est une rédaction technique soumise à un discours spécialisé à travers lequel émerge le type du texte.

Gérard Cornu appelle ce type de synonymie, qui est courant dans le langage des tribunaux, « Synonymie par façon de parler ». ¹, « Les variations littéraires et les figures de langage autorisent un laxisme intentionnel qui ne méconnaît pas le sens strict des termes employés l'un pour l'autre ». ² Ainsi, on dit « passer quelqu'un en justice (terme commun) et « ester quelqu'un en justice (terme technique).

Exercice 2 :

¹ -CORNU Gérard, « Linguistique Juridique », Paris, 3e éd. Monchrestien, VIII, 2005, P.443.

² -CORNU, Gérard, op.cit, P.444.

Même exercice suivant un canevas en langue arabe au discours juridique.

كلمة تقنية	كلمة عامة	تركيب شبه الجملة
.....	بحافز	1-بحافز عريضة افتتاحية.....
.....	بمستلزم	2- بمستلزم القانون.....
.....	استنادا إلى	3- استنادا إلى المادة.....
.....	أعلن في	4- أعلن في 18 أوت 2016.....
.....	على أساس.....	5-على أساس المادة.....
.....	بعد النظر.....	6-بعد النظر على المحضر.....

Tab IV.2.19

الأجوبة المحتملة الخاصة بالكلمات العامة على الصيغة التقنية هي كالتالي:

- 1-بموجب.....
- 2- بمقتضى.....
- 3- بناء على.....
- 4- المؤرخ في.....
- 5-وفقا ل.....
- 6-بعد الإطلاع على.....

Conclusion

L'espace didactique de la traduction spécialisée vient agir à juste titre sur le landerneau traductologue.

A cet égard, nous nous sommes dit que pour maintenir un processus d'exploitation didactique meilleur notamment des langues dites spécialisées, nous devons se diriger vers une plus grande flexibilité sans quoi les échecs pédagogiques sont voués à se répéter.

Notre recherche a mis en évidence, aussi bien d'un point de vue linguistique que didactique, un certain nombre de points positifs de l'usage de la rédaction technique dans un contrat pédagogique pour l'enseignement/apprentissage des langues spécialisées.

Cette étude nous a permis d'obtenir un certain nombre de résultats concernant :

- Toutes les langues sont spécialisées.
- Terminologie est nécessaire mais pas un critère quasi exclusif du discours spécialisé.
- Rédaction technique est une nouvelle dimension de la langue spécialisée.
- Traduction est une langue spécialisée.

Nous avons essayé de montrer que l'apprentissage des langues spécialisées n'est pas toujours l'apanage de l'étude terminologique. Au contraire, elle exige une focalisation sur une compétence rédactionnelle en l'occurrence la rédaction technique. Car avec cette dernière, l'apprenti-traducteur se voit doter d'un dynamisme d'adaptation devant tous genres de textes confondus. Progressivement, les apprenants apprennent des pratiques rédactionnelles, pour produire des textes pragmatiques, notamment en langue cible. Ainsi, la rédaction technique en milieu académique se révèle être un réel atout en didactique des langues spécialisées puisqu'elle-même est une langue spécialisée. De surcroit elle permet éventuellement de réunir en un seul moyen les avantages de l'aspect scripturaire des textes scientifiques et techniques. Ceci serait un profit meilleur de développement de compétences linguistiques et discursives pour nos apprenants d'obédience traductologique.

Notre étude montre donc la richesse pédagogique qu'apporte la rédaction technique dans l'enseignement/apprentissage d'une langue spécialisée. Cependant, notre travail n'a permis que de faire l'état des lieux sur ce qui se fait dans l'enseignement/apprentissage des langues spécialisées dans les départements de traduction en Algérie. Il reste beaucoup à voir dans ce domaine et revoir la place idoine qu'a la rédaction technique dans l'enseignement/apprentissage des langues dites spécialisées.

Cette contribution à l'analyse des textes pragmatiques (langues spécialisées) s'est révélée passionnante en raison de la richesse des corpus et des dimensions d'analyse à partir desquelles nous avons repéré les caractéristiques essentielles de ces aspects scripturaires discursives. En même temps, ce travail ne constitue qu'une piste de recherche qui mérite d'être encore largement exploitée aussi bien par nous que par d'autres enseignants chercheurs intéressés par cette perspective.

Cette étude laisse entrevoir de nouvelles perspectives en didactique de la rédaction technique au profit du futur traducteur spécialisé en Algérie.

Nous pouvons donc envisager qu'une étude similaire voire approfondie sur la rédaction technique puisse être conduite à l'avenir sur la langue arabe spécialisée qui peut servir de point de départ à de nouvelles application en traduction spécialisée : Arabe / Français et Français / Arabe.

Au terme de cette étude, nous proposons quelques pistes qui pourraient constituer un prolongement de notre travail. Il serait également intéressant d'élaborer des glossaires qui permettent de mettre en relief avec son sceau collocatif donnant de surcroit à la rédaction technique plus de perfection en vue d'acquérir une compétence rédactionnelle servant comme appui pour l'enseignement/apprentissage de la traduction spécialisée.

Annexes

Annexe 1: Questionnaire; instrument de diagnostic

a- Evaluation du contenu

- Quels types de textes en français , en arabe, ou en anglais avez-vous lus ? Et à quel moment?
- Quels types de texte de spécialité en français, en arabe, en anglais avez-vous lus? et à quel moment ?
- Parmi les types de textes de spécialité en français, en arabe, en anglais, lesquels préférez-vous lire ou étudier ?
- Au moment de lecture ou d'étude des textes scientifiques en français, en arabe, en anglais, quelles difficultés avez-vous eues ?

b- Evaluation de la mise en œuvre

- Au moment de lecture ou d'étude des textes techniques en français, en arabe, en anglais, quelles difficultés avez-vous eues ?
- Au moment de lecture ou d'étude des textes de vulgarisation en français, en arabe, en anglais, quelles difficultés avez-vous eues ?
- Afin de bien comprendre un texte de spécialité, en français, en arabe, en anglais, qu'est-ce que devriez-vous faire en priorité ?
- Quels types d'activités sont particulièrement proposés à votre apprentissage des textes de spécialité en anglais, en arabe, en français ?

c- Commentaire finaux (suggestions, remarques ...)

Profil des enseignants de langues spécialisées

Ancienneté professionnelle	Arabe	Français	Anglais
	Entre 15 et 28 ans	Entre 4 et 12 ans	Entre 4 et 10 ans
Nombre d'enseignants des langues spécialisées	Nombre très réduit	Nombre très réduit	Nombre très réduit

Dans le programme de l'enseignement de textes de spécialité pour vos étudiants, y a-t-il des activités visant sur ses différentes formes : discursive, terminologique, rédactionnelle ?

Aucune	Un peu	Beaucoup
-	+	-

suivez-vous une liaison strictement pédagogique de l'enseignement des textes spécialisés entre vous ?

Jamais	De temps en temps	Souvent	Toujours
-	-	-	-

Annexe 2 : Transcription

Texte : Economique

ÉCONOMIE

LA CRISE DU PÉTROLE : QUELQUES

TENDANCES

QUE VA FAIRE LE BARIL DE BRUT ?
Son prix va remonter, car les cours du pétrole sont cycliques. Mais quand et de combien ? Les investissements dans le pétrole baissent pour la deuxième année consécutive, donc les compagnies vont produire moins. Mais, à l'inverse, l'Iran se réinstalle sur le marché. Le baril devrait remonter à 60 ou 70 dollars (au lieu de 30), mais on ne sait pas si ce sera en 2016 ou l'année prochaine. Cela fait une grosse différence.

QUI PROFITE DE LA BAISSÉ ?
Les consommateurs des pays industrialisés qui voient le prix de l'essence et du fuel domestique baisser (malgré les taxes qui sont plus ou moins fortes). Leur pouvoir d'achat monte, et ils peuvent consommer plus ou épargner.

QUI SOUFFRE LE PLUS ?
Les pays producteurs très dépendants de leurs exportations d'hydrocarbures : Russie, Venezuela, Nigeria, Angola, Algérie, etc... Les produits de base – notamment l'essence et l'électricité – y sont souvent subventionnés. Faut de revenus pétroliers, ils ne peuvent plus l'être autant. Les prix s'envolent et le mécontentement croît.

EST-CE BON POUR LES ENTREPRISES ?
Pour les compagnies pétrolières et parapétrolières, non ! 200 000 emplois ont déjà été supprimés dans le monde. Pour les industries du raffinage, de la chimie ou de la métallurgie, cela est au contraire positif car ils payent moins cher l'énergie dont ils ont besoin.

QU'EN PENSENT LES BANQUES ?
Certaines ont beaucoup investi dans les activités pétrolières, notamment aux Etats-Unis et au Canada. Toutefois, leur exposition au risque tourne en moyenne autour de 2 ou 3%, alors qu'elle était d'un tiers pour l'immobilier en 2008... Le risque de revoir la crise des subprimes est donc faible.

QU'EN PENSENT LES ÉTATS INDUSTRIALISÉS ?
Au début ils se réjouissaient : balance commerciale plus favorable grâce à des factures énergétiques moins lourdes, des consommateurs plus à l'aise, un meilleur équilibre euro-dollar, une croissance boostée (presque doublée en Europe). Mais avec le temps les avantages s'effacent devant les inconvénients.

QUELS SONT CES INCONVÉNIENTS ?
Les pays producteurs ont moins de revenus, y compris les riches pays du Golfe, donc ils achèteront moins aux pays industrialisés. Moins de voitures, moins de tourisme, moins de produits de luxe et... moins d'armements.

ET LE CLIMAT DANS TOUT CELA ?
Quand le prix du pétrole baisse, les investisseurs sont moins intéressés par les énergies renouvelables et les consommateurs lorgnent de nouveau vers les 4x4 ! Si on veut retrouver un "signal prix", et poursuivre la lutte contre le réchauffement climatique, il faudrait que les Etats mettent en place une fiscalité "verte" qui avantage les énergies non carbonées.



ÉCONOMIE

Ces conditions de crédit devraient renforcer l'implantation d'une industrie du montage de véhicules en Algérie, avec intégration progressive – en tout cas selon les souhaits du gouvernement – d'éléments produits localement.

Après le lancement de l'usine de montage de véhicules légers de Renault à Oued Tlélal, près d'Oran, et le partenariat conclu entre la Société nationale de véhicules industrielles SNVI et Mercedes Benz dans le montage de véhicules utilitaires, d'autres concessionnaires devraient s'investir.

Ainsi, des projets de partenariat sont en cours de finalisation comme le projet des groupes Ival (algérien) et Iveco (italien) pour la construction d'une usine de montage de véhicules utilitaires de la marque Iveco et des véhicules légers de la marque Fiat. De son côté, le constructeur français Peugeot, avec sa filiale Faurecia, une société spécialisée dans la production d'équipements automobiles (sièges, planches de bord, panneaux de porte, échappements, pare-chocs...), se lance aussi dans l'aventure. La future usine Peugeot, dont la signature de l'accord est attendue pour mars 2016, lors de la rencontre intergouvernementale franco-algérienne (CIHN) prévue fin mars à Alger, produira les modèles Citroën C1 et C-Elysée et la 301 de Peugeot. La capacité de production du futur site, qui sera opérationnel en 2017, est estimée entre 75 000 et 100 000 unités/an. ■

LA FUTURE USINE PEUGEOT PRODUIRA LES MODÈLES CITROËN C1 ET C-ELYSÉE ET LA 301 DE PEUGEOT.



L'automobile française se vend bien

Après des années décevantes, le marché français a retrouvé en 2015 un rythme de croissance (6,8 %) équivalent à celui des autres pays européens. Même si les constructeurs français font moins bien que cette moyenne globale, leur progression est encourageante : + 5,2 % pour Renault (3^{ème} année consécutive de hausse), +4,2 % pour PSA Peugeot Citroën (2^{ème} année de hausse).

Au niveau européen, la marque au losange a réalisé de bons résultats sur le continent avec 57 % des unités écoulées, contre 49,5 % en 2013. De même que PSA qui a réalisé, en 2015, 62 % de ses ventes en Europe, contre 58 % en 2013. Cette embellie commerciale est expliquée, entre autres, par la reprise économique de certains marchés européens comme l'Espagne, le Portugal et l'Italie.

D'après les prévisions des spécialistes, le marché mondial connaîtra une croissance de 1 % à 2 % en 2016. Une tendance qui permettra à l'industrie automobile française de confirmer sa croissance en misant sur la conquête de nouveaux marchés internationaux hors Europe comme l'Inde et l'Iran.

Le constructeur français PSA maintient sa position sur le marché chinois : il a écoulé, en 2015, 735 000 unités et espère atteindre le million en 2017. Quant à Renault, il a inauguré sa première usine à Wuhan, en février.

Les produits phares du groupe PSA, les modèles 208, 2008 et 308 de Peugeot et le nouveau modèle de C4 Cactus de Citroën, remportent la part du lion. La marque au losange s'affiche avec la nouvelle Twingo et les deux modèles Crossover Kadjar et Talisman. Le groupe sortira un nouveau modèle relooké de la Mégane qui sera lancé sur le marché en 2016.

L'affaire des émissions de gaz polluants sur les véhicules du groupe Renault va-t-elle troubler ces résultats positifs ? Les constructeurs français sont dans l'attente des résultats de la commission technique indépendante, présidée par la ministre de l'écologie Ségolène Royal, afin de déterminer les mesures à prendre pour appliquer les directives légales en matière de protection de l'environnement et du consommateur.

الصناعة التقليدية

تحتل الصناعة التقليدية والحرفية، الجزء الأكبر من نشاطات سكان منطقة تمنراست، إذ تعتبر مصدر رزق العديد من الأسر.

ومن جهة أخرى، تعتبر النقطة الحساسة للنهوض بالنشاط السياحي وإنعاشه، فالعائلة الصحراوية توارثت العمل الحرفي وتكتلت في شكل جمعيات متماشية مع القوانين المنظمة للصناعة التقليدية ، وكذا المتغيرات الاجتماعية الحالية .. مقدمة ابتكارات تعكس الواقع الحضاري والثقافي الذي تزخر به منطقة الهقار، من خلال جملة من المواد الأولية المتمثلة في جلود صناعة الخيم التارقية التقليدية والأحذية وأعمدة السيوف، الى غير ذلك من الصناعات، بالإضافة الى النحاس والفضة اللذين لا غنى للمنطقة عنهما في صناعة الحلبي التقليدية، غير ان اصحاب هذه الصناعات يعانون من هاجس نقص هذه المواد الذي أدى الى تراجع المنتوجات التقليدية خلال السنوات الأخيرة مع محدودية برامج الدعم المقدمة من جهات عدة، في ظل وجود هياكل تشرف على القطاع بالولاية كمديرية المؤسسات الصغيرة والمتوسطة والصناعات التقليدية وفرقة الصناعة التقليدية والحرفية، فنقص المواد الأولية اصبح عائقا أمام الإنتاج والتسويق.

وهذا ما دفع بغرفة الصناعة التقليدية والحرف إلى عقد عدة لقاءات حول واقع هذه الحرفة وإيجاد الحلول الممكنة، بإنشاء نقطة بيع لبعض المواد الأولية، بالتنسيق مع الوكالة الوطنية للمعادن الثمينة، من أجل النهوض بالقطاع الحرفي .

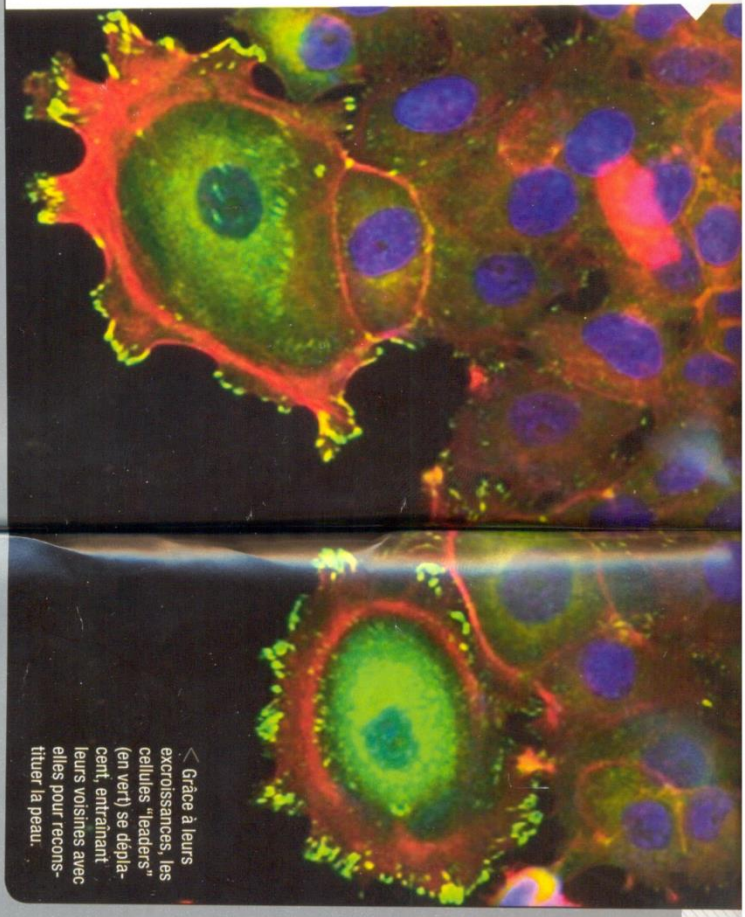
نجادي ماجدة

جريدة المساء : 28 - 11 - 2008

Texte : Médical

DES CELLULES MOBILES GUIDENT LA CICATRISATION

Comment la peau se reconstruit-elle pour combler le vide créé par une écorchure ? Des chercheurs américains viennent de répondre partiellement à cette question grâce à leurs expériences sur des souris. Ils ont observé qu'au cours de la cicatrisation, certaines cellules de l'épiderme se transforment en cellules "leaders" : plus grosses que leurs voisines, dotées d'excroissances à leur surface (des lamellipodes), elles acquièrent la capacité de se déplacer. "Nous avons montré que la diminution de la tension entre les cellules de la peau au niveau de la lésion enclenche un signal de transformation de ces cellules en cellules 'leaders', explique Pak Kin Wong, à l'université d'Arizona. La réduction des forces mécaniques active en effet une voie de signalisation qui modifie l'expression des gènes dans les cellules." Les cellules leaders commencent alors leur migration, entraînant dans leur sillage leurs voisines. "Cette organisation a également été décrite dans les plaies vasculaires et dans la migration des métastases, mais les mécanismes de régulation semblent différents, reprend le chercheur. Nos travaux pourraient aboutir à des applications thérapeutiques, comme améliorer la cicatrisation chez les diabétiques ou inhiber l'invasion cancéreuse." O.C.



Grâce à leurs excroissances, les cellules "leaders" (en vert) se déplacent, entraînant leurs voisines avec elles pour reconstruire la peau.

12 comprimés par jour

C'est la quantité d'ibuprofène (soit 2 400 mg au total) à partir de laquelle le risque cardio-vasculaire – infarctus et accident vasculaire cérébral (AVC) – augmente, selon l'Agence européenne des médicaments. L'ibuprofène, l'un des traitements les plus utilisés contre la douleur et la fièvre, n'acroît en revanche pas ce risque lorsque les doses ne dépassent pas 1 200 mg par jour – ce qui est le cas chez la majorité des patients. C.T.

PNEUMOLOGIE

L'eau de Javel favoriserait les angines chez l'enfant

Respirer de l'eau de Javel aurait un double effet irritant et immunosuppresseur sur les voies aériennes des enfants. C'est ce qu'une étude menée sur plus de 9 000 enfants de 6 à 12 ans en Espagne, aux Pays-Bas et en Finlande suggère. Ceux qui fréquentaient des maisons et des écoles nettoyées à l'eau de Javel souffraient plus souvent que les autres d'infections respiratoires (angines, sinusites...).

A.D.



Le désinfectant irritait, notamment, les voies aériennes.

**Cellules souches,
microbiote,
enzymes...**

Nous transmettons bien plus que de **L'ADN**

Il n'y a pas que les gènes : le fœtus hérite aussi de microbes, d'enzymes, de cellules souches... essentiellement issus de la mère ! Pour **Elsa Abdoun**, voilà de quoi redéfinir notre conception de l'hérédité.

La recette semblait si simple : "Prenez, au hasard, un exemplaire de chacune de vos 23 paires de chromosomes; faites la même chose avec une personne du sexe opposé; fusionnez le tout et attendez."

Sur le papier, faire un bébé est moins complexe que préparer un quatre-quarts. Du moins si l'on en croit les "lois de l'hérédité" révélées au XIX^e siècle

par Gregor Mendel et ses célèbres croisements de pois de différentes formes et couleurs. Ces expériences suggéraient en effet que tous nos caractères résultent d'une simple addition des gènes de nos parents. Une idée qui s'est imposée tout au long du XX^e siècle, et a participé à forger une certaine idée du lien familial.

Sauf qu'aujourd'hui, nous savons que nous ne léguons pas que de l'ADN à nos enfants : nous saupoudrons aussi leur organisme de nombreux constituants du nôtre, qui modifient leurs caractères...

Ces dix dernières années, les biologistes ont d'abord découvert l'importance cruciale, dans la transmission héréditaire, de biomolécules aux propriétés

dites "épigénétiques", qui modulent l'expression des gènes dans chacune de nos cellules (lire l'encadré p. 84).

Notre microbiote, cette communauté de bactéries vivant en symbiose avec nous, principalement dans nos intestins, et exerçant une influence considérable sur nombre de nos caractères, apparaît quant à lui activement transmis de la mère à l'enfant durant l'accouchement et l'allaitement, voire dès la grossesse (lire p. 83).

DES EFFETS PROTECTEURS

Enfin, une dernière voie émerge depuis peu, avec la découverte que les cellules souches de la mère colonisent durablement l'organisme de sa descendance (lire p. 85).

A quoi bon marquer le corps de nos enfants de toutes ces empreintes ?

Les raisons sont multiples. La transmission de molécules épigénétiques pourrait représenter un moyen de préparer sa progéniture à son futur environnement. Ces trois dernières →

Contexte

L'étude de l'hérédité est, depuis près d'un siècle, dominée par la génétique mendélienne. Cette discipline se concentre sur les caractères transmis à notre descendance *via* nos 23 paires de chromosomes et les dizaines de milliers de gènes qu'ils portent. Jusqu'à récemment, l'ADN était le seul matériau biologique héréditaire jugé digne d'intérêt.

EPA/CORBIS/INTERNATIONAL GEOGRAPHIC CHANNEL

مرض في خطورة السرطان العلاج البيولوجي ثورة لمواجهة الروماتويد

المصدر: مجلة نصف الدنيا

بقلم: محمد مرسي

الروماتويد هو أحد أنواع الأمراض الروماتيزمية، ولكن مشكلته أنه قد يتحول الي مشكلة مزمنة، وما عليك إلا أن تحترس، بمعنى أن العالم كله حاليا يعمل علي تجنب المرض من الاساس، لأن الإصابة بالمرض يمكن أن تصل إلي حالة العجز الكلي، والتوقف عن الحركة والعمل الذي يكلف مليارات الدولارات من بين العلاج وخسارة قوي منتجة في المجتمع.

بشري من: محمد مرسي. ويقول الدكتور خالد تحسين الحديدي "أستاذ الروماتيزم والمناعة بقصر العيني" إن الروماتويد مشهور لأنه يصيب من 1% إلي 3% من عدد سكان العالم، وهو نوع من الأمراض الروماتيزمية المزمنة باعتباره مرضا من أمراض المناعة، فمهمة جهاز المناعة أساسا هي الدفاع عن الجسم في حال دخول أي فيروس أو ميكروب، وطبعا يساعد علي الإصابة بالمرض الاستعداد الجيني والظروف البيئية المتمثلة أساسا في العوامل المساعدة مثل وجود ميكروب أو هرمون يتفاعل مع هذا الاستعداد.

المهم أن جهاز المناعة الموجود في الجسم يبدأ في استخراج مضادات اسمها مضادات مناعية وهي موجودة بجسم الإنسان، ولكن إذا زادت هذه المواد عند حد معين يكون لها أثر ضار مثل مادة TNF وهذه المادة عند خروجها بكميات كبيرة تؤدي إلي ألم والتهاب وتآكل في الغضاريف وتآكل في العظم وهذا من أهم المضاعفات لهذه المادة. ولذلك هذه المادة وغيرها بدأ العلم الحديث يعرف وجودها في أمراض معينة وبدأ يواجهها عن طريق عقاقير وأدوية حديثة تسمى العلاج البيولوجي وأهم ميزة في هذه الأدوية ان مفعولها ليست علي المشاع مثل الأدوية القديمة المضادة للالتهاب أو المسكنات ولكن عبارة عن علاج موجه ضد خلايا معينة ومواد ضارة تسبب الأمراض المناعية. المهم أنه ظهر هذا النوع من العقاقير لمواجهة تدهور حالة مريض الروماتويد، والاسم العلمي للدواء هو dalimumabA "أد اليموماب" وهي مجموعة تسمى مضادات TNF وهو عبارة عن حقن تحت الجلد كل أسبوعين. واكتشفوا عند تجربتهم لهذه العقاقير علي المرضى المصابين بمرض الروماتويد أنه ليس فقط يعالج الأعراض بمعنى أنه يعمل علي تخفيف الألم والتورم والتهيب الصباحي ولكن هناك شيئا جديدا حدث لم يكن موجودا قبل ذلك هو حماية المفاصل، لأن هناك مشكلتين في الروماتويد إذ يسبب أعراضا لأبد من وقفها والسيطرة عليها والإدخالنا في مرحلة تآكل المفاصل، والخلاصة أن ميزة هذه العقاقير أنها لا تخفف الألم ولكن تعمل علي حماية المفاصل من التلف فضلا بالطبع عن الحفاظ علي الناحية النفسية للمريض.

وقال: إنه يجب أن يتم التعامل مع مرض الروماتويد علي أساس أنه مرض في مستوي خطورة مرض السرطان لأنه ربما لا يؤدي إلي الوفاة، ولكن إلي الإعاقة الكاملة فضلا أننا لا نلجأ إلي العلاج البيولوجي إلا بعد فترة من العلاج التقليدي.

وقال: إنه للأسف ليست هذه الأدوية كورسا يؤخذ لفترة فقط ثم يتوقف لكن هذه الأدوية تؤخذ باستمرار أي مدي الحياة وذلك لأن التحسن مرتبط بوجودها.

من جانبه يقول الدكتور أيمن الجرف "رئيس قسم الروماتيزم والمناعة بقصر العيني": إن معظم الأدوية القديمة التقليدية التي كانت تستخدم في علاج الروماتويد هي أدوية نتجت عن طريق المصادفة أي علمنا أنها تحسن الروماتويد عن طريق المصادفة.

أما الأدوية البيولوجية فهي من الادوية القليلة التي نتجت نتيجة أبحاث وبعد ان تحسن مفهومنا ومعرفتنا بأسباب المرض وكيفية حدوثه. وقال إن مشكلة الأدوية التقليدية لم تكن تحسن كل المرضى، فضلا عن أن العقاقير البيولوجية ثبت نجاحها في كل أنحاء العالم وتعتبر أحد العقاقير الرئيسية في علاج الروماتويد في أنحاء العالم. من جانبها قالت د. سامية صلاح "أستاذ طب الأطفال بقصر العيني" إن الأطفال أيضا عرضة للإصابة بمرض الروماتويد لكنه يأتي بصورة مختلفة عن الكبار، ففي الأطفال يأتي في صورة أنواع:

النوع الأول قد يصيب مفصلا أو اثنين أو ثلاثة أي يصيب عددا قليلا من المفاصل، ومشكلة هذا النوع أنه يتشابه مع أمراض أخرى وهذا النوع يعتبر من أخف الأنواع في الروماتويد بالرغم من أنه من الممكن أن يؤثر علي العين لذلك لا بد من فحص عين الطفل حتي لو لم يشنكي من العين.

أما النوع الثاني فإنه يشبه الكبار إلا أنه يصيب مفاصل كثيرة ويمكن أن يصاحبه ارتفاع في درجات الحرارة ومشكلته أنه كثيرا ما يشخص علي أنه حمي روماتيزمية ويتم أخذ علاج البنسلين لفترة طويلة وهذه مشكلة لأن الطفل لم يأخذ العلاج المضبوط في الوقت المضبوط وهو مشابه لروماتويد الكبار، رغم أنه قد يأتي في سن مبكرة ابتداء من سنتين أو ثلاث سنوات، أو في سن المراهقة وهو يتم علاجه أيضا بنفس العلاج التقليدي الذي يأخذه الكبار ولكن لو لم يستجب للدواء لا بد من استخدام العلاج البيولوجي، والعلاج البيولوجي مهم لأنه يقلل من اعتمادنا علي الكورتيزون الذي يؤثر علي عظام الطفل وبالتالي علي نموه الطبيعي.

ويؤكد الدكتور محمد صلاح الدين عبدالباقي "رئيس قسم الروماتيزم والمناعة بجامعة عين شمس" ضرورة التشخيص المبكر للأمراض الروماتيزمية عموما فالأعراض الروماتيزمية كثيرة مثل ألم المفاصل وآلام في العضلات والمهم جدا التفرقة بين الأمراض الروماتيزمية البسيطة وبين الأمراض الروماتيزمية المناعية التي من الممكن أن تتطور. لذلك ينصح عندما يصاب الشخص بأعراض وتستمر لفترة طويلة من الزمن وغير مستجيبة للعلاجات البسيطة من المفروض أنه لا بد من استشارة طبيب أمراض روماتيزمية أو عند ظهور ورم في أي مفصل من المفاصل أو تيبس أو ألم استمر أياما دون تقدم في العلاج.

وقال إن مرض الروماتويد أصبحت له فرصة للعلاج وتغيير مسار المرض وبالتالي تغيير مسار حياة المريض إذا اكتشف مبكرا فأى مريض يترواح عمره ما بين 30 و40 سنة واشتكي من آلام أو تيبس في المفاصل ولم يستجب للعلاج عليه أن يستشير الطبيب، وأي شاب اشتكي من تيبس أو آلام في الظهر لا بد أن يأخذ حذره لأن هذه الآلام ربما تتشابه مع الـ "الديسك".

ضغط الدم

تعريف

هو الارتفاع الشاذ في ضغط دم الانسان وهناك أنواع كثيرة من هذا المرض حيث تبدأ من الأشكال الخفيفة للمرض الى أصعب أنواعه الذي قد يتسبب في الوفاة السريعة المفاجئة ويطلق عليه اسم فرط ضغط الدم الخبيث والواقع أن ضغط الدم المرتفع ليس فقط حالة خطيرة في حد ذاتها ,عندما يعد السبب الرئيسي وراء السكتات القلبية أو الدماغية أو الفشل الكلوي كما أن كثيرا من الناس من جميع الاعمال يعانون من هذا المرض.

وقياس ضغط الدم يوضح برقمين فضغط الدم العادي للشباب البالغ على سبيل المثال يعادل 80/120 والرقم الاول يشير الى الضغط الانقباضي وهو ضغط الدم عند انقباض عضلة القلب ، أما الرقم الثاني فيشير الى الضغط الانبساطي وهو ضغط الدم عن ارتخاء عضلة القلب ويعتقد كثير من الاطباء أن قراءة قياس ضغط الدم الزائد عن 95/150 بالنسبة للبالغين يعني ارتفاعا في ضغط الدم .

مسببات المرض

عندما يتقدم الناس في العمر فإن ضغط الدم يرتفع لديهم عادة وذلك لان شرايينهم تصبح أقل مرونة وبالتالي يتدفق الدم ببطء أكثر وتنتج بعض حالات ارتفاع ضغط الدم عن أمراض الكلى والغدد الكظرية المفرطة في النشاط ولا يستطيع الاطباء معرفة سبب ارتفاع ضغط الدم في حوالي 90% من الحالات التي تعرض عليهم ويسمون مثل هذه الحالات فرط ضغط الدم الاساسي .

الاعراض

في معظم الحالات لا ينتج عن ارتفاع ضغط الدم أية أعراض الى أن تحدث المضاعفات الخطرة فقد يسبب ارتفاع ضغط الدم على سبيل المثال انفجار شريان في الدماغ مما يؤدي الى سكتة دماغية كما أن ضغط الدم المرتفع يجبر القلب على أن يعمل بطريقة أكثر إجهادا مما قد يسبب بالتالي سكتة قلبية وقد يسبب هذا المرض أيضا فشلا كلويا عندما يعمل على إقلال تدفق الدم الى الكليتين وبالإضافة الى ذلك يعد ارتفاع ضغط الدم سببا رئيسيا لحدوث تصلب الشرايين .

ينبغي على جميع الاشخاص في مختلف الاعمال أن يتحققوا من ضغط الدم لديهم من حين لآخر فكثير من الحالات المرضية التي يكون فيها ضغط الدم مرتفعا بنسبة قليلة يمكن علاجها والتحكم فيها عن طريق تقليل الوزن وتجنب تناول الاطعمة ذات الملوحة الزائدة وممارسة التمرينات الرياضية ويستطيع الاطباء التحكم تقريبا في جميع الحالات الاخرى عن طريق الادوية بما في ذلك بعض أنواع المداواة التي تعمل على تقليل إفراز أنزيم الرنين وهورمون الالدوستيرون ويمكن منع حدوث التأثيرات الاكثر خطورة الناتجة عن ارتفاع ضغط الدم مثل السكتات الدماغية والقلبية عن طريق علاج ضغط الدم المرتفع قبل أن يصل الى مستويات خطيرة.

منتديات هتوف - من قسم: مقالات اجتماعية , بحوث علمية : المصدر

Texte : Juridique

République Algérienne Démocratique et Populaire
Au Nom du Peuple Algérien

Cour D'Oran

Tribunal d'Oran

Section Statut Personnel

Jugement de divorce par consentement

Dossier N° 5651/06

Répertoire N° 5876/06

Date 15/11/2006

L'an deux mil six et le quinze du mois de novembre à huit heure le tribunal d'Oran a tenu son audience publique pour statuer en matière de Statut Personnel

Présidée par : le juge Y avec l'assistance de Z greffière

A rendu le jugement dont la teneur suit entre :

1) Le demandeur : X

Né le : X – 10 – 1960 à X

Fils de : A

Demeurant à Oran

D'une part ,

Et :

2) La défenderesse : Y

Née le : Y – 12 – 1969 à Y

Fille de : B

D'autre part,

Ils ont déclaré qu'ils se sont mariés le 23/01/2003 et que l'acte de mariage est inscrit sous le N° 'P' à la commune de Mascara.

Les deux parties ont comparu devant le tribunal pour une audience de conciliation mais elles ont insisté sur la dissolution du lien de mariage suite à un continuel désaccord entre eux. Ils ont sollicité de la cour de prendre acte de leur requête solidaire.

Sur ce , le tribunal

- Après avoir compulsé la requête commune présentée par les deux parties pour la demande de divorce par consentement ;
- Après avoir pris référence des articles : 459-225-22-13-12-8 du code de procédures civiles ;
- Après avoir pris référence des articles : 74-48-49-62-64 du code de la famille
- Après constaté l'accord des deux parties ;
- Après délibération conformément à la loi ;

Dans la forme : Attendu que l'action réunie les conditions requises légalement il convient donc de la déclarer recevable dans la forme.

Dans le Fond : Attendu que les deux parties ont comparu volontairement devant la justice pour la dissolution du lien de mariage par consentement.

Attendant que devant ce fait, le tribunal doit répondre à leur réponse et leur donner acte.

Attendu que les frais de justice sont à partagés équitablement entre les deux parties.

Pour ces motifs :

Statuant en matière des affaires familiales, par jugement en dernier ressort concernant le divorce et en premier ressort publiquement et contradictoirement pour le reste :

Dans la forme : déclare l'action recevable.

Dans le fond : Prononce la dissolution du lien de mariage entre les deux parties par consentement et par leur volonté commune .

Donne acte de l'innocence de deux parties.

- Donne acte sur le fait que la répudiée n'est pas enceinte en vertu du certificat médical. .

- Dévolue le droit de garde de l'enfant à la mère en faisant bénéficier le père du droit de visite une fois par semaine du jeudi à 14 heures au vendredi à midi en le prenant et en le ramenant et lors des fêtes et des vacances et en la désignant comme tutrice de l'enfant.

- Condamne le père à verser à l'enfant gardé une pension mensuelle estimée à 2500 DA à partir du prononcé du jugement jusqu'à son échéance.

Mette les frais de justice aux dépens du demandeur estimés à 300 DA.

Ainsi jugé et prononcé publiquement le jour , mois et an que dessus puis signé par le président et le greffier.

Le Président :

Le greffier :

Cette traduction a été faite à partir d'une copie légalisée à la commune Mascara le 15 Avril 2009

*Sceau de ladite commune
suit signature illisible*

المبحث الثاني

التعويض الاتفاقي أو الشرط الجزائي(*)

(La Clause Pénale)

82 - تعريف الشرط الجزائي:

نستطيع أن نعرف الشرط الجزائي بأنه الاتفاق مقدما على تقدير التعويض الذي يستحقه الدائن إذا أخل المدين مستقبلا بالتزامه، سواء كان هذا الإخلال عدم التنفيذ، أو التأخر فيه، فالشرط الجزائي تقدير اتفاقي على التعويض بنوعيه. وعلى ذلك فلكي يعتبر هذا الاتفاق شرطا جزائيا، أن يبرم قبل الإخلال بالتنفيذ، سواء كان هذا الاتفاق واردا في العقد أو في اتفاق لاحق.

أما إذا تم الاتفاق بعد وقوع الضرر، فإننا لا نكون بصدد شرط جزائي، بل تصالح، وتطبق الأحكام الخاصة بعقد الصلح لا قواعد الشرط الجزائي.

وقد أجاز القانون المدني الجزائري الشرط الجزائي صراحة، فنصت المادة 183 منه على أنه (يجوز للمتعاقدين أن يحددا مقدما التعويض بالنص عليها في العقد أو في اتفاق لاحق، وتطبق في هذه الحالة أحكام المواد 176 إلى 181)⁽¹⁾.

(*) - انظر في الموضوع: ديموج ج6، بنود 443 وما بعده - بلانيول وريبر (طبعة أولى): ج7، بنود 166 وما بعدها - دي باج: ج3 بنود 117 وما بعدها - مازو (ه.ول.وج): دروس القانون المدني (طبعة سنة 1956، ج2، بنود 641 وما بعدها - مارتى ورينو: القانون المدني، ج2، بنود 553 وما بعدها - كولان وكابيتان: ج2 بنود 162 وما بعدها - ريبير وبولانجيه على وجيز بلانيول: ج2، بنود 752 وما بعدها - جوسران: دروس القانون المدني، طبعة الثالثة، بنود 641 وما بعدها - دكرز Dekhers: وجيز القانون المدني البلجيكي، ج2، بنود 362 وما بعدها - مارفاني Marvani: الشرط الجزائي، رسالة تولوز سنة 1975 - السنهوري: الوسيط، ج2 نظرية الالتزام (الإثبات - آثار الالتزام)، دار إحياء التراث العربي، بيروت، بنود 477 من 851 وما بعدها - البدراوي: بند 51 ص80 وما بعدهما - عبد الودود يحيى: بنود 37 ص48 وما بعدها - محمود جمال الدين زكي: الوجيز في النظرية العامة للالتزامات في القانون المدني المصري، طبعة الثالثة سنة 1978، بنود 387، ص757 وما بعدها.

(1) - ويطابق النص المواد: م223 مصري، م224 سوري م170 فقرة أولى - م226 ليبي، وتنص م1/266 لبناني: (للمتعاقدين أن يعينا مقدما في العقد أو في صك لاحق، قيمة بدل العطل والضرر في حالة تخلف المديون عن تنفيذ الموجب كله أو بعضه)، والحكم واحد في التقنين الجزائري والتقنيات المذكورة.

Annexe 3 : programme de traduction

Le programme actuel a été adopté par la tutelle en 2001-2002 sur proposition du C.P.N.T (Comité pédagogique National de Traduction). Ce programme est réparti sur quatre années selon les tableaux suivants :

1-Première année

Code	Modules	V.H	Coef
111	Langue arabe : P.S.L	4h 30	2
121	Langue étrangère B : P.S.L	4h 30	2
131	Langue étrangère B ² : P.S.L	4h 30	2
	Initiation à la traduction		
141 A	Traduction : Arabe/langue B	1h 30	2
141 B	Traduction : langue B/Arabe	1h 30	2
	Initiation à la traduction		
142 A	Traduction : Arabe/langue B ²	1h 30	2
142 B	Traduction : langue B ² /Arabe	1h 30	2
151	Linguistique générale	1h 30	2
152	Civilisation Universelle	1h 30	1
153	Sciences sociales	1h 30	1
	Total Volume Horaire	24h	

2- Deuxième année

Code	Modules	V.H	Coef
211	Langue arabe : P.S.L	3h	2
212	Civilisation Arabo-musulman	1h30	
221	Langue étrangère B : P.S.L	3h	2
222	Civilisation langue B	1h30	
231	Langue étrangère B ² : P.S.L	3h	2
232	Civilisation langue B	1h30	
241 A	Traduction : Arabe/langue B	1h 30	2
241 B	Traduction : langue B/Arabe	1h 30	2
242 A	Traduction : Arabe/langue B ²	1h 30	2
242 B	Traduction : langue B ² /Arabe	1h 30	2
251	Tendances linguistiques	1h 30	2
252	Sciences des commuications	1h 30	1
	Total Volume Horaire	22h	

3- Troisième année :

	TRADUCTION		
311	Théories de la traduction	1h 30	1
312	Techniques de la traduction	1h 30	1
313 A	Traduction Arabe/langue B	1h 30	2
313 B	Traduction langue B/ Arabe	1h 30	2
314 A	Traduction Arabe/ langue B'	1h 30	2
314 B	Traduction langue B'/ Arabe	1h 30	2
	Interprétation		
321	Interprétation : Arabe/langue B Interprétation : langue B/Arabe	1h 30	2
322	Interprétation : Arabe/langue B' Interprétation : langue B'/Arabe	1h 30	2
	Langue Arabe		
331	Perfectionnement linguistique	1h 30	1
332	Langue de spécialité	1h 30	1
	Langue B		
341	Perfectionnement linguistique	1h 30	1
342	Langue de spécialité	1h 30	1
	Langue B'		
351	Perfectionnement linguistique	1h 30	1
352	Langue de spécialité	1h 30	1
361	INFORMATIQUE	1h 30	1
	Total Volume Horaire	22h	

4. Quatrième année :

a. Modules communs

Code	Modules	V.H	Coef
	Langue Arabe		
411	Perfectionnement linguistique	1h 30	1
412	Langue de spécialité	1h 30	1
	Langue B		
421	Perfectionnement linguistique	1h 30	1
422	Langue de spécialité	1h 30	1
	Langue B'		
431	Perfectionnement linguistique	1h 30	1
432	Langue de spécialité	1h 30	1
	Culture générale		
441	Méthodologie de la traduction	1h 30	1
442	Informatique	1h 30	1

b. Option : traduction

Code	Modules	V.H	Coef
	TRADUCTION		
451 A	Traduction Arabe/langue B	3h	3
451 B	Traduction langue B/ Arabe	3h	3
452 A	Traduction Arabe/ langue B'	3h	3
452 B	Traduction langue B'/ Arabe	3h	3
	Total Volume Horaire	24h	

C. option : interprétariat

Code	Modules	V.H	Coef
	Interprétation		
461 A	Interprétation : Arabe/langue B	3h	3
461 B	Interprétation : langue B/Arabe	3h	3
462 A	Interprétation : Arabe/langue B'	3h	3
462 B	Interprétation : langue B'/Arabe	3h	3
	Total Volume Horaire	24h	

Bibliographie

- ✓ André Martinet « Préface à L'ouvrage de Urielle Weinreich, *languages in contact* », republié dans *La linguistique*, 36, 2000.
- ✓ Anscombe J.C. et Ducrot. O, «L'argumentation dans la langue», langage 42, Paris, 1976.
- ✓ Alain Souillard, «les médias et l'enseignement des langues», *Les langues modernes*, n°5/6, Décembre 1980.
- ✓ A. Petitjean, «Les typologies textuelles», *pratiques* n°62, 1989.
- ✓ Alain charrier, « la rédaction technique : expertise, métier, formation » in actes du séminaire de Bruxelles des 24 et 25 novembre, publié avec le concours de la communauté française de Belgique, éditions Duculots, 1997.
- ✓ Aicha Aissani, «L'enseignement de la traduction en Algérie», *Meta*, vol.45, n°3, 2000.
- ✓ Abry, Dominique, « le français sur objectif spécifiques et la classe de langue », Paris, CLE international, 2007.
- ✓ Bakhtine, Mikhail, « les genres du discours- problématique et définition » éd. Gallimard, Paris, 1984.
- ✓ Basil Hatim et Mason Ian, «Approches fonctionnelles et culturelles», in, dissertation.ub.rug.nl/files/faculties/arts/2005/l.a.yoda/part2/c6.pdf.
- ✓ Beacco, J.C et S. Moirand, « les enjeux des discours spécialisées », Paris ; presses de la Sorbonne nouvelle, 1995.
- ✓ Bédard, claude, *la traduction technique : principes et pratique*, montréal, linguattech, 1986.
- ✓ Braudel Fernand, « civilisation matérielle, économie et capitalismes XVe, XIIIe
- ✓ B. Schneuwly, «Quelle typologie de textes pour l'enseignement ?» *ELA* n°83, 198.
- ✓ Caroline Larminaux, *op.cit.*
- ✓ CORNU Gérard, « *Linguistique Juridique* », Paris, 3e éd. Monchrestien, VIII, 2005.
- ✓ Julien Charles-André, «l'histoire de l'Afrique du nord», Tome 1, édition payot, 1953.
- ✓ Chaker Salem, «*Linguistique Berbère*», Paris, Peeters, Louvain, 1995.
- ✓ Cohen, David, «*Langue Arabe*», Paris, Encyclopédia Universalis, S.A.P.
- ✓ Cherrad Bencheфра, «Le soir d'Algérie», du 18/08/2015.
- ✓ Christine Durieux, « fondement didactique de la traduction technique », éd, Didier érudition, paris 1988.
- ✓ Caroline Larminaux, « traduction- adaptation du discours publicitaire : analyse comparée des sites internet du groupe Danone versions pour la France et pour l'Espagne. *Anales de filologia Francesco*, N°19, 2011. Delisle, Jean « l'analyse du discours comme méthode de traduction », Canada, Ed. P.U.O, 1980.

- ✓ Charaudeau, p et D. Maingueneau, « Dictionnaire d'analyse du discours, paris : seul, 2002.
- ✓ Christine Durieux, « fondement didactique de la traduction technique », paris, Didier érudition ; 1998.
- ✓ Cornu, Gérard, « linguistique juridique », paris, Montchrestien, 1990.
- ✓ Christiane nord, «Outils de traduction-Outils du traducteur», les cahiers du GEPE, 2010, [HTTP://www.cahiersdugepe.fr/index.php?id=1318](http://www.cahiersdugepe.fr/index.php?id=1318).
- ✓ Christine Durieux «Transparence et fonctionnalité» synergies, Tunisie, n°2-24, 2010.
- ✓ Catherine Kerbrat-Orecchionnu, «L'énonciation», Paris, éd. Armand colin, 2002.
- ✓ Charaudeau, p et D. Maingueneau, « Dictionnaire d'analyse du discours, paris : seul, 2002.
- ✓ Christine Durieux, «Vers une théorie décisionnelle de la traduction», Revue Lisa/Lisa e-journal, vol.VII-n°3, 2009.
- ✓ Cf. Katharine Reïss, «La critique des traductions, ses possibilités et ses limites traduit de l'allemand par Catherine Bocquet, cahiers de l'université d'Artois, 2002.
- ✓ Cf. Traduction et équivalence : Etat de la question la théorie de in Skopos.thèse.U.Laval.ca/Archimède/ fichiers/21362/ch03.htm#d0e712
- ✓ Cf. Jeremy Munday, introducing translation studies, 2001.
- ✓ Cf. jean Delisle, «Analyse du discours comme méthode de traduction», éditions de l'université d'Ottawa, Ottawa, 1980.
- ✓ Citation tirée de l'article : «stratégies de l'apprenant et stratégies d'apprentissage : recherche au service des chercheurs», in <http://www.fb10.uni-bremen.de/inform/kfuuwendt.htm>, 2006.
- ✓ Christiane Nord, «Approches fonctionnelles et culturelles»; chapitre 6 ; in, dissertation.ub.rug.nl/files/facultés/arts.2005/l.a.yodda/pdnt2/c6.pdf
- ✓ Cf. La version complète de la théorie du skopos se trouve en langue allemande. L'auteur a publié une version abrégée dans l'ouvrage publié sous la responsabilité de Lauvrance Venturi, 2000.
- ✓ Claude Bocquet, « la traduction juridique : fondement et méthode » Bruxelles, de Boeck, coll. Traducto, 2008.
- ✓ Charolles M., «Cohésion, Cohérence et Pertinence du discours», Travaux de linguistique, V24, n° 125.
- ✓ Cf. Guidère Mathieu, « La Traductologie », Belgique, 2eme édition, 3eme tirage, chapitre 5, 2013.
- ✓ Cf. Benoit Habert, «Les linguistiques de corpus», Arnand Colin, Paris, 1997.
- ✓ Cf. les dictionnaires du savoir moderne -Le langage- 1973.
- ✓ Christian Baylon et Paul Fabre, « Initiation à la linguistique avec des travaux pratiques et leurs corrigés », Nathan (U.I.F), Paris, 1975.
- ✓ Danica Seleskovitch et Marianne Lederer, « interpréter pour traduire », Paris, Didier Erudition, 2001.
- 1- E. Lavault, « Apprendre une langue en apprenant à traduire », Paris : Dédier, 1998.

- ✓ Dictionnaire de français, « Grand Larousse encyclopédique », 2010.
- ✓ Dictionnaire de français, « Grand robert », 2010.
- ✓ Deschamps, Jean, Lui, «La Recherche linguistique au service de l'enseignement des langues de spécialité. le français dans le monde.
- ✓ Détrie.c.et Sibot p, « termes et concepts sur l'analyse du discours : une approche prasématique »,paris, éd-honoré champion, 2001.
- ✓ Daniel Blampain, « la rédaction technique : synthèse du séminaire », actes du séminaire de brucelles, éditions Duculot, 2000.
- ✓ Daniel Jacobi, « textes et images de la vulgarisation scientifique », synergies pays riverains du Mékong, N°1, 2010.
- ✓ Dubois. et al. « Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Paris : Larousse, 1994.
- ✓ D. Maingueneau, «Analyser les textes de communication, éd. Dunod, 1998.
- ✓ D. Maingueneau, «Les termes clés de l'analyse du discours» éd. Seuil- 1996.
- ✓ D. Maingueneau, «Initiation aux méthodes de l'analyse du discours», éd, Hachette, Paris, 1976.
- ✓ Delisle Jean, «L'initiation à la traduction économique», in Meta, n°33.
- ✓ Delisle jean, «Guide bibliographique du traducteur, rédacteur et terminologue», Ottawa, Editions de l'université, 1979.
- ✓ Delisle Jean, «l'analyse du discours comme méthode de traduction», Ottawa, P40, 1980.
- ✓ Danica Seleskovitch, « Interpréter pour traduire », Ed, Didier érudition, Paris, 2001.
- ✓ François Gaudin, compte- rendu dans Meta : journal des traducteurs, vol.41,N°1, 1996.
- ✓ Danica Seleskovitch, « Interpréter pour traduire », Didier, Paris, 2001.
- ✓ Daniel Gouadec, « le traducteur, la traduction et l'entreprise », collection Afnor gestion, Paris, 1989,
- ✓ Dubois. et al. « Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Paris : Larousse, 1994.
- ✓ Elisabeth Lavault- olléon « traduction spécialisée : des pratiques qui se passent de théorie ? », université Stendhol Grenoble, Actes de colloque, 16 et 17 septembre, 2005.
- ✓ Elizabeth Nanon, « Des interactions entre oral et écrit : Notes, canevas, traces écrites et leurs usages dans la pratique orale », pratiques n° 115/116, décembre 2002.
- ✓ El -Watan du 06 et 07 Décembre 2013
- ✓ El-Watan du 01/03/2014.
- ✓ E. Lavault, « Fonctions de la traduction en didactique des langues », Didier Erudian, Paris, 1985.
- ✓ E. Roulet, «Une approche discursive de l'hétérogénéité discursive», in ELA n°83, 1991.
- ✓ Emile Benveniste; «problèmes de linguistique générale II», Paris, Gallimard, 1974.
- ✓ Francis vanoye, « expression, communication », Paris, Arnand colin, 1973.

- ✓ Fabienne Cusin- Berche, « Exploration des caractéristiques des langues spécialisées », Actes de colloque de Bruxelles.
- ✓ François Ost, «Traduire: Défense et illustration du multilinguisme», Fayard, 2009.
- ✓ Françoise Armengaud, «La pragmatique», collection que sais-je ?, PUF, 2007.
- ✓ Gisele Kahn, « intervention du séminaire FOS », Danang, 5-8 aout, 2003.
- ✓ Georges Vignaux, « Enoncer, argumenter : opérations de discours, logiques de discours », langue française N° 50, 1981.
- ✓ Georges Mounin, «Les problèmes théoriques de la traduction», Paris, éd, Gallimard, 1963.
- ✓ Hélène Cajolet, Laganière, pierre collinge, Gérard Laganière, « rédaction technique », Québec, éditions Laganière , 1983.
- ✓ H. portine, «Les langues de spécialité comme enjeux de représentation», Le français dans le monde, n° spécial «publics spécifiques et communication spécialisée», 1990.
- ✓ Halliday M. et Hasan R., «Cohésion in English», Longman, London, 1976, in voisinage Lexical pour l'analyse du discours clémentine Adam, hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/78/45/31/PDF
- ✓ Hans J. Vermeer, «Skopos and commission in translation Action», éd par Lauvrance Venuti, Londres, Routledge, 2000, P223. Il s'agit ici d'une traduction du passage anglais à son tour traduit de l'allemand.
- ✓ Hans J. Vermeer, «Skopos and commission intranslation action». Éd. par Lauvrance Venuti, London, 2000,
- ✓ Hurtado Abbir, Amparo «la notion de fidélité en traduction», éd Didier Erudition, Paris, 1990.
- ✓ Interpréter et traduire la pensée, Réflexion à partir de Schleiermacher (conférence inédite, journée d'étude la traduction philosophique, centre d'étude des systèmes, faculté de philosophie, université de Lyon 3, 30 Mars 2001) stl. Recherche.univ, Lille 3, FR.
- ✓ Ioama Irina Durdureanu, «Traduction et typologie des textes : Pour une définition de la traduction correcte», article in Ler.Letras.up. pt/uploads/ficheiros/9808.pdf
- ✓ J.P. Laurent, cit.in Peyroutet C. 1991, « rédiger un texte écrit ». [En ligne] <http://www.user.skynet.be/fraLICA/ReFer/théorie/chocom/ecrit/prescri/atm>.
- ✓ Jean Pierre Cuq, « Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde », Paris, asdifleclé international, 2003.
- ✓ Jean Pierre Cuq, op.cit.
- ✓ Jean Delisle, « l'analyse du discours comme méthode de traduction », éditions de l'université d'Ottawa, canada, 1980.
- ✓ Jean Louis Sourieux et Pierre Lerat, « le langage du droit », paris, puf, 1975.
- ✓ Jean-Paul, «Pistes d'amélioration des savoir-faire de communication», 27 Juillet 2014, CRT : <http://www.conseil-des-redacteurs-techniques.fr/>
- ✓ Jean-Paul Bardez, « les compétences du rédacteur technique » in revue technostyle, rol, 18 N°1,2002,31.
- ✓ Jean-paul Bardez, op cit, CRT : <http://www.conseil-des-redacteurs-techniques.fr/>

- ✓ J.M. Adam, «Type de séquences textuelles élémentaires». Revue pratique n° 56, Metz, 1987.
- ✓ J.M. Adam, «type de séquences élémentaires», pratiques n°56.
- ✓ J.M. Maingueneau, «Analyser les textes de communication», éd Dunod; 1998.
- ✓ J.M. Adam «Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui disent de et comment faire ?». Langages n° 141, Larousse, 2001.
- ✓ Jean-Michel Adam, «Le texte et ses composantes», éd-Nathan, Paris, 1993.
- ✓ Julia Kristeva, «le mot, le dialogue et le roman», Seuil Séméiotiké, 1969.
- ✓ Jean Delisle, «initiation à la traduction française de textes pragmatiques anglais», Canada, ED,1980.
- ✓ Jacques Lethuillier, « l'enseignement des langues de spécialité comme préparation à la traduction spécialisée », revue Méta V.48, n°3, sep.02.
- ✓ Jean-Pierre Cuq, «cours de didactique du français langue étrangère et seconde», Grenoble, P.U.G, 1995.
- ✓ Jean dillou J.-F ; «L'analyse textuelle », Armande Colin, Cursus linguistique/littérature, 1997.
- ✓ Jean Delisle, « L'analyse du discours comme méthode de traduction », éd. université d'Ottawa, canada, 1980.
- ✓ Jean- Claude Gémard, « La traduction Juridique et son enseignement », Meta, 1979.
- ✓ Jean Delisle, « la traduction raisonnée », Presses de l'université d'Ottawa, Ottawa, 1993.
- ✓ K. Kanvat, «Les problèmes de la catégorisation textuelle : entre fondements théoriques et fondements structurels», synergies Algérie, n°17, 2012.K.T., Ibrahim, «Les algériens et leur(s) langue(s)», Alger, Editions El-Hikma, 1997.
- ✓ Kocourek Rostislav, « la langue française de la technique et de la science », vers une linguistique de la langue savante. Wiesbaden oscar Brandstetter Verlag, 1991.
- ✓ Katharina Reiss, «La didactique de la traduction à l'heure allemande», Méta, volume 50, n°1, Mars 2005, p115, <http://id.erudit.org/iderudit/610674ar>
- ✓ Katharina Reiss, « La critique des traduction, ses possibilités et ses limites ».
- ✓ Lamine, Benallou, «Dictionnaire des hispanismes dans le parler de l'Oranie, Alger, OPU, 1992.
- ✓ La contribution de M.F. mortureux dans les carnets du cediscor, n°1.
- ✓ Les textes de méthodologie, alpha Ousmane Barry, <http://www.chaire-mcd.cd/>
- ✓ La revue «El Mutargim», n°16, fondée par le laboratoire «Didactique de la Traduction et multilinguisme», Université d'Oran.
- ✓ La Revue «El Mutargim», n°18, fondée par le laboratoire «Didactique de la Traduction et multilinguisme», Université d'Oran.
- ✓ La Revue « El-Mutargim», n°18, p14, fondée par le laboratoire «Didactique de la Traduction et multilinguisme», Université d'Oran.
- ✓ Levant-Olléon E. «Traduction spécialisée : pratiques, théoriques, formation» Bruxelles: Peter Lang, 2007.

- ✓ Mohamed Benrabah, «langue et pouvoir en Algérie, histoire d'un traumatisme linguistique», Séguier, 1999.
- ✓ Maurice Rouleau, « la langue médicale : une langue de spécialité à emprunter le temps d'une traduction », <http://d.erudit.org/ideudit/0372/6ar>
- ✓ Maurice Rouleau, «longueur comparée de la phrase médicale et de la phrase générale », équivalences, vol, VII, N° 24, Décembre 2006.
- ✓ M. Bakhtine, «Esthétique de la création verbale», Paris, éd. Gallimard, 1984.
- ✓ Marianne Lederer, «la traduction aujourd'hui : le modèle interprétatif éd. Hachette, paris, 1994, P52.
- ✓ M.A.K. Halliday «La base fonctionnelle du langage», in : Langages, volume8 n°34, 1974.
- ✓ Mathieu Guidère, «Introduction à la traductologie», Paris, 2ème édition, traducto. De Boeck, 2010.
- ✓ Maingueneau D., « Analyser les textes de communication », Paris, 2eme édition, Armand Colin, 2009.
- ✓ Mathieu Guidère, « Introduction à la théorie analytique de la traduction et de l'interprétation », Revue Babel 56 : 4, 2010.
- ✓ Neveu, F, « Dictionnaire des sciences du langage. Paris : Armand colin, 2004.
- ✓ Pene S., « traces des mains sur les écrits gris », in parols au travail, éditions L'Harmattan, Paris, 1995.
- ✓ Paul Ricœur, «Du texte à l'action». Éd. Seuil, paris, 1986.
- ✓ P. Charaudeau, «Catégories de langue, catégorie de discours et contrat de communication», in Moirand S. et al (dir), actes de colloque en Sorbonne, parcours linguistique de discours spécialisés, éd Peter Lang.
- ✓ Paul Ricœur, «Sur la traduction», Bayard, Paris, 2004.
- ✓ Philippe Sollers, «Intertextualité et traduction»; Revue méta, V51. n°1, Mars, 2006.
- ✓ Perret Jacques, «Traduction et parole», Louvain, bibliothèque de l'université, 1975.
- ✓ Petitjean A ; « les typologies textuelles », Pratiques, n°62, 1989.
- ✓ Pierre Lerat, «les langues spécialisées», Presses universitaires de France, Paris, 1995.
- ✓ Rapport de l'organisation internationale de la francophonie, 2006-2007.
- ✓ Revue le point, article du 03 novembre 2000, n°1468.
- ✓ Rabah Sebaa, «Journée internationale de la langue maternelle : le syndrome du flou linguistique algérien», du 22/02/2012.
- ✓ Rey, Alain, « avant-propos », in : Kocourek, R la langue française de la technique et de la science », vers une linguistique de la langue savante. Wiesbaden oscar Brandstetter Verlag, 1991.
- ✓ R. Bouchard, «Repères pour un classement sémiologique des évènements communicatifs», in Ela, n°83, 1991.
- ✓ Roland Barthes, «Théorie du texte», article paru en 1974, p8, www.psychoanalyse.com/pdf/théorie_du_texte_Roland_Barthes.pdf
- ✓ Roberts, Roda P. et Pergnier Maurice, «L'équivalence en traduction» Meta : Journal des traducteurs, Vol, 32; numéro 4.

- ✓ Roland Barthes, « Rhétorique de l'image », communications, n°4, 1964.
- ✓ Rajaspera Raphael, «L'équivalence dans la différence, l'énonciation juridique d'une langue à l'autre», In : L'éloge de la différence : La voix de l'autre - Actes des VIème journée scientifiques du reseau, lexicologie, terminologie, traduction, Beyrouth, Liban, 11, 12 et 13 Novembre 1999.
- ✓ S. Moirand, «Autour de la notion de didacticité», les carnets du cediscor n°1, Paris, éd. Ousses de la Sorbonne Nouvelle, 1992.
- ✓ S. Moirand, «La présence de l'autre comme manifestation discursive d'une intention de «didacticité», in cahiers de l'institut des langues et des sciences de langage, université de Lausanne, n°2, 1992.
- ✓ Sybie Dumas et Luc Lavoie, « rédaction technique en informatique », vession 5.0, octobre 2009..
- ✓ Sur la distinction à faire entre la « Traduction Communicative » et la « traduction sémantique », voir Peter Newmark, « Communicative and Semantic Translation ».
- ✓ [url:http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/igge0458726x1974num8342259](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/igge0458726x1974num8342259).
- ✓ Vignaux Georges, «Enoncer, argumenter : opération de discours, langue française, Larousse n°50.
- ✓ Vanhule Sabine, « la rédaction technique : actes du séminaire de Bruxelles des 24 et 25 novembre, 1997.
- ✓ Voir les travaux de R. Kajokson, relatifs au schéma de communication et texte, dans «L'introduction à l'analyse textuelle», robert Laffont, 1976.
- ✓ Vygotski, L-S., « Pensée et langage », Messidor/Ed. Sociales, Paris, 1985.
- ✓ Vygotski, L. S., « Pensée et langage », la dispute/SN Edit, Paris, 1997.
- ✓ www.lesoirdalgerie.com/articles/2015/08/18/article.php?sid...cid=41

Résumé :

Notre réflexion se focalise sur les raisons et les modalités d'un enseignement/apprentissage des langues dites spécialisées qui ne se dissocie pas des usages de la langue des textes pragmatiques. Son orientation est donc à la fois théorique et didactique au sens traductologique.

C'est la place de la rédaction technique dans l'enseignement des langues spécialisées qui est, bien entendu l'enjeu de notre travail.

Notre objectif est de développer chez l'apprenant traducteur des compétences rédactionnelles à utiliser lors d'une opération de traduction spécialisée.

Rédaction technique et langues spécialisées sont donc deux vecteurs d'une même activité. Si rédiger techniquement peut, sous certaines conditions, apprendre à mieux produire un texte de spécialité, rédiger apprend donc à mieux effectuer une traduction spécialisée.

Il semble donc que la maîtrise de la terminologie des deux langues est une condition nécessaire mais elle n'est pas suffisante : l'acte de traduire en langue spécialisés obéit à un autre critère à savoir la rédaction technique dont le futur traducteur doit recevoir comme une formation de base pour une pratique liée étroitement avec l'acte de traduire au sens spécialisé.

Mots-clés:

Rédaction technique, langues spécialisées, traduction spécialisée, discours, terminologie, phraséologie ...

ملخص :

ينحصر تفكيرنا حول أسباب و تفاصيل التدريس و التعليم للمسمى "اللغات المتخصصة" التي لا يمكن فصلها عن استخدامات لغة النصوص البراغمية :

توجيها على حد سواء : النظري و التعليمي تحت نموذج علم الترجمة.

هذا هو المكان من التحرير التقني في تدريس اللغات المتخصصة، التحدي المتمثل في عملنا.

هدفنا هو تطوير مهارات الكتابة لدى المترجم المتعلم لاستخدامها في عملية الترجمة المتخصصة :

التحرير التقني و اللغات المتخصصة متجهان نحو النشاط نفسه حيث إذا كانت الكتابة من الناحية التقنية يمكن لها الحصول على أفضل إنتاج نص متخصص، في ظروف معينة، فالكتابة تعلم، بشكل أفضل أداء الترجمة المتخصصة.

لذلك يبدو أن التمكن من مصطلحات اللغتين "هو شرط ضروري و لكنه غير كاف" : ففعل الترجمة المتخصصة يخضع إلى معيار آخر - مهم جدا- ألا و هو التحرير التقني الذي يجب على مترجم المستقبل الحصول عليه كتنكوين أساسي لممارسة الفعل الترجمي بالمعنى المتخصص.

إن الاهتمام بترجمة مجرد المصطلحات، لن يتأتى ذلك إلا إذا كان المترجم عارفا ليس فقط بالمصطلحات و إنما باللغة و كتابتها ليتمكن من توظيفها في سياقاتها توظيفا سليما.

فكان لزاما علينا وضع المترجم و نعني هنا - طالب الترجمة - في ميزان التحرير التقني لأجل قياس قدراته ليتأتى لنا الحكم على أهليته لحمل لواء النهضة من خلال ممارسة عمله كمترجم.

الكلمات المفتاحية :

التحرير التقني، اللغات المتخصصة، الترجمة، الترجمة المتخصصة، الخطاب، المصطلحات، بناء الجملة.

Abstract :

Our thought is limited about the causes and details of the teaching and learning in specific languages name that cannot be separated from the pragmatic uses of the language texts:

A trend on both the theoretical and the educational under the translation science.

This is why technical writing in teaching has challenged on our working.

Our aim is to improve and develop writing skills of the learner translator and used them in specialized translation process.

Technical writing and specialized languages is well done technically, it can get the best text specializing in specific circumstances, the production of writing is learned better performance in translation.

So, the mastery of language term is compulsory, but it is not enough. It is very important to get a specialized subject to another standard and the future translator must get technical writing through training session as essential to practice the act of specialized translation.

The interest in the translation is not only knowing the terminology but be aware about the terminological terms used in a written context.

So, it is necessary for us to give a help to the translator, teach him and support him by giving him a balance of technical writing for his measuring abilities. And it's us who judge the banner of the renaissance and improvement through the practice of his task as a translator.

Keys word :

Technical writing, specialized languages, translation, specialized translation, speech, terminology, phraseology.